

## au sommaire

■ Les Inuit réclament la présence d'une "force neutre" à Fort-Chimo  
— page 2

■ Selon l'Alliance des professeurs, la CECM a commis un "acte indigne"  
— page 3

■ L'OLP cabrée devant l'inévitable virage: un éditorial de Georges Vigny  
— page 4

■ Carter redéfinit la stratégie US dans le monde  
— page 8

■ L'OLP retarde sa décision sur la résolution 242  
— page 9

# Lévesque: soumettons la loi 101 à un essai loyal d'un an ou deux

par **Gérald LeBlanc**

QUEBEC — Après 101 jours de session, l'Assemblée nationale a enfin ajourné ses travaux hier soir en adoptant deux importantes lois: la Charte du français de M. Camille Laurin et la réforme électorale de M. Robert Burns.

C'est le parrain du projet de loi 101, M. Camille Laurin, qui a mis fin au long débat linguistique, en qualifiant l'adoption de la Charte du français du premier d'une série de "bonds en avant" devant mener au grand saut de l'indépendance politique du Québec.

"Du chantier où nous y travaillons depuis trois mois, a-t-il ajouté, la Charte du

français de la langue française, tel un beau navire tout neuf, glissera aujourd'hui dans le fleuve de l'histoire."

Chaudement applaudi par ses collègues et par les membres du MQF massés dans les tribunes de l'Assemblée nationale, avant d'être le héros du cocktail offert par M. Clément Richard, président de l'Assemblée nationale, M. Laurin avait enfin reçu un éloge non équivoque de son chef, M. René Lévesque.

C'est d'ailleurs au son du tam-tam joué à l'indienne sur les banquettes de la Chambre par les députés libéraux, que le Chef a ouvert le débat en troisième lecture par un discours, tout à l'opposé de celui de M. Laurin. Alors que son minis-

tre parlait de fierté et de dignité de la majorité francophone, M. Lévesque s'est consacré à apaiser les adversaires de la loi, les anglophones, le monde des affaires et l'opposition parlementaire.

M. Lévesque, dont les élans et la passion atteignent des sommets remarquables dès qu'il parle d'un pays à bâtir, n'a jamais été à l'aise dans l'arène linguistique. Encore hier, il a donné l'impression de s'inclure dans ceux qu'il voulait persuader de la nécessité d'une nouvelle loi sur la langue au Québec.

Rappelant à l'opposition le droit et le devoir de se protéger quand on est 1 contre 40 sur le continent, M. Lévesque a parlé des "deux communautés humaines

de Québec" et du Canada. Aux Québécois de toutes les allégeances, il a demandé de donner une chance au cœur, de faire un essai loyal de la Charte pendant un an ou deux.

En revanche, il a promis que le gouvernement se montrerait souple dans l'application de la loi: "une attitude ouverte au

maximum à condition de ne pas lâcher sur l'essentiel", a promis le premier ministre.

"En tout cas, avait-il précisé plus tôt, s'il y a une chose que je n'admettrai jamais, quel que soit le feu des débats, c'est qu'on puisse avoir, de part et d'autre, Voir page 6: Lévesque

# Le "complot" contre Québec était sans fondement sérieux

par **Jean-Claude Picard**

QUEBEC — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard a confirmé hier l'existence d'une enquête policière concernant un présumé complot ourdi après le 15 novembre dernier dans le but de "déstabiliser" le gouvernement du Parti québécois mais a affirmé qu'après vérification, l'affaire s'est avérée "sans fondement sérieux."

"Certains faits ont été transmis à la direction de la sécurité de la Sûreté du Québec. Je puis vous dire qu'une vérification minutieuse a été faite. Après une enquête approfondie, ces faits se sont avérés sans fondement sérieux et le dossier est maintenant considéré comme clos depuis le 23 mars dernier", a affirmé M. Bédard à l'Assemblée nationale.

M. Bédard commentait alors, à la demande du député libéral, M. Fernand Lalonde, la manchette du jour du quotidien québécois Le Soleil qui a révélé l'exis-

tence d'un présumé complot ourdi en décembre et en janvier dans le but de "déstabiliser" le gouvernement québécois et au besoin d'assigner (le journal utilise le mot "éliminer") le premier ministre, M. René Lévesque ainsi que les ministres Bédard et Parizeau.

Selon ce quotidien, dont les révélations s'étaient en grosses lettres rouges à la une de toutes ses éditions d'hier, ce présumé complot impliquerait des individus à l'emploi de compagnies multinationales ainsi que des agents de la CIA. Une première réunion aurait été tenue en décembre à Ottawa et deuxième en janvier dans un hôtel de Toronto.

Le journal qui dit s'appuyer sur des sources "gouvernementales, policières et autres", affirme que M. Bédard a été mis au courant à la mi-décembre de l'existence de ce présumé complot et qu'il a aussitôt ordonné une enquête de police.

Il précise que deux policiers, les agents Claude Ménard et Maurice Dalpé, se sont

rendus au début du mois de janvier sur les lieux de la supposée réunion de Toronto et que c'est au cours de cette réunion, à laquelle participaient des individus à l'emploi de multinationales et des agents de la CIA, qu'il fut question d'un plan visant à "déstabiliser" le gouvernement québécois, selon une expression maintenant à la mode depuis plusieurs renversements de régimes démocratiques.

Interrogé à maintes reprises à l'extérieur de l'Assemblée nationale, M. Bédard a refusé, au moins à trois occasions différentes, de nier l'existence de cette réunion de Toronto, la qualité des gens qui y ont participé de même que les sujets qui y ont alors été abordés.

À chaque reprise, il a répété que "les faits révélés par le quotidien québécois avaient fait l'objet d'une dénonciation et ensuite d'une enquête au cours de laquelle il s'est avéré qu'il n'y avait aucun fondement sérieux."

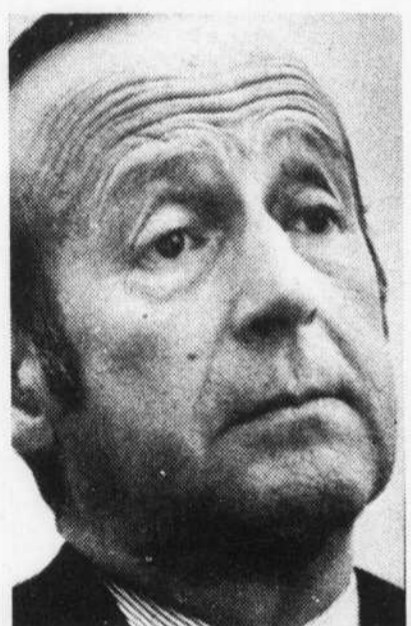
Il n'a toutefois à aucun moment voulu

préciser si ce sont les faits eux-mêmes qui n'étaient pas exacts ou si c'est le fait que ces événements aient conduit à l'existence d'un complot qui soit "sans fondement sérieux," prétendant que répondre à une telle question équivaudrait à entrer de plain-pied dans ce rapport de police dont parle Le Soleil et rouvrir un dossier qu'il estime clos.

M. Bédard a cependant ajouté "qu'il a pu y avoir une conviction de ceux qui étaient au dossier que ce complot ait existé puisque l'enquête a quand même duré de deux à trois mois, ce qui prévoit que c'était sérieux."

Par ailleurs LE DEVOIR a appris hier de source fiable, que les réunions d'Ottawa et de Toronto ont bel et bien eu lieu et qu'elles impliquaient les gens dont parle le quotidien de Québec en plus de quelques québécois qui devaient participer à ce qui aurait pu éventuellement devenir une opération de déstabilisation du

Voir page 6: Complot



M. André Fabien, juge en chef de la Cour des sessions de la paix, accepte de quitter temporairement ses fonctions.

## Le juge Fabien se retire de nouveau

QUÉBEC (par Jean-Claude Picard) — À la suite d'une nouvelle demande du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, le juge en chef André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, a une fois de plus hier quitté temporairement ses fonctions jusqu'à ce que soient éclaircis les faits contenus dans un rapport de police sous examen au ministère de la Justice.

Voir page 6: Fabien

## La CIA dit tout ignorer

WASHINGTON (CP) — La CIA (Central Intelligence Agency) a dit tout ignorer hier d'une rencontre à laquelle certains de ses agents auraient participé et qui portaient sur les moyens de discréditer le gouvernement du Parti québécois.

Dans sa livraison d'hier, Le Soleil affirme que le 4 janvier, à Toronto, deux agents de la CIA auraient assisté à une rencontre avec d'autres personnes au cours de laquelle on aurait étudié les moyens de dénigrer le gouvernement du Parti québécois.

Cette réunion, poursuit le quotidien de Québec, avait été organisée par un employé d'une société multinationale. On y aurait discuté des moyens de bouleverser l'économie de la province, des méthodes possibles d'empêcher le référendum et de la possibilité "d'éliminer" le premier ministre, M. Lévesque, et autres membres de son cabinet.

Un porte-parole du service des affaires publiques de la CIA, M. Lavon Strong, a déclaré hier que cette rumeur était tout à fait sans fondement.

De cette présumée réunion, M. Strong a déclaré: "Nous n'y avons pas participé et nous n'en savons rien".

D'autre part, le bureau du solliciteur général du Canada, a refusé hier de commenter la nouvelle.

"Pas de commentaires", s'est exclamé un porte-parole du ministère du solliciteur général. Il n'a pu dire si cette nouvelle est assez importante pour obliger quelqu'un à aller chercher M. Fox qui campe "quelque part aux États-Unis".

Depuis plus de deux semaines, M. Fox est "incommunicado". Il fait du camping sauvage et ne peut être joint par téléphone.

Voir page 6: CIA



M. Paul Gérin-Lajoie se propose de participer aux débats politiques sur l'avenir du Québec.

## Paul Gérin-Lajoie commence sa nouvelle carrière

par **Michel Roy**

M. Paul Gérin-Lajoie, qui a quitté la présidence de l'ACDI en mars dernier après un mandat de six ans, commence une nouvelle carrière à Montréal dans le secteur privé et se propose de participer éventuellement aux débats politiques sur l'avenir du Québec.

L'ancien chef de l'Agence canadienne de développement international annonce qu'il sera, à compter du 1er septembre, avocat-conseil en matière d'affaires internationales au sein de l'étude Verchère et Gauthier, spécialisée en droit fiscal, et qu'il deviendra prochainement président-directeur général d'une société en voie de formation, avec le concours des avocats Verchère et Gauthier et en liaison avec des intérêts financiers du Moyen-Orient, société de consultation et d'expertise pour la réalisation et le financement de projets industriels et commerciaux de caractère international.

M. Gérin-Lajoie, qui compte mettre à profit l'expérience acquise à l'ACDI, a déjà donné son accord à des entreprises canadiennes d'envergure internationale qui l'ont invité à siéger au conseil d'administration. Enfin, une institution universitaire de Montréal a retenu ses services comme personne-ressource.

Prié de commenter certaines rumeurs qui lui prétaient des velléités de retour à la vie politique, M. Gérin-Lajoie a déclaré au DEVOIR qu'il n'a "ni l'intention ni l'ambition" de reprendre une carrière politique.

"Ma priorité est maintenant l'organisation de ma vie dans une nouvelle carrière où je pourrais être utile au milieu québécois tout en gagnant ma vie. Toutefois, si

● et compte participer aux débats politiques sur l'avenir du Québec

j'ai opté pour une carrière dans le secteur privé, c'est en partie pour retrouver ma liberté d'expression et d'action. Je n'ai donc pas l'intention de demeurer absent au débat politique."

Au cours des six mois écoulés depuis son départ de l'ACDI, M. Gérin-Lajoie a procédé à de nombreuses consultations et a tenté de prendre "un peu de recul" afin de réfléchir à sa nouvelle orientation. Il a fait trois voyages en Europe et s'est entretenu, autant au Québec qu'à Ottawa, avec plusieurs personnalités. Les circonstances difficiles qui ont marqué son départ de l'ACDI et le projet avorté de son entrée aux Chemins de fer nationaux du Canada lui ont laissé quelques souvenirs amers. "N'est pas près d'oublier mais refuse d'en parler parce qu'aujourd'hui la page est tournée."

"Au cours des prochaines semaines, je devrai surtout concentrer mes énergies sur la mise en marché de mes nouvelles activités professionnelles."

Premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec, membre de l'équipe de Jean Lesage, compagnon de René Lévesque durant la révolution tranquille, Paul Gérin-Lajoie aspire à jouer un rôle dans le secteur économique. C'est vraiment dans cette perspective, dit-il, que s'inscrit le choix de sa nouvelle carrière.

"Il faut que le Québec, ayant maintenant son identité culturelle, jouisse d'une meilleure situation économique que celle d'aujourd'hui. Il faut que l'économie québécoise soit plus ouverte sur le monde extérieur, sur l'Amérique, sur l'Europe, sur l'Asie. Les petits pays qui ont réussi à donner à leur population des niveaux de vie élevés ont su développer leur économie agressivement au-delà de leurs fron-

tières." Il souhaite pouvoir contribuer à développer pour le Québec des relations économiques, commerciales et industrielles de plus en plus actives, diversifiées, considérables, "et agressives à cause de l'environnement compétitif dans lequel nous sommes".

La nouvelle société dont il sera président-directeur général et qui aura son siège à la Place Ville-Marie offrira ses services aux entreprises étrangères qui veulent s'implanter au Canada, de même qu'aux entreprises canadiennes qui désirent étendre leurs activités à l'étranger.

"De manière générale, les Canadiens français ont trop longtemps convoité des emplois dans le gouvernement, la fonction publique, le secteur public. J'étais

Voir page 6: Gérin-Lajoie

### ZONE LIBRE

NUMÉRO DE SEPTEMBRE:  
DANS LES KIOSQUES  
LUNDI

Pour s'abonner:  
523-2873  
1715, rue Panet

# Stanké

du nouveau dans l'édition

## Gabrielle Roy

ouvre la saison littéraire  
aux éditions internationales Alain Stanké avec

Ces enfants de ma vie



Des élections à l'automne ?

Trudeau doit décider au cours du week-end

OTTAWA (CP) — C'est au cours du week-end, laissait-on entendre hier à Ottawa, que le premier ministre, M. Trudeau, décidera s'il doit déclencher des élections à l'automne.

Malgré les interventions pressantes de ses stratèges et de ses conseillers, M. Trudeau ne semble pas disposé à faire appel au peuple dans les prochains mois.

Il s'est entretenu hier avec le sénateur Keith Davey, président de la campagne du parti libéral, son principal secrétaire, M. Jim Coutts, le leader du gouvernement en Chambre, M. Allan MacEachen, et le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde. Le sujet à l'ordre du jour: les élections.

M. Trudeau ne paraissait pas avoir été convaincu par ces messieurs de la nécessité d'aller aux urnes si tôt. Néanmoins, il réfléchira toute la fin de semaine et fera connaître sa décision lundi à quelques personnalités choisies.

Les libéraux ont déjà mis en marche les rouages de la machine électorale et son prêts à des élections en octobre ou au début novembre.

Un porte-parole du président des élections a précisé hier que si M. Trudeau prenait une décision dans les jours prochains, les élections pourraient se dérouler le 24 octobre. Il faut calculer de 58 à 60 jours entre l'annonce des élections et la journée du scrutin.

La visite de la reine Elizabeth II à Ottawa au mois d'octobre serait probablement remise à une date ultérieure si le gouvernement d'Ottawa décidait entre-temps de déclencher des élections, a laissé entendre hier le coordonnateur de la visite royale, M. Michel Gauvin. La souveraine doit séjourner à Ottawa du 14 au 19 octobre.

Il est question que la reine prononce une allocution devant les députés à l'occasion de la reprise de la session, le 17 octobre, si toutefois la session reprend.

Les sondages d'opinion indiquent que M. Trudeau l'emporte par une forte marge sur son rival conservateur,

M. Joe Clark, bien que la plus récente analyse des options politiques des Canadiens montre que 50% de ces derniers sont tout à fait contre l'idée d'une élection fédérale avant la fin de l'année. Le mandat de M. Trudeau vient à expiration que le 31 juillet 1979.

De son côté, M. Trudeau a résisté à toutes les pressions qui étaient exercées sur lui dans le but de l'amener à déclencher des élections à l'automne. Tout récemment, à Vancouver, il a déclaré qu'il ne déclencherait pas d'élections avant l'an prochain.

Cette déclaration n'a pas suffi à empêcher stratèges et conseillers de le presser fortement à chercher un nouveau mandat le plus tôt possible.

Les partisans d'un appel prochain aux électeurs estiment que le gouvernement est en excellente position, du moins selon les sondages, pour battre les conservateurs à plate couture.

Le parti libéral, soulignent-ils aussi, pourrait prendre prétexte de l'adoption de la loi 101 au Québec pour faire campagne. Par contre, il serait désastreux d'attendre au printemps pour aller aux urnes, puisqu'on prévoit pour l'hiver une hausse du taux de chômage et de l'inflation.

M. Trudeau, cependant, aurait tiré une bonne leçon du sort des trois derniers gouvernements provinciaux qui ont cru bon de demander à leurs électeurs un nouveau mandat alors que celui qui leur avait été confié n'était pas venu à terme.

Dans les trois cas, les gouvernements de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario avaient déclenché des élections en pensant qu'ils seraient réélus haut la main, et non parce que des élections étaient nécessaires.

Les députés libéraux n'auront pas la chance de faire connaître leurs opinions à leur chef avant le 6 septembre, date du caucus national. À cette date, sans doute, M. Trudeau aura déjà pris une décision.

Une élection fédérale coûtera quelque \$65 millions aux contribuables.

Les Inuit réclament la présence d'une "force neutre" à Fort-Chimo

FORT-CHIMO (d'après PC) — L'Association des Inuit du nord québécois a demandé hier au gouvernement fédéral d'envoyer une "force policière neutre" dans la région de Fort-Chimo "parce que la paix est menacée par la présence d'un grand nombre de policiers de la Sûreté du Québec".

Dans un télégramme envoyé au ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord, M. Warren Allmand, le président de l'Association des Inuit, M. Charlie Watt, réclame que le fédéral dépêche une agence de sécurité privée bien équipée pour protéger les autochtones.

"Nous croyons maintenant qu'il est nécessaire d'assurer la présence d'une force policière neutre, dans ces régions, pour protéger la population et la propriété des Inuit ainsi que pour contrer les effets... de la présence d'une escouade anti-émeute importante de la Sûreté du Québec", explique M. Watt dans son télégramme.

M. Watt précise aussi que "comme le gouvernement provincial a démontré qu'il pourrait utiliser la force dans cette situation, l'Association doit maintenant protéger les droits de ses collectivité..."

Le président des Inuit du nord du Québec explique que son peuple est insatisfait du gouvernement provincial, qui ne respecterait pas les droits des autochtones dans le projet de loi 101.

Il rappelle que le conseil communautaire de Fort-Chimo a demandé aux fonctionnaires provinciaux de quitter leur localité en guise de protestation et que le gouvernement avait répliqué en envoyant deux escouades anti-émeute.

En terminant sa missive rédigée en anglais, M. Watt ajoute que le gouvernement fédéral devrait défrayer le coût de cette agence privée pour assurer la paix dans le nord, tant et aussi longtemps qu'elle sera nécessaire, parce que le fédéral est responsable des autochtones.

Plus tôt à Ottawa, un porte-parole du gouvernement fédéral avait accusé le gouvernement du Québec d'être en grande partie responsable des tensions qui persistent dans le nord de la province, parce que les Inuit craignent la disparition de leur culture et de leurs droits linguistiques.

Selon M. Jean Fournier, du Bureau des

revendications autochtones du ministère des Affaires indiennes et du Nord, les Inuit craignent aussi l'accession du Québec à l'indépendance.

Lors d'une entrevue hier, M. Fournier a précisé qu'il ne semble pas que le projet de Charte de langue française du Québec entre en contradiction avec l'entente de la baie James, signée avec les autochtones. Toutefois, il a laissé entendre que la situation tendue qui continue d'exister dans la région de Fort-Chimo a été engendrée par le Québec, "qui a eu la grâce d'un éléphant" dans ses discussions avec les Inuit sur leurs droits linguistiques.

L'Association nationale des Inuit Tapirisat ainsi qu'un porte-parole du Parti

conservateur ont demandé, cette semaine, au ministre, M. Warren Allmand d'intervenir dans le différend qui oppose les Inuit au gouvernement du Québec et sa loi 101.

M. Fournier a indiqué qu'à son retour d'une tournée dans l'Ouest canadien, M. Warren Allmand étudierait la question.

Mercredi, après que le conseil communautaire de Fort-Chimo ait décidé de chasser les fonctionnaires provinciaux de leurs régions, le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, a fait appel aux Inuit dans leur langue. Il a tenté de les rassurer et a précisé que les Inuit étaient mal renseignés quant à la

portée de la Charte de la langue française du Québec.

Il a aussi dit, dans son message radiodiffusé depuis Québec, que le gouvernement avait déjà tenu compte des revendications des autochtones.

En dépit de ces propos, le calme n'est pas revenu au Nouveau-Québec alors que les Inuit du conseil communautaire de Fort-Chimo ont coupé l'eau de tous les édifices gouvernementaux locaux, sauf pour ce qui est de l'hôpital.

La Sûreté du Québec a par ailleurs dépêché environ 25 agents au Nouveau-Québec lorsque les Inuit ont occupé les locaux gouvernementaux et remplacé le drapeau du Québec par celui du Canada.

Les Cris sont satisfaits des dispositions de la loi 101

par Gilles Provost

Prenant le contre-pied des Inuit qui protestent énergiquement contre la loi 101, les Indiens Cris du Québec se sont dit hier tout à fait satisfaits des dispositions qui les concernent directement, affirmant que la loi 101 est tout à fait conforme à l'esprit et à la lettre de la Convention de la baie James et du nord québécois.

Le grand chef des Cris, M. Billy Diamond, a aussi demandé hier au ministre canadien des Affaires indiennes, M. Warren Allmand, de promulguer immédiatement la loi qui doit mettre en vigueur la convention de la baie James signée en novembre 1975. Cette convention doit être confirmée par des lois fédérale et provinciale avant novembre prochain, sans quoi elle risque de devenir caduque.

M. Diamond a donc exprimé hier l'espoir qu'on ne se servira pas du "prétexte" de la loi 101 pour retarder indéfiniment la mise en vigueur de l'entente de la baie James.

Le Grand conseil des Cris du Québec précise aussi que l'interprétation de la loi

101 doit porter sur le texte même sans y mêler le débat sur la séparation éventuelle du Québec.

Les Inuit s'opposent particulièrement à l'article 91 de la loi 101 qui oblige leurs organisations autochtones à se fixer l'objectif d'introduire progressivement l'utilisation du français dans leur fonctionnement pour pouvoir communiquer plus facilement avec le gouvernement québécois.

Aussi tenue que soit cette obligation au moment où on leur reconnaît le droit de continuer à utiliser l'anglais et l'inuitutit, les Inuit (esquimaux) estiment que c'est en réalité une manoeuvre séparatiste et ils craignent que les obligations ne deviennent plus rigides par la suite.

Peut-être parce qu'ils ont plus de contacts avec les francophones, les Cris se disent tout à fait d'accord avec cet objectif: "Bien avant la loi 101, nous voulions améliorer notre connaissance du français pour faciliter nos relations avec la population québécoise", a expliqué hier M. Billy Diamond qui ne parle pas le français lui-même. "Dans ces conditions, les Cris ne se sentent nullement brimés si on les oblige à poursuivre un objectif qui était déjà le leur".

M. Diamond a expliqué qu'il y a déjà des écoles françaises dans certains villages Cris et que l'intérêt pour le français augmente rapidement chez les Indiens. Il a aussi signalé que le personnel du Grand conseil des Cris à Val d'Or est déjà francophone dans une bonne mesure et que ce bureau fonctionne déjà souvent en français parce que c'est plus commode.

"Notre objectif, a-t-il dit, est de devenir trilingues et de pouvoir nous exprimer dans notre langue maternelle, en anglais et en français".

Le Grand Conseil des Cris du Québec souligne à ce sujet que la loi 101 reconnaît explicitement la langue crie et qu'il permet aux populations couvertes par l'entente de la baie James de continuer à utiliser l'anglais dans leurs activités et dans leurs relations avec le gouvernement.

"Une fois que ces droits sont garantis, nous ne pouvons qu'être d'accord pour promouvoir aussi l'usage du français en l'introduisant au rythme qui nous conviendra", a conclu M. Diamond.

Le Grand conseil des Cris regrette que le gouvernement du Québec n'ait pas retenu la version originale de son projet de

loi, dans la mesure où les exemptions sont maintenant restreintes au territoire couvert par l'entente de la Baie James plutôt que de s'étendre à tout le Québec comme c'était le cas au début.

Cette restriction, toutefois, ne contredit aucune promesse ni aucune entente précédente et M. Diamond a précisé, "par égard pour la vérité", que le projet de loi 101 respecte tous les engagements pris par M. René Lévesque et M. Camille Laurin lors de leurs rencontres avec les représentants autochtones.

Enfin, le grand conseil des Cris a exprimé ses regrets de ne pas pouvoir partager les vues des Inuit sur le projet de loi 101 et il dit espérer "que les Inuit sauront comprendre qu'il y a une honnête divergence d'opinion sur cette question très importante".

Pensions déposées

Pour prévenir les retards dans la livraison postale, les vols, la perte, la destruction par erreur ou autrement, des pensions versées aux anciens employés de Montréal, les commissions des caisses de retraite de la ville de Montréal ont décidé de les déposer directement soit à la Fédération des Caisses populaires Desjardins ou à la Caisse d'économie des pompiers de Montréal.

Pour encaisser sa pension, chaque bénéficiaire n'aura prochainement qu'à se présenter à la Caisse populaire avec laquelle il traite habituellement, s'il est un ancien col blanc ou un ancien col bleu, ou à la Caisse d'économie des pompiers de Montréal, s'il est un ex-pompier.

Cependant, pour ce qui est du retraité qui ne fait pas déjà affaire avec une Caisse populaire ou avec la Caisse d'économie des pompiers, selon le cas, et qui désirera continuer à traiter avec une banque à charte, les commissions de retraite ouvriront un compte à son nom à la Caisse populaire des fonctionnaires municipaux ou à la Caisse d'économie des pompiers de Montréal, et lui remettra un carnet de chèques qu'il pourra utiliser à sa banque pour encaisser ses prestations, sans aucuns frais, les 2e et 4e mercredis de chaque mois.

À l'Office de la langue française

Deux noms retiennent l'attention

par Gérald LeBlanc

QUÉBEC — Avec l'adoption de la Charte de la langue française, l'attention se portera maintenant sur ceux qui seront appelés à en assurer l'application au sein des trois organismes prévus dans la loi 101.

En plus de l'Office de la langue française, maître-d'oeuvre de cette nouvelle offensive de francisation du Québec, la loi prévoit la mise sur pied d'un Conseil de la langue française, sorte de grand conseiller du ministre et de sénat appelé à jauger l'état de santé du français, et d'une Commission de surveillance, chargée des enquêtes et du contentieux de la loi.

Le gouvernement doit maintenant trouver des titulaires pour chacun de ces organismes et du même coup reloger les fonctionnaires de la Régie de la langue française, mise sur pied par le gouvernement Bourassa pour l'application de sa politique linguistique (la loi 22).

On se montre d'une discrétion absolue dans l'entourage de M. Camille Laurin, qui s'est contenté de nous dire hier qu'il aimerait nommer les présidents des trois organismes le plus tôt possible. Le parain de la Charte du français s'est ensuite dit désolé de ne pouvoir ajouter aucun commentaire sur le délai qui pourrait entraîner ces nominations, confirmant du même coup que le gouvernement n'a pas encore déniché tous les oiseaux rares qu'il aimerait poster à ces fonctions stratégiques. LE DEVOIR a toutefois obtenu

suffisamment de renseignements pour indiquer quelques pistes intéressantes.

Deux noms continuent en effet de circuler dans les coulisses de l'Assemblée nationale et plusieurs ministres prennent déjà pour acquis qu'ils dirigeront les destinées de l'Office de la langue française et du Conseil de la langue française. Il s'agit de MM. Jean-Guy Corbeil et Jean-Denis Gendron.

Tous deux associés au dossier du français depuis de nombreuses années, ces deux hommes détenaient déjà des postes importants à la Régie de la langue française: M. Gendron y était vice-président et M. Corbeil, directeur de la terminologie.

Linguiste, artisan de la banque de terminologie du Québec, ancien directeur de l'Office qui avait présidé à la mise sur pied de la Régie de la langue française, M. Corbeil a été au coeur des expériences-pilotes menées dans certaines entreprises, telles Aigle d'Or et la Générale Électrique, il y a déjà bientôt dix ans. On dit qu'il a joué un rôle important auprès du Dr Laurin dans la formulation de la politique linguistique du gouvernement, particulièrement au chapitre de la francisation des entreprises. Sa candidature à la direction de l'Office a été mentionnée il y a quelques mois par LE DEVOIR et elle n'a jamais été démentie.

Quant à M. Gendron, il s'est fait connaître à la présidence d'une commission d'enquête sur la situation du français au Québec, dont le rapport porte d'ailleurs son nom et a donné naissance à la loi 22.

C'est également M. Gendron, qui a rédigé les deux rapports annuels de la Régie, en sa qualité de vice-président de l'organisme.

Aucun nom n'a cependant encore circulé relativement à la direction de la Commission de surveillance, qui aura l'importante et délicate mission de faire appliquer la loi par ceux qui ont la nuque un peu raide. Il semble qu'on ait songé en un premier temps à un personnage d'importance qui pourrait se rallier l'opinion publique comme moyen de pression auprès des récalcitrants, une sorte de Keith Spicer québécois. Le nom de Me François Aquin aurait circulé dans l'entourage du ministre.

Pendant ce temps, d'autres devront non pas trouver mais perdre des emplois avec le changement de régime linguistique au Québec. En premier lieu, il faut mentionner l'actuel président de la Régie de la langue française, M. Maurice Forget, qui est âgé de 62 ans et dont la retraite ne viendra que le premier janvier 1980. Son dossier serait maintenant entre les mains du secrétaire général de la province, M. Guy Coulombe, car le gouvernement a décidé de l'écarter du dossier linguistique. On lui cherche donc un rôle, qui conviendrait à ses expériences passées dans le monde de l'entreprise.

Dans le cas de M. Gérald Martin, vice-président de la Régie, on songerait tout simplement à lui accorder une retraite prématurée, puisque M. Martin aura 65 ans en avril prochain.

Pour les autres cadres de l'Office, le

gouvernement songerait à conserver le plus possible le personnel en place à la Régie, en raison de l'expertise acquise au cours des dernières années et dans le but d'éviter les tablettes trop abondantes.

Signalons enfin que l'office de la langue française compte maintenant, outre le président, quatre membres dont la nomination relève du gouvernement. M. Laurin pourrait bien décider de maintenir en place les quatre membres de la dernière tournée de commissaires mise en place par le gouvernement péquiste au sein de la Régie de la langue française.

Il s'agit de MM. Fernand Daoust, de la FTQ, Jacques Boulay, docteur en médecine et linguiste réputé, M. Joseph McDesy, haut dirigeant de la Québec Cartier Mining, et René Doucort, professeur aux HEC.

Des policiers malheureux

En l'espace de 20 mois, 31 policiers à l'emploi de la ville d'Ottawa ont remis leur démission en prétextant le mauvais climat de travail et l'augmentation des crimes violents. Le président de la Fraternité des policiers d'Ottawa, M. Meryle Cameron, s'inquiète de cette situation et prévoit que d'autres agents de police quitteront leur travail bientôt.

La balance commerciale du Canada

Un surplus de \$328 millions en juillet

OTTAWA (PC) — La balance commerciale du Canada a enregistré un surplus de \$328 millions sur cours du mois de juillet dernier, triplant ainsi l'excédent du mois de juin.

Statistique-Canada indique qu'il s'agit en fait du second plus important surplus de l'année 1977. En mars, le Canada avait connu un exceptionnel excédent de \$522 millions.

Les exportations, après désaisonnalisation, ont aug-

menté de 4,5% en juillet pour atteindre \$3,721 millions. Alors que les importations baissaient de 2,2% pour se chiffrer à \$3,393 millions.

Il faut noter cependant que, par rapport au trimestre précédent, les importations et les exportations ont ralenti au cours de ce second trimestre qui se terminait en juillet. Les exportations ont chuté de 5,4% s'établissant à \$10,731 millions pendant que les importations reculaient de 2,4%,

pour s'élever à \$10,261 millions.

L'excédent du commerce des marchandises qui était de \$826 millions du mois de février à avril a chuté à \$470 millions de mai à juillet.

Par ailleurs, le communiqué de Statistique-Canada révèle que les exportations canadiennes vers les pays outre-mer ont dégringolé de 20% entre mai et juillet, soit une diminution de \$2,900 millions.

L'organisme fédéral attri-

bue cette baisse au Japon et aux pays n'appartenant pas à la Communauté économique européenne et vise une variété de marchandises tels: le blé, les minerais métalliques, le charbon, les produits forestiers, les métaux non ferreux et les camions.

Sur une base de trois mois, les exportations vers les États-Unis ont progressé de 3,1% et ont atteint \$7,750 millions. En juillet seulement, elles ont grimpé de 8%.

Signalons enfin que les importations des pays d'outre-mer ont connu une baisse de 6% en juillet, ce pour le quatrième mois consécutif.

LE CENTRE ANTI-TABAC DISTRIBUE GRATUITEMENT 5,000 DRAGÉES QUI PEUVENT ENLEVER L'ENVIE DE FUMER

PARIS — Une dragée que l'on peut aujourd'hui trouver en France se propose de réaliser le rêve de tous les fumeurs: couper l'envie de fumer sans provoquer l'irritabilité, sans faire courir aucun danger. Pendant une période limitée le Centre de Propagande Anti-Tabac distribue gratuitement un échantillon de cette dragée à tous les fumeurs qui en font la demande. Nous signalons à nos lecteurs que pour recevoir cet échantillon gratuit il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant leur nom et adresse à Centre de Propagande Anti-Tabac, 4221 Ste. Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Québec H3Z 1P6, Dept. M2. Signalons encore, outre que cette offre est entièrement gratuite, qu'elle ne vous engage à rien. Si vous avez plus ou moins l'intention de cesser de fumer c'est là une occasion à ne pas laisser passer.

des quatre coins du PAYS

Des politiciens nouilles

Un bon nombre d'hommes politiques se conduisent comme des nouilles et n'ont pas le courage de traiter des vraies causes de la crise fiscale que nous traversons. Ces hommes politiques choisissent plutôt de rejeter la responsabilité de l'inefficacité du gouvernement sur le dos des fonctionnaires. Telle a été la réaction du Syndicat canadien de la fonction publique à une récente déclaration du président de l'Association des municipalités de l'Ontario voulant que les municipalités devront congédier une partie de leurs employés pour réduire les dépenses. Au gouvernement comme ailleurs, fait remarquer le SCFP, la productivité et l'efficacité dépendent d'une administration compétente.

On suit les directives

La Commission scolaire protestante de Hull vient d'accepter de se plier aux directives de la Loi 101 sur la langue d'enseignement. Le directeur de l'éducation de la commission,

M. Hugh MacDonald, a révélé hier que 300 nouveaux élèves seront touchés par cette décision. Les directeurs d'écoles, a-t-il précisé, auront à prendre des décisions rapides pour déterminer lesquels de leurs élèves peuvent ou non fréquenter l'école anglaise, puisque les formulaires qui auraient facilité leur travail ne leur sont parvenus qu'au début du mois.

Bon appétit

Des inspections hebdomadaires auront lieu dans deux cafétérias du gouvernement fédéral que fréquentent notamment des fonctionnaires du ministère de la Santé, à Ottawa. Les clients se sont plaints d'y avoir découvert des blattes dans la salade, des vers dans le fromage et des insectes dans les sandwiches. Une première inspection des lieux a montré que l'administration des cafétérias par la compagnie Lorne Murphy Foods était satisfaisante. Le directeur des services médicaux fédéraux, le Dr Jean Mercier, a déclaré que cette première inspection n'avait pas permis de trouver des insectes ou des vers. Le Dr Mercier a ajouté que les inspections hebdomadaires se poursuivront.

Certificats d'épargne fixes 3 ans dépôt minimum \$500 C'est un avantage de plus que nous vous offrons. Profitez-en! LA BANQUE D'ÉPARGNE



### L'affaire Filion

## Le Barreau s'estime à moitié satisfait

par Bernard Morrier

C'est en affirmant qu'il avait des suggestions très précises à faire au procureur général de l'Ontario que le bâtonnier du Québec, Me Viateur Bergeron, a confirmé hier qu'il rencontrera mardi prochain M. Roy McMurry, pour discuter du principe de l'usage du français devant les tribunaux ontariens, problème notamment soulevé par le cas de M. Gérard Filion, qui réclame un procès dans sa langue maternelle.

On sait que celui-ci doit répondre à sept accusations de corruption dans une affaire de dragage.

Bien qu'il se déclare heureux de sa rencontre de mardi prochain à Ottawa, Me Bergeron a cependant déploré que le ministre fédéral de la Justice, M. Ron Basford, le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, le président du Barreau canadien, M. Boyd Ferris, et le président de la Law Society of Upper Canada, M. Gibson Gray, n'y participent pas, contrairement au souhait émis par le Barreau.

Selon Me Bergeron, le procureur général de l'Ontario préfère pour le moment discuter de toute cette question seulement avec le président du Barreau du Québec.

Même si M. Filion n'aura finalement pas droit à un procès en français, Me Bergeron se dit quand même satisfait d'avoir fait progresser ce dossier. "Nous avions demandé à M. McMurry, au début de juillet, a dit le bâtonnier, de tâcher de trouver une solution au problème avec le ministre québécois de la Justice: une rencontre à ce sujet a eu lieu entre les sous-procureurs généraux ontariens et québécois. Des discussions ont également été engagées entre fonctionnaires ontariens et fédéraux sur le même sujet. Cela répond à moitié à notre demande, car nous maintenons notre demande initiale."

Refusant de divulguer pour le moment les suggestions qu'il comptait faire à M. McMurry, en vue de corriger la situation, le bâtonnier québécois a dit espérer que tous comprendront que la démarche du Barreau est absolument étrangère à toute tentative d'influencer le cours de la justice en Ontario. "C'est pour nous une question de principe, celui au nom duquel tout citoyen canadien devrait pouvoir subir son procès dans sa langue partout au Canada", a conclu Me Bergeron sur ce sujet.

Abordant ensuite le projet de loi sur l'assurance-automobile, le bâtonnier a réaffirmé l'opposition de principe du Barreau à la philosophie de ce régime, "mais dans l'intérêt de la population, a-t-il précisé, il accordera sa collaboration au gouvernement du Québec dans l'étude du projet, en attirant l'attention sur les injustices et les lacunes les plus immédiatement évidentes".

Son organisme ayant déjà commencé à scruter le projet de loi article par article, Me Bergeron a dit qu'on ne pouvait que regretter l'"entêtement" du gouvernement à ne tenir aucun compte de l'avis des avocats qui, plus que quiconque, ont été chargés dans le passé de connaître et de comprendre les conséquences d'un accident d'auto pour une victime, et de représenter celle-ci non seulement devant les tribunaux mais aussi contre les assureurs et contre l'Etat.

"Le projet, tel qu'il est là, a-t-il noté, ferait de chacun des assistés sociaux de l'automobile, puisque le système proposé enlève tout droit de recours à une victime innocente".

De l'avis du Barreau, il est inopportun que le seul recours qui reste à une victime doive se faire devant des organismes ou commissions contrôlés par l'Etat, surtout lorsque l'Etat devient le seul assureur en matière de blessures corporelles.

Interrogé sur cet acharnement du Barreau à maintenir le recours devant les tribunaux, Me Bergeron a d'abord affirmé qu'il ne s'agissait aucunement d'assurer du "travail" aux avocats, à peine 12% d'entre eux environ étant touchés par le projet. "Il ne s'agit pas d'un problème économique pour nos membres mais d'un problème d'intérêt public. Le Barreau serait bien mal venu d'entreprendre une campagne sous le prétexte que ses membres gagnent moins d'argent. Non, c'est uniquement dans l'intérêt de la population qu'on doit maintenir le recours aux tribunaux des victimes innocentes pour les indemnités non couvertes ou insuffisamment payées par le projet de loi 67."

En terminant, le bâtonnier a dit espérer que son organisme puisse être invité à la commission parlementaire quand viendra le temps d'étudier le projet de loi de Mme Payette. "Nous aurons sûrement un intéressant mémoire à lui soumettre, a-t-il conclu, car d'ici là, chacun de nos membres a été invité à scruter le projet de loi article par article et à transmettre ses remarques aux dirigeants du Barreau."

### L'enseignement de l'anglais à la CECM

## Une décision politique "indigne", selon l'Alliance des professeurs

par André Tardif

Qualifiant d'"acte indigne" la décision prise par les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal d'autoriser l'enseignement de l'anglais dès la première année de l'élémentaire français, l'Alliance des professeurs de Montréal invite de manière pressante les enseignants, les principaux et les cadres de la CECM à s'opposer à l'application de cette décision.

Les commissaires ont en effet décidé jeudi, sur une proposition de M. Donat T. Taddeo, de lancer un projet-pilote pour l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, dès la première année à l'élémentaire, dans une dizaine d'écoles françaises de la CECM dès cet automne.

"L'Alliance estime que les commissaires ont commis un acte indigne et que leur décision ne repose que sur des motifs politiques, au sens péjoratif du terme politique", a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, M. Rodrigue Dubé, récemment élu président du plus important syndicat de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Il est regrettable, selon lui, que les commissaires se soient rendus complices d'une telle manœuvre, au moment même où l'Assemblée nationale votait la Charte du français. Il fait appel à leur conscience pour qu'ils "réconsidèrent leur décision, prise sans étude préalable et sans recommandation des services de la Commission".

"Nous en appelons aussi au gouvernement du Québec pour qu'il empêche l'application de cette décision, et de notre côté, nous ferons l'impossible, selon nos moyens, pour bloquer une telle indignité."

M. Dubé a expliqué qu'une campagne de sensibilisation avait actuellement cours auprès des professeurs d'anglais afin qu'ils refusent "de se prêter à cette manœuvre" et qu'ils boycottent le programme. Dans un second temps, l'Alliance prend des renseignements juridiques afin de savoir jusqu'où elle peut aller pour appuyer ses membres.

Il a évoqué l'ancien programme d'écoles élémentaires bilingues de la CECM, aujourd'hui abandonné, et qui menait à l'anglicisation des enfants. "On s'est aperçu a dit M. Dubé, qu'entre 75 et 80% des enfants fréquentant ces écoles bilingues s'inscrivaient ensuite au secondaire anglais."

Le président de l'Alliance a également soutenu que la résolution avait été votée sans qu'une étude ait été menée par les services de la CECM, sans documentation et sur la base de certaines fausses informations.

"On a évoqué un sondage de l'Université de Montréal indiquant qu'une majorité des parents de la CECM favorisaient cette décision, a-t-il affirmé. Mais on a passé sous silence une étude menée en Grande-Bretagne ainsi qu'une autre de l'UNESCO, tendant à prouver que l'enseignement hâtif d'une langue seconde n'était pas souhaitable."

M. Dubé a précisé qu'il n'en avait nullement contre les allophones désirant apprendre l'anglais très tôt, parce qu'ils étaient sans doute motivés par les conditions du marché du travail.

"Mais il faut se rappeler que le Québec est un noyau francophone au sein d'une mer anglophone, et il faut éviter de se lancer à l'aveuglette dans des projets du genre, surtout de la part d'un organisme

comme la CECM représentant supposément la majorité francophone."

M. Dubé s'en est également pris au directeur des études, M. Viateur Ravary, qui aurait promis que l'implantation de l'anglais ne se ferait pas au détriment des autres matières.

"Or, a signalé M. Dubé, une étude des maquettes-horaires de 1976-77 et 1977-78 montre une diminution de 40 minutes par semaine en français de la 1re à la 4e année, 80 minutes par semaine en mathématiques, et 60 minutes dans les autres matières dites disciplines d'éveil. On récupère ainsi 180 minutes de temps non structurés dont 120 seraient consacrées à l'anglais."

Il a aussi soutenu que la proposition du commissaire Taddeo indique que la

CECM n'avait aucun plan d'action global en ce domaine. "En d'autres termes, la CECM ne sait pas où elle va, ou bien elle veut le cacher, mais elle y va! C'est à tout le moins une improvisation douteuse."

"Sur un autre plan, a poursuivi M. Dubé, nous nous souvenons que la CECM, au printemps dernier, s'était longuement interrogée sur le respect des programmes et le contrôle de l'acquisition des connaissances et des apprentissages nécessaires. Or, sans vergogne, les commissaires décident, sans consultation et pour des motifs suspects, d'ordonner aux fonctionnaires de chambarder les horaires et d'implanter une nouvelle matière au premier cycle de l'élémentaire. Nous revenons à la loi du "toé, tais toé". C'est une conduite irresponsable."

## Saraguay: la majorité veut l'annexion à Saint-Laurent

par Alain Duhamel

Le mouvement Sauvons Saraguay a entrepris des démarches pour l'annexion de ce quartier montréalais à la ville de Saint-Laurent.

Mécontents du développement immobilier que l'administration municipale de Montréal réserve à ce quartier du nord-ouest de l'île, des citoyens, regroupés dans le mouvement Sauvons Saraguay, fondé il y a huit mois, ont recueilli l'adhésion de plus des deux tiers des contribuables à l'idée de se joindre à la ville de Saint-Laurent. La semaine prochaine, le conseil municipal de cette banlieue doit demander officiellement l'annexion.

La ville de Montréal a annexé le territoire de Saraguay en 1964 lors d'un scrutin qui la favorisait par trois voix seulement sur une proposition d'annexion à la ville de Saint-Laurent. Depuis, le quartier a conservé son caractère campagnard. Il compte aujourd'hui environ 700 habitants et la vaste majorité de ses constructions sont des maisons unifamiliales.

Or, récemment, l'administration municipale de Montréal proposait des modifications aux règlements de zonage en vue de favoriser la construction d'habitations,

notamment de tours en bordure de la rivière des Prairies. Dans quelques années, la population de Saraguay allait atteindre 17.500 habitants environ.

À la dernière assemblée du conseil municipal de Montréal, le comité exécutif a retiré les nouveaux règlements de zonage afin de les examiner à nouveau et de consulter la population.

Le mouvement Sauvons Saraguay, ne faisant plus confiance à l'administration municipale montréalaise, qu'il accuse d'avoir délaissé Saraguay pendant 13 ans, a résolu de mettre en marche les procédures d'annexion à Saint-Laurent.

"Sans vouloir présumer des résultats, les citoyens du quartier ont immédiatement décidé de prendre les devants et commencé avec la ville de Saint-Laurent les discussions afin de voir si le caractère résidentiel du quartier serait préservé si le quartier s'annexait à cette ville. Les négociations ont été extrêmement faciles puisque les affinités naturelles de Saraguay avec Saint-Laurent sont indéniables", ont affirmé les dirigeants du mouvement.

La ville de Saint-Laurent, où l'industrie s'est fortement implantée, a besoin selon les dirigeants de Sauvons Saraguay d'ac-

croître la superficie de son territoire qu'elle destine à des fins résidentielles.

À la condition qu'elle préserve le caractère résidentiel de Saraguay, qu'elle affecte toute la rive de la rivière des Prairies à des fins récréatives, et qu'elle protège le plus possible la forêt, les contribuables de Saraguay seraient prêts à s'y joindre. Le mouvement Sauvons Saraguay a déjà négocié ces conditions avec les dirigeants municipaux de Saint-Laurent, lesquels les auraient acceptées.

Pour que la manœuvre réussisse, il faudra que Saint-Laurent demande officiellement l'annexion du territoire. Si Montréal n'y consent pas, les deux tiers des citoyens peuvent réclamer dans les 30 jours la tenue d'un scrutin à ce sujet. La Commission municipale doit aussi tenir une enquête en cas de conflit entre deux villes.

Ayant déjà recueilli l'adhésion massive des contribuables du quartier, le mouvement Sauvons Saraguay croit qu'il n'aura pas de peine à rallier une vaste majorité de la population à son objectif. À la rigueur, Sauvons Saraguay serait prêt à procéder par l'adoption d'un bill privé à l'Assemblée nationale.

### La CSN fait appel au gouvernement

## Les syndiqués de la baie James soumis à une "répression féroce"

"Autant les Québécois pouvaient être fiers du projet Manicouagan-Outardes, autant ils commencent à avoir honte de ce

qui se passe à la baie James", déclare M. Michel Bourdon, président de la CSN-Construction, dans une lettre demandant

au gouvernement du Québec d'intervenir pour corriger une "situation intenable".

Estimant que la situation du travail à la baie James est suffisamment grave et urgente pour que le pouvoir politique intervienne dans les meilleurs délais, il invite particulièrement le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, et le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, à organiser une rencontre à laquelle les dirigeants de la Société d'exploitation de la baie James seraient convoqués.

Énumérant une longue série de faits tendant à prouver que les travailleurs sont loin d'avoir la vie facile à la baie James, M. Bourdon a précisé, au cours d'une conférence de presse hier, que la CSN-Construction croit que la situation intenable faite à ses 1.800 membres et à l'ensemble des 7.000 syndiqués qui y travaillent a assez duré.

"Les deux morts en deux semaines chez Impreglio-Spino et l'expulsion de travailleurs oeuvrant illégalement illustrent l'ampleur du problème, a-t-il déclaré. Mais il faut convenir que ces deux faits, même s'ils sont très graves, ne sont que le sommet de l'iceberg".

Il prétend que la partie submergée est beaucoup plus considérable, constituée d'une politique de relations de travail reposant sur une "répression féroce" des travailleurs et de leurs représentants légitimes que sont les syndicats.

"Cette politique est poursuivie en utilisant à la fois la carotte et le bâton, a-t-il dit. La carotte, c'est par exemple les bons versés aux surintendants et aux contremaîtres qui "poussent" pour obtenir une plus grande production. Dans les tunnels, des bons sont versés directement aux travailleurs eux-mêmes".

Or, travailleurs et contremaîtres seraient assujettis au décret de la construction dont l'article 17 défend formellement un système basé sur du travail à la pièce.

"Le bâton, a-t-il poursuivi, c'est la menace constante d'être congédié, ce qui plane sur tous les travailleurs de la baie James. Et pour que cette menace soit prise au sérieux, on congédie souvent et sans motif

Voir page 6: répression

### LA CULTURE c'est:

Vous pouvez compléter la phrase commencée? Vous aimeriez pouvoir le faire? Une activité éducative centrée sur le développement des connaissances et la formation d'une culture personnelle vous est maintenant offerte:

#### CULTURE et CIVILISATION



"Il n'est pas juste de parler d'hommes cultivés. Il y a seulement des hommes qui se cultivent". (G. Berger)

#### INFORMATION, ADMISSION ET INSCRIPTION

1. Téléphonez à: 343-6090 ou 343-6992 (après 17 h)

2. Retourner le coupon-réponse ci-dessous à:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE  
Université de Montréal  
3333 Chemin Queen Mary  
C.P. 6128, Montréal H3G 3J7

(DATE LIMITE D'INSCRIPTION: le 9 septembre 1977).

Je désire recevoir les renseignements sur le certificat de: "CULTURE ET CIVILISATION"

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

### NE CHERCHEZ PLUS!

# LEMÉAC

371 Ouest Laurier, Mt.

Tél. 273-2841

C'EST LA LIBRAIRIE!

UN PERSONNEL COURTOIS À VOTRE SERVICE  
LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

VOUS Y TROUVEREZ VOS

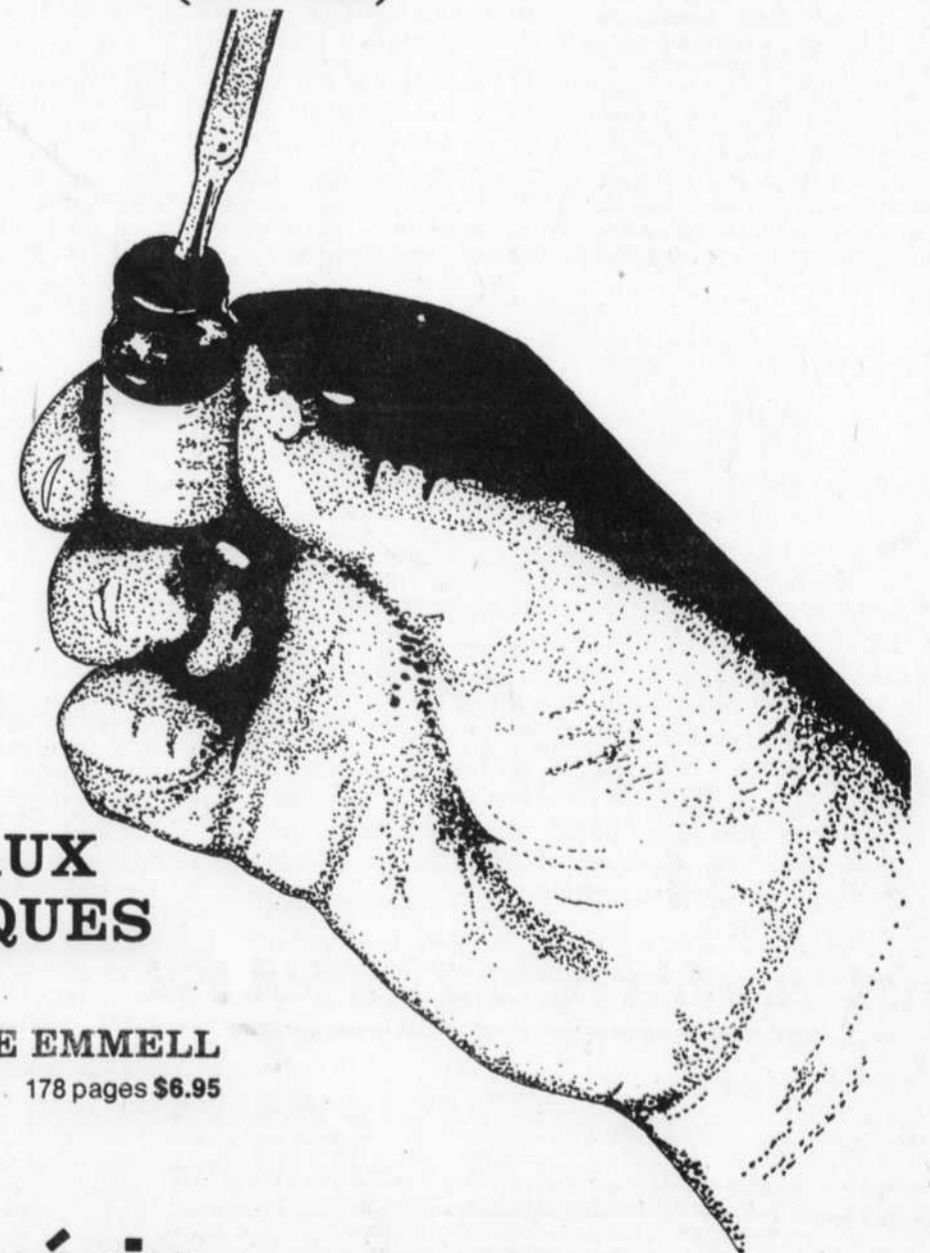
# MANUELS SCOLAIRES

DES NIVEAUX SECONDAIRE, COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE

ACCÈS PAR MÉTRO LAURIER ET AUTOBUS 51 OU MÉTRO PLACE DES ARTS ET AUTOBUS 129-80.

### Pour les collèves et les cégéps

## BIOCHIMIE (101-943)



## TRAVAUX PRATIQUES

FRANÇOISE EMMELL

178 pages \$6.95



## guérin éditeur limitée

4574, rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3  
TÉL. 849-2303 / 9201

# éditorial

## L'OLP cabrée devant l'inévitable virage

Qu'est-ce que le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a décidé à sa réunion de jeudi et vendredi dans la capitale syrienne? On devrait plutôt dire: qu'est-ce que l'OLP n'a pas décidé à cette réunion qui aurait pu être capitale mais qui n'a été que l'occasion d'un nouveau report.

Pour comprendre la situation, il faut faire abstraction de la logomachie circonstancielle qui note ce paradoxe propre aux réalités proche-orientales qu'apparemment les "experts" occidentaux ne parviennent pas à saisir: la confirmation d'une position connue est elle-même une manifestation d'évolution! Sous ce ciel particulier, répéter une formule n'est pas une redite, c'est la réponse originale à une situation nouvelle à la seule nuance que les mêmes mots ne signifient plus la même chose. Le procédé à ceci d'intéressant qu'il permet au discours de rassurer et de se rassurer en articulant des mots éprouvés, alors qu'au même moment, déclarations officielles et développements connexes indiquent un changement dans le contenu d'un contenant extérieurement identique.

Ainsi, le Conseil central, organisme aux décisions non-contraignantes et palier intermédiaire entre le Comité exécutif et le Conseil national (parlement), a répété son refus de reconnaître la résolution 242 du Conseil de sécurité (1967) et, de ce fait, a refusé de participer à la Conférence de Genève fondée sur cette résolution. Mais ce refus est un leurre, comme est un leurre la satisfaction qu'auraient affichée les milieux politiques israéliens à la suite de ce refus.

Un leurre, parce que le Conseil central, en même temps qu'il confirmait une position connue depuis mars 1977, a pris la surprenante décision de se retrouver dans trois semaines pour rediscuter du problème à la lumière des nouveaux développements. Trois semaines, c'est donc après un voyage de Yasser Arafat, leader de l'OLP, à Moscou; c'est après les grandes manœuvres diplomatiques arabes; c'est aussi concomitant des négociations américano-arabes et américano-israéliennes aux États-Unis. Ce virage que l'OLP avait refusé de prendre à la session du Conseil national vient d'être encore une fois évité, mais avec l'arrière-pensée qu'il faudra d'ici à la prochaine fois mettre toutes les chances de son côté afin de prendre ce virage — inévitable — avec le maximum de bénéfice.

Il y a quelque chose de naïf dans la critique du journal "Al-Ahram" citée hier par une dépêche d'agence: "Si nous pouvons obtenir le maximum de choses grâce à la résolution 242, nous ne devrions pas l'écarter", plaide l'officier quotidien égyptien, invitant l'OLP à ne pas "se borner à rejeter" les efforts de paix. L'attitude reflétée est celle du Caire, mais ça nie l'évidence que l'OLP tente précisément d'"obtenir le maximum de choses" préalablement! L'évidence est qu'un virage pareil ne se prend qu'une fois, et qu'il n'y a pas d'après si la contre-partie aujourd'hui promise à ce virage se révélait demain, hors de portée!

Le fait est que la résolution 242 ne peut pas être amendée au sens où on l'entend: on ne peut soustraire le terme "réfugiés" pour le remplacer, par exemple, par "droits nationaux"; c'est un texte nouveau qu'il faudra concocter et, à ce propos, l'"emballage" verbal du refus d'hier est explicite: le nouveau texte devra être le plus proche possible de la résolution 3236 de l'Assemblée générale des Nations unies (du 22 novembre 1974) qui, précisément, reconnaissait "le droit à la souveraineté et à l'indépendance nationale du peuple palestinien". Israël a déjà dit son rejet catégorique de ce texte qui, au demeurant, a recollé le vote négatif des États-Unis.

On note toutefois que l'OLP, rejetant la résolution 242, ne rejette absolument pas les moyens pacifiques pour résoudre le problème et, précisément, ledit "front du refus" n'a pas participé aux travaux du Conseil central. Ce n'est pas nouveau, mais le refus de la résolution 242 ne l'est pas non plus! Au pire, c'est du "sur-place".

On note, dans la même veine, et cette fois du côté israélien, que le ministre des Affaires étrangères, M. Moshé Dayan, met la dernière main à un aide-mémoire consignait les propositions de paix de Jérusalem dans la perspective de ses négociations aux États-Unis. À côté de rectifications proposées concernant les lignes israélo-égyptiennes et les lignes israélo-syriennes, figurerait la suggestion d'une large autonomie à la Cisjordanie, Israël se réservant la sécurité.

On note enfin que pour le président Carter, si les Palestiniens déclaraient: nous reconnaissons la résolution 242 mais nous estimons que les Palestiniens ont droit à un autre statut que celui de réfugiés, ce serait suffisant pour ouvrir le dialogue avec l'OLP. Deux termes équivoques: ce statut "autre" se ramène à la notion ambiguë de "homeland"; et il est embarrassant de toujours dire Palestiniens quand on pense OLP...

Les positions sont bien sûr éloignées, mais il faut les tempérer en se rappelant que ce sont des positions de départ en vue d'implacables marchandages. À cet égard, une phrase attribuée par "Haaretz" à M. Abba Eban retour de mission aux États-Unis, est significative: "La position d'Israël deviendrait extrêmement difficile si l'opinion américaine arrivait à la conclusion que les positions de départ de M. Begin dans toute négociation sont en fait des positions finales". On peut compter sur Abba Eban pour figurer des phrases, mais celle-ci en particulier vaut son pesant d'or!

Mais de quoi négociera-t-on? La question paraît absurde après toutes ces années meurtrières où, d'une part, Israël parlait de frontières à redessiner et où, d'autre part, les Arabes parlaient de récupérer la totalité des territoires occupés depuis 1967. Pourtant, là n'est que l'aspect technique, le plus facile à régler.

Cette identité palestinienne pour se manifester est sortie des camps; elle cherche à présent un foyer national. Ce foyer national, faut-il le rappeler, passe, si l'on se réfère à la

Charte de l'OLP, par la destruction de l'État d'Israël tel qu'existant, et on sait que cette Charte n'a pas été amendée au Conseil national du Caire; le report décidé hier quant à la résolution 242 est assez clair pour signifier qu'un amendement de la Charte n'est pas pour demain. Pour savoir pourquoi, il suffit de relire ce passage du communiqué émis hier à Damas: (sont condamnées) "toutes les manœuvres des États-Unis et des sionistes pour ignorer les droits de notre peuple au retour, à l'autodétermination et à l'établissement sur le sol national". On décèle, sous l'emballage verbal, un glissement par rapport aux termes de la Charte.

Oublions un instant les implantations de colonies israéliennes en Cisjordanie et l'initiative entamée par le Caire pour faire condamner Israël aux Nations unies, oublions un instant la décision israélienne d'étendre les bénéfices sociaux aux Arabes de la Rive-ouest (Cisjordanie) et de Gaza: ce sont des questions qui, à la manière du tracé des frontières, peuvent être réglées au niveau dit "technique". C'est encore une fois le circonstiel qui cache le fond et que, sous forme de redite, la position réaffirmée hier à Damas remet en relief: "les droits de notre peuple au retour"! C'est là le noeud, et c'est pourquoi le "compromis" est paradoxalement recherché préalablement à la négociation!

Ainsi, reconnaître la résolution 242 du Conseil de sécurité, c'est pour les Palestiniens, non seulement reconnaître implicitement l'existence d'Israël, mais c'est aussi et surtout renoncer à toute revendication territoriale en Israël même. Par le fait même, renonçant à cette revendication, l'OLP se trouverait à perdre concomitamment sa légitimité et devrait abandonner ses prétentions à représenter tous les réfugiés palestiniens.

Inversement, et vu du côté israélien, ce n'est pas parce que l'OLP est assimilée à "une bande de terroristes" qu'elle est à exclure des négociations de paix mais c'est bien parce que, selon la Loi israélienne, le sol national est inaliénable. Admettre même que l'OLP soit représentée au sein d'une autre délégation arabe (jordanienne par exemple) équivaut à reconnaître que la Loi israélienne sur la Terre promise n'est pas irréversible puisque l'OLP a des prétentions sur ce territoire.

Dans ces conditions, on comprend sans doute le refus granitique opposé par Israël à toute idée de reconnaissance de l'OLP, mais on comprend surtout pourquoi l'OLP ne peut pas commencer par amender sa Charte ou encore pourquoi elle ne peut prendre le virage de la résolution 242 sans garantie formelle préalable.

Les trois semaines de sursis suffiront-elles à établir, à la satisfaction des parties, que le "compromis" est de la nature des compensations? On peut en douter, d'autant plus que l'épiphénomène libanais commence à manifester les signes d'une réactivation risquant de faire craquer le fragile tissu de cohésion arabe.

Georges VIGNY

### L'ancien et le nouveau

## L'anticonformiste

par JEAN MARTUCCI

Un notable de la place, plutôt sympathique à ses discours et son action, avait, ce soir-là, invité l'anticonformiste au banquet qu'il donnait en fin de semaine. Il y avait là tout ce que la ville comptait de personnalités illustres et de gens distingués. L'invitation, à vrai dire, comportait un certain risque puisque les amis et connaissances du notable en question ne partageaient pas tous sa sympathie envers le fameux personnage, par trop enclin à rompre avec les usages établis.

L'anticonformiste, que tout le monde observait, engageait facilement la conversation, mais il considérait du coin de l'oeil cette société où la suffisance le disputait à la prétention, ces gens du monde dont les plus parfaits représentants se croyaient des géants pour être assis sur une bosse de chameau.

Les invités faisaient leur entrée, plus ou moins remarquée, plus ou moins soulignée, selon leur âge et leur condition sociale. On commençait à prendre place autour de la table, mais de petits incidents survenaient çà et là dans le subtil et délicat domaine des présences. Il fallait faire monter celui-ci, qui s'était effacé parmi les invités ordinaires, et demander poliment à celui-là de descendre quelques rangs plus bas que celui qui lui avait attribué la haute idée qu'il se faisait de lui-même.

Les choses auraient pu en rester là, mais l'anticonformiste embarrassé soudain tout ce beau monde en évoquant, dans ses propres mots, un vieux principe de sagesse qu'on attribuait à Salomon lui-même: "Ne fais pas l'arrogant devant le roi et ne te tiens pas dans l'entourage des grands. Car mieux vaut qu'on te dise: 'Monte ici' que de te voir humilié devant un notable".

Et pour que personne ne se méprenne et n'aille croire qu'il parlait de simple étiquette, l'anticonformiste alla chercher dans l'enseignement rabbinique, en le transformant à peine, un mot célèbre de rabbi Hillel: "Mon abaissement est mon exaltation, et mon exaltation est mon abaissement". L'anticonformiste était d'autant plus gêné qu'il s'appuyait sur la tradition et c'est toute prétention qu'il dénonçait d'un coup: "Quand tu es invité, va te mettre à la dernière place... Qui s'élève s'abaisse et qui s'abaisse sera élevé".

On s'était à peine remis de l'incident que l'anticonformiste jugea bon de souligner, à voix haute, que les vrais festins devraient avoir un caractère absolument désintéressé. Il n'y avait pas, fit-il remarquer, beaucoup de pauvres, d'estropiés, de boiteux et d'aveugles autour de la table. Les usages commandaient un peu trop que les riches et les bien-pensants se fassent entre eux des politesses et s'exploitent les uns les autres à coup d'invitations. Le conformiste venait de faire prendre conscience à tous ces invités qu'ils étaient là à titre d'exploiteurs ou d'exploités. On n'invitait toujours que "les bonnes personnes".

Et pour éviter qu'on lui prête une simple intention de révolution sociale, l'anticonformiste rappela qu'il serait tenu compte de désintéressement, au jour de cette "résurrection des justes" à laquelle tous ces Phariséens croyaient si fort. L'anticonformiste était d'autant plus gêné qu'il avait la foi. L'Évangile ne dit pas si Jésus fut invité à revenir à un autre banquet. Mais les snobs n'aiment pas, en général, ce genre de trouble-fête.

## lettres au DEVOIR

### Le ministère des Affaires culturelles serait-il une succursale des municipalités ?

M. René Lévesque, Premier ministre du Québec

La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec s'inquiète vivement de la question soulevée par le différend qui oppose M. Richard Guay, député de Taschereau, et M. Louis O'Neill au sujet d'un projet de règlement concernant les groupes hébergement, restauration et divertissement dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Au-delà des personnalités en cause, la Fédération se préoccupe de savoir si oui ou non la "disneylandisation" sera freinée par ce règlement dans cette partie essentielle du patrimoine national que constitue le Vieux-Québec.

Trop souvent, des sociétés d'histoire membres de la Fédération ont constaté, en travaillant à leurs dossiers avec les fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles, que ces derniers privilégient les politiques municipales au détriment de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel québécois.

C'est ainsi qu'il est très difficile,

sinon impossible, de faire homologuer l'aire de protection de certains biens culturels classés. Cela va à l'encontre de l'article 28 de la Loi sur les biens culturels, qui oblige pourtant le ministre de "signifier un avis de l'inscription à tous les propriétaires d'immeubles situés en tout ou en partie dans l'aire de protection de l'immeuble classé et déposer chacun de ces avis au bureau d'enregistrement de la division où ces immeubles sont situés".

C'est ainsi que la Société historique de La Prairie a dénoncé récemment les "emberlificotages" du ministère quant à l'application de ses propres règlements dans l'arrondissement historique de cette ville de la Rive Sud.

C'est ainsi qu'on retarde la publication d'un inventaire architectural effectué par le M.A.C. dans le village de Boucherville.

C'est ainsi qu'on ne donne pas suite à la demande de classement comme arrondissement historique de ce village qui, en 1780, était l'un des cinq bourgs de Nouvelle-France comprenant plus de 30

maisons. C'est ainsi qu'on multiplie les permis de construction malencontreux pour l'arrondissement historique de l'île d'Orléans, berceau de la civilisation traditionnelle québécoise.

De tous les titulaires qui se sont succédé à la tête du ministère des Affaires culturelles — et certains ont été prestigieux —, aucun n'a réussi à implanter de politique vigoureuse dans le domaine des arrondissements historiques. Pourtant, la Loi sur les biens culturels s'applique "nonobstant toute autorisation conférée par toute autre loi de la Législature". La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec demande donc au Conseil des ministres de prendre les moyens qui s'imposent pour neutraliser les effets néfastes du "mal québécois" qui sape notre patrimoine.

Edouard DOUCET, Vice-président Fédération des Sociétés d'histoire du Québec Montréal, le 22 août 1977.

### Le bilinguisme chez les Acadiens

Quelques jours après avoir entendu ici-même à Québec, M. Richard Hadfield premier ministre du Nouveau-Brunswick nous vanter les mérites de son gouvernement en matière de droits envers les minorités francophones de sa province, je me suis rendu par affaires dans cette province où les francophones d'origine constituent plus de 40% de la population totale.

Le voyage aller s'effectuait via Montréal, sur les ailes d'Air Canada, notre société d'aviation nationale. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que les deux hôtes de bord ne parlaient pas un traitre mot de français, même si elles devaient sûrement le comprendre puisqu'à mes questions posées en français, je recevais la réponse désirée en anglais. Non découragé par cette mésaventure, je me consolais à l'idée de descendre dans une province officiellement bilingue: le Nouveau-Brunswick.

Arrivé à l'aéroport de Frédéricton, ce fut avec une certaine surprise que je m'aperçus qu'il m'était impossible de me faire servir dans ma langue, même au comptoir d'Air Canada. Encore là, je me disais: "pas de problèmes, c'est seulement un léger accroc à la po-

litique des langues officielles." L'espoir de connaître une capitale à peu près mi-français, mi-anglaise, me fit rapidement écarter du revers de la main cet incident que je me convainquais à qualifier de mineur, pensant qu'une fois en ville, la situation serait tout autre.

En parcourant les rues de cette aimable cité, quelle ne fut pas ma surprise de constater que dans cette ville de style anglais, tout se fait en anglais. Même l'affichage des édifices gouvernementaux de la province et de la municipalité ne respecte pas la proportion de francophones. Il est impossible, où que vous alliez de vous faire répondre en français. Aussi bien sur la rue Queen que sur la King, les deux rues principales, tout est en anglais. En sillonnant la ville en tout sens, le premier nom français que nous avons aperçu sur une affiche est Dion. Malheureusement, il était suivi de "Barber Shop", ce qui traduit bien le côté francophone de cet Acadien de la capitale. Je ne sais pas si ce Dion parle encore le français, mais il est bien mal parti.

Les Anglais sont d'une subtilité proverbiale. Pour paraître officiellement bilingue, quoi de mieux qu'un "STOP-ARRET" au

voisinage de chemins publics très achalandés (Ex: chemin qui passe en face de l'université du Nouveau-Brunswick à Frédéricton), tandis qu'assitôt éteint en ville, ceux-ci sont devenus unilingues anglais.

Après ces aventures, nous avons eu l'occasion de discuter avec des Acadiens qui nous ont raconté toutes les humiliations qui sont le lot de la collectivité française de cette province. Ils nous ont cité des exemples de discrimination dont sont victimes les francophones.

Is nous ont raconté comment le gouvernement Hadfield fait tout en son pouvoir pour concentrer le développement économique dans les parties anglophones de la province, laissant les miettes aux Acadiens.

En terminant, j'aimerais mentionner que ce voyage outre-frontière fut très instructif me confirmant tout ce que je sais en matière de bilinguisme au Canada n'est qu'un leurre destiné à tranquilliser les Québécois de plus en plus conscients de leur véritable identité québécoise.

Michel FORTIER, St-Antoine de Tilly, août 1977.

### On ne me permet pas d'apprendre le français !

J'aimerais ici, mettre certaines choses au clair au sujet de l'intégration des émigrants à la communauté francophone du Québec.

Je suis un émigrant chilien arrivé à Toronto il y a 3 ans. Je suis venu m'installer au Québec il y a 1 an. J'ai tenté de me trouver du travail ici, car j'avais appris l'anglais à Toronto, mais sans succès, partout on me demandait de parler le français. Il y a même un employeur qui m'a fait une lettre exigeant que je parle français pour pouvoir travailler chez lui. Apprenant de plus en plus le contexte du Québec, je souhaitais apprendre le français. Je me suis donc adressé au Centre de Main-d'œuvre fédéral afin de suivre les cours de français des COFI. Malgré le fait que j'ai tout tenté auprès de 5 conseillers différents du Centre de main-d'œuvre, la réponse a toujours été la même: "Tu n'as pas besoin d'apprendre le français, tu

peux te trouver du travail en parlant seulement l'anglais".

Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est qu'au moment où la loi 101 est à l'étude et que certains Québécois croient que les émigrants refusent de s'assimiler à la communauté francophone, on fasse tout dans les institutions fédérales pour empêcher ceux qui veulent vivre au Québec, d'apprendre le français.

Courant des Québécois étaient au sein des problèmes et des embûches que l'on met aux émigrants dès leur arrivée, peut-être y aurait-il une plus grande compré-

hension entre eux et nous.

Je suis actuellement en chômage et sur le bien-être social, mais je continue à espérer qu'un jour je pourrai obtenir ce fameux cours de français.

Bien sûr, je n'ai pu rédiger cette lettre moi-même, mais c'est une amie québécoise qui a bien voulu le faire pour moi.

En attendant de pouvoir enfin communiquer en français au Québec, je suis contraint de le faire en anglais.

Jorge SILVA, Montréal, le 15 août 1977.

### la parole du jour

"Un ami fidèle est un puissant soutien: qui l'a trouvé, a trouvé un trésor. Un ami fidèle n'a pas de prix: il n'y a pas de poids pour peser sa valeur. Un ami fidèle, c'est un remède capable de rendre la vie." — Ecclésiastique 6,14-16 (deuxième siècle avant JC)

"Ne fais rien sans réflexion et tu ne te repentiras jamais de ce que tu as fait." — Ecclésiastique 32,19 (deuxième siècle avant JC)

"Tu ne t'esquiveras pas en voyant tomber en chemin l'âne ou le bouef de ton frère, mais tu aidas plutôt ton frère à le relever." — Deutéronome 22,4 (législation mise par écrit au septième siècle avant JC)

"Tu n'opprimeras pas l'étranger." — Exode 23,9 (Législation mise par écrit au dixième siècle avant JC)

"Puisque vous écrasez les faibles et que vous leur imposez une taxe même sur le nécessaire, ces maisons en pierres de taille que vous avez bâties, vous n'y habiterez pas... oppresseurs des justes et extorqueurs de paiements!" — Amos 5,11-12

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

## Un plan irlandais de M. Carter

■ "Plan Carter"? "Projet de plan Carter"? "Ébauche de projet de plan Carter" pour l'Irlande du Nord? Il semble que le chef de la Maison-Blanche abordera la question irlandaise dans un prochain discours dont le texte aurait déjà été transmis à Londres et à Dublin. L'embarras du Département d'État est aussi éloquent qu'une confirmation... Le texte qu'on lira ci-après, reproduit du journal "Le

Monde", tend à faire la part des choses, étant entendu que la vraie situation n'est pas nécessairement celle qu'on perçoit de ce côté-ci de l'Atlantique.

Malgré les précautions de la Maison-Blanche, le bruit que le président Carter avait l'intention de proposer, dans les prochains jours, un plan de règlement de la

crise d'Irlande du Nord s'est répandu mardi comme une traînée de poudre à Dublin.

Personne n'attend de miracle de l'initiative du président américain, qui s'inscrit, bien évidemment, dans le cadre de son offensive diplomatique tous azimuts. Mais les relations entre les États-Unis et l'Irlande sont trop anciennes et trop passionnelles pour que l'affaire ne prenne pas l'allure d'un événement politique.

Depuis le début des troubles présents en Ulster, les voix n'ont pas manqué à Dublin, comme à Belfast et à Londres, pour dénoncer le rôle joué par les Irlandais d'Amérique du Nord dans le ravitaillement en argent et en armes des organisations extrémistes protestantes, et surtout catholiques.

Depuis neuf ans, hommes politiques, hauts fonctionnaires, universitaires anglais et irlandais se sont relayés auprès des pouvoirs publics et privés d'outre-Atlantique pour tenter d'endiguer cette aide. Au printemps de 1976, le premier ministre irlandais de l'époque, M. Liam Cosgrave, faisait une intervention dans ce sens.

L'existence d'un "lobby pro-IRA" aux États-Unis, et aussi au Canada, n'est pas un mythe, même s'il fournit parfois aux gouvernements anglais et irlandais un bouc émissaire très commode. Il est difficile d'évaluer son rôle exact, mais il est certain qu'il collecte des fonds importants pour les extrémistes catholiques, parfois sous couvert d'oeuvres de bienfaisance.

De nombreux Américains d'ascendance irlandaise ignorent-ils que leurs dons généreux servent à acheter des fusils à tir rapide plutôt qu'à tirer de la misère des familles pléthoriques? Jusqu'à quel point les participants à ces galas de "charité", aux buts pour le moins ambigus, sont-ils dupes? Le romantisme de la "révolte irlandaise" a la vie dure, surtout lorsqu'on est loin de ses sordides réalités.

L'attitude de l'Administration

américaine devant les accusations de Londres et de Dublin a toujours été prudente. Plusieurs citoyens américains purgent actuellement des peines de prison pour complicité de trafic d'armes à destination de l'Ulster, mais l'électorat d'origine irlandaise joue un rôle trop important dans la vie politique des États-Unis pour que les responsables prennent le risque de le heurter de front.

Depuis 1968, les jugements — aussi péremptores que sévères pour Londres et pour Dublin — se sont multipliés dans les couloirs de Washington. Le sénateur Edward Kennedy, fidèle à ses origines familiales, n'a pas été l'un des derniers à évoquer sans précaution la réunification prochaine de l'île verte. Le président Carter n'a pas davantage hésité, à peu de jours de son élection, à faire cette bonne manière à ses électeurs catholiques. Quitte à démentir très vite ces propos, qui lui auraient été indûment prêtés par la presse.

Le "plan" qu'il propose cette fois comporterait trois points, selon Dublin:

nécessité du partage des responsabilités entre catholiques et protestants; consultations régulières entre Londres et Dublin sous une forme non institutionnalisées; aide économique américaine à l'Ulster.

De ces trois points, le troisième sera, sans aucun doute, le mieux accueilli à Londres, qui s'efforce, sans grand succès, d'attirer les capitaux étrangers en Irlande du Nord. Les deux autres, indispensables à un règlement politique, sont parmi les solutions régulièrement et alternativement repoussées par les deux parties en cause.

Malgré le scepticisme qui ne manquera pas d'accueillir ces projets, le fait même que le président des États-Unis en soit le promoteur peut constituer un atout non négligeable dans la partie serrée et décourageante qui se joue depuis bientôt une décennie dans ce tiers-monde de l'Europe.

## Articles de Paris

Les pacifistes, qui ignorent tout de la politique, ne cessent de reprocher à la France ses ventes d'armes à l'étranger. Cette incompréhension appelait une fois pour toutes une explication, que M. de Giringaud vient fort opportunément de fournir: la France, a-t-il dit, regardera de près avant d'envoyer des armes à la Somalie, parce que ce pays risque de s'en servir contre l'Éthiopie et le Kenya. Ce qui signifie que la France ne livre des armes qu'à condition que ses clients ne s'en servent pas pour faire la guerre. Aussi les pacifistes devraient-ils être comblés.

Du reste, c'est le rôle traditionnel de la France de vendre des articles de fantaisie qui ne servent que pour le plaisir des yeux, et que l'on appelle dans le monde entier les articles de Paris.

HERBERT LAMM (Le Monde)

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Directeur: Claude Ryan. Rédacteur en chef: Michel Roy. Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny. Directeurs de l'information: Jean-François Pierre-Lapointe. Trésorier: Bernard Larocque.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bowin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$55 par année; six mois \$30. À l'étranger: \$60 par année; six mois \$33; trois mois \$21. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

## des idées

## des événements

## des hommes

## La crise canadienne vue par un politicologue anglophone

## 1) Un conflit qui découle du bouleversement dans les relations entre francophones et anglophones

Le Canada possède maints atouts — grande liberté, richesses naturelles, diversité et développement sociaux — unis par une frêle alliance de tolérance, de compromis et de respect mutuel. Il est la triple rencontre de traditions démocratiques, de cultures diverses et d'une économie riche et interdépendante qui rendent aux yeux du monde notre peuple unique en son genre, un peuple qui pourrait faire une contribution au développement humain. Cette fleur délicate, plusieurs fois ébranlée au cours de notre brève histoire, a survécu jusqu'ici parce que le citoyen croit que c'est ensemble que nous sommes le mieux. Elle est à la merci d'un excès de zèle centralisateur à Ottawa, de l'étrouffement d'esprit des provinces, de préjugés raciaux ou de l'apathie. Il ne sera jamais facile d'établir un fusionnement minimal, mais effectif, propre à lier ce régime complexe et souple. Probablement cette tâche ne sera jamais complétée, car le régime fédéral est tout à la fois beau et redoutable: il demande sans cesse une adaptation, un réglage minutieux au gré des circonstances.

Pour expliciter l'idée que je me fais du Canada, j'aimerais formuler un certain nombre d'hypothèses:

1) La démocratie et la tolérance que beaucoup d'observateurs ont remarquées au Canada, découlent en grande partie de la diversité culturelle et de l'équilibre des forces qui composent le régime fédéral.

2) Il importe de conserver soigneusement le découpage du pays en provinces, régions et municipalités, sources de décentralisation si précieuse à une époque marquée par une centralisation et par un gigantisme qui nous dominent.

3) La coexistence des deux principales cultures du Canada apporte plus qu'elle ne coûte.

4) Les Canadiens sont mieux ensemble, parce que leur richesse et leur progrès social reposent sur l'interdépendance des diverses parties du pays.

5) Si le Canada est appelé à jouer un rôle dans l'épanouissement des qualités humaines au sein de la communauté mondiale, il le devra à la tolérance et au respect mutuel acquis à aplanir les difficultés de notre propre régime politique.

A une époque où de nombreux chefs et citoyens canadiens réclament des droits pour les provinces, des États composés d'une seule ethnie, plus de centralisation axée sur l'efficacité politique et économique et la simplification des structures politiques et culturelles, vous comprendrez pourquoi j'ai intitulé mon exposé "Les préoccupations d'un citoyen". Je crois d'ailleurs que de nombreux Canadiens, pris séparément, accepteraient maintenant ces cinq principes fondamentaux. Mais, hélas, nous en négligeons parfois l'application.

## La crise actuelle et ses causes

A bien y songer, la question du séparatisme repose sur quatre ensembles de relations: entre le Québec et le Canada, entre le Québec et Ottawa, entre les provinces et Ottawa, entre les francophones et les anglophones.

Les liens entre le Québec et le Canada, de nature politique, reposent principalement sur l'essence et les objectifs des gouvernements en place à Québec et Ottawa. La définition de la nation canadienne-française a changé, car l'on croit de plus en plus que le Québec représente la patrie des francophones, le lieu de défense et de survie de leur culture. D'où la tendance incarnée par le Parti québécois d'étendre à l'échelle nationale toutes les relations et les débats du Canada et de réduire les rapports français-anglais à une lutte entre le Québec et le reste du pays. Le Parti québécois a pour but principal de transformer les Canadiens français, considérés jusqu'ici

comme minoritaires, en une majorité dans un État souverain, de multiplier autant que possible les décisions que le gouvernement québécois peut prendre seul et d'obtenir une position lui permettant de négocier d'égal à égal avec ce qu'il appelle "le Canada anglais". Il se heurte en cela au gouvernement fédéral qui croit représenter les intérêts des Français et des Anglais du pays tout entier. On retrouve entre Québec et Ottawa, depuis la création de la fédération canadienne, les traditionnels rapports de force entre deux paliers concurrents de gouvernement. Mais le Québec, contraint en outre de défendre sa culture, a résisté encore plus que les autres provinces à la centralisation. Le Québec a souvent eu l'impression de se trouver seul contre les neuf autres provinces — sans parler du gouvernement fédéral. Non seulement, ces rapports furent-ils marqués par l'accroissement des revendications du Québec en ce qui touche la réglementation fiscale, le désistement et le retour de l'autorité provinciale à sa place légitime, mais depuis ces dernières années, le gouvernement fédéral a souvent refusé d'étudier les demandes présentées par Québec. Plus d'un ancien fédéraliste, frustré par ces rapports, s'est alors tourné vers le Parti québécois.

Les relations entre le Québec et Ottawa ne sont d'ailleurs pas vraiment uniques. Les neuf autres provinces, surtout les plus grandes et les plus riches, souhaiteraient à peu près les mêmes changements que le Québec dans les relations fédérales-provinciales. Tandis que, ironie du sort, les provinces ont en fait retrouvé une part considérable des ressources fiscales et des programmes gouvernementaux, le pouvoir semble de plus en plus centralisé à Ottawa, le déséquilibre s'accroît entre les ressources financières dont disposent les provinces et les municipalités et le coût des programmes qu'elles doivent exécuter; enfin le gouvernement central se montre souvent hésitant ou inapte à coordonner ses plans avec les provinces et à tenir compte des écarts considérables entre les régions du pays. En même temps, les gouvernements provinciaux ont affirmé leurs compétences et rehaussé leur position auprès de leurs citoyens.

Enfin, si la lutte actuelle au Canada entre séparatistes et fédéralistes est politique plutôt qu'ethnique, elle repose sûrement sur un bouleversement des relations franco-anglaises au pays. La Révolution tranquille a entraîné un changement dans les compétences des Canadiens français, une profonde modification de leurs va-

leurs, un accroissement de leurs pouvoirs et une augmentation des rapports et de la concurrence entre francophones et anglophones au Canada. La population et la culture du Canada français sont aussi menacées par la dénatalité et, donc, d'une réduction du pourcentage des francophones au sein de la population canadienne, d'une constante assimilation par la culture anglaise, d'un accroissement de l'immigration tournée, au Québec, vers la société anglaise. Il en résulte une intensification des conflits entre francophones et anglophones au Canada, la crainte chez les francophones pour la survie de leur culture, doublée chez les élites, d'un renforcement des pouvoirs et des compétences. Le reste du Canada a suivi jusqu'à un certain point ces nouvelles situations, mais l'évolution ni suffisante ni assez rapide, s'accompagnait souvent de violentes résistances chez les anglophones. Par conséquent, le nationaliste québécois estime qu'il faut apporter des changements structurels dans le système politique et que les changements culturels, comme le bilinguisme au gouvernement fédéral ou les droits en matière d'éducation dans les provinces, ne se révéleront pas satisfaisants.

## Quatre conclusions majeures

La distinction établie entre ces quatre ensembles de relations appelle quatre séries de conclusions:

D'abord, point essentiel, le conflit séparatiste-fédéraliste est de nature politique et non ethnique. Seul un pourcentage minime de Québécois francophones sont des adeptes du séparatisme, du moins d'après ce que révèlent les sondages actuels. D'autre part, il s'en faut de beaucoup que tous les anglophones se soucient fort de garder les Français dans le Canada ou qu'ils appuient les mesures nécessaires pour y assurer leur présence. Bref, tous les anglophones ne soutiennent pas le système fédéral bicultural et tous les francophones n'épousent pas la cause du séparatisme. Il s'agit bien là d'options politiques. Ainsi, par exemple, il peut être superflu que le chef du gouvernement fédéral soit un porte-parole du "Canada anglais". Cela peut en fait aller à l'encontre des effets escomptés. De même, les Canadiens anglais commettent une grave erreur, en confondant séparatistes et "Canadiens français" ou, pire encore, en se "les" représentant ainsi. Beaucoup de "ces Canadiens français" croient fermement au Canada.

La deuxième série de conclusions dé-

coule, en toute logique, de la première. Pour combattre le séparatisme, il ne faut pas se concentrer sur un certain groupe ethnique, mais plutôt sur les forces politiques qui l'appuient. J'en signalerais trois: d'abord et avant tout, le Parti québécois; puis les personnes à Ottawa fermement opposées au changement; ensuite, les Canadiens anglais qui protestent chaque fois que l'on propose une politique pour permettre aux Québécois de se sentir un peu plus chez eux, dans leur propre pays. Ces trois forces sont également responsables de l'impasse actuelle: le P.Q. pour son nationalisme toujours plus étroit et abusif; les "fédéralistes" pour leur constant refus d'opérer des changements institutionnels au cours des dix dernières années, les Anglais pour leurs étroits préjugés ethniques. Il faut combattre ou modifier ces trois forces.

Nous concluons en troisième lieu que si la crise actuelle entre le Québec et le Canada est particulièrement aiguë et dangereuse, il faut y voir une étape à franchir dans l'évolution continue de notre système fédéral. C'est le système dans son ensemble qui nécessite des ajustements et la création de nouvelles initiatives pour répondre aux conditions culturelles, politiques et socio-économiques en évolution. Beaucoup des revendications du Québec ne sont certes pas excessives par rapport aux aspirations des autres provinces. Il est aussi certain que le séparatisme n'est pas inévitable comme le préchent Lévêques et sa propagande. Ce n'est pas la première fois non plus que le Canada se trouve face au séparatisme et à l'égoïsme extrême du gouvernement d'une province. Comme toujours, persévérance, détermination et compréhension mutuelles sont de rigueur.

Ces éléments nous mènent à une quatrième et dernière conclusion. Toutes les tergiversations autour de la constitution n'assureront pas l'unité du Canada, à moins d'être accompagnées d'un profond respect mutuel, de générosité et de concessions entre les collectivités anglophones et francophones. La fédération vise non seulement à répondre aux besoins de dix provinces et de deux territoires, mais aussi à protéger et à épanouir nos deux cultures. Les Canadiens doivent en acquiescer la conviction profonde. Les quinze dernières années ont été fructueuses à cet égard.

■ Depuis 1975, un groupe de citoyens intéressés aux affaires nationales et internationales se réunit régulièrement au Ranch McIntyre, dans le sud de l'Alberta. À l'occasion de leurs réunions, les membres du groupe, appelé le "McIntyre Collegium", invitent des personnalités extérieures à leur soumettre leurs vues sur les sujets abordés. De l'une de ces rencontres est issue une plaquette du professeur John Trent, de l'Université d'Ottawa, intitulée "Plein feu sur le Canada — Les préoccupations d'un citoyen". De cette brochure, nous extrayons une série de deux articles dont l'un examine les causes des difficultés actuelles de la Confédération et dont l'autre esquisse des éléments de solution. Les vues exprimées dans ces articles n'engagent que leur auteur et ne sont pas nécessairement celles du "McIntyre Collegium".

## La dimension économique

Plusieurs seraient tentés de ne pas aller plus loin dans l'analyse de nos problèmes. C'est, à mon sens, une erreur. La crise fédérale actuelle présente de multiples facettes. Nos difficultés ont leurs racines dans l'économie, ainsi que dans la culture et la politique. Concentrons-nous une fois encore sur un aspect précis, notamment l'absence insidieuse d'une structure économique autonome et créative. Aussi étrange que cela paraisse, si certains Québécois souhaitent quitter la fédération, ce n'est pas simplement par suite de l'ingratitude d'Ottawa et de l'antagonisme des Anglais, mais aussi parce que nous n'avons guère à offrir. Selon cet argument, non seulement le Canada ne protège pas la culture et l'économie françaises, mais les Canadiens anglais ont aliéné leur propre économie et se sont assimilés à la culture américaine. Le dynamisme, l'individualité et la créativité semblent absents de nos réalités économiques. Le Canada n'offre pas de bonnes perspectives de progrès économique. Les projets canadiens intéressants ne sont guère nombreux. Il y a là un vide que le Parti québécois compte combler.

Une analyse objective de nos principales conditions économiques doit accorder une certaine validité à ces critiques. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les hommes d'affaires canadiens ont à ce point bradé notre économie qu'elle se trouve à 60 p. 100 environ sous la dépendance des intérêts étrangers, surtout américains. Ce chiffre augmente encore mal-

gré la tiédeur des efforts d'Ottawa pour y mettre bon ordre. Je n'entrerai pas dans des détails sanglants. Il suffit de rappeler que dans notre économie la direction du secteur privé nous échappe. En outre, nos traitements dépassent souvent ceux de nos homologues américains, mais notre productivité ne s'est pas accrue au même rythme, nos jeunes s'intéressent de moins en moins à une carrière dans le monde des affaires et nos grèves, nos conflits industriels, deviennent parmi les plus fréquents du monde industrialisé. L'horizon économique canadien n'est pas sans nuages.

Mais, que faire? De récentes études révèlent que le capitalisme émergeant de la libre entreprise n'a jamais vraiment attiré les Canadiens et que ni notre marché ni notre culture économique ne s'y adaptent. À l'encontre des réalisations étrangères, les grandes réussites économiques canadiennes ont été dans l'entreprise publique, depuis les canaux et les chemins de fer à l'énergie nucléaire (la meilleure du monde, malgré les récents problèmes touchant sa commercialisation). D'autre part, les Canadiens ont toujours refusé la forme de socialisme qui place dans les mains des chefs d'État un pouvoir économique et politique totalitaire, aux dépens des droits des travailleurs et de la démocratie politique. Une telle situation, qui refuse les réponses simplistes des capitalistes et des socialistes, appelle certes des solutions économiques originales et imaginatives.

(à suivre)

## lettres au DEVOIR

## Pas de publicité pour les produits pharmaceutiques

M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec.

D'après ce que nous rapportent les journaux, vous vous êtes prononcé, en commission parlementaire, en faveur de l'interdiction totale de la publicité pharmaceutique. Lors de sa dernière réunion régulière, le Conseil d'administration du C.L.S.C. St-Hubert a résolu, à l'unanimité, de vous signifier son appui. En effet, il est bien évident qu'à partir du moment où l'on se préoccupe réellement de la santé de la population, on ne peut continuer à laisser les compagnies pharmaceutiques utiliser les techniques les plus raffinées pour convaincre cette population des vertus presque magiques de médi-

caments qui sont ou dangereux, ou absolument inefficaces. Quant à la publicité dirigée vers les professionnels, elle n'est pas mieux; les compagnies mettent en moyenne \$4.000 par année par médecin pour le convaincre d'utiliser des drogues qui la plupart du temps ne font que masquer les vrais maux dont souffrent les gens. Dans neuf cas sur dix, les gens pourraient se passer des médicaments (prescrits ou non) qu'ils consomment; — et ils ne s'en porteraient que mieux. Dans les circonstances, nous ne pouvons donc qu'appuyer votre détermination à mettre fin à ce commerce honteux qui fournit à ceux qui le pratiquent des profits énormes, trop souvent cependant au détriment de la santé de ceux qui en sont les victimes. Et nous vous assurons de notre plus entière collaboration dans cette lutte qui vous opposera à de puissantes multinationales toujours avides d'un profit plus grand.

Serge MONGEAU, dir. gén. pour le C.L.S.C. St-Hubert St-Hubert, le 9 août 1977.

## la parole du jour

"Mieux vaut une portion de légumes avec de l'affection qu'un boeuf gras avec de la haine" — Proverbes 15,17.

"Le coeur seul connaît son propre chagrin et nul étranger ne pourra jamais partager sa joie" — Proverbes 14,10.

"Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde; mais la miséricorde se rit du jugement" — Jacques 2,13.

"Mieux vaut vivre à deux que seul, puisqu'il y a alors meilleur salaire dans le travail. En cas de chute, l'un relève l'autre; mais je plains l'isolé qui tombe et n'a personne pour le relever" — Qohélet 4,9-10

"Quelques mouches mortes gâtent une coupe d'huile parfumée. Inconscience pèse plus qu'honneur et sagesse!" — Qohélet 10,1 (troisième siècle avant JC).

"S'il pouvait y avoir un esprit qui forge un mensonge prophétisant vin et boisson, il serait le baveur du peuple que voilà!" — Michée 2,11

"J'ai constaté que, sous le soleil, la course ne revient pas aux plus rapides; ni la victoire aux héros; ni même le pain aux sages; ni la richesse aux intelligents; ni la faveur aux savants..." — Qohélet 9,11 (troisième siècle avant JC).

"Un jour, un grand roi vint contre une toute petite ville et il l'assiégea, construisant contre elle de grands ouvrages. Il trouva devant lui un homme sage, quoique pauvre. Cet homme sauva la ville, mais on n'a pas gardé souvenir de ce pauvre..." — Qohélet 9,14-15 (troisième siècle avant JC).

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**FACULTÉ DE THÉOLOGIE**

Cours du soir  
Trimestre d'automne 1977

Dans le cadre de son service d'éducation permanente, la Faculté de théologie offre les cours suivants :

**Cours de premier cycle**

- Études bibliques
  - BBL 1120: Histoire et Archéologie bibliques (3 cr.)  
Prof.: Jean Martucci  
du 1er nov. au 20 déc.  
Mardis et jeudis, de 19h à 22h
  - BBL 1300: L'évangile de Marc (3 cr.)  
Prof.: André Myre  
du 8 sept. au 27 oct.  
Mardis et jeudis, de 19h à 22h
  - BBL 2200: Les prophètes pré-exiliques (3 cr.)  
Prof.: Guy Couturier  
du 12 sept. au 19 déc.  
Lundis, de 19h à 22h
  - BBL 2302: Les Épîtres de la captivité et les Épîtres pastorales (3 cr.)  
Prof.: Pierre Guillemette  
du 13 sept. au 13 déc.  
Mardis, de 19h à 22h (à Longueuil)
- Études pastorales
  - PTR 1202: L'Église comme événement et expérience (3 cr.)  
Prof.: Rémi Parent  
du 9 sept. au 22 oct.  
Vendredis, de 19h à 22h  
Samedis, de 9h à 12h (à Joliette)
  - PTR 1312: Thèmes pastoraux (3 cr.)  
Prof.: Léonce Hamelin  
du 12 sept. au 19 déc.  
Lundis, de 19h à 22h (à Repentigny)
  - PTR 1320: Atelier d'intégration (6 cr.)  
Prof.: Louise Léger  
du 7 sept. au 12 avril  
Mercredis, de 19h à 22h (à St-Jérôme)
- Sciences de la religion
  - REL 1104: L'Islam (3 cr.)  
Prof.: Jean-René Milot  
du 8 sept. au 15 déc.  
Jeudis, de 19h à 22h
  - REL 1108: Art sacré comme lieu religieux (3 cr.)  
Prof.: Anne-Marie Malavoy  
du 13 sept. au 20 déc.  
Mardis, de 19h à 22h
  - REL 1200: Introduction au phénomène religieux (3 cr.)  
Prof.: Pierre Seguin  
du 12 sept. au 19 déc.  
Lundis, de 19h à 22h
- Études théologiques
  - THL 3403: Le Mariage (3 cr.)  
Prof.: Viateur Boulanger  
du 4 nov. au 17 déc.  
Vendredis: 19h à 22h  
Samedis: 9h à 12h (à Joliette)

**Cours de second cycle**

- THL 6113: Vérité de l'attitude religieuse: critique marxienne/marxiste de la religion (3 cr.)  
Prof.: Maurice Boutin  
du 20 sept. au 20 déc.  
Mardis, de 19h à 22h
- PTR 6314: Pastorale Urbaine  
Prof.: Jacques Grand'Maison  
du 15 sept. au 22 déc. (sauf le 27 oct.)  
Jeudis, de 19h à 22h

Pour information: **FACULTÉ DE THÉOLOGIE**  
Université de Montréal — C.P. 6128, Succursale "A"  
Montréal — H3C 3J7 — Tél.: 343-7080

**Centre de Tissage Leclerc**

**COURS DE TISSAGE**

**Leclerc**

**Centre de Tissage Leclerc**

**COURS DE TAPISSERIE**

**Leclerc**

**Centre de Tissage Leclerc**

**GOBELIN**

**Leclerc**

20 HEURES \$80.00  
DÉBUTANT LE 12 SEPT.

30 HEURES \$110.00  
DÉBUTANT LE 12 SEPT.

9210 La Jeunesse 1(514) 384-9500  
INSCRIPTION DES MAINTENANT

**6ème FOIRE ANNUELLE**

**D'ANTIQUITÉS DES LAURENTIDES**

**Au Grand Salon de**

**L'AUBERGE MT-GABRIEL LODGE**

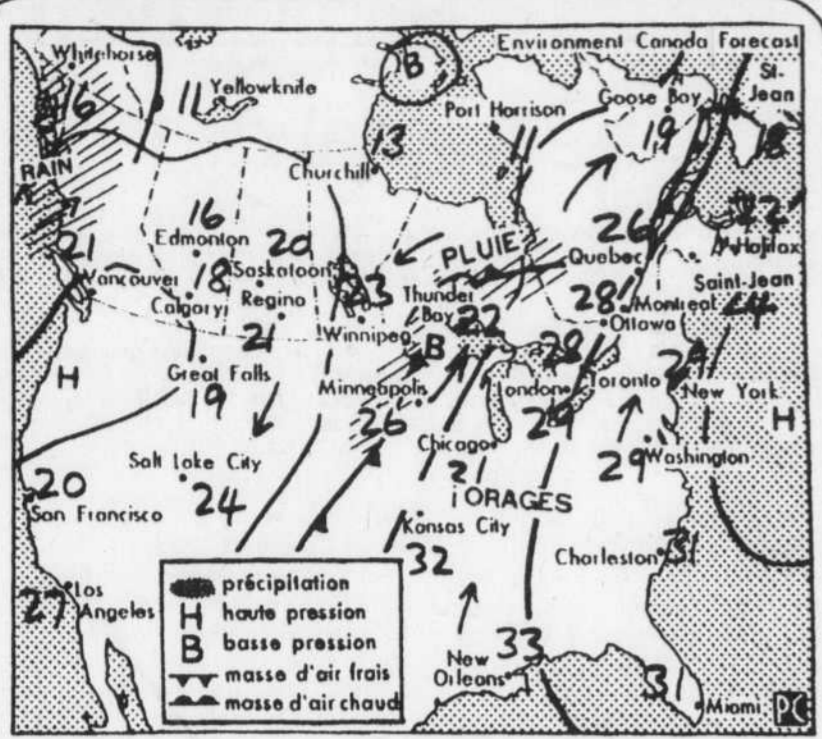
**2,3 septembre: 11h. a.m. à 9h. p.m.**

**4 septembre: 12h a.m. à 5h. p.m.**

**Prix d'entrée: \$1.50 chaque jour**

**Autoute des Laurentides Sortie 64**

# la météo



Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Chibougamau: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Maximum près de 24. Beau et très chaud dimanche.

Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et nord des Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Maximum près de 25. Beau et très chaud dimanche.

Outaouais, sud des Laurentides et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 26 à 28. Beau et chaud dimanche.

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 25. Beau et chaud dimanche.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspésie et Rimouski: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Maximum de 19 à 22. Beau et chaud dimanche.

## suites de la première page

### LÉVESQUE

quand on s'affronte sur des sujets comme ceux-là, qu'on puisse prétendre avoir ce qui a été défini comme la possession tranquille de la vérité, et, en particulier de ce côté-ci, il faut qu'on fasse attention, on le sait, parce que cela peut vite devenir l'arrogance de la certitude à laquelle le pouvoir risque toujours de nous conduire.

L'opposition devait rappeler au premier ministre qu'elle aurait préféré entendre ces propos plus tôt dans le débat linguistique. Chaque député libéral a en effet félicité M. Lévesque mais pour aussitôt l'opposer à son ministre d'État au développement culturel, M. Laurin.

Il faut d'abord indiquer que seul M. Fabien Roy a voté avec le gouvernement en faveur de la Charte du français, soulignant que son accord avec l'objectif visé l'emportait sur son désaccord avec certaines modalités. Son frère ennemi, M. Camil Samson, s'est par contre rangé avec les libéraux et les unionistes pour voter contre le projet de loi 101. Le résultat a donc été de 54 à 32 en faveur de la loi.

C'est le député de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, qui s'est montré plus dur à l'endroit du gouvernement et à l'endroit du premier ministre en particulier. Responsable du dossier linguistique sous l'ancien gouvernement, M. Lalonde a dit à M. Lévesque qu'il était mal placé pour réclamer un essai loyal de la loi 101 après avoir refusé de le faire pour la loi 22.

"Les sanglots italiens qu'on a entendus ce matin ne changeront pas grand chose", a dit M. Lalonde en accusant M. Lévesque de n'avoir fait encore une fois que la moitié du chemin, se lavant les mains comme Ponce-Pilate à l'heure du choix difficile.

Avant lui, M. Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire du Parti libéral du Québec, avait redit la conviction de l'opposition officielle que cette loi était "inutile, excessive et dangereuse".

"Ce ne sont pas les bonnes intentions du premier ministre, a-t-il ajouté, que nous adoptons aujourd'hui mais un texte de loi que les fonctionnaires auront le devoir d'appliquer rigoureusement."

Tous les députés anglophones du parti libéral sont intervenus dans le débat de troisième lecture mais c'est M. Victor Goldbloom, qui a volé la vedette avec ses politesses à la chinoise et ses appels à la collaboration de tous.

L'ex-ministre des Affaires municipales a d'ailleurs terminé son intervention en

plus de ministres et de députés du PQ étaient conscients de l'importance de la situation et de la possibilité que certains gestes de violence soient posés pour déstabiliser le régime.

Du côté de l'opposition, on n'a posé aucune question sur le fond de l'affaire. Dès la première déclaration de M. Bédard, on a accusé ce dernier de ne pas avoir prévenu les journalistes du SOLEIL que l'affaire n'avait pas de fondement au moment où ces derniers l'ont interrogé, affirmant que de laisser publier cette information équivalait à "un nouveau coup de la Brinks".

Tenant de justifier son attitude qui avait consisté pour l'essentiel à répondre le traditionnel "Pas de commentaires" aux questions des journalistes du Soleil, M. Bédard a répliqué par ses quelques phrases pour le moins obscures:

"Si j'entre le moins dans les faits, je suis obligé de confirmer qu'effectivement il y a eu des plaintes de faites en ce sens, formulées au ministère de la Justice. Je suis obligé d'entrer dans les détails et, à ce moment, d'accréditer beaucoup plus une nouvelle dans le sens de celle qui paraît ce matin", a-t-il dit.

### FABIEN

À la suite de ce départ forcé, le conseil des ministres s'est réuni en séance spéciale en fin d'après-midi hier et a nommé temporairement le juge André Mayrand au poste de juge en chef de cette Cour.

C'est M. Bédard lui-même qui a annoncé la nouvelle à l'Assemblée nationale en précisant avoir envoyé le matin même au juge Fabien une lettre lui demandant de quitter temporairement ses fonctions jusqu'à ce que toute l'affaire soit éclaircie.

Il devait recevoir vers le milieu de l'après-midi un télégramme du juge en chef acceptant sa demande et indiquant qu'il ne remontera sur le banc que lorsque la lumière complète aura été faite.

"Je suis persuadé que la décision du juge Fabien servira au mieux les intérêts supérieurs de la justice et contribuera à ce que cette situation soit éclaircie dans un climat plus serein et plus acceptable pour les justiciables", a simplement commenté M. Bédard dans une courte déclaration écrite qu'il a lue devant l'Assemblée nationale.

Le juge Fabien avait temporairement quitté ses fonctions une première fois vers la fin du mois de juin alors qu'avait été révélée l'existence d'une enquête de police concernant certaines de ses activités.

Il était par la suite remonté sur le banc au début du mois d'août, prétextant n'avoir rien à se reprocher et convaincu que l'enquête le blanchirait totalement.

Député, le ministre a finalement reçu le rapport d'enquête et le soumet à l'analyse minutieuse d'officiers supérieurs et de procureurs-conseils de son ministère.

Selon les renseignements du DEVOIR, ce rapport serait loin de laver le juge de tout soupçon et indiquerait au contraire une différence appréciable entre ses revenus et ses dépenses depuis qu'il a accédé au poste de juge en chef, en 1969.

### CIA

Un porte-parole de son bureau a révélé qu'il serait probablement de retour à Ottawa, lundi pour assister à un dîner spécial.

Le solliciteur-général ignore donc les révélations du quotidien de Québec ainsi que celles d'un quotidien torontois qui a consacré plusieurs articles aux activités de la Gendarmerie royale du Canada.

Ces articles alléguent que la GRC a constitué des dossiers sur la vie privée de députés, de certains ministres et sur celle du leader du Nouveau Parti démocratique M. Ed Broadbent.

M. Broadbent, outré par les révélations du journal, a demandé à M. Fox d'exiger des explications à la GRC à ce sujet, puisque le solliciteur général est responsable de la police fédérale.

La lettre adressée le 12 août est restée sans réponse parce que M. Fox ne pouvait être rejoint.

Le porte-parole du bureau du solliciteur général a révélé qu'il ne croyait pas que ce soit nécessaire de dépêcher quelqu'un pour trouver M. Fox.

"Il va revenir un jour", a-t-il déclaré en ajoutant que M. Fox qui travaille "18 heures par jour" a droit à ses vacances.

### GÉRIN-LAJOIE

bien sûr en accord avec les efforts de l'équipe Lesage pour faire de l'État un instrument de progrès. Mais ce n'est qu'un aspect des choses. Il faut maintenant que les Québécois occupent une place plus importante dans la libre entreprise. Il faut qu'ils se préoccupent de productivité, source de richesses et de bien-être."

Quand on s'étonne devant lui de l'intérêt particulier qu'il porte aux questions économiques, M. Gérin-Lajoie répond vivement que ces problèmes l'ont toujours préoccupé, lui ont inspiré plusieurs discours et une brochure publiée en 1968.

Mais, pour l'heure, le débat constitutionnel retient son attention. Il lance quelques idées qu'il mettra au point plus tard et sur lesquelles il souhaiterait que s'engage le débat. Elles ne sont pas définitives, mais elles indiquent une voie.

"Le Québec pourrait s'engager dans une voie qui le conduirait à l'adoption d'un double pacte. D'abord un nouveau pacte fédéral. Nouveau, parce qu'il n'y en a jamais eu véritablement. On ne doit pas craindre d'innover. Et quand je dis pacte, je pense à un contrat entre le Québec et les autres provinces. Il sera fédéral parce qu'il faut maintenir à Ottawa un Parlement et un gouvernement responsables directement envers la population.

"Mais il n'y a pas que le pacte à faire entre le Québec et les autres. Il faut aussi au Québec un pacte interne, économique et social, entre les divers éléments de la société québécoise. Le Québec doit pouvoir bâtir une société qui permettra aux Québécois de créer une situation économique et culturelle telle qu'elle favorisera l'épanouissement véritable de cette société. Un pacte aussi entre les divers groupes linguistiques, un pacte entre les divers groupes économiques et sociaux. Je propose naturellement un objectif idéal. Il faudra ensuite s'entendre sur les moyens."

Parler des moyens, c'est aborder le problème des partis. Malgré ses réticences, Paul Gérin-Lajoie accepte un instant de réfléchir tout haut sur l'état du Parti libé-

# Le festival canadien

## Suite de la première page

voir à faire bien des tours pour arriver à pincer les gens qu'ils poursuivent. Certains, pourtant, finissent par lâcher leur emploi, leur métier, parce qu'ils n'arrivent plus à se sentir détestés par le monde. Ils se sentent haïs et ne le supportent plus. C'est cette transition, entre la période où un collecteur aime son travail et celle où il commence à le détester que j'ai voulu montrer dans mon film.

Le réalisateur rappelle qu'un tel sujet offrait de nombreuses possibilités. Il y a différentes sortes de drame qui peuvent en naître. On pense particulièrement à la violence; mais Zale Dalen affirme que ce n'est pas un film violent. Pour lui, *Skip Tracer* se définirait plus précisément comme "l'étude d'un personnage placé dans un environnement hostile". Et les rares personnes qui ont vu le film ne craignent pas d'avancer que c'est là l'un des très bons films canadiens à avoir été produits ces dernières années.

Ce n'est pourtant pas un film à gros budget. *Skip Tracer* aura coûté \$145,000, ce qui le place dans la catégorie des films à petit budget, celle dans laquelle on cantonne généralement les premières oeuvres. Mais cela permet au moins de recevoir un investissement appréciable de la Société de développement de l'industrie cinématographique (SDICC), sans avoir pour autant à s'associer à un distributeur (difficile à trouver dans le cas d'une première oeuvre).

Le film a été produit par Highlight Productions, dont le producteur est Laara Dalen, la femme du réalisateur. La SDICC a investi 60% du budget total; le reste provenant d'une seule source de financement privée. Le film a été tourné à Vancouver en septembre dernier et a été terminé il y a quelques semaines. Le réalisateur et sa femme cherchent maintenant des distributeurs.

Dale Zalen regrette-t-il d'avoir dû tourner son premier long métrage avec si peu de moyens? Absolument pas, nous dira-t-il. "On peut faire un bon film avec \$145,000. L'argent n'a acheté pas de l'intelligence." Simple vérité que plusieurs auraient tout intérêt à méditer longuement. Naturellement, en ce qui concerne *Skip Tracer*, le scénario, la mise en scène et le montage ont été effectués par un même homme: Zale Dalen. "Et je travaille pour pas cher", ajoute-t-il sarcastique.

Ce soir, à 21 h 40, à la Maison du Québec (Terre des Hommes) ce sera donc le temps de voir si le cinéma canadien existe toujours. (Signaux que le film repassera dimanche, midi, au Pavillon Thème de Terre des Hommes).

## Et puisque l'on parle de cinéma ca-

ral de Québec auquel il a consacré beaucoup de temps et d'énergies jusqu'en 1968. Mais il ne voudrait pas que l'on se méprenne: il ne lui appartient pas de dire aux autres ce qu'il faut faire. Tout au plus se pose-t-il des questions.

Pourquoi, demande-t-il, vouloir à tout prix choisir un nouveau leader maintenant? Le PLQ n'a pas besoin d'un chef pour s'engager dans la campagne du référendum. Celle-ci sera plutôt l'occasion d'un regroupement de tous ceux qui ont en commun une certaine conception du fédéralisme. Et de cette campagne, justement, pourrait émerger un chef.

La meilleure stratégie consiste à désigner le chef qui s'imposera six mois avant les prochaines élections générales. Mais il a l'impression que la quête d'un chef a plongé le PLQ dans la panique.

Ce qui lui paraît plus urgent que le choix d'un leader libéral, c'est de susciter la réunion d'un certain nombre de personnalités qui apporteraient leurs idées, leurs réflexions, leur pensée créatrice à l'édification d'un nouveau projet de pacte fédéral.

Malgré l'heure complète de retard, les derniers ajustements de l'équipe de film, les incitations plutôt douteuses d'un maître de cérémonie fantomatique qui encourageait le public à accueillir des musiciens invisibles, le rêve de grandeur et de folie d'Emerson Lake & Palmer a finalement eu lieu. L'événement tant annoncé, tant publicisé s'est déroulé tel que prévu, sans incident majeur, déclenchant chez la foule un enthousiasme rarement enregistré. Avec à peine dix mille spectateurs de moins que lors du spectacle de Pink Floyd, Emerson Lake & Palmer, accompagnés de 63 musiciens, confirmant dès le début du spectacle, leur talent et leur habileté à faire face aux énormes exigences d'un stade aux dimensions quasi-surhumaines.

Après l'échec encaissé par Pink Floyd et par les organisateurs du super-spectacle de la Saint-Jean, on ne pouvait s'empêcher de nourrir plusieurs doutes à l'égard du spectacle symphonique d'ELP. Il est certain que le tout ne s'est pas déroulé dans la plus grande perfection, que le son a débuté, a pris un certain temps avant de se placer et de s'éclaircir et qu'il

nadien, faisons tout de suite allusion à la conférence de presse que donnait hier midi Ted Kotcheff, le réalisateur de *Fun with Dick and Jane* présentée au Pavillon Thème dans la soirée dans la catégorie: "Canadiens à Hollywood".

Le réalisateur a longuement évoqué sa carrière cinématographique. Il a ainsi rappelé la belle époque du début de la télévision (CBC) à Toronto où il a pu apprendre le métier sur le tas, c'est-à-dire en réalisant dans la plus grande indépendance des émissions pour la télévision naissante. "C'était une époque de grande improvisation. On avait alors le droit de faire des erreurs et de se corriger. On pouvait apprendre tout en créant; on pouvait travailler avec des acteurs et se découvrir ainsi soi-même. Mais on était aussi très ambitieux à l'époque. C'est ainsi, qu'à un moment donné, on a voulu se lancer dans la réalisation cinématographique. Mais il était alors impossible de faire des films au Canada; c'est pourquoi on a tous été obligés de s'expatrier."

Il s'agit ici des Ted Kotcheff, Arthur Hiller, Norman Jewison, Sylvio Narrizzano, et quelques autres qui, depuis, se sont fait une appréciable réputation à l'étranger.

Réalisateurs qui commencent à revenir au Canada pour tourner, car ils sont très demandés puisqu'ils ont l'avantage d'être à la fois Canadiens et de bénéficier d'une réputation internationale. Alors la discussion a inévitablement bifurqué vers le "nationalisme canadien". Faut-il faire des films canadiens ou internationaux? Faut-il encourager les coproductions ou user de protectionnisme afin de sauvegarder une culture canadienne déjà fort mal en point?

Il est alors surprenant de voir comment la passion arrive vite à l'emporter sur le bon sens dans ce genre de discussion. Car une chose est actuellement certaine: pour pouvoir s'ouvrir aux autres il faut commencer à être. Or, aujourd'hui, le cinéma canadien — comme d'ailleurs le cinéma québécois — est sur le point de ne plus exister. Faut-il donc se préoccuper seulement de développer une main-d'oeuvre qualifiée? Ou alors, faut-il aussi se préoccuper de culture, et d'identité canadiennes?

Mais ce sont là, on l'aura deviné, des problèmes hautement existentiels dont on n'a que faire dans un monde du cinéma qui sent sa fin très proche, mais qui a bien décidé de ne pas mourir les poches vides.

Faire un film sur le Liban, ravagé depuis 1975 par la plus atroce des guerres civiles, ne doit pas être chose facile. C'est pourtant ce qu'aura réussi à faire un jeune libanais, Georges Chamchoum, dans un film-synthèse: *Liban... Pourquoi?*

Dés que les premiers événements se

sont produits, le 13 avril 1975, Georges Chamchoum nous dit avoir pris sa caméra et s'être mis à filmer les événements. En décembre 1976, lorsqu'il a décidé de quitter le Liban au moment de l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth, il avait accumulé 36 heures de film. De ce matériel il tirera ce qui était nécessaire pour faire une synthèse de la situation.

"Au départ, nous expliquerons le réalisateur, je ne pensais naturellement pas faire un film. A la longue, cependant, je me suis aperçu que les reportages à la télévision étaient carrément tendancieux, et qu'il était donc important de faire un film montrant les deux côtés de la médaille. Généralement, on schématise la situation en faisant de la guerre civile au Liban un affrontement entre la droite et la gauche, entre chrétiens et musulmans. Ce qui est loin de la vérité, car ce qui s'est passé au Liban doit être considéré avant tout une guerre de fous dont on n'arrivera peut-être jamais à connaître les raisons profondes."

Georges Chamchoum ne prendra donc pas parti dans son film. On le lui a reproché, nous dira-t-il. Pour lui, cependant, il était bien difficile de faire autrement. "J'ai essayé d'expliquer la guerre; mais c'est quasiment impossible car personne ne sait vraiment ce qui s'est passé, ce qui se passe. Alors j'ai préféré donner la parole aux différents protagonistes du drame, et montrer ainsi que leurs déclarations sont une succession de contradictions."

S'il a essayé cependant d'expliquer la guerre du Liban, c'est plus pour montrer les effets qu'elle avait pu avoir sur les habitants, sur les enfants en particulier. "Ce qui m'importait le plus, c'était de découvrir le côté humain dans cette guerre sanglante. J'ai donc interrogé les gens, les enfants; je leur ai demandé de me raconter leurs expériences de la guerre pour ainsi arriver à montrer ses effets sur tout un peuple."

Georges Chamchoum a ainsi visité toutes les régions du Liban, interrogeant les leaders et les combattants des différentes factions. Il ignore encore comment il a pu arriver à passer aussi facilement d'un camp à l'autre, et à être reçu aussi bien par tout le monde. "Et c'est drôle, ajoute-t-il, car c'est grâce à cette guerre que j'ai pu découvrir le Liban. C'est grâce à elle que je me suis rendu compte de l'extrême pauvreté de certains villages. En faisant ce reportage, j'ai donc appris à mieux connaître mon pays."

Mais depuis, ce pays, il l'a quitté. Sa maison de production est maintenant située à Londres. Et c'est de là qu'il produira ses prochains films. Quant à *Liban... Pourquoi?*, qui ne passera jamais au Liban où l'on n'oserait pas montrer les images d'une guerre atroce, il sera projeté aujourd'hui à la Maison du Québec à 14 h 40, et demain au Ciné-Centre à 14 h.

## d'un transfert vers la dextérité", souligne-t-il.

Cela l'amène à remettre en question plusieurs théories admises sur les gauchers et droitiers mais il a refusé d'en dire davantage sur cet aspect, préférant le garder en réserve pour la prochaine fois où il pourrait venir à Montréal.

### RÉPRESSION

Suite de la page 3

valable".

Selon M. Bourdon, on congédie tellement souvent que 60% de tous les griefs de congédiement plaidés depuis quelque temps par la CSN proviennent de la baie James, où les travailleurs ne représentent quand même que 6-7% des effectifs globaux de la centrale syndicale.

Il soutient enfin que les sentences arbitrales y sont rarement appliquées, et que divers employeurs "se fichent allègrement des normes obligatoires de sécurité" édictées par le gouvernement.

gnale que ce traitement aboutit parfois à rétablir la suprématie de l'oreille droite chez des personnes qui étaient gauchères d'oreille. "plus curieux, dans un tel cas, c'est que cette transformation est généralement suivie chez les gauchers manuels

C'est dans un tel regroupement, hors des structures existantes mais sans exclure la participation des hommes de partis, qu'il place ses espoirs et qu'il investit volontiers ses efforts.

## au fil des mots

# Mot remis sur le tapis

par Louis-Paul Béguin

Le 9 février 1976, dans un élan de générosité, je vous faisais, chers électeurs, cadeau d'un mot: dominique. Ce mot désignait, dans la région du Poitou, le repos dominical, du samedi au lundi matin. J'ajoutai: "Passer la dominique à la campagne signifiait partir le samedi vers 16 heures et ne revenir que le lundi vers 8 heures." Cela pour remplacer week-end et fin de semaine.

Ce mot, personne n'en voulait, sauf quelques malins qui me souhaitèrent pendant quelques mois une "bonne dominique", avec un sourire.

Or, l'histoire étant un éternel recommencement, même quand il s'agit des mots, je viens de lire dans *Défense de la langue française* de mai de cette année "que nous avons dans notre vieille et admirable langue française, comme disait Renan, un mot simple harmonieux et de bon aloi, qui dit la même chose (que week-end), c'est la DOMINIQUE."

L'excellente revue qu'est la *Défense de la langue française* ne s'illusionne pas. "L'Académie ne recevra cette expression (la dominique) que si nous parvenons à la faire entrer dans l'usage", déclare, sceptique, le rédacteur de l'article. Aussi, il faut faire vite. "Si vous voulez être à la page, ne dites plus week-end, dites la dominique, vieux mot français retrouvé par Défense de la langue française et qui signifie: la fin de semaine et le dimanche."

Pour nous, qui avons eu les oreilles rebattues, pendant des années, de cette polémique, de cette lutte un peu bizantine opposant week-end et fin de semaine, la proposition de Défense de la langue française est certainement intéressante.

J'ajoute qu'un lecteur a trouvé ce mot "dominique" dans le dictionnaire de l'Académie (1842) avec la définition suivante: nom donné autrefois dans l'église latine aux temples chrétiens. Office de la dominique office du dimanche.

Je partage le scepticisme de l'auteur de l'article de Défense de la langue française. Et je refuse, une fois de plus, de me laisser emporter par le courant tumultueux des vaines polémiques sur le bien fondé de fin de semaine ou de week-end. J'ai voulu vous tenir au courant. C'est tout.

**27 août**  
par la PC et l'AP

1789 — L'Assemblée constituante française vote la déclaration des droits de l'homme.

Ils sont nés un 27 août: Georg Wilhelm Friedrich Hegel, philosophe allemand (1770-1831); Theodore Dreiser, écrivain américain (1872-1945); Samuel Goldwyn, producteur de cinéma américain (1882-1974); Lyndon Johnson, 36ème président des États-Unis (1908-1973); Fernand Lalonde, député provincial de Marguerite-Bourgeoys — 1932.

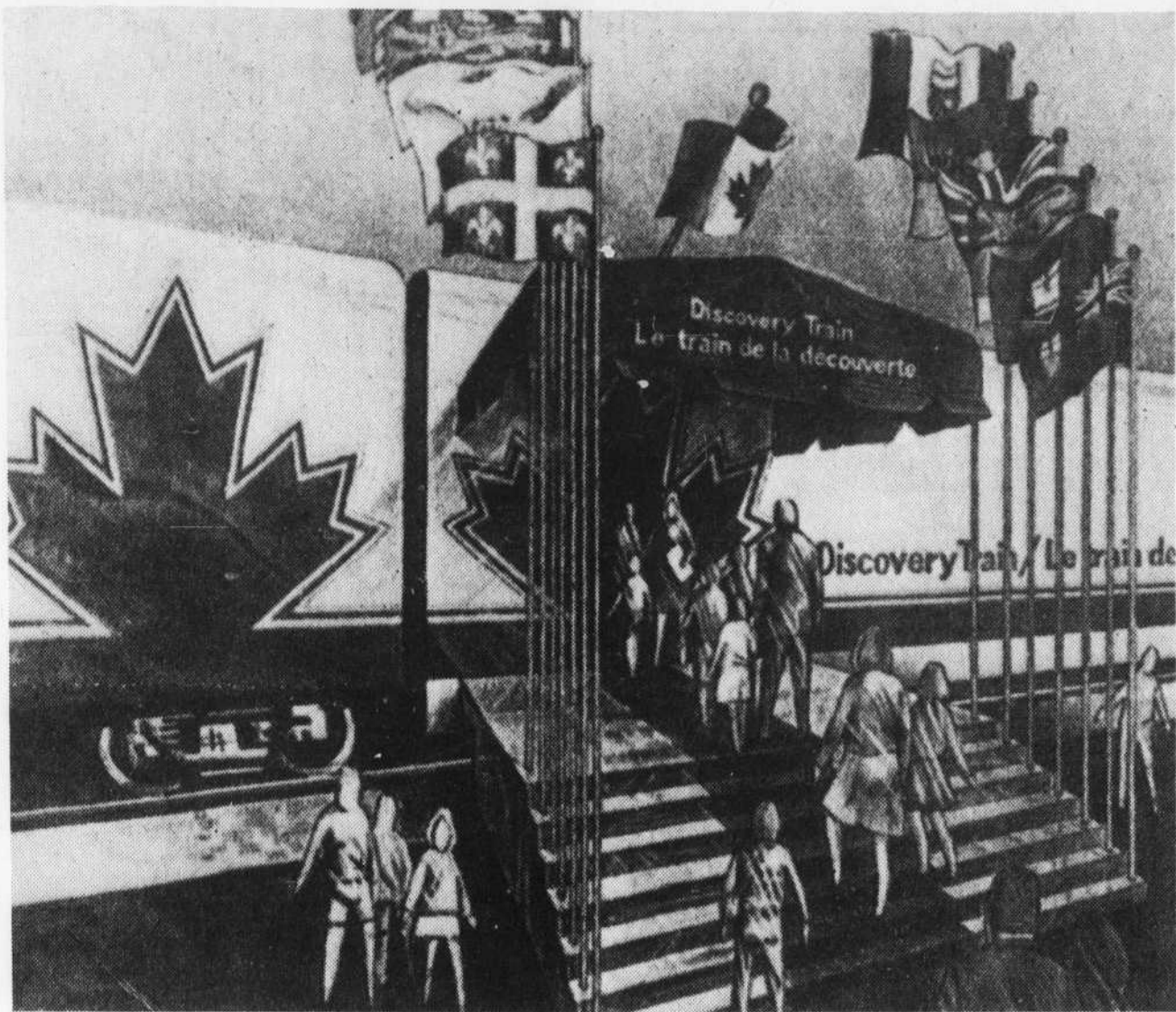
**Mini-loto**

Série 3 52422 \$50,000  
Série 7 52255 \$50,000  
Série 31 77285 \$50,000  
Série 1 75013 \$50,000

**Loto-perfecta**

5-9-14-18-20-26

Le numéro complémentaire: 1



Le gouvernement canadien a acheté de Washington le train-musée qui avait parcouru les États-Unis en 1976 à l'occasion du bi-centenaire, et le transformera en musée roulant. Le train est arrivé en gare d'Ottawa hier. Toutes les provinces sauf le Québec ont contribué à l'achat de ce train de 15 wagons qui sera accroché à des locomotives du CN ou de CP Rail et conduit ainsi dans 83 villes du Canada durant une période de cinq ans. (Téléphoto CP)

## Le "train de la découverte" s'arrêtera dans 83 localités

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral, avec la collaboration de fonds privés et

des provinces canadiennes, à l'exception du Québec, a fait l'acquisition du train du bicentenaire des États-Unis pour promouvoir l'unité nationale.

Les 15 wagons, aménagés pour servir de salles d'exposition, sont arrivés hier à la gare d'Ottawa, où ils seront renoués par les Musées nationaux du Canada.

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général intérimaire des Musées nationaux, Mme Jennifer McQueen, a révélé que le Canada avait acheté le train, qui a parcouru l'an dernier le territoire américain, au prix, a-t-elle dit, très avantageux de \$575,000.

Elle a rappelé que le coût global de construction du train, comprenant le matériel spécial d'exposition, s'était chiffré par quelque \$6,5 millions.

Neuf provinces canadiennes, sous la direction du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, ont engagé les sommes nécessaires à l'achat du train.

Mme McQueen a soutenu que le gouvernement du Québec n'avait pas contribué au financement du projet, déclarant que des contraintes budgétaires l'en empêchaient.

Le coût des expositions est estimé à \$675,000, a-t-elle ajouté, soulignant que cette somme sera versée par des institutions privées, dont notamment le groupe Denovian,

d'Alberta, qui souscrita \$337,500.

Le coût de fonctionnement du train, estimé à \$750,000 par an, sera assumé par les Musées nationaux, à même les fonds consentis par le Conseil du Trésor.

On prévoit une tournée de cinq ans, au cours de laquelle le train s'arrêtera dans 83 localités canadiennes; les Musées nationaux estiment qu'environ 11 millions de personnes visiteront l'exposition.

C'est un organisme privé, la Fondation du train de l'unité, présidée par M. Wayne Hunter, étudiant à l'Université Carleton, d'Ottawa, qui sera chargée d'organiser la tournée du train, avec l'aide des clubs communautaires et autres groupes de citoyens dans les localités visitées.

La Fondation du train de l'unité est à l'origine de la conception du projet.

Les deux entreprises nationales de chemin de fer, le Canadien National et le Canadien Pacifique, seront pour leur part chargées d'assurer les déplacements du train.

Les travaux de rénovation devraient être complétés d'ici un an, et l'on espère amorcer la tournée pour le 1er juillet 1978.

Chaque wagon est muni d'un tapis mobile, ainsi que de systèmes de chauffage, d'humidification et de prévention des incendies.

Les wagons seront repeints aux couleurs canadiennes, rouge et blanc, et arboreront la feuille d'érable.

Mme McQueen a par ailleurs déclaré que même si le gouvernement québécois n'a pas prêté son appui financier au projet, le train parcourra le Québec, où, a-t-elle dit, plusieurs localités se sont montrées intéressées à accueillir l'exposition itinérante.

Elle a déclaré que le projet, baptisé "Le Train de la découverte", n'est pas "un véhicule de propagande".

"Notre but est de concevoir des présentations d'objets intéressantes et instructives de

très haut niveau sur le plan muséologique afin de mettre en lumière les éléments naturels et socio-culturels du patrimoine canadien", a dit Mme McQueen.

Quatre grandes sociétés américaines, réunies dans l'American Freedom Train Foundation, ont acheté 20 wagons du Penn Central Railroad, en 1975, afin qu'ils soient convertis en salles d'exposition munies des dispositifs audiovisuels et de climatisation les plus élaborés.

Quelques sept millions d'Américains ont visité le train en 1976, au cours d'une tournée qui a couvert quelque 26,000 milles.

### Congrès des éditorialistes

CALGARY (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, sera au nombre des conférenciers, au congrès des éditorialistes canadiens et américains qui aura lieu à Calgary, du 13 au 16 septembre.

M. Lawrie Joslin, du "Calgary Herald", a expliqué qu'une large place sera faite à la question de l'unité canadienne, même si les débats doivent surtout porter sur les relations canado-américaines.

Ce sera la première fois que la National Conference of Editorial Writers tient sa réunion annuelle au Canada.

En plus de M. Lévesque, qui parlera des aspirations du Parti québécois, on relève le nom du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, sur la liste des invités.

M. Lougheed doit traiter de la question des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Parmi les autres conférenciers, on note le leader progressiste-conservateur, M. Joe Clark, le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde et l'ancien lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. Grant MacEwan.

### Diffusion des débats

## Le comité Godin suggère d'établir un réseau gouvernemental de radio

QUÉBEC (PC) — Les débats parlementaires devraient être radiodiffusés par tout le Québec par un réseau gouvernemental mis sur pied au coût d'environ \$3 millions.

Tel est la suggestion à laquelle s'est finalement rangé le comité ministériel sur la diffusion des débats, dans un rapport déposé hier à l'Assemblée nationale du Québec.

Le volumineux rapport du comité présidé par le député de Mercier, M. Gerald Godin, a été remis au leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, qui s'en inspirera pour prendre une décision finale.

Le comité Godin suggère donc l'implantation d'un réseau gouvernemental de radio pour transmettre les débats de l'Assemblée nationale ou des commissions parlementaires.

La recommandation est basée sur le fait qu'on pourrait rejoindre facilement toute la population du Québec.

Il y a en effet 1,832,000 postes récepteurs de radio au Québec et seulement 21,000 foyers québécois n'en possèdent pas, souligne le rapport.

Il faut également compter le fait que 1,014,000 ménages possèdent un véhicule automobile muni d'un appareil radio, ce qui augmente le taux d'écoute radiophonique.

"Le comité privilégie d'emblée la mise sur pied d'un tel réseau", conclut le rapport Godin.

"Le coût total de \$3 millions pour desservir un territoire aussi important que le Québec ne semble pas une contrainte majeure".

Le comité recommande notamment de desservir les régions périphériques actuellement dépourvues de moyens d'information, "afin qu'elles ne soient pas enclavées dans une ignorance impardonnable des questions parlementaires".

"La démocratie à ciel ouvert ne doit pas favoriser que les grands centres".

Le rapport Godin ne manque pas de noter que la nécessité du gouvernement d'assurer la diffusion des débats parlementaires est causée par le

mauvais traitement de l'information parlementaire par la presse actuelle.

Le comité a étudié le traitement de la nouvelle dans les quotidiens du Québec pour la première semaine de mai 1976.

"Nous devons constater que la vie parlementaire de la pre-

mière semaine de mai 1976 est de mauvaise qualité: pour employer les termes consacrés en milieu journalistique, les débats sont insuffisamment couverts," écrit le rapport.

On déplore que seulement 2% de la surface imprimée des quotidiens est consacrée à la vie parlementaire.

"Les commissions parlementaires sont les plus négligées alors qu'elles constituent le rouage essentiel d'un parlement efficace".

Le comité Godin s'interroge sur le bien-fondé de mettre autant de facilités à la disposition de la presse parlementaire.

## Québec ratifie l'entente sur la mise en marché du poulet

QUÉBEC (PC) — Le Conseil des ministres a accordé, cette semaine, l'autorisation au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, de signer l'entente concernant l'établissement d'un plan national de mise en marché du poulet.

Si les autres provinces canadiennes ratifient l'entente à leur tour, cela permettra au gouvernement d'Ottawa d'assumer enfin ses responsabilités quant au contrôle des importations de poulets américains, a dit M. Garon aux journalistes hier.

Les aviculteurs québécois réclament depuis plusieurs années la mise sur pied d'un plan national de mise en marché du poulet, en raison notamment de la montée en flèche des importations de volailles américaines qui sont passées de 16,500,000 livres en 1974 à 69,588,000 livres en 1976.

Cette situation a entraîné des grandes pertes pour les aviculteurs québécois qui ont dû accepter une baisse de leur marge de profit réduite considérablement.

La coordination des activités des offices provinciaux de mise en marché dans le cadre d'un plan national va permettre une meilleure planification de la production entre les différentes parties du Canada.

L'organisme chargé d'appliquer l'entente entre les provinces, l'Office de commercialisation du poulet, devra fixer un quota national de production afin d'équilibrer cette dernière avec la consumma-

tion domestique tout en tenant compte d'un niveau raisonnable d'importation.

Quant au quota du Québec, tout comme le quota des importations, il est basé sur la moyenne de production des cinq dernières années, ce qui explique l'urgence de contrôler les importations américaines au plus tôt, selon le ministre de l'Agriculture.

En vertu de l'entente, le quota obtenu par le Québec est de 206 millions de livres pour le poulet à griller et de 32 millions de livres pour le gros poulet, soit respectivement 35% et 56% de la production canadienne. Dans le secteur de la volaille, le Québec deviendra donc un exportateur.

Cette entente devra permettre de relever les revenus des aviculteurs puisque les prix seront basés sur les coûts de production dans chaque province.

Certaines provinces n'ont

pas encore signé l'accord tandis que d'autres ont manifesté leur intention de ne pas le signer.

M. Garon espère toutefois que les provinces récalcitrantes n'empêcheront pas la mise sur pied du plan national de commercialisation du poulet.



CREISSANCE DEPENDANCE SOUS-DEVELOPPEMENT en AMERIQUE LATINE INDE MOYEN-ORIENT ET MONDE ARABE

ETUDE COMPARATIVE

45 h en 4 fins de semaine et 3 soirées, de septembre à novembre avec A. Michaud, J. Rodriguez Anido, E. Kheir

Inscription: CARREFOUR TIER - MONDE 615 Calixa-Lavallée QUÉBEC G1S 3G7 (418) 683-3590

Frais: \$40.00 avant le 20 septembre

### DON DE SANG

DON DE VIE



DONNEZ DU SANG À LA +

### AMÉRIQUE LATINE

LANGUE ET RÉALITÉ SOCIALE COURS

90 heures — 2 soirées par semaine —

Frais d'inscription: \$70.00

Date d'inscription: du 1er au 9 septembre

Début des cours: 3e semaine de septembre

Centre Chilien Pablo Neruda et Carrefour Tiers-Monde 615 Calixa-Lavallée Québec Tél.: 683-3590

### BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

#### OUVERTURE DES ÉCOLES

Les écoles ouvriront pour la prochaine session scolaire

LE MARDI 6 SEPTEMBRE 1977

Les écoles suivantes de langue française sont sous la juridiction du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal:

#### ÉCOLES PRIMAIRES:

École Centenaire de la Paix 931, rue Jean Talon est, Montréal H2R 1V5

École Ile des Soeurs 530 de Gaspé, Verdun H2E 1E7

École Maisonneuve 1680, boulevard Morgan, Montréal H1V 2P9

École Victoria 1822, boulevard de Maisonneuve ouest, Montréal H3H 1J8

#### ÉCOLE SECONDAIRE:

De Roberval 1730 est, rue de Castelnau Montréal H2E 1R9

#### ÂGE D'ADMISSION:

Maternelle: 5 ans avant le 1er octobre 1977  
1ère année: 6 ans avant le 1er octobre 1977

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES:

Les élèves qui retournent à leur ancienne école devront se présenter à 9 heures. Les nouveaux et ceux qui changent d'école devront se présenter à 13h30.

#### ÉCOLES SECONDAIRES:

Tous les élèves doivent se présenter à 9 heures. Le mardi 6 septembre a été réservé pour la confirmation des inscriptions seulement et les classes débuteront le 7 septembre.

Les élèves qui s'inscrivent pour la première fois dans une école du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal doivent fournir une preuve satisfaisante de leur âge et compléter la fiche d'inscription appropriée.

M.R. Fox, Directeur général

### Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9 1/2 %

#### Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880  
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309

• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

## À L'OPINION PUBLIQUE: JOURNÉES de la CULTURE URUGUAYENNE en EXIL

En 1973, après un coup d'État, le gouvernement de l'Uruguay a adopté des mesures drastiques contre l'Université d'État, institution autonome, arrêtant son Recteur et les Doyens des facultés, expulsant des centaines de professeurs, suspendant les cours réguliers. Aujourd'hui encore, quatre ans après le coup d'État, des Instituts et des Départements universitaires ne peuvent reprendre leurs activités, faute de professeurs.

Dans l'enseignement public, des professeurs ont été expulsés; l'enseignement de la 5ième et de la 6ième années scolaires, ainsi que l'enseignement de l'histoire et de la philosophie au secondaire, est assuré par des professeurs qui adhèrent totalement à l'idéologie du gouvernement (avant d'être investi d'une telle charge ces professeurs sont soumis à une enquête stricte où leur passé politique est minutieusement étudié). L'enseignement privé est soumis au contrôle policier et les enseignants ne peuvent être choisis librement.

Les salariés ont vu leur pouvoir d'achat baissé d'au moins 1/3 depuis le coup d'état, et ce, d'après les statistiques officielles du gouvernement. Des jeunes et des enfants ont été contraints d'abandon-

ner leurs études et ils ont été obligés de se lancer sur le marché du travail ou d'émigrer. On estime à 500,000 le nombre d'Uruguayens qui ont quitté le pays ces dernières années (soit près de 20% de la population totale).

Des artistes, des groupes culturels, porteurs des valeurs culturelles du pays, se trouvent aujourd'hui en exil, ou privés de la liberté d'exercer leurs activités culturelles ou artistiques. Au Mexique, au Venezuela et dans d'autres pays d'Amérique et d'Europe on rencontre des musiciens, des troupes théâtrales, des écrivains, des historiens, des professeurs.

— NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS PAR LES MESURES DE L'ACTUEL GOUVERNEMENT QUI TEND À DÉFORMER L'ÉVOLUTION DU PEUPLE URUGUAYEN.

— NOUS SOMMES SOLIDAIRES AVEC TOUS LES URUGUAYENS QUI TRAVAILLENT POUR L'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL DE LEUR PEUPLE.

— NOUS SOMMES SOLIDARISONS AVEC "LES JOURNÉES DE LA CULTURE URUGUAYENNE EN EXIL" QUI S'ORGANISE CE MOIS-CI AU MEXIQUE ET OU SE RENCONTRERONT LES PRÉSENTANTS DE CET EXIL FORCE.

- Carrefour International de Montréal (C.T.M. de F.T.Q.)
- Centre d'Information et de Recherche pour les Immigrants (C.I.R.I.)
- Centre d'Information Populaire
- Centre International de Solidarité Ouvrière (C.I.S.O.)
- Comité d'Action Cinématographique
- Comité Québec-Chili
- Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.)
- Confédération Syndicats Nationaux (C.S.N.)
- Conseil du Travail
- Conseil Central de Montréal de la C.S.N.
- Conseil Québécois de la Paix
- Fédération des Travailleurs du Québec (F.T.Q.)
- L'Union des Vietnamiens au Canada
- Ligue des Droits de l'Homme
- Secrétariat Québec-Amérique Latine (S.Q.A.L.)
- Syndicat des Ouvriers Unis de l'Électricité, Radio, et de la Machinerie (F.T.Q.)

- Michel Beaulieu, écrivain
- Adelaine Chancy, professeure
- Max Chancy, professeur de philosophie
- Michel Chartrand, Président du Conseil Central de Montréal de la C.S.N.
- Fernand Daoust, Secrétaire Général de la F.T.Q.
- Frank Fuche, écrivain
- Gérald Godin, poète - Député
- Gary Hector, professeur de Science Politique (U.Q.A.M.)
- Herard Jadotte, éditeur
- Pauline Julien, artiste
- Robert Laplante, Secrétaire de la Revue "Possibles"
- Charles Manicât, écrivain
- Gaston Miron, éditeur
- Claude Moise, historien
- Jean-Guy Morin, Secrétaire Général C.S.N.
- Émile Olivier, professeur
- Marcel Pépin, Président de la C.M.T.
- Robert Quevillon, Secrétaire Général du C.I.S.O.
- Alberto Rabilotta, journaliste
- Edouard Martin Sloan, ingénieur
- Jacquelin Telemaque, journaliste

COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE URUGUAYEN — MONTRÉAL

## New York: Beame accusé d'avoir trompé le public

WASHINGTON (AFP) — La commission des bourses et des valeurs a accusé hier le maire de New York, Abraham Beame, d'avoir délibérément trompé le public en 1975 et 1976 au moment où la ville se débattait dans de sérieuses difficultés financières.

La SEC (Securities and Exchange Commission) a affirmé dans un long rapport que M. Beame avait délibérément caché la situation dramatique des finances municipales, afin de vendre sur le marché quelque 4 milliards de dollars d'obligations municipales. Elle a en outre reproché aux banques et aux institutions financières new-yorkaises d'avoir elles aussi caché la crise, afin d'encourager les petits investisseurs à continuer à acheter des bons à court terme pour maintenir à flot les finances de la ville.

Cette attitude, déclare le rapport publié après 19 mois d'enquête, "a prolongé l'ago-

nie de la crise budgétaire de la ville et a retardé les sérieux efforts correctifs nécessaires". Elle a aussi entraîné "des risques exagérés et des torts substantiels pour les investisseurs en titres municipaux", ajoute-t-il.

Le rapport de la SEC, très attendu, a été publié deux semaines seulement avant les élections primaires pour la mairie de New York. M. Beame, élu en 1973, cherche à être désigné par le parti démocrate pour les prochaines élections. Il a plusieurs adversaires contre lui, notamment l'ancien sénateur Bella Abzug, que les sondages donnent actuellement à égalité avec le maire.

La SEC ne formule aucune accusation de fraude, ni ne recommande de poursuite criminelle ou civile. Elle déclare que les pratiques comptables trompeuses de la municipalité de New York avaient commencé avant l'administration de M. Beame, mais qu'elles se sont accentuées après son élection.

## Le plan anglo-américain de paix en Rhodésie paraît rejeté d'avance

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Alors que M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et Andrew Young, représentant des États-Unis à l'ONU, s'apprentent à présenter aux dirigeants blancs et noirs d'Afrique australe la dernière version du plan anglo-américain de règlement de la crise rhodésienne, ceux-ci ont d'ores et déjà fait savoir que, si ce qu'on en sait est vrai, ils le rejettent.

Le plan demeure encore secret, mais de source informée on croit savoir qu'il prévoit pour la période de transition vers l'indépendance légale, la démission du premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, qui serait remplacé par un commissaire résident britannique, et le démantèlement de

certaines unités de maquisards nationalistes et des forces de sécurité rhodésiennes, le maintien de l'ordre étant assuré par une force internationale, éventuellement fournie par l'ONU.

Venus de Lagos, MM. Owen et Young doivent exposer leurs propositions aujourd'hui à Lusaka aux dirigeants des cinq États dits de la ligne de front (Angola, Botswana, Mozambique, Zambie, Tanzanie) et à MM. Robert Mugabe et Moshua Nkomo, co-présidents du Front patriotique, seul mouvement de libération rhodésien appuyé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Les dirigeants de la ligne de front se sont réunis hier dans la capitale zambienne en prévision de leurs pourparlers avec MM. Owen et Young. Dans leur entourage, on a appris qu'ils rejeteraient le plan anglo-américain s'il prévoit effectivement le démantèlement d'unités de maquisards nationalistes.

Le président Julius Nyerere, chef de l'Etat tanzanien qui vient de se rendre à Washington et à Londres, a déclaré avoir reçu des États-Unis et de la Grande-Bretagne l'assurance que les unités nationalistes remplaceraient l'armée rhodésienne pendant la période de transition. Si les deux pays reviennent sur cet engagement, indique-t-on de même source, leur plan sera rejeté.

MM. Owen et Young doivent ensuite présenter leurs propositions demain à Pretoria aux dirigeants sud-africains, que M. Smith aura consultés la veille, puis le secrétaire au Foreign Office les soumettra jeudi prochain au premier ministre rhodésien à Salisbury.

Celui-ci a, lui aussi, fait savoir qu'il les repousserait si elles prévoient effectivement le démantèlement des forces de sécurité rhodésiennes et sa propre démission. Si telles sont bien les propositions anglo-américaines, a-t-il déclaré hier "je crois qu'elles montrent le manque d'intégrité et de sincérité de M. David Owen". "Ma réponse sera tout à fait claire, je ne l'accepterai pas", a-t-il ajouté.

Dans les milieux diplomatiques de Lusaka, on prévoit que la sixième tentative de règlement de la crise rhodésienne en un an s'achève ainsi vers un nouvel échec. Cette hypothèse a d'ailleurs été évoquée jeudi soir à Londres par le premier ministre britannique, M. James Callaghan, qui a déclaré: "Ce serait une tragédie si l'une des parties devait rejeter ces propositions. J'espère que ceux qui sont concernés prendront le temps de les examiner et de les discuter et, qu'avant de décider, il réfléchiront à ce qui se passera si ce plan échoue".

Il faudra plusieurs jours pour juger du succès ou de l'échec de ces propositions, a déclaré M. Owen lors d'une conférence de presse commune avec M. Young. "Cela prendra des semaines et, peut-être même, des mois avant qu'il soit évident que les propositions ont échoué", a-t-il dit. Le chef de la diplomatie britannique s'est élevé contre les spéculations qui ont vu le jour sur le contenu des propositions. Il a lancé une mise en garde contre tout a priori sur le plan, dont les modalités seront publiées jeudi ou vendredi prochain.

Les deux dirigeants du Front patriotique, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, ont déclaré hier que M. Ian Smith serait "renversé" par les maquisards nationalistes, s'il rejetait les nouvelles propositions anglo-américaines.

En cas de rejet du plan par

le premier ministre rhodésien, la guérilla continuera d'être menée par les forces du Front patriotique, a précisé M. Nkomo à son arrivée à Lusaka en compagnie de M. Mugabe.

Ce dernier a fait valoir que si M. Smith repoussait le plan, il incomberait au gouvernement britannique de trouver une solution. Pour nous, a dit M. Mugabe, cela entraînera la

poursuite de la guerre. "Après l'échec de la conférence de Genève, nous avons dit que si les solutions pacifiques échouaient, ce serait la guerre jusqu'au bout, et nous avons intensifié la guerre pour que Smith tombe". Comme on leur demandait s'ils acceptaient le nouveau plan anglo-américain, les deux dirigeants ont répondu qu'ils ne diraient

"ni oui ni non", parce qu'ils ne connaissent pas les termes du plan global.

Interrogés sur le point de savoir si les nationalistes étaient responsables du récent attentat à la bombe contre un supermarché de Salisbury, MM. Nkomo et Mugabe ont démenté énergiquement en accusant "le régime raciste de Salisbury" de l'avoir perpétré.

## Carter redéfinit la stratégie des États-Unis dans le monde

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le président Carter a émis jeudi une nouvelle directive sur la stratégie américaine dans le monde. La nouvelle directive prévoit notamment "une défense avancée" en Europe et une plus grande mobilisation des forces américaines en vue d'interventions rapides au Proche-Orient, dans le Golfe ou en Extrême-Orient.

L'application de cette directive entraînera un accroissement de 3 pour cent des dépenses militaires des États-Unis dans le cadre de l'OTAN. Cette augmentation, souligne-

ton, est conforme à l'engagement pris par le président des États-Unis lors du sommet de l'OTAN, à Londres en mai dernier, et réaffirmé ensuite à Bruxelles par M. Harold Brown, secrétaire à la défense. Les États-Unis avaient alors fait savoir à leurs alliés occidentaux qu'ils augmenteraient leur budget militaire de 3 pour cent. Si ceux-ci en faisaient autant. En Europe, l'idée fondamentale de la directive est de dissuader l'Union soviétique de passer à l'offensive en mettant les forces de l'OTAN en mesure de lui infliger tout de suite un maximum

de pertes.

Sur le plan tactique, poursuit-on de même source, cela signifie que les forces de l'OTAN devraient livrer bataille aussi près que possible des frontières de l'Allemagne de l'Est et de Tchécoslovaquie.

La directive stratégique, souligne-t-on, s'inscrit par conséquent en faux contre certaines informations qui avaient récemment fait grand bruit et selon lesquelles les États-Unis accepteraient de concéder le tiers oriental de la RFA en cas d'attaque "con-

ventionnelle" par le Pacte de Varsovie.

L'adhésion au concept de "défense avancée" a pour corollaire une amélioration de la capacité initiale de combat des troupes de l'OTAN qui est prévue par la directive. D'autre part, en prévision d'un éventuel conflit atomique, le président Carter a demandé au Pentagone de procéder à un réexamen du choix des cibles potentielles en territoire soviétique. L'un des objets essentiels de ce réexamen est de s'assurer que les États-Unis conservent la possibilité d'infliger à l'Union soviétique d'énormes dégâts même si celle-ci est le premier agresseur.

En même temps, "l'équilibre de la terreur" doit demeurer, ce qui écarte toute idée selon laquelle les États-Unis devraient acquiescer une supériorité nucléaire sur l'URSS. Cette notion implique que, de leur côté, les Soviétiques devraient être capables de réagir de façon dévastatrice, si les États-Unis frappaient le premier, mais sans qu'ils puissent croire pouvoir annihiler la capacité de riposte des États-Unis en cas d'agression.

Les directives du président Carter adressées aux responsables de la défense des États-Unis précisent que la force de dissuasion américaine, même si elle ne peut empêcher le déclenchement d'une attaque nucléaire soviétique, doit être suffisamment puissante pour s'assurer qu'une guerre se terminerait dans les conditions les plus favorables possibles pour les États-Unis.

De même source, on précise que ces directives disent que les Soviétiques ne doivent pas pouvoir se forger une force stratégique susceptible d'obliger les États-Unis à abandonner une entreprise avec des forces conventionnelles dans des zones considérées comme essentielles pour la protection de la sécurité des États-Unis.

Enfin, en vue d'accroître la rapidité des ripostes américaines dans les points sensibles du globe, la directive présidentielle prévoit notamment de transformer la deuxième division, actuellement stationnée en Corée, en unité capable d'intervenir dans tout l'Extrême-Orient. Les forces de cette deuxième division doivent être progressivement retirées de la péninsule coréenne au cours des cinq prochaines années. Des mesures similaires seront prises en vue d'interventions rapides au Proche-Orient et dans le Golfe.

## Réserves occidentales à la déclaration de Lagos

LAGOS (AFP) — La conférence mondiale contre l'apartheid a préconisé hier une action "dure" de la communauté mondiale contre l'Afrique du Sud, dans une déclaration finale en 34 points qui a été adoptée par acclamation.

"La déclaration de Lagos" a été adoptée en dépit des réserves des mouvements de libération d'Afrique australe qui la considèrent comme trop modérée, et de celles des pays occidentaux préoccupés par les

conséquences des passages relatifs au renforcement des mesures économiques contre l'Afrique du Sud.

Les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne ont exprimé des réserves sur l'aggravation des restrictions préconisées à l'encontre de Pretoria, dans le domaine de l'armement et du nucléaire.

Ces pays, qui comptent quatre des cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité de

l'ONU, ont également exprimé des réserves sur l'appel lancé par la conférence aux gouvernements pour qu'ils envisagent l'adoption de mesures économiques contre Pretoria, notamment l'arrêt des investissements et des prêts.

Au sein de la CEE, le Danemark, les Pays-Bas et l'Irlande avaient proposé un projet de déclaration plus "dur" que celui de leurs six partenaires.

Les principaux pays occidentaux sont cependant satisfaits du document qui démontre leur opposition à l'apartheid tout en demeurant les aspects économiques d'une éventuelle action contre Pretoria, apprend-on de source proche des délégations occidentales.

En revanche, les mouvements de libération, certains États africains "radicaux" et des pays de l'Est, éprouvent une certaine déception. Ils avaient tenté de faire adopter une déclaration plus "mordante" demandant au Conseil de sécurité de l'ONU d'édictier un embargo total sur les armes à destination de Pretoria, ainsi que sur les échanges économiques, embargo similaire aux sanctions pesant sur la Rhodésie.

En ce qui concerne la condamnation morale de l'apartheid, la déclaration finale l'a qualifiée de "politique institutionnelle de domination et d'exploitation racistes" qui repose sur "l'expropriation, le pillage, l'exploitation et la privation des africains depuis 1652 par les colons et leurs descendants. (L'apartheid) est un crime contre la conscience et la dignité de l'humanité".

"La déclaration de Lagos" a fustigé, par ailleurs, l'Afrique du Sud pour son occupation illégale de la Namibie et le renforcement de son "énorme arsenal militaire" ainsi que le "régime illégal" rhodésien.

## Affrontement mortel à Soweto

JOHANNESBOURG (Reuter) — Un jeune Noir a été tué à Soweto et un autre blessé dans le faubourg d'Atteridgeville, près de Pretoria jeudi soir, dans des affrontements entre la police et les étudiants.

Le blessé — un jeune homme de dix-neuf ans — a été atteint par les balles de la police, intervenue lorsqu'un groupe d'étudiants se sont attaqués à un débit de boissons, a déclaré le général David Kriel, chef de la police anti-émeutes.

Les incidents ont éclaté à Atteridgeville lors d'une réu-

nion du conseil urbain bantou, où les étudiants n'ont pu prendre la parole et ont interrompu la réunion pour protester. Du matériel a été endommagé et la police a procédé à cinq arrestations. Selon la police, le calme est revenu rapidement.

A Soweto aussi, tout est calme, après les incidents de jeudi soir qui se sont soldés par la mort d'un étudiant. Il a été tué par la police, lorsque celle-ci a voulu disperser des étudiants qui jetaient des pierres sur des voitures, près de l'école secondaire de Jabulani.

Le ministre de l'Éducation bantoue, M. Michel Botha, a annoncé jeudi soir qu'il fermerait toutes les écoles de Soweto, sauf deux, pour les remplacer par des écoles gouvernementales.

D'autre part, l'université noire du nord, près de Pretoria, a été fermée par une durée indéterminée, car les étudiants boycottent les cours, comme dans de nombreux établissements scolaires où les Noirs protestent contre un système d'éducation discriminatoire.

## Incendie à l'ambassade US à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Un incendie qui s'est déclaré vers 22 h 30 au huitième étage de l'ambassade des États-Unis à Moscou, un immeuble de dix étages, continue à ravager les trois étages supérieurs de l'ambassade.

M. Malcolm Toon, ambassadeur des États-Unis — en smoking dans la rue — a indiqué que tout le monde avait pu être évacué de l'immeuble.

Les marines qui assurent la garde de l'ambassade avaient d'abord tenté de maîtriser seuls mais ont dû faire appel aux pompiers de Moscou.

On pense que l'ambassade ne tenait pas à ce qu'un grand nombre de pompiers soviétiques pénètrent dans les bureaux où doivent se trouver des documents secrets.

Interrogé sur l'étendue du sinistre, l'ambassadeur a répondu: "Je ne sais pas. Je ne suis pas monté là-haut, mais autant que je puisse voir le feu est dans les trois étages supérieurs".

L'ambassade des États-Unis se trouve près du boulevard Kalinine, une des grandes artères de Moscou.

## Scandales au Maryland

WASHINGTON (AFP) — Le Maryland, État voisin de la capitale fédérale des États-Unis, a depuis mardi le privilège d'être le seul État de la fédération américaine à avoir eu deux de ses gouverneurs, qui plus est successifs, reconnus coupables de prévarication.

Le gouverneur Marvin Mandel a été reconnu coupable de fraude et l'extorsion de fonds et est passible de plusieurs dizaines d'années de prison. Il a décidé de faire appel, mais le tribunal prononcera sa sentence le 7 octobre prochain.

L'affaire Mandel a remis en mémoire un précédent célèbre, celui de Spiro Agnew, qui

dut démissionner de la vice-présidence des États-Unis en octobre 1973, en pleine affaire du Watergate. Agnew était en effet le prédécesseur de Mandel comme gouverneur du Maryland, poste qu'il avait quitté lors de son élection comme co-équipier de Richard Nixon en 1968.

Spiro Agnew risquait lui aussi la prison s'il avait été accusé de tous les délits qu'avait apparemment révélés l'enquête des autorités judiciaires.

Mais à la suite d'un accord avec le département de la justice, le vice-président accepta de ne pas contester en justice une accusation de fraude fiscale, en échange de quoi les

autres charges furent abandonnées.

Selon l'enquête de la justice, le vice-président continuait à toucher, dans son bureau proche de la Maison-Blanche, des enveloppes d'entreprises de travaux publics auxquelles il avait accordé des contrats lorsqu'il était gouverneur.

Les gouverneurs ne sont pas les seules personnalités politiques du Maryland à avoir eu des ennuis avec la justice. La liste de celles qui ont été condamnées au cours de ces dernières années pour trafic d'influence, manquements à leurs devoirs ou obstructions à la justice comprend un sénateur, un représentant, un président de la Chambre des députés, l'assemblée de l'État, un procureur du comté de Baltimore et plusieurs hauts fonctionnaires locaux.

Parmi ces derniers figure Dale Anderson, un administrateur du comté de Baltimore, qui avait succédé à ce poste à Spiro Agnew lorsque celui-ci devint gouverneur. Il fut condamné en 1974 pour fraude fiscale et extorsion de fonds.

L'histoire récente des scandales financiers du Maryland s'étend à un ordre religieux, celui des pères pallotins. Cet ordre peu connu fit soudain la première page des journaux l'an dernier lorsque le New York Times révéla que sur les 56 millions de dollars que l'ordre avait recueillis entre 1970 et 1975 pour ses missions étrangères, 2,8 millions seulement avaient été envoyés aux dites missions. Sur le reste, 42 millions de dollars avaient été dépensés en frais généraux et 11 millions investis ou prêtés à des hommes d'affaires.

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**

pour faire la livraison du journal

**LE DEVOIR**

à Montréal et en Banlieue

Nos bureaux sont fermés le samedi

**844-3361**

**OFFRE INTÉRESSANTE**

**POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS**

DURÉE	TARIFS PÉRIODE SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
6 mois	30.00	38.00	8.00
7 mois	34.00	44.00	10.00
8 mois	38.00	50.00	12.00
9 mois	42.00	56.00	14.00
10 mois	46.00	62.00	16.00

**SOYEZ BIEN INFORMÉS À MEILLEUR COMPTE**

**RECEVEZ LE DEVOIR CHAQUE MATIN À DOMICILE**

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

**EN... AUTOMOBILE**

ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën  
Fiat — Simca — Peugeot  
Volvo — Micro-bus — etc...

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLET AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200

"Touring Club de France"

Y AS-TU PENSÉ...?

**LE DEVOIR**

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Veillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus \$ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

.....

Ci-inclus \$ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

.....

## Création d'une cour internationale des droits de l'homme ?

MANILLE (AFP) — La 8ème conférence internationale des juristes a proposé, hier à l'issue de ses travaux, de créer les violations des droits de l'homme comme des crimes contre l'humanité et de créer une cour internationale des droits de l'homme. Elle a en outre suggéré la création d'une cour internationale pour juger les terroristes.

Dans une "déclaration des droits de l'homme de Manille" et 47 résolutions, les quelque 4.000 juristes de 120 pays réunis depuis une semaine, se sont prononcés également pour la création de tribunaux régionaux des droits de l'homme. La conférence a lancé un appel aux dirigeants du monde pour l'arrêt des violations des droits de l'homme, sans citer nommément aucun pays.

M. Kenelm Shirk (États-Unis), porte-parole de la conférence, a précisé devant la presse que ces propositions ne voulaient pas dire que la conférence justifiait les interventions internationales contre un pays. Les délégués, a-t-il dit, sont favorables à "des pressions morales contre les États".

Les juristes ont suggéré l'adoption d'une convention internationale interdisant l'usage de la torture et demandé la libération de toutes les personnes incarcérées pour délit d'opinion.

Les juristes ont, par ailleurs, proposé de considérer que "le terrorisme international" et les prises d'otages relèvent de la compétence juridique universelle. Ils ont suggéré la formation d'une cour internationale pour juger les terroristes.

La procédure d'extradition, indiquent-ils dans une résolution, est le seul moyen reconnu sur le plan international pour lutter contre de tels crimes. Mais les extraditions sont souvent refusées, et les pays sont amenés à recourir à des moyens individuels de lutte, estiment les juristes.

La conférence de Manille a approuvé, d'autre part, un projet de résolution présenté par Israël sur le droit de toute personne à quitter tout pays, y compris le sien. Un délégué palestinien a rétorqué que ce projet avait pour but de profiter aux Juifs soviétiques qui veulent quitter l'URSS pour "aller en Palestine et expulser les Arabes palestiniens".

Les délégués ont également adopté des résolutions contre les pratiques mercenaires (création d'une cour internationale), les sociétés multinationales, les matières premières, le désarmement, les armes nucléaires, la libération de la presse et le trafic de drogue.

## Le conseil central de l'OLP retarde sa décision sur la résolution 242

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a réaffirmé hier, sans cause de surprise, que les Palestiniens ne pouvaient accepter de participer aux négociations de paix sur le Proche-Orient, s'ils n'avaient aucune assurance que leurs droits, notamment celui de disposer d'un État indépendant, seraient pris en considération.

Toutefois, M. Khaled Fahoum, président du Conseil central de l'OLP (CCOLP), a déclaré à l'issue de onze heures de débats à Damas, que le Conseil se réunirait, une nouvelle fois, "dans deux à trois semaines", délai exceptionnellement court entre deux sessions de cet organisme qui décide de la politique de l'OLP entre les réunions du Conseil national palestinien (CNP-parlement).

M. Fahoum a précisé que la prochaine session du CCOLP "poursuivra l'examen de la situation à la lumière de la visite qu'entreprendra très prochainement le président du comité exécutif de l'OLP Yasser Arafat, en Union soviétique, et des contacts qu'il aura eus avec les dirigeants arabes".

La visite du chef de l'OLP à Moscou devrait donc apporter d'importants éléments d'appréciation à la direction de la résistance palestinienne. A ces éléments s'ajouteront le résultat des préparatifs des entretiens qui se dérouleront en septembre aux Nations unies, entre les États-Unis et les pays arabes d'une part, les États-Unis et Israël d'autre part.

Si au début du mois de septembre, les Palestiniens n'ont pas obtenu plus de garantie qu'ils n'en ont actuellement, il ne faut, d'ores et déjà, pas s'attendre, fait-on

remarquer dans les milieux palestiniens, à ce que le CCOLP soit plus disposé à accepter même conditionnellement, la résolution 242 du Conseil de Sécurité, qu'il ne l'a été jeudi et hier à Damas.

En effet, si certains responsables palestiniens paraissent disposés, individuellement, à prendre le pari de suivre les suggestions américaines (encouragées en cela par des pays tels que l'Arabie saoudite), il semble que l'on doive écarter l'idée que la direction du mouvement palestinien puisse officiellement et collectivement assumer un tel risque sans avoir de solides assurances.

L'une des surprises de la réunion du CCOLP a été l'absence du chef de la diplomatie palestinienne, M. Earouk Kadoumi, membre du CCOLP, actuellement en Tunisie. L'absence du "chef politique" à une aussi importante réunion est exceptionnelle.

Sur le fond, les Palestiniens maintiennent que les négociations sur le Proche-Orient doivent aborder la question palestinienne sur la base de la résolution 3236 de l'assemblée générale des Nations unies votée, le 22 novembre 1974, par 89 pays contre 8 et 37 abstentions. L'Assemblée générale, contrairement au Conseil de Sécurité dans sa célèbre résolution 242 (novembre 1967), avait alors reconnu "le droit à la souveraineté et à l'indépendance nationale du peuple palestinien".

Les observateurs estiment que l'accent mis sur cette résolution, jugée inaccepta-

ble par Israël, indique que l'OLP ne demande pas un simple amendement de la résolution 242, mais l'adoption par le Conseil de Sécurité d'un texte nouveau reprenant les principes énoncés dans la résolution 3236 adoptée après la quatrième guerre israélo-arabe.

Une telle exigence a toutes les chances de se heurter à un refus des États-Unis, qui disposent du droit de veto au conseil de Sécurité et avaient voté contre la résolution 3236 avec six autres pays, tandis que les pays du Marché commun s'abstenaient.

Lors de la tournée de M. Cyrus Vance au Proche-Orient, au début du mois, le président Carter avait laissé entendre que l'organisation de M. Yasser Arafat était prête à assouplir sa position à l'égard de la résolution 242 pourvu que celle-ci soit amendée pour faire état des droits légitimes du peuple palestinien.

"Si les Palestiniens disaient: "Nous reconnaissons la résolution 242 dans son intégralité mais nous pensons que les Palestiniens doivent avoir un autre statut que celui de simples réfugiés", cela nous irait", avait précisé le chef de la Maison-Blanche.

Le même jour, M. Menachem Begin, président du conseil israélien, avait réaffirmé le refus d'Israël de négocier "sa propre extermination avec une organisation qui aspire au génocide". A Londres, d'où il est parti hier, M.

Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a déclaré au journal israélien Yedioth Aharonot que M. Arafat l'avait assuré, il y a quelques jours à Tripoli, que l'OLP était prête à accepter une version amendée de la résolution 242.

Par ailleurs, un aide-mémoire résumant les propositions de paix israéliennes est en train d'être complété en Israël et ce texte sera présenté par le ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, aux dirigeants américains, lors de sa visite aux États-Unis, le mois prochain, apprend-on de source proche du ministère des Affaires étrangères. Les principaux points de cet aide-mémoire sont, selon les mêmes sources, les suivants:

— l'accord qui doit être conclu entre Israël et ses voisins doit être un accord de paix, mais l'établissement de relations commerciales et consulaires pourrait précéder les relations diplomatiques.

— Israël est prêt à des retraits importants dans le Sinai et voudrait qu'une formule soit élaborée, afin de lui assurer le contrôle de la côte du Sinai qui longe le golfe d'Akaba au fond duquel se trouve le port d'Eilat.

— Israël n'entend pas évacuer tout le plateau du Golan mais il est prêt à modifier les lignes actuelles.

— pour la Cisjordanie, Israël propose une solution laissant une large autonomie à la population locale, la haute-main sur la sécurité restant aux Israéliens.

## L'offensive des forces somaliennes semble avoir ralenti en Ogaden

NAIROBI (d'après Reuter et AFP) — A la suite de leur infructueuse offensive sur la ville éthiopienne de Dire Dawa, les forces pro-somaliennes semblent perdre l'initiative des opérations qu'elles avaient jusqu'alors dans la guerre de l'Ogaden, dit-on de source diplomatique à Addis Abeba.

Pour un diplomate, les combats semblent avoir cessé pour le moment, comme si les maquisards somalis pensaient leurs plaies après la bataille de Dire Dawa "Je suis un peu étonné qu'ils n'aient pas essayé à nouveau d'attaquer", a-t-il dit.

L'Éthiopie a acheminé 40.000 miliciens pour renforcer les garnisons de Dire Dawa, Harrar et Jihiga, les trois villes des

montagnes d'Ahmer à l'est d'Addis Abeba, vitales aux deux adversaires de la guerre du désert. Elles permettraient en effet à l'Éthiopie, qui les tient encore, de lancer une contre-offensive dans le désert d'Ogaden pour récupérer le territoire que les Somalis affirmait avoir conquis.

Dire Dawa a un aéroport et un dépôt de carburant.

"Il y a une semaine, on avait l'impression que les Éthiopiens étaient vraiment très menacés. Maintenant, on sent de plus en plus que l'offensive sera neutralisée si les Somalis n'agissent pas très vite", disait-on de source diplomatique.

Par ailleurs, le black-out aurait été instauré sur la ville de Hargeisa, située dans le nord de la Somalie, à environ une

cinquantaine de kilomètre de la frontière avec l'Éthiopie, apprend-on de bonne source à Mogadiscio.

Cette mesure, croit-on savoir, aurait été prise en raison de la crainte de voir l'aviation éthiopienne effectuer des raids sur cette ville. Des renforts seraient d'autre part arrivés à Hargeisa, ainsi que des appareils Mig-21. Hargeiseha est d'autre part interdite pour le moment aux journalistes pour des raisons de sécurité. La semaine dernière, la compagnie Somali Airlines avait suspendu tout trafic entre Djibouti et Hargeisa. Quelques jours plus tard, la compagnie Air Djibouti prenait une mesure similaire pour raison de sécurité.

On indique par ailleurs que les combats se poursuivent entre les maquisards du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) qui, selon Addis Abeba, reçoivent le soutien direct de l'armée somalienne, et l'armée éthiopienne, autour des trois villes de Dire Dawa, Harrar et Jihiga. Ils seraient particulièrement violents, précise-t-on autour de Dire Dawa, dont une partie, selon certaines sources, serait déjà occupée par les maquisards.

Dans le nord du pays, les séparatistes érythréens affirmant avoir pris Adi-Ougri et Mandafara, au sud-ouest de la capitale provinciale, Asmara, où les Éthiopiens seraient maintenant approvisionnés par air. Selon les maquisards, la route d'Asmara a été coupée.

D'autre part, la radio éthiopienne a déclaré hier que certains groupes et individus n'avaient pas accepté la réorganisation de l'Office pour les affaires d'organisation des masses, et avaient abandonné leurs fonctions et disparu.

L'office, mis sur pied pour coordonner l'organisation des masses et l'éducation politique, a, selon la radio, demandé à ceux qui avaient délaissé "les lourdes responsabilités confiées par les masses" de revenir à leurs tâches et de s'acquitter de leurs obligations révolutionnaires.

Le différend opposant certains civils du bureau aux militaires du DERG ne date pas d'aujourd'hui. Il a éclaté pour la première fois au grand jour après les exécutions, en mars dernier, de plusieurs responsables de "kebele" (quartiers). Ces responsables, qui passaient pour être proches des membres du bureau, avaient été exécutés sur ordre du DERG et, croit-on savoir, contre l'avis du bureau et vraisemblablement pour l'exemple. Ils étaient accusés d'avoir abusé de leurs fonctions et de s'être livrés à de nombreuses exactions, notamment des meurtres accompagnés de tortures, sur la population des quartiers qu'ils contrôlaient.

Pour de nombreux observateurs de la scène politique éthiopienne, une éventuelle rupture entre le DERG et le bureau, affaibli par la défection de plusieurs de ses membres et qui était un peu considéré jusqu'à maintenant comme l'otage et la garantie des militaires, aurait d'importantes conséquences, si elle devait se confirmer.

## Nucléaire: réunion du club des 15 en septembre

LONDRES (AFP) — Les représentants des quinze pays de l'Est et de l'Ouest fournisseurs de technologie nucléaire tiendront une nouvelle réunion à Londres les 20 et 21 septembre prochains, apprend-on de source diplomatique dans la capitale britannique.

Ces pays, qui avaient tenu une réunion

secrète à Londres à la fin du mois d'avril dernier, partagent une responsabilité commune, selon les termes d'un communiqué officiel, le premier de ce genre, publié le 28 avril par le Foreign Office: s'assurer que les exportations nucléaires ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires ou des engins explosifs de nature nucléaire.

Les pays membres de ce "groupe de fournisseurs nucléaires" sont: la Belgique, le Canada, la Tchécoslovaquie, la France, la République fédérale allemande, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Pologne, l'Union soviétique, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Leurs représentants devaient se réunir à nouveau fin juin à Londres mais cette rencontre a été ajournée à septembre en raison, semble-t-il, de certaines divergences entre les pays membres concernant les mesures de sauvegarde en cas de livraisons d'installations nucléaires, d'équipements et de combustibles radioactifs considérés comme dangereux.

La raison officielle de ce retard a été l'attente du rapport du groupe d'études, établi par les sept pays les plus industrialisés qui ont participé au sommet économique de Londres au début de mai dernier. Ce rapport, comprenant les termes de référence d'un "programme d'évaluation internationale du cycle nucléaire", est actuellement prêt, et a été communiqué aux sept gouvernements concernés.

Le "cycle nucléaire" va des réserves d'uranium et des méthodes de retraitement des déchets radioactifs jusqu'à la production éventuelle du plutonium. Il est probable que les représentants des "sept" feront part aux autres membres du "groupe des quinze" des conclusions de ce rapport.


## Le maire de Bint Jbeil a été tué

BEYROUTH (AFP) — Le maire de Bint Jbeil, la plus importante localité musulmane frontalière du Sud-Liban a été tué mardi dernier, au cours de bombardements israéliens, a-t-on appris hier à Beyrouth de source parlementaire.

Le maire, M. Krayem Faraje, 60 ans, se trouvait dans un village proche de Bint Jbeil lorsqu'il a été tué. Cinq personnes qui étaient à ses côtés ont été blessées.

Bint Jbeil est l'une des localités bombardées sporadiquement par les forces chrétiennes libanaises et l'artillerie israélienne, au cours des échanges de tirs quotidiens dans cette région. La ville qui comptait une trentaine de milliers d'habitants avant la guerre n'en compte plus que cinq cents. Cinquante personnes de Bint Jbeil ont été tuées par les bombardements depuis le début de l'année, a-t-on précisé de même source. D'autre part, les échanges de tirs se sont poursuivis hier au Sud-Liban entre les positions chrétiennes et les places tenues par les forces palestino-progressistes.

Pour les collèges et les cégeps



COLLECTION **SARP**  
service d'animation et de recherches pédagogiques

**PSYCHOLOGIE**  
350-901-69  
Le développement de la personne  
Mariette Chagnon  
570 pages, \$13.95

guérin éditeur limitée  
4574, rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3  
TÉL. 849-2303 / 9201

Pour les collèges et les cégeps




COLLECTION **SARP**  
service d'animation et de recherches pédagogiques

**PHILOSOPHIE 101**  
La philosophie et la connaissance  
Marcel Camerlain  
Paul Forcier  
185 pages, \$8.95

guérin éditeur limitée  
4574, rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3  
TÉL. 849-2303 / 9201

(à l'usage des écoles et du public en général)



**GUÉRIN** nouveauté

**PETIT ATLAS GÉOGRAPHIQUE DU QUÉBEC**  
et des terres avoisinantes

OUVRAGE CONFORME AU SI  
Collection AU PAYS DU QUÉBEC  
MARC-AIMÉ GUÉRIN géographe  
PRIX \$4.95

**I — CARTES OROHYDROGRAPHIQUES (13 pages)**

Partie du sud du Québec/1	L'ouest et le centre du Québec	La Baie James	Péninsule d'Ungava Occidentale
Partie du sud du Québec/2	Le centre et l'est du Québec	Les monts Groulx	Péninsule d'Ungava orientale
Gaspésie	Les îles du Golfe du Saint-Laurent	Le Labrador	Le Labrador

**II — CARTES POLITIQUES ET ROUTIÈRES (33 pages)**

Témiscamingue	Île du Cap-Breton	Baie James	La grande rivière	Ungava/1
L'orbite de Montréal	Abitibi	Mistassini	Caniapiscau	Ungava/2
L'orbite de Québec	Réservoir Gouin	Manicouagan	Schefferville	Labrador/3
Un voisin du Québec:	Lac Saint-Jean/Saguena	Gagnon	Labrador/1	Baie d'Hudson/1
Le Nouveau-Brunswick	Gaspésie	Duplessis	Labrador/2	Détroit d'Hudson/1
Deux voisines du Québec: N.-Écosse	Les îles du golfe	Mécatina	Baie d'Hudson/1	Détroit d'Hudson/2
et Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve	Fort George	Baie d'Hudson/2	Détroit d'Hudson/3

**III — INDEX DES TOPONYMES (48 pages)**

Même dans l'Atlas National du Canada le Québec n'est qu'une province; dans notre atlas, il est un pays entouré de pays amis à des degrés divers.

L'utilisateur du Petit Atlas géographique du Québec pourra retrouver les monts, les rivières, les lacs, les îles, les villes, les routes du Québec grâce à un Index détaillé des toponymes divisé en quatre colonnes:

1) noms de lieux 2) entités géographiques 3) cases 4) page.

Normandin	ville	E3	21	Notakwanon	rivière	C2	36
Normanville	canton	B2	29	Notawasi	lac	B4	21
Normétal	ville	B2	20	Notre-Dame	monts	E3	6
North Bay	ville	A1	14	Notre-Dame-de-la-Doré	ville	E3	21
North Bay	ville	B5	5	Notre-Dame-de-la-Salette	ville	B3	15
North Sydney	ville	E1	19	Notre-Dame-du-lac	ville	E4	22
North West River	ville	D4	10	Notre-Dame-du-Laus	ville	B2	15
North West River	ville	D4	36	Notre-Dame-du-Nord	ville	B3	20
Northfield	canton	B2	15	Notre-Dame-du-Portage	ville	D4	22
Northumberland (de)	détroit	B5	7	Nottaway	rivière	D4	26
Northumberland (de)	détroit	C3	18	Nottaway	rivière	F7	8

**UN PAYS, UN ATLAS!**

Voici un atlas — c'est-à-dire un recueil de cartes géographiques — entièrement consacré au Québec et aux terres avoisinantes: cette parution représente une innovation dans le domaine de l'édition au Canada français parce que jadis, et naguère encore, les atlas français étaient des publications d'origine européenne "réchauffées" à la canadienne.

**GUÉRIN** l'éditeur des écoles  
4574, rue Saint-Denis, Montréal H2J 2L3 Qué. • Tél. 849-2303

Pour les collèges et les cégeps



COLLECTION **SARP**  
service d'animation et de recherches pédagogiques

**Introduction à la vie POLITIQUE**  
385-940-71  
François Kalunda  
289 pages, \$11.95

guérin éditeur limitée  
4574, rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3  
TÉL. 849-2303 / 9201

Pour les collèges et les cégeps

**LE SOLFÈGE À TRAVERS LA MUSIQUE**



ÉTUDE DES INTERVALLES ET RÉPERTOIRE VOCAL  
MONIQUE LAURENCE  
Professeur au Collège de Musique Sainte-Croix pour les Étudiants du C.E.G.E.P. de SAINT-LAURENT SECTION MUSIQUE  
127 pages \$4.95

guérin éditeur limitée  
4574, rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3  
TÉL. 849-2303 / 9201

# des quatre coins du MONDE

## Aéroports moins gênés que prévu

**LONDRES (Reuter)** — Les 850 aides contrôleurs aériens britanniques ont entamé hier leur grève de quatre jours, qui fait suite à une grève du zèle destinée à appuyer leurs revendications de salaire, mais la gêne pour les voyageurs est jusqu'à présent moins grande que prévu.

Un tiers des vols au-dessus de la Grande-Bretagne ont été annulés et des avions charter emmenant des dizaines de milliers de candidats aux vacances ensoleillées ont pu partir avec seulement quelques dizaines de minutes de retard.

Selon un porte-parole de l'aéroport d'Heathrow — pratiquement désert après la cohue — le trafic aérien se fait pour l'instant sans grands problèmes parce que des milliers de voyageurs ont préféré annuler leur billet d'avion pour aller prendre le bac. L'ironie de la chose est que de nombreux avions sont partis avec des sièges inoccupés hier alors que les bacs affichent complet.

## Voyager 2 a des ennuis

**PASADENA, Californie (AFP)** — Un des ordinateurs de la sonde "Voyager 2" s'est refusé hier pour une raison indéterminée à commander une manoeuvre demandée par les responsables de la mission, a annoncé un porte-parole de la NASA au centre spatial de Pasadena (Californie).

Les spécialistes avaient prévu de faire exploser des bouillons d'un couvercle protégeant un appareil, tout en mettant à feu les petits moteurs de la sonde. Ces manoeuvres simultanées, espéraient-ils, auraient débouqué le bras de Voyager 2 portant des instruments scientifiques et les caméras de télévision. Ce bras n'est peut-être pas en effet complètement déployé. L'ordinateur aurait bien reçu les signaux lui demandant de commander l'explosion des bouillons mais il n'a apparemment pas transmis l'ordre car le couvercle de protection n'a pas été éjecté, selon le porte-parole qui a ajouté que l'ordinateur avait pris sur lui de fixer à nouveau les instruments de guidage de la sonde sur l'étoile Canopus.

## Ce que Groucho a légué

**SANTA MONICA Californie (AFP)** — Groucho Marx a laissé la plus grosse partie de sa fortune à ses trois enfants, Arthur, Miriam et Melinda.

Le testament, rédigé en 1974, met un terme aux querelles d'héritiers qui avaient assombri les derniers mois du célèbre comédien, décédé le 19 août. Erin Fleming, sa compagne de longue date, recevra 150,000 dollars et assumera la liquidation des affaires en cours du défunt. Accusée de maltraiter le vieillard sur la fin de sa vie, Erin Fleming avait perdu la tutelle de Groucho quelque temps avant sa mort.

Groucho a légué par ailleurs 50,000 dollars à Zeppo, le seul de ses frères qui soit encore en vie, 25,000 dollars à son an-

cienne femme Catherine Marie Marx et 5,000 dollars à chacun de ses quatre petits-enfants. La fortune de Groucho Marx est évaluée entre 2,5 et 6 millions de dollars.

## Le "Fils de Sam" paranoïaque

**NEW YORK (AFP)** — David Berkowitz, alias "Fils de Sam" sera probablement catalogué comme paranoïaque et schizophrène par les psychiatres chargés de l'examiner, apprend-on à New York.

D'après les premières constatations, le comportement de Berkowitz présenterait les symptômes classiques de "l'anormal", d'un dégénéré, d'un obsédé vivant dans un monde irréel.

Par ailleurs, les généticiens vont déterminer s'il a un chromosome de plus que la normale, ce qui pourrait expliquer son comportement.

## L'euthanasie en direct

**LONDRES (AFP)** — Plusieurs chaînes de télévision étrangères se proposent d'acheter à la télévision commerciale britannique un document diffusé mercredi dans lequel une fille s'efforce, "en direct", de pousser sa mère, malade et âgée de 87 ans, au suicide, annonce le producteur de l'émission, M. John Willis.

Ce film a été pris à l'insu de Mme Yolande McShane, la criminelle en puissance, au moyen d'une caméra cachée par la police, qui avait été alertée, dans une pièce adjacente. Il devait être utilisé par la suite au cours du procès pour confondre l'accusée et l'envoyer en prison pour deux ans.

Avant même sa projection mercredi dernier sur les écrans de la télévision britannique, le principe même de l'émission avait été sévèrement critiqué. On reprochait à la police d'avoir livré un tel document au public et la famille de la femme emprisonnée assurait qu'elle allait être "jugée une deuxième fois".

Le film, dans lequel on voit Mme McShane remettre à sa mère 15 comprimés de nembutal et celle-ci les accepter, pose une nouvelle fois le problème de l'euthanasie des personnes âgées et décidées à mourir. "C'est précisément le caractère universel de ce problème qui a soulevé l'intérêt des télévisions américaines et européennes", assure le producteur de l'émission.

## L'alcool nuit au foetus

**TOKYO (AFP)** — Le gynécologue japonais Yoichi Niimi s'est élevé hier contre l'idée trop répandue que l'alcool n'a pas d'incidences sur le développement du foetus et de l'accouchement.

L'étude du Dr Niimi, qui a été présentée au Congrès international sur l'alcool et la pharmacodépendance de Tokyo, a porté sur 1,102 femmes dont 185 consommèrent une forte dose d'alcool. Chez ces dernières, l'intervention chirurgicale ou chimio-thérapique pour permettre le travail et la délivrance, a été rendue nécessaire dans 10 pour cent de cas de plus que chez les femmes sobres.

Le gynécologue, qui a étudié également le problème sur les souris, a constaté une fréquence plus grande des fausses couches, anémies et hémorragies fœtales chez les consommatrices d'alcool.

# L'Hydro essaie de nouveaux isolateurs

**QUEBEC (PC)** — L'Hydro-Québec vient d'achever l'installation de 240 nouveaux isolateurs sur une ligne de transport d'énergie à 735,000 volts qui traverse le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur du pont Pierre-Laporte, dans le cadre d'une expérience qui pourrait lui permettre d'économiser plusieurs millions de dollars au cours des prochaines années au chapitre de l'installation et de la vérification des équipements isolants sur les lignes à haute tension.

Cette expérience fait suite à des essais effectués depuis 1973 par l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec et permettra de vérifier le comportement des nouveaux appareils dans des conditions climatiques difficiles.

Construits principalement de fibre de verre et de plastique, les isolateurs expérimentaux ne pèsent que 70 livres et sont beaucoup plus faciles à transporter et à installer que l'équipement conventionnel en porcelaine dont le poids atteint 1,200 livres.

Si les vérifications effectuées au cours des prochains mois confirment les résultats positifs obtenus en laboratoire, l'Hydro-Québec pourra innover mondialement en les installant sur certaines lignes à haute tension en provenance de la baie James.

Selon la société d'Etat, certains pays d'Europe utilisent des isolateurs du même type mais à des tensions inférieures.

# Procurez-vous VERS UNE CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Un dossier du Devoir sur le projet de loi no 1



**Ce troisième dossier du Devoir contient:**

- le texte intégral du livre blanc sur la langue française et le projet de loi no 1
- trois textes majeurs de Camille Laurin
- des opinions émises par de nombreuses associations et personnalités
- les éditoriaux du Devoir sur la charte et le projet de loi no 1.

Ce troisième dossier est disponible dès maintenant dans les bonnes librairies, chez votre dépositaire du Devoir ou encore au Devoir même, 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal.

Prix: \$3.00 l'exemplaire

**Bon de commande**  
Service du tirage  
Imprimerie Populaire Ltée  
Case Postale 6033, Montréal H3C 3C9

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_

# Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**AVIS**  
Article 2.59.3  
Reg. 2 (1976)

Prenez avis que Glegary Transport (Québec) L. limitée, détentrice du permis 8448-V, présente une demande d'autorisation à la Commission des Transports du Québec conformément à l'article 2.59.3 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage afin de pouvoir transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom et ce sur chacune des clauses de son permis.

Durée du permis: 364 jours

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième parution du présent avis.

Hème publication 25 août 1977  
2ème publication 26 août 1977  
3ème publication 27 août 1977

Corbell & Dufresne  
Procureurs de la requérante.

**PRODOTEC QUÉBEC INC.**  
AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie PRODOTEC QUÉBEC INC. demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte BLAIN PICHE EMERY ET ASSOCIÉS Procureurs de Prodotec Québec Inc.

**ALPHA HOLDINGS LTD.**  
Avis est par les présentes donné que la compagnie ALPHA HOLDINGS LTD. constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

DATE A MONTRÉAL, ce 24 jour d'août 1977 (SGD) E. LEO KOLBER Secrétaire

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-032-582-772  
PROMPT TAXI ASSOCIATION LTD., corporation civile légalement constituée ayant son siège social au 6275 du boulevard Saint-Laurent, à Montréal, dans le district de Montréal.

Demandresse

**Richard Lévac**, résidant au 8555 de la 28e Avenue, dans le quartier de Rosemont, à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus. Défendeur

**IL EST ENJOINT AUDIT DEFENDEUR, RICHARD LEVAC, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à Montréal, le 25 août 1977**

A. BEAULIEU Greffier Adjoint

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-012959-779  
YVON DUBÉ, domicilié et résidant au 8351 rue Neuville, #24, Ville d'Anjou, district de Montréal.

Demandeur

**NOEL ST-GEORGES**, anciennement domicilié au 4391 rue Fullum #2 Montréal district de Montréal.

Demandeur

**AVIS**  
PAR ORDRE DE LA COUR  
Le défendeur NOEL ST-GEORGES, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, le 25 août 1977

A. BEAULIEU P.A.C.S.D.N.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL MONTRÉAL**

NO: 500-43-000-859-76  
AVIS A M. Jacques Clermont

Veuillez être avisé qu'une copie de la requête en adoption de Caroline Clermont a été laissée pour vous au greffe de la Cour de Bien Être Social, 410 rue Bellechasse, Montréal, P.Q. À défaut par vous de comparaître ou contester ladite requête en adoption dans un délai de 30 jours de la dernière de deux publications, pour donner votre consentement suivant l'acte d'adoption, la Cour procédera par défaut dans la présente requête en adoption.

MRE SIMON RICHTER  
PROCEUREUR DES REQUÉRANTS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:  
CLAUDE COUPEL  
7455 rue Malo,  
Brossard, Québec

**AVIS**  
Article 2.59.3  
Reg. 2 (1976)

Prenez avis que Glegary Transport Limited, détentrice du permis no. 471-V présente une demande d'autorisation à la Commission des Transports du Québec conformément à l'article 2.59.3 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage afin de pouvoir transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom et ce sur chacune des clauses de son permis.

Durée du permis: 364 jours

Tout intéressé peut contester cette demande de permis dans les cinq jours qui suivent la troisième parution du présent avis.

1ère publication 25 août 1977  
2ème publication 26 août 1977  
3ème publication 27 août 1977

Corbell & Dufresne  
Procureurs de la requérante

**AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE**  
SLIT HOLDING CORPORATION

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie SLIT HOLDING CORPORATION, constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, Province de Québec, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

DATE à Montréal, ce 25ème jour d'août 1977

Pascal, Garance, Cohen & Devine,  
Procureurs de Slit Holding Corporation.

**AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS**

AVIS est par les présentes donné que la proposition qui avait été faite par CLAUDE COUPEL, à ses créanciers, a été mise de côté par jugement de la Cour en date du 24 août 1977 et que CLAUDE COUPEL a été déclaré en faillite. La première assemblée des créanciers sera tenue le 12ème jour de septembre 1977, à onze heures trente (11.30) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10, est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Le 25 août 1977

C.A. MICHAUD  
SYNDIC

BUREAU DE  
C.A. MICHAUD - SYNDIC  
110, avenue, Place Crémazie, suite 320,  
Montréal, Québec  
Tel.: 382-6141.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-015-44-775  
MATERIAUX FRIGON LIMITEE, demanderesse

**ACOUSTIC ATLAS INC.**, défenderesse

**LA BANQUE TORONTO DUNDON**, tierce-saisie

**AVIS**  
Conformément à un jugement de la Cour supérieure en date du 15 août 1977, la défenderesse est démandée de comparaître dans un délai de trente (30) jours du présent avis et est avertie qu'une copie du bref et de la déclaration est laissée à son attention au bureau de la Cour. Si la défenderesse ne comparait pas, la demanderesse procédera contre elle par défaut.

MONTRÉAL, Québec, ce 24ème jour d'août, 1977  
CHAÏT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN, LITVACK, ECHENBERG & LIPPER  
Procureurs de la demanderesse

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-016718-779  
DANS L'AFFAIRE DE:  
Les conventions Matrimoniales entre JACQUES MARTIN etudiant

**DANIELLE FAVREAU**, commis-comptable tous deux résidant et domiciliés au 570 rue St-Paul, La-prairie district de Montréal.

**REQUÉRANTS**  
PRENEZ AVIS que les requérants présenteront devant cette Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal, à 9:30 heures de l'avant-midi, le 10ème jour de novembre 1977 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial, entre le Requérant et son conjoint DANIELLE FAVREAU, passé le 8 août 1977 devant Me Diane Martin notaire, sous le numéro 1426 de ses minutes, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de société d'acquêts.

MONTRÉAL, ce 24 août 1977  
Mes BROUSSARD PATRY & MARTIN  
2201 boul. Lapinière  
Ville de Brossard, Que.  
PROCEUREURS DES REQUÉRANTS

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-01449-779  
BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Demanderesse.

**DISQUES PAILLON INC.**, Défendeurs.

**ROGER VALLEE**,  
**PIERRE BOURDEAU**, Défendeurs.

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
A DISQUES PAILLON INC.,  
A ROGER VALLEE

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de \$18,000.00 plus intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposés à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître à cet effet, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(Signé) Rénauld Chassé  
Protonotaire,  
Cour Supérieure,  
District de Montréal.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,  
500, Place d'Armes,  
Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-01449-779  
BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Demanderesse.

**DISQUES PAILLON INC.**, Défendeurs.

**ROGER VALLEE**,  
**PIERRE BOURDEAU**, Défendeurs.

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
A DISQUES PAILLON INC.,  
A ROGER VALLEE

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de \$18,000.00 plus intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposés à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître à cet effet, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(Signé) Rénauld Chassé  
Protonotaire,  
Cour Supérieure,  
District de Montréal.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,  
500, Place d'Armes,  
Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-022104-777  
PAUL ARMAND MARTIN, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.

Demandeur

**RENE BEAUDOIN**, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, défendeur d'adresse inconnue

DEFENDEUR

**PAR ORDRE DE LA COUR:**  
Le défendeur RENE BEAUDOIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication d'une copie du bref d'assignation et de déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 24 août 1977  
Mes LAROCHE & DESORMEAU  
230 est Henri-Bourassa  
suite 100  
Montréal, Québec  
PROCEUREURS DES REQUÉRANTS

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**

NO: 12-071663-771  
DAME THERÈSE LAROCHE, Requêteur

**JEAN GUY CORBEIL**, Intimé

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
L'intimé JEAN GUY CORBEIL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hubert, le 25 août 1977

(S) A. BEAULIEU  
REGISTRARE

FRANÇOISE L. PLANTE  
Procureur de la requérante

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL**

NO: 500-43-000619-77  
MADAME "X" requérante

**RE: ADOPTION DE MARIE CAROLE COLETTE PARISIN**

AVIS A:  
Monsieur Jean Guy Cyr, présentement d'adresse inconnue

PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption pour l'enfant Marie Carole Colette Parisin sera présentée devant l'Honorable Juge en Chef de la Cour de Bien Être Social de Montréal, siégeant en chambre 100A de cette Honorable Cour au 410 est rue Bellechasse, en les cité et district de Montréal, le mercredi, 5 octobre, 1977, à 10:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, le 23 août 1977

FRANÇOISE L. PLANTE  
Procureur de la requérante

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-14-001575-778  
TREVA SYMONDS, Requêteur.

**PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL**, et, GREFIER DE LA VILLE DE MONTRÉAL, Intimés.

**PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, et, BRIAN BISHOP, d'adresse inconnue. Mis-en-cause

**ORDRE DE LA COUR**  
PAR ORDRE DE LA COUR, le mis-en-cause BRIAN BISHOP, est par les présentes, avisé qu'une requête en rectification des registres de l'état civil sera présentée devant cette COUR le 3 octobre 1977, en salle 2.16. Une copie de la présente requête a été laissée au greffe à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître à la date précitée jugement pourra être rendu par défaut.

Montréal, le 18 août 1977

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-017501-774  
Dans l'affaire de: Les Conventions Matrimoniales entre René Michel Noël, analyste de système, domicilié et résidant au 2486 rue Villiers en la cité de Longueuil, district de Montréal et, Dame Julie Toussaint, technicienne, des mêmes lieux

**REQUÉRANTS**  
PRENEZ AVIS que les requérants présenteront devant cette Honorable Cour siégeant en division de Pratique au Palais de Justice de Montréal, 10 Est, rue St-Antoine, en chambre 2.16, le 24 octobre 1977, à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un acte de modification du régime matrimonial entre le requérant et son conjoint Dame Julie Toussaint, passé le 15 juin 1977 devant Me Claude Laberge, Notaire sous le numéro 22,020 de ses minutes, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de société d'acquêts.

LAVAL, ce 27 juillet 1977.

Mes Caron, Boisvert & Gervais,  
Avocats  
1276 boulevard Labelle  
Suite 203  
Ville de Laval, P.Q.  
Procureurs des requérants

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-01449-779  
BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Demanderesse.

**DISQUES PAILLON INC.**, Défendeurs.

**ROGER VALLEE**,  
**PIERRE BOURDEAU**, Défendeurs.

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
A DISQUES PAILLON INC.,  
A ROGER VALLEE

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de \$18,000.00 plus intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposés à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître à cet effet, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(Signé) Rénauld Chassé  
Protonotaire,  
Cour Supérieure,  
District de Montréal.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,  
500, Place d'Armes,  
Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-01449-779  
BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Demanderesse.

**DISQUES PAILLON INC.**, Défendeurs.

**ROGER VALLEE**,  
**PIERRE BOURDEAU**, Défendeurs.

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
A DISQUES PAILLON INC.,  
A ROGER VALLEE

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de \$18,000.00 plus intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposés à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître à cet effet, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(Signé) Rénauld Chassé  
Protonotaire,  
Cour Supérieure,  
District de Montréal.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,  
500, Place d'Armes,  
Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CITÉ DE LACHINE**

**SERVICE DE LA VOIRIE**

**SOUSSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE DESCENTE DE BATEAUX CENTRE CIVIQUE EL PASO**

La Cité de Lachine recevra des soumissions pour la construction d'une Descente de Bateau - Centre Civique au El Paso dans la Cité de Lachine. Les soumissions seront pour un prix ferme.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Soumission pour la construction d'une Descente de Bateau - Centre Civique au El Paso" seront recues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1300 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 12 septembre 1977, à 17:00 heures.

Ces soumissions seront ouvertes à l'assemblée publique du Conseil qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Lachine, lundi, le 12 septembre 1977, à 20:00 heures. Les soumissions seront valides pour 120 jours.

On obtiendra le plan, cahier des charges et formules de soumission au bureau du Directeur du Service des Travaux Publics et de la Voirie, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de \$10.00 remboursable en autant que l'entrepreneur soumissionne.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis sur une banque à charte, à l'ordre de la Cité de Lachine. Ce chèque aura une valeur de 10% du montant total de la soumission. Le soumissionnaire devra aussi accompagner sa soumission d'une lettre d'une compagnie garante à l'effet que dans le cas où il serait adjudicataire, la garante émettra aux frais du soumissionnaire:

- 1) Une garantie d'exécution d'une valeur de 50% du montant total du contrat et
- 2) une garantie de paiement des matériaux et de la main-d'oeuvre d'une valeur égale à 50% du coût de ceux-ci.
- 3) Il est essentiel que ces exigences soient remplies et attachées à la formule de soumission. L'abstention du soumissionnaire à fournir ces exigences rendra la soumission non conforme et automatiquement rejetée.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**DONAT BEAUCHAMP**  
Directeur des Finances  
Cité de Lachine  
Lachine, le 27 août 1977.

**Transports Canada**

**APPEL D'OFFRES**

**GÉRANCE D'UN MAGASIN DE FLEURS**

**AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY**

On acceptera jusqu'à 15 heures (heure d'été des montagnes) le 30 septembre 1977 des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au directeur général de l'Aéroport, Aéroport International de Calgary, Calgary (Alberta) sur lesquelles on aura indiqué:

"GÉRANCE D'UN MAGASIN DE FLEURS". PHASE I.

Il s'agit de vendre au passagers du nouvel aéroport de Calgary, Aéroport International de Calgary, Calgary (Alberta), des fleurs et des plantes, individuellement en bouquet ou autrement. Le magasin de fleurs doit offrir aux voyageurs, un service de télégraphe.

Les soumissions auront lieu en deux phases: dans la première phase, les personnes intéressées devront soumettre un plan d'exploitation d'un magasin de fleurs. On acceptera les soumissions d'organismes et de particuliers qui peuvent prouver qu'ils ont une connaissance et une expérience suffisantes de la gestion et de l'exploitation d'un magasin de fleurs et qui sont en mesure d'obtenir les licences et permis provinciaux et municipaux nécessaires à l'exploitation d'un magasin de fleurs.

Dans la deuxième phase, les candidats retenus au cours de la première phase devront soumettre une offre financière. Le candidat choisi signera un contrat de dix ans avec Transports Canada. Il devra offrir un service de haute qualité aux voyageurs qui désirent acheter des fleurs ou des plantes à l'aéroport.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les formules d'offre en s'adressant au:

**Surintendant**  
**Commercialisation et biens immobiliers**  
**Transports Canada**  
**Aéroport International de Calgary**  
**Calgary (Alberta)**  
**T2E 5T3**

Une réunion d'information sur l'appel d'offres aura lieu le mercredi 7 septembre 1977 à 10h (heure d'été des montagnes) dans la salle du conseil de l'aérogare actuel, au deuxième étage, à l'Aéroport International de Calgary, Calgary (Alberta).

Les candidats doivent soumettre les offres EN DOUBLE exemplaires sur les formules fournies par Transports Canada.

**D.J. Dewar**  
Administrateur de la région de l'Ouest

# Avis public

## LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL

Fête du travail, 5 septembre 1977

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, chargé de l'exécution de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires et les gérants des établissements commerciaux de vente au détail, que le lundi 5 septembre, Fête du travail, est un jour férié visé par la loi des heures d'affaires et que par conséquent, ce jour-là, aucun client ne doit être admis dans leur établissement. Selon les termes de la loi, toute infraction est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à \$1000.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie et du Commerce

**LOI SUR LA FAILLITE**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de:

**ROSARIO PAYETTE**

Avis est par les présentes donné que M. Rosario Payette, 601 rue Duval, Auteril, Cité de Laval, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale "R.P. ALUMINIUM ENRG." 1834 De Beauvoir, Montréal, P.Q., a fait cession de ses biens le 19ème jour d'août 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de septembre 1977, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

**LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm. A. Syndic.**

**BUREAU**  
1305 rue Grouard  
St-Hyacinthe, P.Q.  
Tél.: 774-3300  
Ligne directe Montréal: 866-5213



M. Allan MacEachen, leader parlementaire du gouvernement canadien, et M. James Schlesinger, secrétaire américain à l'Énergie, se sont donné une chaleureuse poignée de mains, hier, à Washington, avant d'entreprendre une rude séance de négociations sur le projet du gazoduc de l'Alaska. (Téléphoto AP)

# Bussièrès est toujours à Parthenais, alors qu'un grand centre est inoccupé

par Bernard Morrier

Malgré les démarches incessantes du juge Jacques Lessard, de deux avocats et d'un officier de probation, le "placement" du pyromane Henri Bussièrès demeure toujours un problème et celui-ci a dû, une fois de plus, hier regagner sa cellule à Parthenais.

Âgé de 36 ans, Bussièrès a été déclaré sain d'esprit et apte à subir un procès, après qu'on l'eut accusé d'avoir allumé, en différentes périodes, 15 incendies criminels qui ont provoqué pour un demi-million de dollars de dommages.

Célibataire et sans famille, en plus d'être chômeur, Bussièrès disait s'ennuyer. Et c'est précisément pour tromper son ennui, a-t-il avoué, qu'il allumait des incendies ici et là.

On se souvient que l'Institut Pinel avait déclaré ne pouvoir l'accueillir parmi les

fous criminels, tandis que son état mental actuel n'exige pas qu'il soit conduit dans un asile d'aliénés.

C'est devant ce problème que le juge Lessard avait demandé l'aide du ministère des Affaires sociales pour trouver un gîte à Bussièrès. Et hier après-midi, on croyait avoir enfin une solution...

En effet, le directeur du Centre d'accueil de l'hôpital psychiatrique Louis-H. Lafontaine, M. Rosaire Courteau, est venu révéler à la Cour que, dans la grande maison de la rue Hochelaga se trouvait un immeuble de 10 étages, tout de marbre, de béton et de terrazzo, contenant 300 chambres claires et bien aérées... qui pourraient bien accueillir 300 pyromanes sans le moindre danger.

Mais cet immeuble de \$9 millions est inoccupé depuis deux ans et personne ne peut dire quand il pourra recevoir ses premiers pensionnaires. "C'est quelque chose comme une troisième pyramide

olympique", a même dit M. Courteau. Il faut presque lui donner raison car les seuls qui aient occupé ces jolies chambres, au cours des dernières années, sont des journalistes étrangers justement venus à Montréal pour couvrir Jeux olympiques de 1976.

Prié d'expliquer l'inutilisation de ce bâtiment, le témoin eut un haussement d'épaule semblant dire "Est-ce que je sais", mais il ajouta que l'immeuble avait tout d'abord été construit pour loger les religieux qui, longtemps, ont dirigé Saint-Jean-de-Dieu. Or, elles sont parties.

Autre raison expliquant peut-être l'inutilisation de l'immeuble: les médecins de l'institution, qui doivent s'occuper de quelque 3.000 patients internés et de 7.000 externes, ne pourraient plus répondre à la tâche.

On rapporte en effet qu'il y eut déjà 48 psychiatres traitants à Louis-H. Lafontaine et que cette institution ne compte

plus maintenant que 10 médecins spécialisés à plein temps et sept autres à temps partiel. Cette non-utilisation du pavillon en question serait aussi imputable, selon M. Courteau, au "syndicat maoïste de l'hôpital, avec qui il y a très peu de chance de s'entendre.

On éprouverait par ailleurs d'énormes difficultés à mettre en place un système de "pavillonement" selon lequel les pensionnaires pourraient vivre dans un milieu quasi familial, avec plus de chance de réadaptation.

Enfin, un autre témoin, M. Georges Beauchamp, propriétaire d'un foyer, s'est déclaré prêt à prendre Bussièrès chez lui mais qu'il ne le pouvait. "Si Bussièrès tombait en état de crise, a-t-il dit, rien ne m'assure que j'aurais les services d'un médecin de Louis-H. Lafontaine ou encore que je pourrais faire accepter ce patient à l'institution."

# Il faut l'"oreille musicale" pour chanter et l'"oreille anglaise" pour parler anglais

par Gilles Provost

Si vous ne chantez pas aussi bien que Caruso, c'est avant tout parce que vous n'entendez pas les sons de la même façon que lui, si votre oreille fonctionnait exactement comme la sienne, vous chanteriez aussi juste que lui et, en plus, vous auriez le goût de chanter.

C'est en tout cas ce qu'affirme le spécialiste français Alfred A. Tomatis dont les découvertes sur la psychologie et la physiologie de l'audition ont ouvert des avenues tellement nouvelles que plusieurs psychologues européens, en se basant sur ses travaux, utilisent maintenant des exercices auditifs pour guérir des problèmes "psychologiques".

Une telle idée paraît étonnante ou inconcevable seulement lorsqu'on ignore à quel point l'apprentissage est important pour la mise au point de l'oreille et à quel point cet apprentissage est lié au développement psychologique du jeune enfant, a souligné le docteur Tomatis, pendant l'entrevue qu'il accordait au DEVOIR à l'occasion d'un bref passage à Montréal.

Les théories de cet oto-rhino-laryngologiste issu d'une famille de musiciens italiens sont, de son propre aveu, directement reliées à son milieu culturel et à son expérience professionnelle de titre de médecin d'entreprise spécialisée dans les problèmes de surdité industrielle réelle ou simulée (au centre d'essai des propulseurs de Saclay): non seulement a-t-il cherché à mettre au point des techniques de mesure aussi objectives que possible mais il s'est aussi intéressé aux problèmes auditifs particuliers des chanteurs et musiciens.

C'est ainsi que, dès 1947, il avait montré que les musiciens ont une oreille beaucoup plus précise que celle des non-musiciens, le tout vérifiable sur audiogrammes et à l'aide d'autres tests objectifs qu'il a mis au point.

À l'aide d'écouteurs et d'un matériel électronique approprié, le docteur Tomatis a alors entrepris de "déformer" expérimentalement l'ouïe de ces chanteurs et il a constaté que, selon les fréquences affectées, l'artiste n'arrivait plus à chanter juste, perdait le goût de chanter ou n'arrivait plus à "chanter beau".

Vers la même époque, M. Tomatis a aussi découvert que les caractéristiques auditives d'un chanteur sont différentes selon qu'il s'agit d'un ténor, d'une basse, etc. Les fréquences où l'oreille atteint son meilleur potentiel correspondent à celles que l'artiste utilise le plus souvent. Il en a conclu qu'il y a une interaction entre la voix et l'oreille: l'artiste chante surtout dans les registres qu'il entend mieux et, inversement, il entend mieux les fréquences qu'il utilise plus souvent.

À la même période, M. Tomatis constatait que tous les artistes se fient avant tout sur ce que capte leur oreille droite: ils sont des "droitiers d'oreille". Au contraire, les citoyens ordinaires qui se fient surtout à l'oreille gauche présentent généralement des difficultés d'écoute. Le bégaiement, selon lui, pourrait aussi provenir d'une difficulté d'établir la prééminence de l'oreille droite.

"En 1951, raconte-t-il, j'ai eu à soigner le comédien Sorano et j'ai découvert qu'il se mettait à bégayer lorsqu'on supprimait l'apport sonore de son oreille droite..."

À cette époque, d'ailleurs, M. Tomatis était parvenu à mettre au point ce qu'on appelle depuis "l'oreille électronique". Il s'agit d'un perfectionnement de ses premiers appareils qui permet de modifier le son transmis dans les écouteurs pour que la personne qui écoute ait la même perception que si elle entendait avec les oreilles de quelqu'un d'autre.

Les muscles qui retiennent les osselets de l'oreille moyenne ont des caractéristiques différentes selon l'effort que chacun fait pour porter attention à telle ou telle gamme de fréquences, souligne-t-il. Donc, la perception subjective variera selon les individus.

De plus, comme il avait déjà démontré que l'oreille d'un artiste fonctionne particulièrement bien dans les fréquences que cet artiste utilise de préférence, le docteur Tomatis devenait capable en étudiant, par exemple, la voix de Caruso, de reconstituer les caractéristiques de son oreille. Avec ses appareils, il pouvait ensuite "prêter" les oreilles de Caruso à n'importe qui.

À sa grande surprise, il a alors noté que les personnes coiffées de ces écouteurs acquerraient rapidement les intonations de Caruso et qu'elles pouvaient chanter aussi juste que lui dans les mêmes registres.

Le prochain développement, dit-il, est survenu en 1954 lors du traitement d'un chanteur sicilien qui prononçait toujours "le" à la place du son "re". Il s'est alors rendu compte que ce chanteur était parfaitement capable de répéter le son "re", lorsqu'on lui donnait les "oreilles de Caruso".

M. Tomatis a alors eu l'idée que l'audition pouvait être influencée par le langage propre à chaque région. En effet, les sonorités varient selon les langues: les fréquences sonores les plus significatives ne

sont évidemment pas les mêmes partout. Il pourrait ainsi y avoir une spécialisation des oreilles selon le langage utilisé, des "oreilles nationales".

Effectivement, tel est bien le cas et c'est pourquoi il faut littéralement se "faire l'oreille" pour pouvoir comprendre et parler une langue étrangère. Selon M. Tomatis, certains peuples ont plus de facilité à devenir polyglottes parce que leur langue maternelle les oblige à maîtriser une large gamme de sonorités. C'est le cas des peuples Slaves, dit-il. (Il n'a pas fait de commentaire sur les aptitudes linguistiques des anglophones de Montréal.)

Toujours intéressé à l'application plutôt qu'à la théorie, le docteur Tomatis a alors appliqué ses découvertes et hypothèses à l'enseignement des langues.

"Prenez, dit-il, le cas d'un jeune Français qui réussit bien dans toutes les matières et qui rencontre des obstacles inattendus en anglais. Il est probable qu'il s'agit alors d'un problème d'audition et il est possible de faciliter l'apprentissage de l'anglais en lui prêtant une "oreille anglaise", c'est-à-dire en le dotant d'écouteurs qui accentuent les fréquences et aspects significatifs et qui atténuent les autres éléments sonores.

Le problème était alors que les aptitudes linguistiques des jeunes disparaissent lorsqu'ils enlevaient leurs écouteurs! Le docteur Tomatis a donc modifié son système pour que le son issu des écouteurs ne soit transformé que lorsque son

intensité dépasse un certain seuil: de la sorte, il y a passage continu entre l'oreille normale et l'oreille "étrangère". Le sujet a alors tendance instinctivement à adapter sa voix et son oreille normale pour atténuer la différence et son oreille élargit ses possibilités.

Par la suite, M. Tomatis s'est demandé si les enfants qui avaient des difficultés d'apprentissage ne souffraient pas aussi de difficultés auditives qui les rendraient incapables à comprendre facilement leur propre langue maternelle.

C'est alors qu'on a débordé dans le domaine de la dyslexie, cette anomalie qui empêche un enfant de faire correspondre un son donné à un symbole écrit. Effectivement, on s'est rendu compte qu'il est possible de traiter la dyslexie en prêtant, toujours par la même technique, une oreille normale au jeune dyslexique. Inversement, cette fois encore, on découvre qu'un enfant pouvait devenir dyslexique si on lui donnait les oreilles d'un dyslexique...

Dans plusieurs cas, pourtant, cette forme de thérapie n'a pas produit les résultats escomptés et le docteur Tomatis s'est demandé si les difficultés auditives de l'enfant ne provenaient pas de traumatismes psychologiques qui auraient empêché une évolution normale de l'ouïe pendant la tendre enfance. Ces mêmes blocages, s'ils persistaient, pouvaient encore bloquer l'apprentissage correctif proposé. C'est alors qu'on a eu l'idée de faire re-

prendre aux patients l'évolution auditive qu'ils avaient dû faire depuis la naissance. Le foetus entend dès le cinquième mois, signale M. Tomatis, mais il ne perçoit pas les sons de la même façon. Il y a alors de l'eau non seulement à l'extérieur du tympan mais aussi dans l'oreille moyenne. (Cette dernière ne se vide que progressivement par la trompe d'Eustache après la naissance.)

L'oreille du foetus adaptée à l'eau doit donc complètement se réadapter à un fonctionnement aérien après la naissance, après quoi l'enfant doit s'initier peu à peu à des fréquences qui lui permettront de communiquer avec sa mère...

C'est ainsi qu'on aboutit à des traitements "psycho-soniques" grâce auxquels on demande aux patients de réapprendre à entendre comme ils le faisaient dans le sein maternel. Lorsque cet apprentissage est fait, toujours grâce aux appareils du docteur Tomatis, on refait ensuite l'évolution pour simuler la naissance et l'apprentissage ultérieur.

Finalement, à travers un apprentissage auditif, on fait refaire à la personne un véritable retour en arrière sur le plan psychologique et c'est ce qui explique que cette technique ait été utilisée pour traiter d'autres problèmes émotifs qui n'étaient pas nécessairement reliés directement à des troubles d'audition ou de langage.

En conclusion, M. Tomatis a aussi si-

Voir page 6: oreille

# Enquête sur les eaux usées de Valleyfield

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a ordonné la tenue d'une enquête publique sur l'administration des eaux d'égoût de la ville de Valleyfield.

M. Léger a indiqué que cette mesure apparemment exceptionnelle deviendra beaucoup plus courante à l'avenir parce qu'il fera bientôt amender la loi sur la qualité de l'environnement pour créer une commission permanente d'audition chargée d'enquêter sur les problèmes de pollution qui lui auront été signalés.

Le directeur des services de protection de l'Environnement, M. Gilles Jolicoeur,

possède déjà de tels pouvoirs d'enquête en vertu de l'article 123 de la loi mais ses nombreuses responsabilités administratives l'empêchent, à toutes fins utiles, d'exercer fréquemment cette prérogative.

Quoi qu'il en soit, l'enquête sur les eaux usées de Valleyfield se tiendra le 16 septembre prochain au palais de justice de cette ville et elle sera présidée par M. Jolicoeur lui-même. À cette occasion, les études déjà effectuées par le personnel des Services de protection de l'environnement dans ce dossier seront déposées et les citoyens pourront s'en servir pour étayer leur argumentation.

# Robin Hood: les gardes sont appelés à comparaître le 20 septembre

Trois agents de sécurité, accusés d'avoir causé des blessures corporelles par négligence criminelle, lors de la mémorable fusillade du 22 juillet dernier, devant la minuterie Robin Hood, subiront leur enquête préliminaire le 20 septembre prochain.

Les accusés, Roger Rousseau, Antonio Rolland et Marc Lévesque, étaient employés par une agence de sécurité dont la firme Robin Hood avait retenu les services pour protéger sa propriété.

C'est lors d'une manifestation de travailleurs en grève, devant les locaux de l'entreprise, que les gardiens ont ouvert le feu, blessant sérieusement huit grévistes.

Puisque la Couronne prétend faire entendre au moins 36 témoins dans cette affaire, le juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions, a prévu que l'enquête préliminaire des accusés pourrait s'échelonner sur une période de six jours. D'où sa décision hier de reporter le tout au 20 septembre prochain.

# La désertification menace un septième de l'humanité

NAIROBI (Reuter) — Ils seront 150 pays à participer à partir du 29 août à Nairobi à la conférence de 11 jours des Nations unies consacrée à ce phénomène mondial de l'expansion des déserts que l'on nomme la désertification.

C'est un mot qui sent son jargon bureaucratique, mais il fallait bien le forger pour désigner un syndrome que l'homme commence seulement à étudier sérieusement.

Le programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP), sous l'égide duquel se tient la conférence, définit ainsi la désertification dans un document intitulé "Overview".

"C'est le développement à long terme des conditions désertiques dans des terres jadis plus productives, ce qui distingue la désertification du phénomène climatique temporaire qu'est la sécheresse."

Les experts divergent sur point de savoir quel rôle joue le climat dans la désertification, mais tous sont d'accord pour dire que l'homme y contribue davantage par son ignorance, son avidité ou ses besoins.

Le septième de la population mondiale vit dans des régions désertiques et pratique une culture excessive sur un sol fragile. Elle laisse les animaux y brouter trop longtemps. Elle arrache arbres et touffes pour s'en faire du petit bois. Ce sont ces diverses habitudes qui contribuent à transformer des terres sèches, mais encore vivantes, en de vastes étendues stériles.

Le problème est loin de dater de l'époque moderne. Les civilisations sumériennes et babyloniennes, faute de savoir bien drainer leurs terres, les avaient laissées s'envahir par le sel. Ce fut une des causes de leur disparition. Les rives nord-africaines de la Méditerranée, aujourd'hui surtout désertiques, avaient été il y a 20 siècles le grenier à céréales de l'empire romain.

Et l'ironie veut que la science des temps modernes ait, dans la plupart des cas, hâté la désertification au lieu de l'enrayer. C'est la science, en effet, qui a amélioré l'état sanitaire des troupeaux. Ceux-ci ont grossi et ont mis encore plus à mal la végétation désertique. Le creusement de puits profonds a attiré de vastes troupeaux qui ont dégarni le sol de toute végétation à des kilomètres à la ronde.

Tous les continents, à l'exception de l'Europe, renferment des déserts. Le Sahara grandit chaque année d'environ un million et demi d'hectares, ce qui signifie que tous les 10 ans les Africains perdent au profit du désert une région de la grandeur de la Tchécoslovaquie. Et dans le même temps, la population croît plus vite que jamais.

Étant donné qu'il est plus facile d'agir auprès des populations que sur les conditions climatologiques, la conférence de Nairobi va essentiellement se consacrer aux mesures politiques et technologiques. Elle part du principe que la désertification n'est pas un processus irréversible. "Il reste la volonté politique et la détermination de l'accomplir," souligne Overview.

Les experts de l'UNEP font observer que les Romains avaient fait de l'Afrique du Nord un grenier et que de judicieuses utilisations du sol ont permis de changer le grand désert américain en un empire céleste.

C'est pourquoi une nouvelle carte des cinq grandes ceintures désertiques dans le monde vient d'être dressée.

Plusieurs pays, notamment la Chine, l'Union soviétique, Israël, le Pakistan et le Niger, présenteront à la conférence de Nairobi leurs propres études sur les processus de la désertification.

La conférence se penchera également sur des projets multinationaux: une ceinture verte nord-saharienne, une gestion en commun des eaux souterraines de l'Afrique du Nord-Est et de l'Arabie et l'étude par satellite des déserts de l'Asie occidentale.

Les États-Unis, qui ont eu à faire face récemment à leurs propres problèmes de désertification, en raison de la sécheresse qui affecte une grande partie de l'ouest du pays, enverront à Nairobi une délégation de haut niveau. On s'attend qu'ils encourageront un plus grand nombre de pays à enregistrer les conditions climatiques et géologiques grâce au système de satellites américain Landsat.

Israël, l'un des pionniers de la renaissance des régions désertiques, sera probablement l'un des autres grands participants à la conférence. Rien n'indique jusqu'à présent que les pays arabes formulent une objection à la présence israélienne.

## AMBROISE raconte...

**Si le Québec m'était conté**  
Ambroise Lafortune

Un territoire immense situé en Amérique du Nord, une histoire jeune mais une très longue préhistoire, des héritages nombreux et riches qui marquent le peuple situé au carrefour des présences, française, anglaise et américaine, dans un climat rigoureux avec les prodigieuses leçons des autochtones, inuits ou amérindiens... voilà le Québec vivant que vous propose ce livre.

Un livre-album abondamment illustré: plus de 125 photos dont 16 planches-couleurs.  
**\$11.95**

Ce livre n'a pas la prétention des ouvrages d'érudition ou des manuels d'histoire. **Si le Québec m'était conté** se présente plutôt comme un témoignage vécu.

Le père Ambroise Lafortune partage avec nous son expérience du Québec. Il évoque nos racines historiques, culturelles et religieuses.

Ambroise raconte l'évolution du Québec à travers ses activités, ses voyages, ses amis. Il nous dit sa foi et son attachement à la terre natale!

Afin de recevoir immédiatement ce livre, veuillez retourner le coupon-réponse et votre chèque ou mandat-poste:  
**(\$11.95 + 0.60 frais d'expédition)**

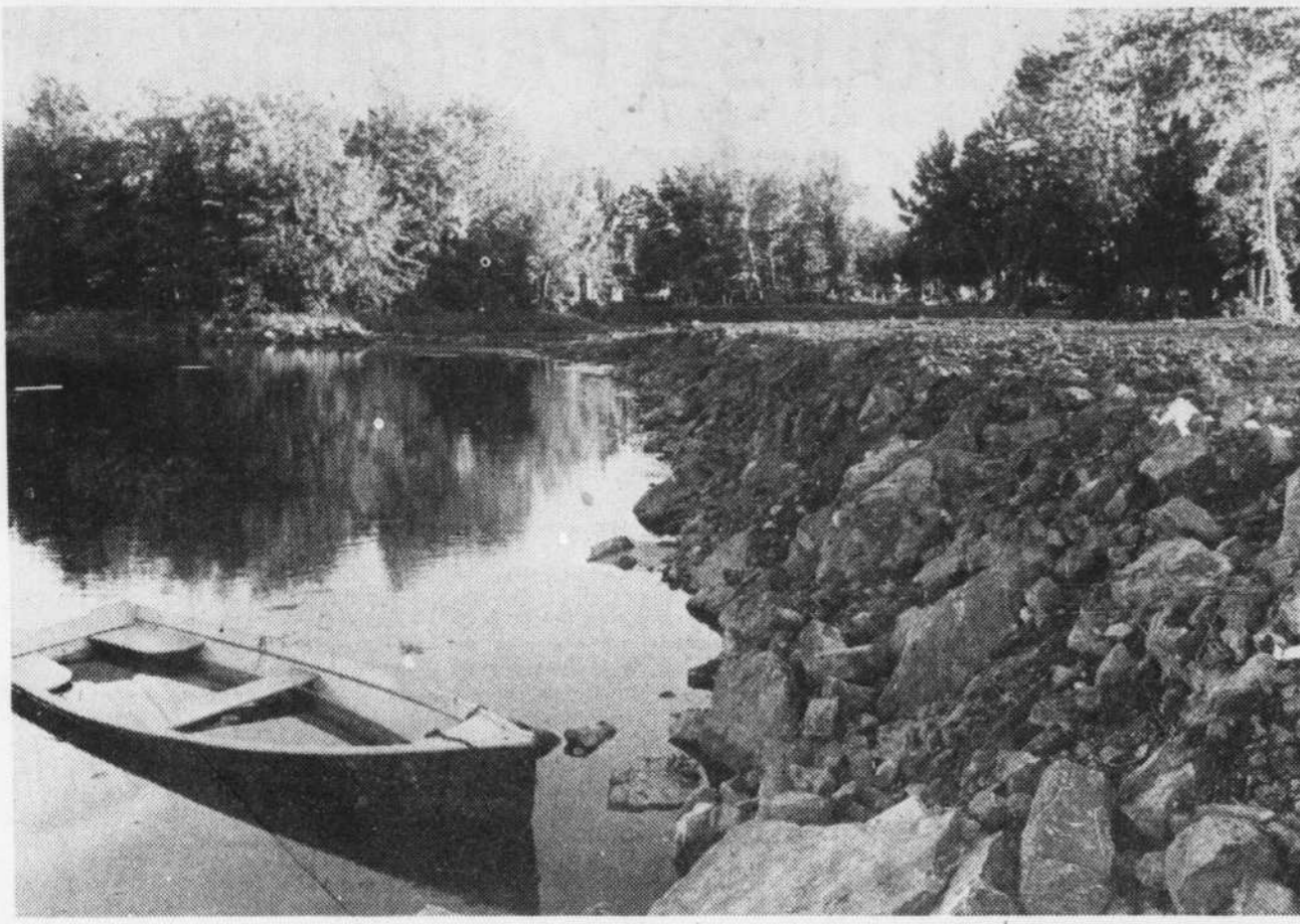
Les Éditions Scriptomedia Inc.,  
1151, rue Alexandre-de-Sève,  
Montréal, Québec H2L 2T7

N.B. ce livre ne sera pas disponible en librairie avant mai 1978.

NOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....



Le constructeur de l'usine d'épuration de Terrebonne, avec l'autorisation de la municipalité, a déversé son surplus de terre et de pierres sur les berges de l'île Saint-Jean, provoquant la colère des résidents de l'île. (Photo Jacques Grenier)

# L'île St-Jean est l'objet d'un "massacre écologique"

par Gilles Provost

La ville de Terrebonne est le théâtre d'un affrontement "écologique" depuis qu'elle a autorisé le constructeur de son usine d'épuration à déverser son surplus de terre et de pierre le long des berges de l'île Saint-Jean, dans la rivière des Mille-Îles.

Cette action contraire à toutes les normes écologiques a suscité de vives protestations de la part des propriétaires riverains déjà établis sur l'île Saint-Jean et même le député péquiste de Terrebonne, M. Elie Fallu, est intervenu dans le débat en parlant de "massacre écologique".

Présentement, les Services de protection étudient la situation afin d'évaluer non seulement les dommages esthétiques mais surtout les atteintes à l'habitat naturel de la vie aquatique et riparienne. En effet, la protection des rivages est absolument nécessaire au maintien d'une vie animale vigoureuse et diversifiée.

Malgré les poursuites judiciaires et les campagnes d'information gouvernementales, il semble très difficile de persuader la population québécoise qu'elle porte atteinte à l'équilibre écologique en faisant du remplissage le long des berges et dans le lit des cours d'eau. Surtout dans la région de Montréal, les citoyens sont peut-être trop convaincus de la pollution avancée des cours d'eau pour croire encore qu'il reste des animaux dont il est important de préserver l'habitat.

Parmi les municipalités, Terrebonne n'est pas seule à manifester une telle inconscience puisque le gouvernement québécois doit constamment être vigilant à Longueuil. De même, il a dû intervenir récemment lorsque la CUM a accordé un contrat pour creuser le déversoir de sa future usine d'épuration sans préciser où l'entrepreneur devrait déposer les matériaux retirés du Saint-Laurent...

À Terrebonne, la décision de remblayer les rives de l'île Saint-Jean aurait été prise par un fonctionnaire qui voulait avant tout venir en aide au constructeur de l'usine de filtration. Puisque les rives de cette île appartiennent à la municipalité, pourquoi ne pas y déposer le surplus de terre?

Toujours est-il que c'est après coup que la municipalité a entériné le remblayage des rives et qu'on s'est demandé ce qu'on ferait de ce terrain. Il est présentement question d'y aménager une promenade publique. Cet aménagement pourrait éventuellement s'intégrer aux projets du ministère des Affaires culturelles qui a acheté des terrains dans le but de relier l'île Saint-Jean-de-Terrebonne à l'île du Moulin (site historique) et d'y aménager des stationnements.

Regroupés en association, les proprié-

taires déjà installés sur l'île Saint-Jean s'opposent à cette artificialisation improvisée du rivage et ils demandent que la municipalité rétablisse les lieux dans leur état naturel.

La municipalité a tenté de se tirer d'affaire en offrant aux riverains de louer la bande d'environ 100 pieds qui borde le rivage, précisant qu'ils auraient aussi la possibilité d'acheter ce terrain.

Les citoyens ont répliqué en refusant tout achat et en proposant une possibilité de location assortie d'un programme de remise en état et d'implantation de parc public au bout de l'île. Dans cette perspective, le public garderait quand même un droit de passage au bord de l'eau.

Pour l'instant, on en est là et tout le monde attend manifestement le verdict des Services de protection de l'Environnement avant de s'engager plus avant.

## On demande des bénévoles

Plusieurs organismes, individus ou groupements sociaux ont un urgent besoin de personnes bénévoles.

Ainsi, des étudiants en vacances seraient bienvenus pour assister un organisme dans son travail auprès des jeunes drogués.

Une maison de convalescence où les malades doivent suivre des traitements dans certains hôpitaux a besoin de plusieurs bénévoles pour accompagner ces malades une fois tous les 15 jours. Les malades sont conduits en voiture, aller et retour. Il suffit pour le bénévole de leur tenir compagnie pendant le trajet et le temps qu'ils attendent à l'hôpital.

Des handicapés visuels recevraient volontiers des personnes qui leur feraient la

lecture. Une jeune femme, maman de deux petits enfants, qui souffre de sclérose en plaques, aurait besoin qu'on lui donne, de temps en temps, un coup de main. Elle demeure dans l'est de la ville.

On demande aussi un bénévole pour conduire dans les magasins, une fois de temps en temps, une personne dans la quarantaine qui souffre de sclérose en plaques et qui marche avec une canne. Dans les magasins elle se sert d'une chaise roulante.

Enfin, un organisme au service de la famille cherche des bénévoles pour remplir le rôle d'agent d'information.

Pour offrir votre temps, composer 254-2555 ou 866-3351.

## affaires sociales

# L'argent, première source de discorde

par Marie Laurier

L'argent, les sorties et les parents sont les trois sujets sur lesquels les jeunes couples ont le plus de difficulté à s'entendre.

C'est ce qui ressort d'un dossier que vient de publier FAVIC, un organisme d'éducation et de prévention qui favorise l'apprentissage à la vie de couple, au moyen de rencontres animées par des spécialistes: médecins, psychologues, sexologues, économistes, etc. Depuis sa fondation en 1973, FAVIC recrute surtout sa clientèle chez les moins de 25 ans, dans une proportion de 86%, tant chez les hommes que chez les femmes.

Durant la dernière session de rencontres sous le thème "Avant la vie à deux", 280 couples, soit 560 participants, ont suivi régulièrement le programme proposé, selon les statistiques du dossier. Il a été établi que le mariage religieux est encore nettement populaire dans une proportion de 85%, bien qu'ayant subi depuis près de cinq ans une régression, soit de 99% à 85%, une baisse de 13,5% au profit des deux autres formes d'association: le mariage civil qui passe de 0% à 4,6% et l'union libre, de 1% à 9,8%.

Une proportion de 22,3% des répondants ont déjà opté pour la vie commune, alors que 63% des femmes et 55,3% des hommes demeurent encore chez leurs parents.

La grande majorité des couples, soit 78,8% ont des relations sexuelles complètes alors que 21,2% n'en ont pas. Les responsables du document font remarquer cependant que sur ce chapitre, ils ne peuvent pas faire de comparaison avec les années précédentes, ces données étant compliquées pour la première fois.

En ce qui trait à la contraception, même si la question a été posée au participant et non au couple, 76,8% des femmes avouent utiliser une méthode contraceptive, alors qu'aucun chiffre n'apparaît pour les hommes. Les enquêteurs expliquent qu'ils n'ont retenu que la réponse féminine, car les hommes répondaient "oui, la pilule", ce qui revient à dire que ce sont les femmes qui s'occupent de ce problème.

Les trois aspects les plus litigieux de la vie des jeunes couples touchent l'argent, les loisirs et les parents: seulement 25% des couples vivant ensemble ont un budget à deux, alors que 60% des répondants n'en font pas du tout. Vient ensuite la sexualité, puis l'habillement et les amis.

Un tableau comparatif couvrant les années 1975-1977 démontre que le niveau de scolarité des participants a sensiblement augmenté tant chez

les hommes que chez les femmes:

— les hommes qui ont plus de 12 ans de scolarité passent de 43% et 58%, soit une augmentation de 15%;

— les femmes qui ont plus de 12 ans de scolarité passent de 39% à 48,3%, une augmentation de 9,3%.

La clientèle inscrite au programme "Avant la vie à deux" se recrute particulièrement chez les jeunes travailleurs: 45% chez les ouvriers spécialisés, 42,1% chez les employés de bureau, ce qui ne représente pas de changement avec les groupes traditionnels. Cependant, la catégorie des étudiants qui s'inscrivent à cette session a sensiblement augmenté depuis 1975, soit de 4% à 13% chez les garçons, et 6% à 14,5% chez les filles.

Une autre tradition reste bien ancrée dans notre milieu: le niveau du salaire est inférieur chez les femmes. Il se chiffre par \$100 à \$140 par semaine pour 54,2% d'entre elles, alors que la majorité des hommes, 55,2% gagnent entre \$140 et \$180 par semaine.

Le dossier contient également un bref rapport statistique sur les couples inscrits au programme ayant pour thème "De un à cinq ans de vie à deux" qui sera changé à l'automne pour atteindre plutôt les couples ayant "plus de deux ans de vie commune". Ces rencontres ont pour but de prévenir les crises qui pourraient survenir dans les ménages ou du moins de leur donner les moyens de les analyser à froid pour ensuite pouvoir rétablir une communication satisfaisante.

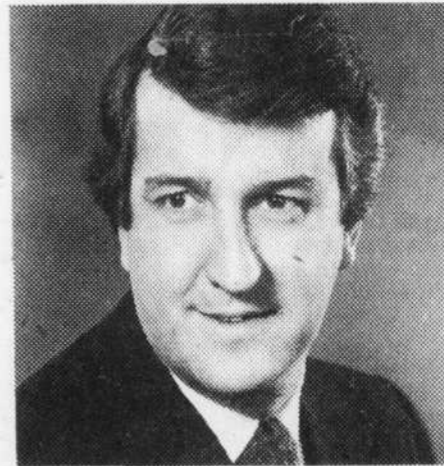
FAVIC est subventionné par le ministère des Affaires sociales, à raison de \$78,000 pour les prochaines sessions qui commenceront à l'automne, de même que par les frais d'inscription des participants, \$15 par session intensive de fin de semaine ou échelonnée sur six semaines.

L'organisme reçoit également la collaboration du Service d'éducation aux adultes des commissions scolaires qui fournissent, selon les besoins

des groupes, les animateurs, les locaux ou les personnes ressources nécessaires. Renseignements: 273-7766

# «La Commission des accidents du travail se rapproche des travailleurs»

Robert Sauvé, président



Dans le but d'humaniser ses services et d'en accroître l'efficacité, la Commission des accidents du travail réalisait le 6 juin dernier la première étape d'un programme de décentralisation dont l'objectif est de se rapprocher des travailleurs.

### POURQUOI LA DÉCENTRALISATION?

Dans l'immédiat, nous visons à accélérer le processus d'indemnisation des accidentés privés de leur salaire et ceci, de façon à ce qu'ils n'aient pas l'impression de s'adresser à une énorme machine administrative.

### Décentraliser, c'est se rapprocher du domicile des travailleurs

La première phase du programme de décentralisation fut d'ouvrir trois bureaux régionaux dans la région métropolitaine de Montréal. Ces bureaux, un au Complexe Desjardins, un autre à Longueuil et le troisième à Laval, disposent d'effectifs humains qualifiés dont le rôle est d'offrir sur place une solution aux problèmes des accidentés.

Si la Commission a choisi de mettre en route son opération de décentralisation dans la région métropolitaine, c'est parce qu'il s'agit du territoire où survient plus de 60% des accidents du travail. En effet, en 1976, un total de 156,610 accidents du travail résultant en perte de temps ont eu lieu au Québec, dont plus de 100,000 dans la seule région métropolitaine.

Les nouveaux bureaux régionaux s'occupent du traitement des demandes d'indemnisation et de l'appréciation des faits et des questions médicales, du paiement des indemnités, de réadaptation sociale, d'assistance médicale, d'assistance technique, d'enquêtes aux fins d'indemnisation et d'information. Ces bureaux sont autonomes, ce qui favorise une prise de décision plus rapide et accélère le processus d'indemnisation.

Ce programme de décentralisation sera complété à la grandeur du Québec le 6 septembre prochain avec l'ouverture de huit autres bureaux régionaux autonomes offrant des services similaires à ceux de Montréal, Laval et Longueuil.

Enfin, la C.A.T. étudie la possibilité d'ouvrir dans les prochains mois des bureaux locaux où la population aura accès aux services d'assistance médicale, de réadaptation sociale et d'information.

Le Bureau de révision de la Commission, qui a pour rôle d'étudier les demandes de révision des décisions sur les demandes d'indemnisation, a aussi été touché par la décentralisation. Il a été scindé en deux unités dont l'une à Québec, pour l'Est du Québec et l'autre à Montréal, pour l'Ouest.

### MODIFICATIONS À LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (En vigueur le 1er septembre 1977)

La Loi des accidents du travail a été modifiée à la suite des recommandations de la Commission en vue d'améliorer et d'accélérer les services aux travailleurs accidentés.

#### • L'employeur paie l'indemnité pour les cinq premiers jours

L'employeur devra payer au travailleur accidenté l'indemnité jusqu'à concurrence des premiers cinq jours ouvrables suivant un accident survenu au travail et la Commission lui remboursera le montant, si la demande est acceptée.

#### • Indexation du salaire minimum assurable

Le salaire annuel maximum assurable par la Commission est passé de \$13,500 à \$15,500. La loi prévoit un mécanisme d'ajustement du salaire maximum assurable qui sera indexé chaque année.

#### • L'étudiant stagiaire en milieu de travail est protégé

L'étudiant qui, sous la responsabilité d'une institution d'enseignement effectue un stage non rémunéré dans une entreprise, est protégé par la Loi des accidents du travail.

#### • En cas d'accident, son indemnité sera calculée selon la Loi du salaire minimum.

#### • Communication des rapports médicaux

La Commission sera désormais tenue de communiquer ses propres rapports d'expertise au médecin de l'employeur et à celui de l'employé, et pourra transmettre à ces mêmes médecins, sur demande, les rapports hospitaliers faisant partie du dossier.

#### • Révision et appel d'une décision

Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue en première instance de la Commission peut en appeler de cette décision auprès du Bureau de révision de la Commission. Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue par un Bureau de révision peut faire appel de cette décision devant la Commission des affaires sociales.

#### • L'employeur protégé par la Loi des accidents du travail

L'employeur ou l'administrateur d'une corporation protégé par la Loi des accidents du travail, est dispensé de l'obligation de se réinscrire périodiquement pour continuer à bénéficier de cette protection.

#### MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

C'est pourquoi la prévention constitue l'objectif à long terme le plus important de la Commission des accidents du travail.

En 1976, la direction générale de la Prévention de la C.A.T. a mis l'accent sur l'élaboration de programmes de formation aux divers niveaux d'enseignement en collaboration avec le ministère de l'Éducation, les institutions d'enseignement et l'industrie. Dès 1977, un cours pilote de formation de techniciens en prévention sera dispensé au Collège de Jonquière. Une entente a également été conclue avec le service de l'Extension de l'enseignement de l'École polytechnique de Montréal, pour l'inscription au programme d'études d'un cours de technologie en prévention à l'intention des adultes.

Parallèlement, la direction générale de la Prévention distribue aux employeurs des allocations pour services médicaux dans les industries, ainsi que pour des cours de secourisme dispensés par l'Ambulance Saint-Jean.

#### Que la guérison soit complète!

La Commission des accidents du travail a mis sur pied des programmes visant à faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des accidentés.

Au moyen d'une aide professionnelle ou financière, les travailleurs accidentés ont la possibilité de réintégrer plus facilement le marché du travail, de stabiliser leur situation professionnelle et d'aplanir les difficultés financières résultant en tout ou en partie de leur accident.

#### La santé, c'est capital

La santé des travailleurs, c'est souvent leur seul capital, et c'est à sa protection qu'on devrait consacrer le plus d'efforts. C'est pourquoi, si la décentralisation des services de la C.A.T. aux accidentés du travail constitue une étape décisive vers une politique de réparation plus efficace, elle vise d'abord l'objectif supérieur d'une meilleure intervention en vue de sauvegarder la santé et l'intégrité physique des travailleurs.



LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL... SE RAPPROCHE DE VOUS.

**COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET**  
**ÉDUCATION PERMANENTE**

**COURS DU SOIR SESSION: Automne 1977**

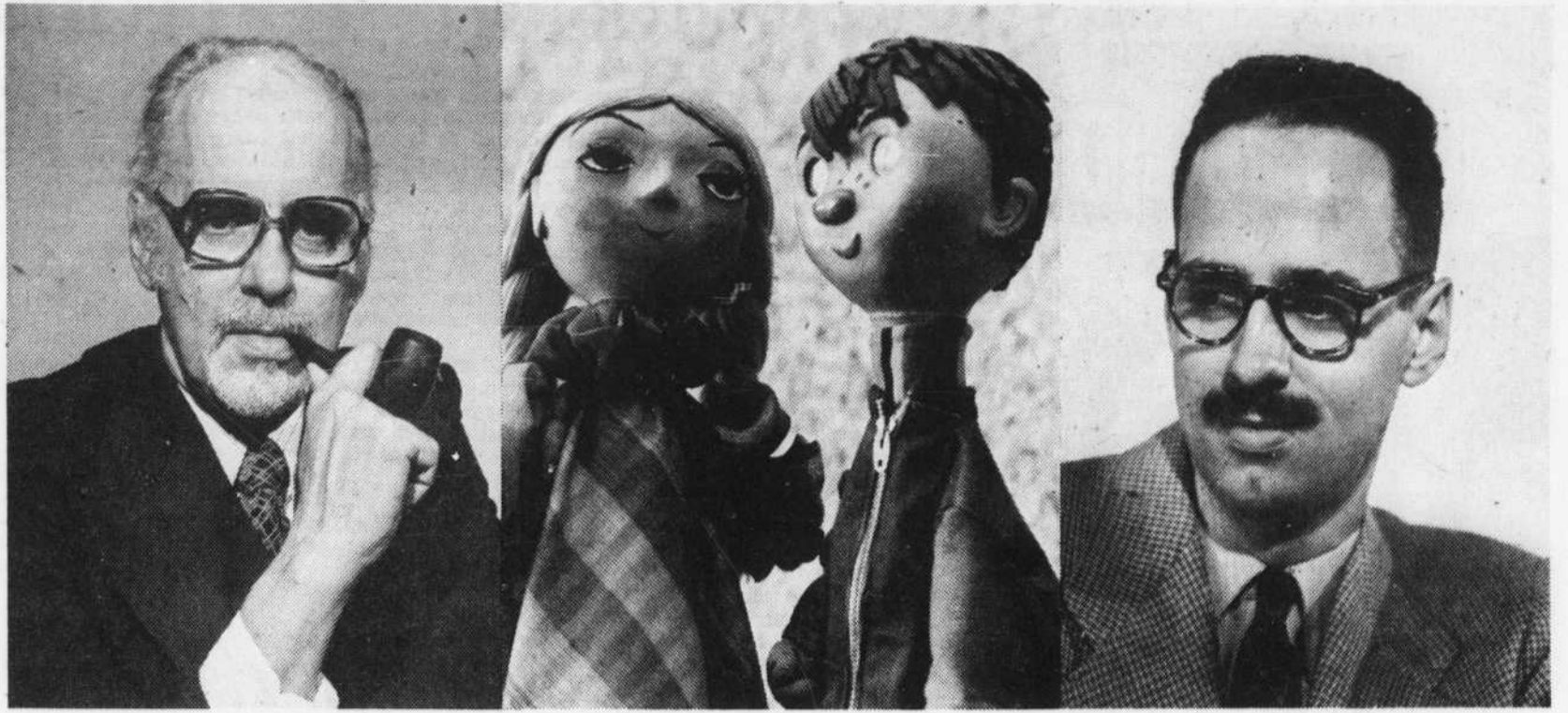
<b>ARTS:</b>		
510-101	Organisation picturale I	mercredi
510-201	Organisation picturale II	lundi
520-201	Hist. de l'Art et esthétique II	lundi
<b>LETTRES:</b>		
604-	ANGLAIS (test de classement, le 12 sept.)	lundi
607-101	ESPAGNOL élémentaire I	lundi
607-201	ESPAGNOL élémentaire II	mardi
607-301	ESPAGNOL intermédiaire I	mercredi
601-202	FRANÇAIS: Théâtre	mardi
601-302	FRANÇAIS: Roman	mardi
601-402	FRANÇAIS: Essai	mercredi
601-902	FRANÇAIS: Linguistique	jeudi
601-122	FRANÇAIS: Poesie québécoise	jeudi
<b>SCIENCES HUMAINES:</b>		
381-902	ANTHROPOLOGIE: sociale et culturelle	mercredi
320-311	GÉOGRAPHIE: Le Québec	mercredi
330-951	HISTOIRE du Québec, 1867. - nos jours	lundi
340-101	PHILOSOPHIE: Init. au projet philosophique	mercredi
340-101	PHILOSOPHIE: La condition humaine	mardi
340-401	PHILOSOPHIE: La conduite humaine	lundi
385-942	POLITIQUE: Systèmes pol. Québec et Canada	lundi
350-901	PSYCHOLOGIE: Dév. de la personne	jeudi
387-971	SOCIOLOGIE du travail	jeudi

Début des cours: Semaine du 12 septembre

Renseignements, demande de prospectus:

Secrétariat de l'Éducation permanente  
Collège André-Grasset  
1001 est, boul. Crémazie  
Montréal H2M 1M3 Tél.: 381-4293

**JEAN-PAUL LADOUCEUR:** jeune dessinateur qui à l'époque se spécialisait dans le monde des dessins animés à l'Office national du film, et qui passait toutes les semaines une bande illustrée dans le journal "François", Jean-Paul Ladouceur fut le créateur des premières images apparues sur les premiers récepteurs télé du Québec: celles des marionnettes Pépinot et Capucine, le 4 août 1952. Elles furent remises à l'affiche jusqu'en 1971. Elles ont comblé les rêves de milliers et de milliers d'enfants — et d'adultes. Au début, tout se faisait en direct. Et à la première, "chacun était mort de peur". Mais on ne doutait de rien, à l'époque. Six mois plus tard, Pépinot et Capucine devenaient bilingues. On produisait dans les deux langues simultanément; le réalisateur avait, à ses écouteurs, l'anglais dans une oreille, le français dans l'autre, et tentait de contrôler les deux productions, en direct, en même temps. "Il fallait être fou," dit Jean-Paul Ladouceur avec un rire nostalgique. Il ajoute: "C'était le bon temps..." Passé quelques années plus tard au service de Télé-Métropole, et devenu là un des piliers de l'entreprise, M. Ladouceur parle presque affectueusement de cette époque, tout en traitant de l'évolution qui a suivi, en termes imagés: "C'était un grand moment de pureté, dit-il. La télévision de l'époque, je la comparerais à un voilier. Le voilier s'est transformé en paquebot. Quand je vois passer une voile, j'ai le vague à l'âme." Le paquebot a épuisé la faculté d'étonnement du spectateur. L'escalade technique a atteint son sommet. Il faudra revenir, affirme-t-il, à un traitement plus personnalisé, plus spécialisé de tous les spectacles télé. Il n'est pas seul à penser ainsi.



## Le voilier devenu paquebot

suite au verso du cahier

# LE DEVOIR

Samedi 27 août 1977

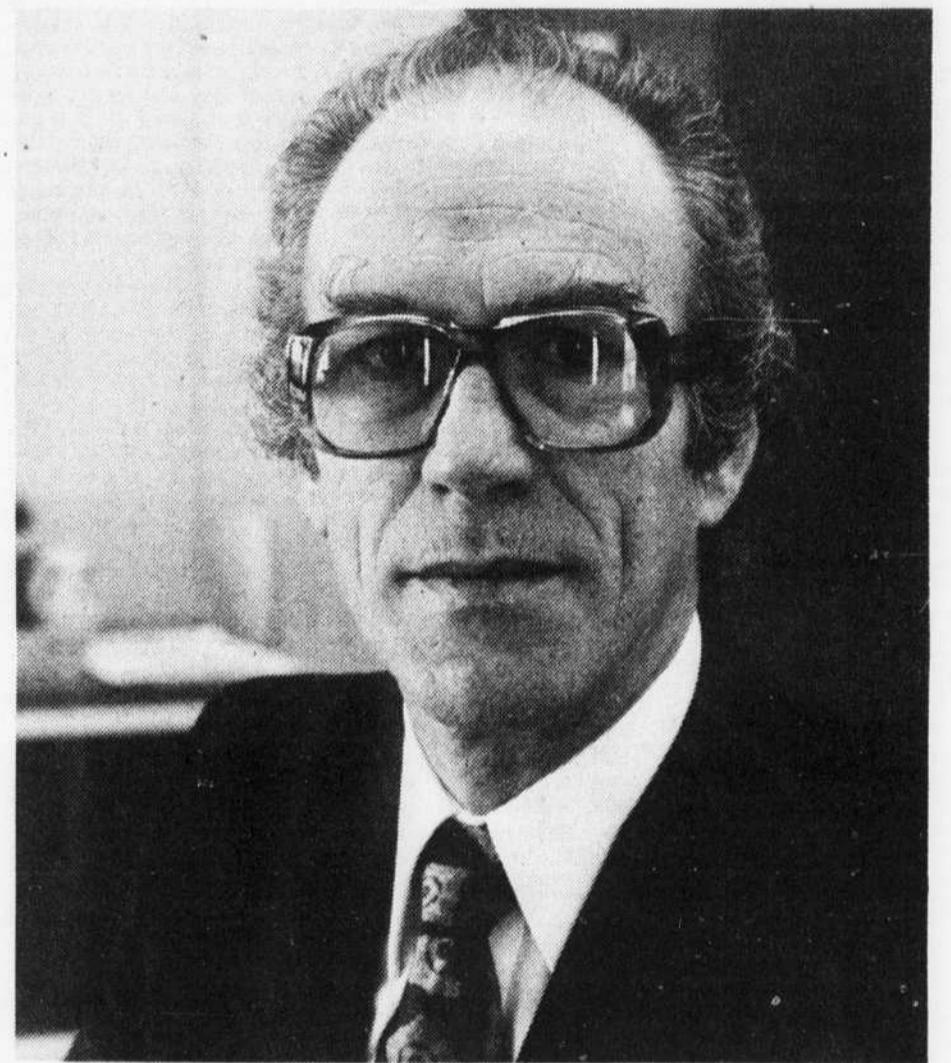


Cahier 2

## Sous la fête, une discrète inquiétude

Textes par  
GILLES CONSTANTINEAU

Il n'y a pas de vrai triomphe qui ne le soit, mais il est important de le signaler: la Société Radio-Canada, ces jours-ci, a le triomphe modeste. Pas de fausse modestie: on s'envoie des brassées de louanges, et on les prend avec le sourire du plaisir. Chacun, dans la maison, a l'esprit un peu à l'euphorie. Pour cause: la télévision de Radio-Canada, la grande télévision du pays, ayant réussi en quelques années à se définir à partir de zéro, s'est ensuite empressée, à grandes enjambées techniques, de rejoindre le minuscule peloton des télévisions nationales de grand calibre. Et elle est parvenue, malgré ses nombreuses faiblesses, à répondre très adéquatement aux exigences populaires, tout en surmontant mille embûches de tout ordre; d'ordre politique souvent, comme on l'a vu ces temps derniers; d'ordre administratif également, lorsqu'elle fit admettre, voici une dizaine d'années, le prin-



M. Jean-Marie Dugas, directeur de la télévision française de Radio-Canada.

cipe et la réalité de son étalement en deux réseaux, l'un anglais et l'autre français, dont l'autonomie respective sauva l'ensemble de la cacophonie culturelle; et d'ordre intellectuel enfin, en optant maintes fois pour d'heureux équilibres de programmation, quand s'offrait le choix malélique entre les cotes d'écoute et les cotes de satisfaction.

De sorte qu'en fin de compte personne ne parvient à faire à Radio-Canada de reproches vraiment rigoureux, en aucun domaine. Mais ni la fête, ni l'euphorie, ni l'indulgence générale qu'entraîne l'anniversaire ne voilent parfaitement la question qu'on se pose, le souci qu'on se fait, à l'intérieur de la Maison, sur la télévision de demain.

Pas la télévision de l'an 2000, ni celle de la fin du siècle; mais la télévision des années 80, et peut-être même celle de la saison prochaine.

Le directeur actuel de la télévision française de Radio-Canada, M. Jean-Marie Dugas, résumera presque la situation actuelle en une courte locution populaire: à l'heure actuelle, dira-t-il, "on force notre talent".

M. Dugas s'explique. À la première époque, durant les années cinquante, du temps où elle n'avait à affronter aucune concurrence, Radio-Canada bénéficiait d'autre part, dans la population, d'un engouement total pour la nouvelle machine à images. Ce fut l'époque où d'une année à l'autre la télévision québécoise fut appelée à se définir d'abord à découvrir ses moyens, puis à se livrer à toutes les explorations, à toutes les découvertes, avec un enthousiasme qui froissait la ferveur, et parfois même la naïveté.

Époque, comme le raconte nostalgiquement Monique Miller, où l'on était heureux de jouer à Montréal, en petit studio surchauffé, des oeuvres dramatiques de calibre moyen, parce que les cachets qu'ils obtenaient là de Radio-Canada permettaient aux comédiens d'aller jouer ensuite une autre pièce de grand calibre, à l'extérieur, pour Radio-Canada encore. La Société n'assumait pas les frais de transport...

Époque également de total amateurisme à tous les échelons, mais qui put néanmoins poursuivre notre télévision de ses premiers maîtres d'oeuvre. C'est sur ceux-ci que put compter la télé de la deuxième époque, celle de l'évolution technique. (On imagine mal jusqu'à quel point les instruments et les mécanismes de l'époque pouvaient être rudimentaires, à côté de ceux de la décennie suivante, à tous les maillons de la chaîne.)

Les images des premières années affichaient d'épouvantables défauts; elles purent peu à peu s'en défaire, et les créateurs qui poursuivaient leurs recherches durent à leur tour resserrer leurs démarches, structurer davantage leur travail, tenir compte d'une technologie qui petit à petit se mettait à leur disposition plutôt que de les asservir, et enfin respecter une opinion publique qui commençait à se dessiner, et se révélait déjà capable de dénoncer les excès, dans tous les sens, de sérieux tant que de légèreté.

Vint la concurrence, au début des années soixante. Pendant quelques années, Radio-Canada éprouva de la difficulté à se remettre de l'avènement de la télévision privée, à laquelle elle avait pourtant ouvert et aplani le terrain, aux frais du grand public. Elle parvint à surmonter ses problèmes, et de façon intelligente. À la fin des années soixante, grâce à des efforts poussés de marketing et des audaces de programmation qui exploitaient la technique jusqu'au bout de ses câbles, elle avait récupéré ses auditoires perdus, et commencé d'en séduire de nouveaux, tout particulièrement avec ses services d'information et ses grandes émissions de variétés.

Ce fut une nouvelle époque, celle que nous vivons justement à l'heure actuelle, et qui s'achève. Une époque qui fut marquée à ses débuts de nombreux succès d'envergure — il n'est que d'évoquer certains spectacles de variétés ou certaines suites de comédie pour s'en convaincre. Une époque également où les services d'information de la Société purent enfin cesser de paraître comme les sous-traitants d'une petite station de province, et parvinrent à offrir non seulement des images d'actualité, mais aussi du documentaire étoffé ainsi que des débats en profondeur.

Radio-Canada en avait-elle les moyens? Jean-Marie Dugas fait une grande ellipse, et en mots d'aujourd'hui, n'hésite pas à parler de la surconsommation à laquelle la Société se sent requise, à l'heure actuelle, de répondre. "Un mal, dit-il, que nous partageons avec le consommateur." Avec un bassin de population de cinq millions, en présence de deux autres réseaux qui jouent le même jeu dans la même langue, il lui faut produire "aux heures américaines", au rythme parfois de 18 heures par jour, afficher deux fois plus de films et trois ou quatre fois plus de feuilletons que n'en offrent les trois chaînes de la télévision de la France, et faire sans cesse le tour du monde avec des moyens réduits.

"On force notre talent..." La situation est telle que le recrutement et la relève semblent souvent défailir. On a parfois l'impression (mais on l'a également à Télé-Métropole et à Radio-Québec) de "gratter le fond du panier".

Discrète inquiétude. Pour la solution, il faudra recourir de plus en plus, déclare M. Dugas, à la spécialisation technique et à la spécialisation quant au contenu. "De moins en moins de 'général', ajoute-t-il, et des traitements de plus en plus approfondis, par des spécialistes de plus en plus compétents."

Le risque est énorme, la relève n'est pas assurée (bien qu'elle donne des signes d'éclosion un peu partout), et pourtant "le besoin est aigu". Il faut beaucoup d'espoir, et beaucoup de confiance dans le dynamisme naturel de la télévision. Mais Radio-Canada a surmonté bien d'autres problèmes, depuis 25 ans qu'elle en consomme.

## Calendrier des émissions spéciales

Mardi 6 septembre

20 h 00 à 21 h 30

**Le Super Travail à la chaîne**

12 concurrents venus d'un bout à l'autre du pays sont jumelés à des personnages et des animateurs qui ont marqué l'histoire des télérromans et des émissions de variétés. Plusieurs prix exceptionnels et un gros lot mystère sont distribués. Animateur: Serge Laprade; grand argentier: Jacques Houde; réal.: Lisette Le Royer.

21 h 30 à 23 h 00

**Les Grands Moments de l'information**

Les grands moments de l'actualité des 25 dernières années, tels que reflétés par la télévision de Radio-Canada. Bernard Derome nous guide dans cette rétrospective. Réal.: Michel Hébert.

Jeudi 8 septembre

19 h 30 à 20 h 30

**Radio-Canada, témoin et associé du cinéma canadien**

Rétrospective complète de ce qui a été fait sur film en association avec les maisons de l'extérieur. De nombreux extraits des meilleures séries s'ajouteront aux commentaires d'invités de marque. Anim.: André Vigeant; réal.: Armand Fortin.

20 h 30 à 22 h 30

**Les Beaux Dimanches de Marcel Dubé**

Long métrage canadien présenté à Radio-Canada à l'occasion de son 25e anniversaire. Interprètes: Jean Duceppe, Catherine Bégin, Denise Filiatrault. Réalisation: Richard Martin.

Vendredi 9 septembre

21 h 00 à 22 h 00

**Pour les femmes aussi... le temps passe**

Radio-Canada et l'évolution de la condition féminine. Aline Desjardins nous présente cette émission spéciale où certains témoins du passé reviendront devant les caméras. Réal.: Franck Duval.

Samedi 10 septembre

19 h 30 à 21 h 00

**La Machine à images**

Une grande fête, à laquelle participent plus de 50 personnages de la télévision Jeunesse qui ont habité le petit écran depuis 1952. Bobino (Guy Sanche) assure la bonne marche des activités. Hubert Blais réalise cette émission spéciale à laquelle assistent près de 1.000 spectateurs assis dans les gradins du studio-théâtre de R.-C.

Dimanche 11 septembre

19 h 00 à 20 h 40

**Vingt-cinq ans de comédie**

Yvon Deschamps présente toutes les formes d'humour exploitées à la télévision de Radio-Canada depuis 25 ans. Jean Bissonnette et Roger Fournier ont réalisé cette rétrospective composée de séquences d'archives mémorables.

20 h 40 à 22 h 10

**Le Théâtre à la télévision**

Cinq rubriques couvrant chacune cinq grandes périodes. Aux cinquante extraits de pièces les plus importantes s'ajoutent les commentaires de réalisateurs, comédiens et auteurs qui ont marqué ces périodes. Présent.: Henri Bergeron; réal.: Claude Desorcy, Guy Hoffmann et André Bousquet.

22 h 10 à 23 h 10

**Célébration**

Coproduction des réseaux anglais et français de Radio-Canada. Un concert grandiose qui réunira musiciens, chanteurs et danseurs canadiens. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre dans un programme qui se terminera par une oeuvre canadienne: "L'Escaquette", de Roger Matton. Présentateurs: Henri Bergeron et Bob Harding. Réal.: Jacqueline Léveillé.

Mardi 13 septembre

19 h 00 à 21 h 30

**Cinq épisodes de télérromans en reprise**

Présentation du 1er épisode de la Famille Plouffe, en plus d'épisodes tirés du Survenant, Cap-aux-Sorciers, la Côte de Sable, Sous le signe du Lion. Présentateur: Jacques Fauteux; réal.: Yolande Catrice.

21 h 30 à 22 h 30

**La Télévision... ou!**

(Miroir ou facteur de changement) Une réflexion sur la télévision et son public. Une double question: la télévision, miroir de la société ou agent de transformation sociale? Au nombre des intervenants, on compte les dirigeants des principaux réseaux canadiens, des théoriciens de la communication et surtout des téléspectateurs. Animatrice: Denise Bombardier; réal.: Karl Parent.

Jeudi 15 septembre

19 h 30 à 21 h 45

**Kamouraska**

Deuxième film canadien inscrit au programme des émissions spéciales du 25e anniversaire de la télévision. En vedette: Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Léotard. Réalisation: Claude Jutra, d'après l'oeuvre d'Anne Hébert.

21 h 45 à 22 h 45

**La Religion à la télévision**

Le cheminement spirituel des Canadiens français depuis 1952. Une évolution fulgurante marquée par les témoignages des principaux témoins de ces 25 années de la télévision. Animateur: Jacques Houde. Réalisation: Jean Charbonneau.

Vendredi 16 septembre

21 h 00 à 22 h 00

**L'Agriculture, les ressources naturelles et la télévision de Radio-Canada depuis vingt-cinq ans** Émission spéciale consacrée à l'évolution de ces secteurs d'activité telle que reflétée par la télévision de Radio-Canada. Pierre Perreault anime cette rétrospective décomposée en trois grandes périodes. Réal.: Gilles Perron.

Samedi 17 septembre

19 h 00 à 20 h 00

**Historique ORTO**

Parallèlement aux préparatifs des Jeux de la XXIIe Olympiade, l'évolution de l'ORTO (Organisme de Radio-Télévision des Olympiques). Cette émission décrit les grandes structures de ce dispositif technique unique en son genre. Narration: Raymond Lebrun; réal.: Guy DesOrmeaux.

21 h 30 à 22 h 30

**Le Sport et la télévision depuis vingt-cinq ans**

Une rétrospective fantaisiste des grands moments du sport que la télévision de Radio-Canada nous a permis de vivre depuis 1952. Un album-souvenir exceptionnel composé de films d'archives, d'interviews avec des personnalités du sport ou d'imitations que nous proposera un des animateurs, Jean-Guy Moreau. Son collègue sera Claude Ouenneville. Réal.: Gaston Dagenais.

Dimanche 18 septembre

19 h 00 à 23 h 00

**Vingt-cinq ans ensemble**

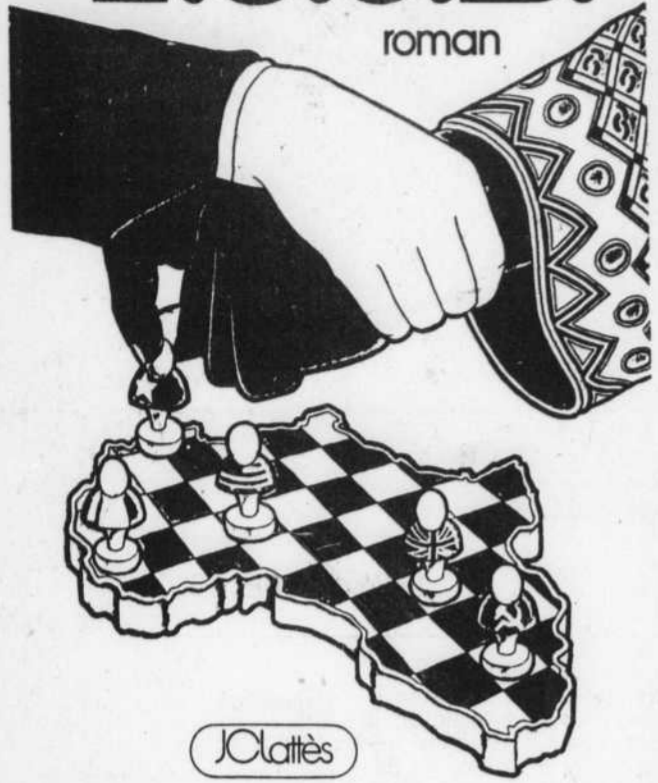
L'occasion de nous mieux connaître. Un spectacle réunissant 14 têtes d'affiche de la chanson postées dans 12 villes canadiennes. En direct, via satellite, ce spectacle d'envergure nationale est composé des images et des participations reflétant chacune des régions desservies par le réseau de la télévision française de Radio-Canada. Réal.: Gaston Laporte; coordination: Maurice Dubois.

# Les infortunes du roman québécois du 19e

JEAN-PIERRE BASTID  
MICHEL MARTENS

## FOOD.

roman



## FOOD: une habile politique-fiction

Au moment où les diplomates américains et britanniques multiplient leurs efforts pour éteindre le brûlot rhodésien et promouvoir en Afrique australe des régimes qui respectent la loi de la majorité, il est assez étonnant de lire une politique-fiction où ils réussissent après un suspense mené de main de maître.

Les auteurs de ce roman emballant au titre énigmatique, FOOD, ne sont pas des inconnus; on doit à Jean-Pierre Bastid et Michel Martens quelques Série-noire de belle venue (surtout *Les tours d'angoisse*) et un roman plein de cadavres sur le complot pétrolier (*Le tapir*), dans lesquels ils ont poli une technique de récit proche des scénarios de film avec leur découpage nerveux.

Dans FOOD, Bastid et Martens ont pris quelques précautions pour ne pas paraître trop coller à une situation réelle. Ils placent ainsi l'essentiel de l'action dans un pays imaginaire, le Butaland, qu'ils situent entre la Rhodésie et la Zambie. Cependant, pour l'observateur avisé, il est tout de suite évident que ce Butaland ressemble comme deux gout-

tes d'eau à la Rhodésie de Ian Smith: un gouvernement blanc minoritaire y opprime la majorité noire et refuse de lui céder une quelconque parcelle du pouvoir; aussi s'agit-il dans la jungle plusieurs mouvements de libération. Il devient dès lors assez amusant de rétablir la vraie identité des acteurs de FOOD, de dire: "Tiens, celui-ci doit être Mugabe, celui-là Sithole, cet autre Nkomo, etc". C'est là que réside le plaisir suave des politiques-fictions.

Pour résoudre le casse-tête rhodésien, Bastid et Martens concoctent une machination d'une complexité folle, dont le lecteur ne perçoit jamais l'ampleur et dont le dénouement le laisse plutôt perplexe. Pour les deux auteurs, ce sont les Etats-Unis qui mènent dans cette gigantesque partie d'échecs que se livrent les deux supergrands en Afrique par pions interposés (la couverture du livre est en cela assez explicite).

Donc, un conseiller du président américain convainc son chef de promouvoir une nouvelle organisation internationale humanitaire destinée à faciliter le développement

agricole dans le tiers monde. Ce sera FOOD (Food Organization and Oversea Development) qui comme de bien entendu cache derrière son message humanitaire des buts politiques beaucoup moins élevés: remplacer les régimes blancs discrédités d'Afrique australe par des gouvernements noirs modérés occidentaux.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres et pour y arriver Bastid et Martens multiplient un peu trop les coïncidences au détriment de la crédibilité. Mais c'est bien là le privilège de la fiction sur la réalité. Plusieurs acteurs de cette intrigue menée sur les chapeaux de roues ont une envergure inoubliable, spécialement Zbygniew Witek, un diplomate polonais qui a perdu ses illusions et qui plonge dans tous les pièges volontairement pour s'y détruire. Sûrement un personnage que ne désavouerait pas John Le Carré, à qui est dédié FOOD, avec à propos.

FOOD par Jean-Pierre Bastid et Michel Martens — JC Lattès  
Gilbert Grand

Il est dommage, ici, que les recherches de l'esprit ne doivent leur existence qu'aux thèses que l'on publie régulièrement. En terre québécoise, on ne semble guère faire la distinction entre la thèse, qui est une formalité académique précise, comportant ses lois et sa mécanique, rétribuant ses auteurs par un diplôme, misant sur l'intérêt plutôt que la passion, cautionnant un individu face à une société, et la recherche pure, qui ne quémande pas un statut social, préférant la passion et le plaisir de la création à la compilation bureaucratique.

Entre les deux la différence est grande qui se manifeste par une opposition qui pourrait être aussi radicale que celle de la lettre contre l'esprit. Rarement se cache un écrivain derrière une thèse: la vénalité de l'opération cache plutôt un fonctionnaire de la culture à telle enseigne que n'importe qui peut faire une thèse aujourd'hui et, d'ailleurs, n'importe qui à l'heure actuelle fait sa thèse. On pourrait ne point s'en formaliser si la chose n'avait de fâcheuses conséquences au niveau du public-lecteur. Or, il n'en est rien et à lire les écrivains patentés on risque de gâter le

goût de la lecture envers les écrivains: entre les stéréotypes scripturaires de la caste universitaire et la production libre des écrivains qui "prennent le maquis", le lecteur est confiné à faire l'ange ou la bête, n'ayant pas le choix d'une production mitoyenne qui, comme en Europe ou aux Etats-Unis, laisse fleurir des productions qui ne sont pas des opérations bancaires (la thèse, n'est-il pas vrai, se traduit toujours par un avancement d'échelon et les notes infra-paginales ressemblent au grand total d'une addition prometteuse d'émoluments substantiels) visant à consolider le terrorisme du diplôme.

C'est dans ce contexte global que nous est livrée au-

jourd'hui la thèse d'Yves Dostaler. Les infortunes du roman dans le Québec du XIXe siècle (I). Sans doute faut-il distinguer l'idéologie inhérente à ce genre littéraire d'avec le modeste auteur, compilateur serait plus juste, qui se présente à nos yeux. Celui-ci s'est proposé d'étudier l'attitude d'une société, la canadienne-française, à l'égard du roman au cours du XIXe siècle.

La thèse se divise en quatre parties outre les inévitables Introduction et Conclusion: Inventaire des romans en circulation au XIXe siècle, Le roman: une question d'éthique ou d'esthétique?, Faut-il proscrire le roman? et Misères et infortunes du roman au XIXe siècle. Parties qui se

partagent les quelque 434 citations tirées d'une bibliographie qui fait près de 30 pages. Compte tenu de l'imposant corpus dépeillé par l'auteur (sources manuscrites, volumes, brochures, plaquettes, annuaires, journaux et revues de l'époque) il est étonnant de constater que le produit fini soit si mince. C'est la montagne accouchant d'une souris.

Certes, les conclusions de l'auteur sont intéressantes mais elles semblent avoir été recitées dans une boîte à échos où les auteurs de l'époque sont sollicités et cités à tour de bras au point que Dostaler fait oeuvre d'anthologiste. Se serait-il contenté de mettre

bout-à-bout les textes de gens comme J.-J. Beauchamps, Joseph Desrosiers, Henri Noisieux, Jules-Paul Tardivel, Thomas Chapais, etc, que nous aurions tiré, seuls, les mêmes conclusions que l'auteur réitère.

Evidemment, le roman au XIXe siècle avait mauvaise presse. La critique est d'abord et avant tout moraliste et le romancier ne mérite considération que s'il fait oeuvre d'éleveur d'âmes. C'est Corneille contre Racine: il faut peindre la vie telle qu'elle devrait être et non telle qu'elle est. Le roman s'insère dans un ensemble global qui le dépasse où le théocentrisme avec ses dogmes chrétiens, pour ne pas dire catholiques, a force de loi.

Une judicieuse remarque de l'auteur, mais comme elle est courte et mal étayée! nous signale que le canada-français d'alors annonçait une théorie de l'Art issue de Platon et christianisée par les scolastiques et qui se résumait autour des trois concepts du Beau, du Bien et du Vrai. Dans ces conditions, un livre immoral, on dirait de nos jours "pornographique", ne peut pas être un livre bien écrit. Alors que Hugo, en France, s'écriait: "le beau c'est le laid", les oailles de Monseigneur Bourget, acéphalées par l'oeuvre des Bons Livres, s'enlisaient dans une conception du roman directement venue du XVIIIe siècle. Pour les critiques de l'époque, tous plus ou moins défenseurs niais du trône et de l'autel, il n'y a d'esthétique que d'éthique.

Au long des citations que Dostaler a compilées pour nous, apparaît l'image d'une société fermée à toute recherche intellectuelle, appliquant son énorme bêtise à l'art romanesque. Il y aurait eu un véritable Manuel de la petite critique moralisatrice à

par YVON BOUCHER

faire qui aurait été le pendant laïc, en apparence seulement, du Manuel de Beaulieu. Evidemment, aucune perception formelle ou théorique ne pouvait apparaître dans un tel contexte où le roman est toujours vécu comme un instrument de propagande idéologique. Le bon roman, c'est le roman "utile à la cause", le roman de l'idéologie catholique; le mauvais, c'est celui du libertinage et de l'esprit fort.

La thèse de Dostaler est courte et on regrette qu'il n'ait pas insisté sur l'ouvrage de Georges May, Le dilemme du roman au XVIIIe siècle, on y aurait mieux saisi que toute la problématique du roman, en tant que genre mineur, avait été vécue en France un siècle plus tôt, avec les mêmes tiraillements esthético-moralistes. Le Québec d'alors, loin d'être une entité autonome, n'avait fait qu'importer, par le biais de son élite qui était religieuse, une structure de pensée en dégénérescence partout ailleurs.

On se rend compte alors que l'ouvrage d'Yves Dostaler n'est qu'un chapitre particulier (ou la couleur locale devient désirable) de l'histoire générale d'un concept. En cela, la thèse de Dostaler appelle un commentaire structuraliste et nous oblige à nous demander en quoi nous différons des Bororos de Lévi-Strauss... Un livre facile qui a, cependant, l'avantage de mener le lecteur curieux vers d'autres horizons.

(1) Dostaler, Yves: Les infortunes du roman dans le Québec du XIXe siècle, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, Collection Littérature, Montréal, 1977, 175 p.

## Tibor Déry, un témoin essentiel du 20e siècle

D'abord, entre un lecteur français d'aujourd'hui et ce très grand écrivain hongrois qui vient de mourir à quatre-vingt-trois ans, une triple difficulté d'accès. Avant tout, la langue et, disons, un manque certain d'intérêt pour les cultures d'Europe centrale — mais, finalement, c'est la moindre; puis l'écart politique, aussi bien avec le fascisme de Horthy qu'avec le stalinisme de Rakosi et les compromis de Kadar, — c'est, en réalité, la pire. Enfin, les décalages chronologiques en résultant, qui ont fait paraître les livres de Déry chez nous au alentours de ses soixante-dix ans, soit, pour la Phrase inachevée, avec quarante années de retard.

Au départ, l'itinéraire progressiste nous paraît familier. Vers la fin de 1918, dans la défaite de l'empire des Habsbourg, Tibor Déry donne son adhésion au tout jeune parti communiste hongrois. Au printemps 1919, il devient membre du "directoire littéraire" des cent trente-trois jours de la Commune de Hongrie de Bela Kun. Romancier déjà connu, à la chute de la République des conseils, il choisit de s'expatrier. Il dira plus tard: "Il était pour moi inconcevable de pouvoir travailler dans mon pays, sans perdre l'intégrité de mon esprit". Il place, en effet, sa responsabilité d'écrivain plus haut que tout.

C'est cette même conscience d'avoir à garder son "intégrité d'esprit" qui lui fait quitter Berlin sitôt qu'il perçoit, dans l'automne 1932, la victoire des hitlériens "portés sur les épaules de plusieurs millions d'électeurs... À l'âge de quarante ans, redécouvrant la réalité au bout de quinze années d'efforts, je devins enfin écrivain, et, du révolté que j'avais été, révolutionnaire".

C'est ici un communiste orthodoxe qui parle, et dans les termes mêmes de l'orthodoxie que, en 1934, Jdanov appellera "réalisme socialiste". Mais, c'est sans doute le seul moment — et en précurseur face à la menace hitlérienne — où l'itinéraire de l'écrivain Tibor Déry se confondra avec cette orthodoxie.

S'il se lance dans son roman "réaliste" la Phrase inachevée (traduit en français en 1967) (1), qui restera pendant toutes les années du fascisme hongrois à l'état de manuscrit qu'on se passe de main en main, Déry, quand il rentre dans son pays, y devient le traducteur du Retour d'U.R.S.S. d'André Gide, avec qui il est en rapports étroits. C'est le temps de la "disparition" en U.R.S.S. de Bela Kun dans les purges staliniennes. On apprendra plus tard qu'il est mort en 1937.

Après la victoire de 1945 et l'occupation par l'armée rouge d'une Hongrie dont les troupes se sont battues aux côtés des hitlériens, Tibor Déry fait figure de héros de la résistance intellectuelle et de personnalité officielle du nouveau régime. Mais c'est aussi parce qu'à l'époque l'accent est mis en Hongrie, comme dans tous les pays qui vont devenir des "démocraties populaires", sur le fait qu'on n'y recommandera pas l'histoire soviétique, que le futur sera démocratique, les libertés politiques et d'opinion garanties...

Le malentendu entre le communiste Déry et l'évolution dictatorial de son parti entre les mains de Rakosi et de Staline se traduit par un grand livre: la Réponse. Il s'agit pour Déry, comme l'a noté Miklos Molnar (2), de "Donner une réponse communiste aux grandes questions de la Hongrie d'avant guerre, en choisissant comme héros un fils d'ouvrier". Mais, romancier, Déry n'a pu s'empêcher de noter les "phénomènes négatifs", l'arrogance des fonctionnaires du P.C. au pouvoir, la naissance de la bureaucratie. Après le procès Rajk, dans les nécessités de la consolidation de la terreur, la Hongrie se trouve placée à l'avant-garde du Stalinisme, et la Réponse (suite à la Phrase inachevée) devient, pour le Jdanov, hongrois, Jozsef Re-

vaal, le type même du roman à abattre.

Cela se passait en 1952. Nul alors ne pouvait prévoir qu'un an plus tard, Staline mort, les nouveaux dirigeants du Kremlin allaient prendre peur devant la gravité de la crise créée en Hongrie par l'avant-gardisme stalinien de Rakosi et contraindre celui-ci à céder la direction du gouvernement au communiste réformiste Imre Nagy. Tibor Déry, qui va, alors sur ses soixante ans, vit ce tournant imposé par les Soviétiques comme la chance inespérée d'un retour aux sources, à l'idéal. Contre tout ce qui lui donne, hélas! le caractère d'un entracte, il appelle à l'union des intellectuels autour de Nagy. Après la chute de Nagy, en mars 1955, il poursuit inlassablement sa campagne pour la démocratisation. Il est exclu du parti le 30 juin 1956.

Traité en héros par les insurgés hongrois d'octobre 1956, ses exhortations à la sagesse, à la modération révélèrent combien il était averti de la situation réelle de son pays. Après la défaite de l'insurrection, il incarne l'intransigence des intellectuels et refuse toute coopération avec le gouvernement Kadar. Malgré l'arrestation de nombreux écrivains, il ne cède pas à l'intimidation et il est arrêté le 22 avril 1957.

Amnistié en 1960 après une campagne internationale pour sa libération, Tibor Déry a poursuivi son oeuvre par des romans indirects, dont le prototype avait été Niki ou l'histoire d'un chien. Monsieur G.A. à X... (1964), l'Excommunicateur (1966), Cher beau-

père (1973), des Mémoires en 1969, Pas de verdict, scandent cet itinéraire d'écrivain qui n'a jamais abdiqué devant ses responsabilités, non plus qu'en face de la tragédie des communistes de sa génération et du calvaire de son pays.

On se trompe chez nous sur ce qui paraît chez lui scepticisme et désabusement, mais est lu en Hongrie comme une leçon de discipline intellectuelle et de morale. Quand Tibor Déry écrit, à quatre vingt ans, dans Cher beau-père: "Je n'avais pas touché aux journaux depuis des années. À quoi bon, me disais-je, contempler du haut de ma vieillesse ce monde, qui, à quelques variantes près reste inchangé?", cela sonne comme un constat de vérité, et donc très fort et très haut, dans un monde frieux où l'hypocrisie est savoir-vivre.

C'est à cette discipline intransigeante d'écrivain que Tibor Déry doit sa stature. Il n'a jamais pactisé avec l'enfer stalinien, même pavé des meilleures intentions, comme le fit Lukacs. Et, ne l'oublions pas, personne avant lui n'était passé par les affres de l'espoir révolutionnaire tant de fois écrasé, perverti, quand même rallumé, définitivement exclu. De cela, qui s'est inscrit dans le sang de son peuple par ses propres camarades et contre d'autres de ses camarades et lui-même, il a fait l'essentiel de son oeuvre. Une oeuvre essentielle à la compréhension du vingtième siècle européen.

(1) Albin Michel.  
(2) Victoire d'une défaite, Fayard 1968. Pierre Daix (Le Monde)

Caron Libraire

TOUS LES LIVRES QUÉBÉCOIS, DES MILLIERS DE LIVRES ÉTRANGERS, CARTES TOPOGRAPHIQUES, PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS, SERVICE DE PHOTOCOPIE JUSQU'À 10 H. P.M.

UNE LIBRAIRIE VRAIMENT À VOTRE SERVICE

251 Ste-Catherine E.

le romancier français le plus lu



MICHEL TOURNIER

vient de publier une oeuvre originale

CANADA, JOURNAL DE VOYAGE



aux éditions la presse

En 1972, MICHEL TOURNIER visitait notre pays à l'invitation du Conseil des Arts du Canada. Edouard Boubat, photographe français dont *Connaissance des Arts* de mars 1976 signalait le talent subtil, accompagnait Tournier et ajoutait la dimension visuelle à la dimension intérieure de sa vision canadienne.

Le lecteur retrouvera dans cette oeuvre l'authentique manière de Tournier, surprenante comme toujours, souvent éblouissante, parfois même irritante, mais débordante de force et de talent.

En vente partout \$6.50

## LES CINQ GRANDS PRIX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le ministère des Affaires culturelles acceptera jusqu'au 23 septembre inclusivement les candidatures qu'on lui soumettra en vue de l'attribution des cinq grands Prix du Gouvernement du Québec. Les cinq Prix couronnent l'ensemble d'une oeuvre dans cinq secteurs de la vie culturelle québécoise, soit, la littérature (Prix David), les arts visuels (Prix Paul-Émile-Borduas), les arts d'interprétation (Prix Denise-Pelletier), les sciences de l'homme (Prix Léon-Gérin) et les sciences (Prix Marie-Victorin).

Les individus, groupes ou organismes qui désirent soumettre la candidature d'une personne à l'un de ces Prix, doivent faire parvenir un dossier, par courrier recommandé, au secrétaire du Prix. Le cachet d'oblitération fait foi de la date. Le dossier de candidature doit comprendre une biographie du candidat, la liste de ses publications et/ou de ses travaux, un résumé de sa carrière, ainsi que son adresse et son numéro de téléphone. Aucun Prix ne peut être décerné à titre posthume, ni partagé entre deux lauréats.



### LE PRIX DAVID

Les genres littéraires reconnus aux fins de ce Prix sont le conte, la nouvelle, la poésie, le récit, le roman, l'essai, la dramaturgie et toutes les formes de la littérature pour la jeunesse. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Clément Saint-Germain  
Secrétaire du Prix  
Ministère des Affaires culturelles  
700 est. boul. Saint-Cyrille, 17e étage  
Québec G1R 5A9 (418) 643-2104



### LE PRIX DENISE-PELLETIER

Les disciplines reconnues aux fins de ce Prix sont la chanson, la musique, l'art lyrique, le théâtre et la danse. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Pierre-Denis Cantin  
Secrétaire du Prix Denise-Pelletier  
Direction des arts d'interprétation  
Ministère des Affaires culturelles  
700 est. boul. Saint-Cyrille, 17e étage  
Québec G1R 5A9 (418) 643-5125



### LE PRIX MARIE-VICTORIN

Les disciplines scientifiques reconnues aux fins de ce Prix sont la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la nature et toutes les sciences qui leur sont connexes. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Clément Saint-Germain  
Secrétaire du Prix Marie-Victorin  
Direction du livre  
Ministère des Affaires culturelles  
700 est. boul. Saint-Cyrille, 17e étage  
Québec G1R 5A9 (418) 643-2104



### LE PRIX PAUL-ÉMILE-BORDUAS

Les disciplines reconnues aux fins de ce Prix sont le design, l'architecture, la sculpture, la photographie, la peinture, les métiers d'art et les disciplines dites multidisciplinaires. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Pierre Lachapelle  
Secrétaire du Prix Paul-Émile-Borduas  
Direction des arts visuels  
Ministère des Affaires culturelles  
700 est. boul. Saint-Cyrille, 17e étage  
Québec G1R 5A9 (418) 643-1678



### LE PRIX LÉON-GÉRIN

Les disciplines reconnues aux fins de ce Prix sont le droit, la philosophie, la théologie, la pédagogie, la psychologie, la géographie, l'histoire et toutes les sciences sociales. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Clément Saint-Germain  
Secrétaire du Prix Léon-Gérin  
Direction du livre  
Ministère des Affaires culturelles  
700 est. boul. Saint-Cyrille, 17e étage  
Québec G1R 5A9 (418) 643-2104

Gouvernement du Québec  
Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale des arts et des lettres

# HOMMAGE À CHAGALL / Reflet de l'universalité

Harry Rasky est un producteur prolifique qui passe avec succès de Tennessee Williams à George Bernard Shaw, de l'empereur Haïlé Sélassié à Fidel Castro. Aussitôt son dernier film terminé, "Hommage à Chagall", qui sera présenté dans le cadre des "Beaux Dimanches", le 28 août à 21 heures, il se penche sur l'homme de Pékin, vestige des premières civilisations orientales et sur Wilt Durant, l'auteur de l'histoire de la civilisation occidentale. Seul producteur canadien qu'on peut vraiment qualifier d'international, il a travaillé pour les réseaux de télévision américain et canadiens, britanniques et australiens et ses films ont été traduits en plusieurs langues.

La Société Radio-Canada a commandité la plupart de ses productions et ses films se sont mérités de nombreux trophées dont l'Emmy Award et le très convoité Golden Eagle Award, à la récolte des médailles au Festival de Venise et à Jérusalem.

La particularité de Rasky réside dans le fait qu'il cumule avec bonheur les trois fonctions d'écrivain, de réalisateur et de producteur. Son talent consiste, non seulement à avoir du goût, mais à joindre la perception et la vue d'ensemble de l'auteur, à l'oeil du peintre et à l'oreille du poète. Ses films, réalisés pour la télé-

vision, sont repris avec un incroyable succès dans les salles de cinéma. Ainsi "Hommage à Chagall" n'a pas aussitôt terminé son engagement au Little Carnegie de New York qu'il entreprend maintenant une tournée à travers les États-Unis, Washington, Los Angeles, San Francisco et Seattle, et il sera également vu à Jérusalem. "Hommage" a étonné la critique du New York Daily News qui l'a qualifié de "véritable cavalcade de couleurs vives en même temps qu'un affectueux portrait de Chagall et de son art, merveilleusement fidèle à la palette du maître. Ce film respecte l'éventail des couleurs et capte le détail des tableaux de Chagall dans une ambiance souvent poétique et envoûtante".

Cette atmosphère unique a été obtenue en filmant les œuvres originales du grand peintre à Londres, Paris, New York, Nice et Saint-Paul-de-Vence dans des circonstances plus ou moins difficiles, comme à l'Opéra de Paris où sans aucun éclairage additionnel et couché sur le plancher, l'équipe a dû filmer, la nuit, le plafond de la célèbre maison recouvert des flamboyants personnages de Chagall.

Un crédit doit être ici donné au cameraman de Radio-Canada, Ken Craig, qui a créé un filtre spécial pour transmettre un fondu de trois cou-

leurs différentes, seul moyen de recréer les couleurs de l'univers du peintre. Ce qui fit dire à Chagall, lors du visionnement du film de Rasky: "C'est merveilleux! Les couleurs véritables ressortent comme au naturel!" et s'adressant au réalisateur, "regardez ce que vous avez fait, vous êtes comme envouté par la peinture, votre film est une œuvre de grand amour. Vous êtes un véritable artiste et cela vous permettra de rester jeune comme moi".

Un long cheminement a pris cours entre le premier contact du producteur avec Chagall et la finalisation de son œuvre. Des vitraux de l'hôpital Hadassa à Jérusalem à ceux du musée biblique à Nice, des tableaux du maître dans les divers musées où à ceux de sa résidence de Saint-Paul-de-Vence, plusieurs années se sont écoulées. Après avoir usé d'astuce pour obtenir une entrevue avec le peintre, déjoué l'oeil vigilant et féroce de la servante et du chien de garde, Harry Rasky a fait la conquête du grand peintre. Même si ce dernier affirmait qu'il se contenterait de marcher au lieu de parler, le tournage s'est effectué dans l'entente la plus parfaite. Armé de l'autobiographie du maître, imbibé de ses écrits et de ses tableaux, Rasky se transforma en interviewer, s'adressant tantôt à Chagall ou à celle qui a joué un rôle très important dans sa vie, son épouse, et Chagall oublia complètement qu'il s'était promis de ne pas parler.

Tout en contemplant les personnages aériens du tableau qui orne la cheminée de la demeure de Chagall, Rasky s'entend demander:

"croyez-vous en Dieu"? Plus ou moins, répond-il alors au peintre. Cependant, tout en poursuivant son travail, il réalise, petit à petit, que tous les personnages flottants et flamboyants de Chagall sont partie intégrante de l'univers.

"En côtoyant celui qui a peint l'univers dans son entier, j'avoue que je comprends maintenant l'universalité de l'œuvre de Chagall et que je crois fermement à l'unité de ce monde dans lequel nous vivons."

Une fois de retour au travail, Harry Rasky travailla d'arrache-pied pour réduire les nombreuses séquences filmées à la période de 90 minutes requise par la télévision et,

surtout, pour obtenir l'harmonieux fondu qu'il recherchait. Il avoue produire des films, non pour le succès immédiat, mais pour le futur.

"Je désire que mes films plaisent au spectateur, non seulement maintenant, mais également plus tard. Je crée, non pour le seul public d'aujourd'hui, mais pour celui de demain. Je souhaite ardemment que mes films aient une profonde signification. Même s'il est très impressionnant de penser que mes films peuvent atteindre des milliers de personnes par le truchement de la télévision, mon but n'est pas seulement d'atteindre un vaste public, mais de créer des films qui seront portés à l'é-

par  
MARIE CLAUDE

tude, ce qui en fera ressortir le véritable sens et la valeur profonde. Ma plus grande joie serait de savoir que mes films me survivent et plairont aux générations futures."

Comme pour corroborer la pensée de Rasky, un critique a écrit: "les films produits pour la télévision sont habituellement réalisés pour le moment présent, mais chez Rasky, c'est différent, ils sont faits pour la postérité".



## Gérard Gorce, marchand

par  
JEAN-CLAUDE LEBLOND

Avec le musée, la galerie d'art est l'outil d'une certaine vitalité artistique. Confinées dans les ateliers, les œuvres ont peu de chances d'atteindre le public et par ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, le marché de l'art est un facteur avec lequel tous doivent compter ne serait-ce que pour assurer une circulation des œuvres.

Or, en ces années à l'économie fragile et perturbée, le marché de l'art est celui qui le premier souffre de ces conjonctures. Celui de Montréal, ne fait pas exception et si tous se plaignent de la fragilité de la vie des arts, c'est peut-être un peu à cause de l'étroitesse du marché.

Dans ce champ du marché de l'art, Gérard Gorce fait fu-

gure de nouveau venu même s'il n'en est rien. Avant d'ouvrir son actuelle galerie, un petit réduit, sorte d'arrière boutique sur la rue Sherbrooke, il a travaillé une douzaine d'années chez un des grands marchands montréalais. Avant d'ailleurs de se lancer dans une telle entreprise, il était conscient des risques qu'il prenait et de la difficulté de faire, dans ce domaine, sa place au soleil.

Mais pour tout dire, Gérard Gorce est plus qu'un simple marchand de tableau. Il se veut en même temps une sorte de courtier, de transitier. Voilà du reste pourquoi il attache moins d'importance à l'aménagement du local qui lui sert de galerie. "Si j'ouvre une galerie avec pignon sur rue, dit-il, je suis obligé d'en assurer la permanence, j'en cours des frais d'opération très élevés et je dois maintenir des stocks considérables".

En quoi consiste ce rôle de courtier? Cette fonction ne manque pas d'ambiguïté dans la mesure où elle ne répond à aucune recette. En gros, elle consiste à faire passer une œuvre d'un collectionneur qui veut s'en départir à un autre qui la recherche. "Si un tel me demande un Riopelle ou un Kriehoff, je me mets à la recherche d'un collectionneur qui en possède et voudrait bien s'en défaire".

L'inverse est vrai. "Si un de mes clients qui cherche à vendre une œuvre vient me voir, je me mets aussitôt en quête d'un client pour cette œuvre. Cela peut prendre parfois des mois et souvent même on ne s'entend pas sur le prix. Le vendeur en veut cinq mille et le client veut payer quatre mille." Le résultat est que, comme l'avoue Gorce, le courtier sacrifie plus souvent qu'autrement sa commission

se disant qu'au moins, deux clients sont satisfaits de la transaction. Dans ce domaine, plus que dans n'importe quel autre, la relation de confiance entre le client et le marchand est importante.

Le rôle du courtier possède un autre avantage selon Gérard Gorce. Il permet de maintenir un stock minimum d'œuvres. Or, c'est bien connu, les gros des œuvres proposées par la plupart des marchands sont laissées en consignation par les artistes. Pour sa part, Gorce n'est pas très enthousiasmé par cette formule. Il préfère fonctionner à partir des œuvres lui appartenant en propre. Il avouera cependant que dans certains cas, le marchand ne peut absorber le coût d'un tableau s'il n'a pas une à peu près certitude de pouvoir le revendre dans un délai relativement court. "Il y a une chose essentielle dans ce métier, dira-t-il, c'est la connaissance de la clientèle, la vraie, celle qui soit capable de débiter un vingt mille dollars pour un tableau de Fortin".

D'après Gorce, le marché de l'art à Montréal tout au moins, se divise en deux catégories: le gros client, le collectionneur, celui qui n'hésitera pas à payer le prix d'une œuvre convoitée, et le débutant, jeune travailleur ou cadre qui acceptera de consacrer quelque argent dans l'achat d'une œuvre d'un jeune artiste généralement. Selon lui, c'est ce marché là, celui à quatre cents dollars qui souffre actuellement. L'autre, celui à douze mille continue à fonctionner normalement.

Compter uniquement sur le marché montréalais ou québécois, Gérard Gorce ne croit pas que ce soit possible. "Il faut pouvoir aller chercher les œuvres où elles se trouvent et

les revendre où se trouve le client. Vivant à Montréal, il est obligé de se rendre fréquemment à Toronto ou Hamilton soit pour acheter, soit pour vendre, soit encore pour organiser une exposition d'un de ses "poulains". Car, c'est bien une autre facette de son travail, une facette pas du tout rentable, à court terme en tout cas. Il s'agit à toute fin pratique d'ouvrir les portes d'une galerie à quelques artistes dont il apprécie particulièrement le travail. Cet aspect promotionnel dans le domaine de la peinture demeure une donnée aléatoire. L'espoir de vente reste faible et les réputation ne se créent pas du jour au lendemain.

"Les gens s'imaginent, soutient encore Gorce que l'acquisition d'un tableau peut constituer une affaire, un bon placement, mais certainement pas en six mois ou deux ans. On achète parce qu'on aime, parce qu'on a envie de vivre avec telle œuvre en particulier. Think money, voilà le problème quand on parle d'art, qu'il soit contemporain, ancien, inuit ou précolombien. Si on n'a pas une certaine noblesse de sentiment face à l'art, autant ne pas y penser et aller faire autre chose."

Exposition

Le mythe de l'art dans la rue a provoqué l'imaginaire d'habiles publicitaires. C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive, la Société Benson & Hedges fait descendre à la portée du regard du peuple et sur panneaux publicitaires, les œuvres de quelques artistes réalisées expressément pour la circonstance. On aura peut-être remarqué en passant rue Sainte-Catherine à la hauteur de Crescent un double panneau adossé à la paroi d'un immeuble, élevé hors de la portée des enfants et autres intervenants troubleurs de paix publique. Deux œuvres d'art, pièces uniques à la portée de la rue, summum de l'intégration de l'art à la ville. Ainsi, en quelques points de la ville, pourra-t-on voir apparaître les noms de Cardinal, Hurlbut, Savoie, Gnass et Jean.

Loin d'atteindre la synthèse de l'art et la rue, l'initiative marque encore davantage le fossé entre un art sans vie et une vie sans art. Il y a mieux à faire.

Gérard Gorce Beaux-Arts, 1535 O, rue Sherbrooke. Tél.: 934-0413.

les classiques  
PIERRE ROLLAND  
à écouter pour vous

Les grands Ballets Canadiens  
ACADÉMIE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE

Directrice: Ludmila Chirioff - Directeur conseil: Fernand Nault  
Ballet classique, danse moderne, jazz

Auditions et inscriptions  
Jeudi et vendredi, 8 et 9 septembre de 15h00 à 20h00  
Samedi, 10 septembre de 9h00 à 13h00

Les cours débutent le 12 septembre  
5022 rue Coolbrook Renseignements: 489-4959

Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation du Québec #749887 et #74997.

84 ouest, rue Ste-Catherine  
du 2 septembre au 2 octobre  
RESERVATIONS: 861-0563

Dès vendredi

gilles vignéault  
une production LE NORDET

LISE da SILVA

Auteur et interprète du drame-comique "AMOUR J'ÉTOUFFE, AMOUR-RIRE", gardera l'affiche jusqu'au 1er oct. au STUDIO-THÉÂTRE de SILVA de Ste-Sophie-de-Lacorne. Sur réservations: 866-8034 ou (514) 436-1304. Une expérience unique à vivre avec Lise da Silva, à seulement 35 minutes de Montréal. Mise en scène: Jan-Rok Achard.

VOUS ÊTES INVITÉS AU FESTIVAL DE THÉÂTRE ET DE MUSIQUE YIDDISH  
Mardi, 30 août 1977 à 20 heures  
PARC HAMPSTEAD  
Van Horne (Fleet) et Chemin de la Reine-Marie  
(EN CAS DE PLUIE)  
SYNAGOGUE SHAARE ZION  
5575 Chemin de la Côte St-Luc

Au programme:  
- EMIL GOROVITZ, chanteur soviétique yiddish de renom  
- Groupe de Drame Yiddish du Centre Saidye Bronfman, sous la direction de DORA WASSERMAN  
- HYMAN GISSER, Cantor de la Synagogue Beth-El  
- ZIPORA GISSER, interprète des chants israéliens  
- Orchestre et Choeur du Cercle Ouvrier sous la direction d'ELI RUBINSTEIN

Au programme également:  
Soliste: Phil Goldig, Pianiste: Joseph Milo, Accordeoniste: Sharon Chazan.

Parrainés par:  
- Congrès Juif Canadien • Bibliothèque Publique Juive • Centre Saidye Bronfman • L'Alliance des Travailleurs Sionistes • Cercle Ouvrier.

ENTRÉE GRATUITE APPORTEZ VOS CHAISES  
Venez participer. Découvrez vos racines juives.  
Ce festival s'est réalisé grâce aux octrois accordés par le Programme Multiculturel du Gouvernement Fédéral, le Fonds Jack Zuckerman du Cercle Ouvrier de New York et la Guilde des Musiciens de Montréal.

Le nouveau film de FRANÇOIS TRUFFAUT  
CHARLES DENNER  
L'HOMME qui aimait LES FEMMES  
le DAUPHIN 1  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 Sem.: 7.30 - 9.45

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. JEAN DE BARONCELLI • LE MONDE 18 ANS Adultes

L'EMPIRE DES SENS  
(in the REALM OF THE SENSES)  
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français  
LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS  
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

Horaires Salle 1: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.35 - 9.40  
Horaires Salle 2: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15

Les cinémas du Complexe Desjardins  
150 ouest, Ste-Catherine (Sud-Ouest)  
TÉL.: 288-3444  
Stationnement \$2.00 après 6.00 pm Place des Arts

SALLE RESNAIS  
35 MILTON / 842-6053  
HORAIRES: LUN. à VEN. 7.30, 9.30  
SAMEDI 5.30, 7.30, 10.00  
DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

18 ANS Adultes

l'arbre de GUERNICA  
un cri déchirant. un espoir de vie!

un film de ARRABAL

MARIANGELA MELATO (vedette de SWEPT AWAY)  
RON FABER • COSIMO CINIERI • FRANCO RESSEL

SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

CATHERINE DENEUVE  
GIANCARLO GIANNINI  
un film de Mauro Bolognini  
LA GRANDE BOURGEOISE

Horaires: sam. 7.00, 9.30, 11.00, 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00, 23.00, 25.00, 27.00, 29.00, 31.00, 33.00, 35.00, 37.00, 39.00, 41.00, 43.00, 45.00, 47.00, 49.00, 51.00, 53.00, 55.00, 57.00, 59.00, 61.00, 63.00, 65.00, 67.00, 69.00, 71.00, 73.00, 75.00, 77.00, 79.00, 81.00, 83.00, 85.00, 87.00, 89.00, 91.00, 93.00, 95.00, 97.00, 99.00

LE FANTÔME DU PARADIS EST UN FILM MUSICAL FOU, VIOLENT, VRAIMENT LIBÉRATEUR! 14 ANS

IL A VENDU SON AMI POUR LE ROCK N'ROLL

LE FANTÔME DU PARADIS  
Musique de PAUL WILLIAMS  
V.O. sous-titre français

un film de JOHN BOORMAN  
avec SEAN CONNERY et CHARLOTTE RAMPLING

SALLE CLIMATISÉE  
Cinéma 7art  
3180 rue BELANGER

FANTÔME: Sam. 9.25, 11.30, 13.35, 15.40, 17.45, 19.50, 21.55, 24.00, 26.05, 28.10, 30.15, 32.20, 34.25, 36.30, 38.35, 40.40, 42.45, 44.50, 46.55, 48.60, 50.65, 52.70, 54.75, 56.80, 58.85, 60.90, 62.95, 65.00, 67.05, 69.10, 71.15, 73.20, 75.25, 77.30, 79.35, 81.40, 83.45, 85.50, 87.55, 89.60, 91.65, 93.70, 95.75, 97.80, 99.85

ZARDOZ: Sam. 7.30, 9.30, 11.30, 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, 23.30, 25.30, 27.30, 29.30, 31.30, 33.30, 35.30, 37.30, 39.30, 41.30, 43.30, 45.30, 47.30, 49.30, 51.30, 53.30, 55.30, 57.30, 59.30, 61.30, 63.30, 65.30, 67.30, 69.30, 71.30, 73.30, 75.30, 77.30, 79.30, 81.30, 83.30, 85.30, 87.30, 89.30, 91.30, 93.30, 95.30, 97.30, 99.30

Si vous écoutez Glen Gould jouer les Suites Anglaises de Bach, Columbia M2 34578 (une pochette comprenant deux disques) vous en retirerez beaucoup de plaisir. Il y a quelques années, ces Suites jouées au piano par ce grand pianiste remportèrent un immense succès international. Le toucher est unique: clair, précis, nerveux. Le phrasé est très musical et l'articulation toujours intelligente. Et, si vous entendez quelqu'un chanter pendant l'exécution, sachez que c'est Glenn Gould lui-même et non quelqu'un d'autre. Les qualités techniques de cet enregistrement sont remarquables. En conclusion: Les Suites Anglaises de Bach jouées par Glenn Gould resteront toujours hors de l'ordinaire et captivantes.

**Courrier**

**Le pouvoir de la presse**

Vu le pouvoir inducteur qu'exerce la presse écrite sur les événements mêmes qu'elle rapporte, je propose la création, dans un quotidien montréalais, d'une page ou d'un cahier spécial (et éventuellement d'un quotidien tout entier) qui ne rapporterait plus les nouvelles qui se sont passées, mais qui créerait, par une projection visionnaire enracinée dans l'être et non-gratuite, le monde nouveau que nous gardons au fond de nos limbes. Non pas un journal de choses passées, mais un journal de choses qui viennent. Non pas le journal des nouvelles, mais le journal du Nouveau. Non pas le journal du crime et du bla-bla des bonzes mais le journal de l'Amour créateur. Non pas un journal qui entretiendrait par inertie nos névroses, nos psychoses et nos bassesses mais un journal qui dégagerait nos idéaux les plus refoulés et en en faisant l'événement majeur, modifierait la marche même des choses du monde. La presse a entre ses mains le pouvoir de changer le monde ou de le modifier en profondeur et elle ne le voit même pas ou se refuse à en tirer toutes les conséquences. Ce serait un journal conçu et rédigé par des génies ayant accès à ces zones de l'être où vibrent les semences d'un monde nouveau et ils les feraient fructifier. Je ne veux pas voir là des innocents n'ayant trempé dans aucun crime mais des êtres ayant traversé les turpitudes pour y tremper leur innocence: des êtres à l'Amour ferme mais vrai, dont la conscience baignerait l'univers entier. Je propose la création d'un journal qui saurait voir ce que nous voulons et non pas seulement ce dont nous ne voulons plus. Un journal qui ferait de nous non pas des êtres en perpétuel état de conflit avec l'image d'un monde qui leur répugne et qui est injustement partielle et partielle (vampirisante) mais des êtres en perpétuel état de projection de ce qu'ils portent en eux de plus créateur et de meilleur. Faut-il faire un dessin pour dire que les déchets de notre organisme ne peuvent pas nous nourrir?... Je propose la création d'un journal vivant pour des êtres qui veulent vivre et pour qui ce que l'on appelle couramment la "réalité" est une irréalité qui prend toute sa force de notre inertie mentale et de notre goût du scandale. Une irréalité par rapport à ce qui devrait vraiment se passer.

Puisque la presse écrite (et aussi parlée) a ce pouvoir de changer l'avenir, je me demande pourquoi l'on n'insisterait pas en effet tout autant sur cet aspect de sa dynamique interne que sur celui qui consiste à entretenir un passé qui nous emprisonne et qui nous tient en laisse. Avons-nous songé, par exemple, à ce qui se passerait dans le monde, en l'espace de peu de temps, si tous les journaux du monde, du jour au lendemain (ou en plusieurs lendemains) cessaient de rapporter les nouvelles sur tous les sujets courants et qui ne touchent plus personne (peut-être justement parce que nous ne sommes pas réellement concernés), ces conférences de presse toutes préparées à l'avance où tout le monde reste sur ses positions et où les agents de renseignements officiels ne laissent filtrer que ce qu'ils veulent bien?

Je propose d'engager des reporters ayant suffisamment d'intuition vraie pour démasquer tous les retors et pour lire dans les pensées et dans les coeurs.

Je propose la création d'un journalisme visionnaire fondé dans l'Amour chrétien et portant dans son regard créateur le monde entier des choses qui viennent.

Nous voulons lire les nouvelles dont nous avons essentiellement besoin.

Jacques RENAUD  
écrivain

Montréal, août 1977.

**Amour**

Donne-moi ta nuit, j'en ferai le jour.  
Je réparerai les ailes de ton coeur blessé  
Avec toute la volonté de mon amour,  
Et l'oiseau en toi chantera.  
J'inventerai une oasis  
Au bout de ton regard de sable.  
Je dirai des mots joyeux  
qui se donneront la main pour te faire sourire  
que dis-je? pour te faire rire, et brailier de soleil  
et éclater de joie comme la mer qui danse éternellement  
pour la mouette odeur d'azur et de liberté.  
Tu seras heureuse alors,  
Et si un jour les genoux de mon âme fléchissent,  
Je te donnerai ma nuit  
Pour que tu en fasses le jour.

Guy L. GRENON  
Montréal.

*Carrières et Professions*

Voir autres Carrières et Professions,  
en en pages 17 et 18

**PROFESSEURS AU DEPARTEMENT  
DES SCIENCES DE L'EDUCATION**

**Titre:**  
Professeur régulier

**Fonctions:**  
- Enseignement au préscolaire  
- Enseignement à l'élémentaire  
- Encadrement d'étudiants  
- Supervision de stages

**Exigence:**  
Diplôme de Maîtrise ou Doctorat

**Date d'entrée en fonction:**  
Septembre 1977

**Traitement:**  
Selon l'échelle des professeurs

**Durée du contrat:**  
Deux ans

Seules les demandes écrites reçues avant le 31 août 1977 seront retenues. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:  
**Directeur du département  
des Sciences de l'éducation  
Université du Québec à Rimouski  
300, avenue des Ursulines  
Rimouski, Québec  
G5L 3A1**

Université du Québec à Rimouski

**Conseiller  
juridique**

L'occasion d'effectuer un travail intéressant et rempli de défis, en droit corporatif et à l'extérieur d'une étude légale, ne se présente pas tous les jours pour un jeune avocat. Notre client, une importante corporation multinationale à plusieurs divisions, offre actuellement une telle occasion; on nous a demandé de présenter des candidats qui ont jusqu'à 3 années d'expérience générale en droit corporatif.

Touchant à plusieurs divisions, ce poste permettra au candidat choisi de faire des recherches et de s'occuper de questions aussi variées que les relations de travail, la fiscalité, l'octroi de permis, la préparation de contrats, la pratique des affaires, les sociétés en participation, les négociations, les baux, les réclamations d'assurances, le recouvrement de sommes, la réglementation de la Commission de lutte contre l'inflation ainsi que les trusts et les coalitions. Le candidat choisi devra être bilingue, consciencieux, sûr de lui, avoir du tact et être motivé. Il recevra un salaire proportionné à son expérience. En outre, le candidat aura la chance de se faire une carrière et d'élargir ses connaissances dans un milieu professionnel dont une des premières préoccupations est la formation de son personnel juridique.

*Charette,  
Fortier,  
Hawey & Associés*

*Vous référant au dossier 78-11-513-F,  
veuillez adresser votre demande à  
Paul Ryan ou Fraser Lindsay,  
1 Place Ville Marie, Suite 835,  
Montréal, Québec H3B 2A3  
(514) 866-8311*

*Conseillers en administration*

*Associés à P. S. Ross et Associés*

Une institution financière au service exclusif des membres  
de la fonction publique et parapublique recherche

**15 REPRÉSENTANTS (ES)**

afin de participer à son programme d'expansion

**FONCTIONS:**  
Nous recherchons des candidats (es) qui développeront des territoires exclusifs où les méthodes de représentation auprès d'une clientèle définie sont uniques dans l'industrie de l'assurance.

**EXIGENCES:**  
Aptitudes manifestes pour la représentation  
Connaissances ou désir d'apprendre  
les rudiments de l'assurance-vie selon le  
programme de formation de l'entreprise  
Expérience souhaitable des secteurs suivants:  
Fonction publique, commissions scolaires,  
hôpitaux  
D.E.C. et/ou formation universitaire de préférence

**RÉNUMÉRATION:** Allocation fixe de \$6,500. par années plus  
commissions et boni de production  
Frais de voyage remboursés pour les territoires  
extérieurs  
Avantages sociaux des plus complets

**POSTES DISPONIBLES:** Montréal, Québec et autres localités

Faire parvenir curriculum vitae au:

**DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES**  
*la mutuelle-vie  
des fonctionnaires  
du Québec*  
Case postale 16040  
Québec  
G1K 7X8

**SPÉCIALISTES EN  
FISCALITÉ - C.A.**

Nous recherchons des spécialistes expérimentés en fiscalité au niveau de directeur pour plusieurs de nos bureaux.

Les candidats travaillent présentement en fiscalité et comptent de cinq à dix ans d'expérience dans ce domaine.

Ces postes offrent la possibilité d'exercer la pratique fiscale tant à l'échelle nationale qu'internationale avec une formation adéquate assurée sur place et par l'entremise de cours de perfectionnement professionnel. Les candidats doivent envisager ces postes comme des carrières permanentes en comptabilité publique qui peuvent conduire au titre d'associé.

Veuillez adresser votre réponse sous pli confidentiel à:

**ARTHUR ANDERSEN & CIE**

Comptables Agréés  
800 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Québec H3B 1X9

**Personnel de direction supérieure**

concours ouverts aux femmes et aux hommes.

Commission de la  
fonction publique  
du Québec

**DIRECTEUR DES ARTS VISUELS**

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES — Poste à Québec

**FONCTIONS:**

— Sous l'autorité du directeur général des arts et des lettres, concevoir et définir les orientations et les politiques du ministère dans le domaine des arts visuels, en assurer l'application au moyen de programmes d'aide technique et financière en rapport avec la création et la mise en valeur des arts visuels, des métiers d'arts, du design et de l'architecture.

**EXIGENCES:**

— Diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Vaste expérience reliée aux secteurs d'activités concernés dont quelques années dans des fonctions de direction et de coordination de projets. Bonnes connaissances reliées aux arts visuels notamment dans le domaine des arts plastiques, de l'artisanat, du design et de l'architecture. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

**TRAITEMENT:**

— Pouvant atteindre \$35,550

**CONCOURS:**

— H6200CN/03 — Date limite pour l'inscription:  
le 16 septembre 1977

Si le nombre de candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes. S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La Commission Régionale du Golfe

**DIRECTEUR DE CENTRE  
D'ÉDUCATION AUX ADULTES**

Concours no: C-71-00-76

**Lieu de travail:**

Polyvalente Manicoutai, 40, rue Comeau, Sept-Îles, Qué.

**Nature du travail:**

L'emploi de directeur de centre d'éducation aux adultes comporte la responsabilité de la gestion tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources du centre, conformément aux politiques et à la réglementation de la Commission.

**Qualifications requises:**

Diplôme universitaire terminal de 1er cycle ou formation exigeant au moins 16 années de scolarité dans un champ de spécialisation appropriée, notamment en sciences de l'éducation ou en une discipline au programme de l'éducation aux adultes.

Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation ou une autorisation équivalente.

6 années d'expérience pertinente dont au moins 3 années dans l'éducation des adultes.

**Rémunération:**

Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation + une prime de 8% du salaire annuel.

**Entrée en fonction:**

Le plus tôt possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

**Yves Godbout,  
Service du personnel,  
30, rue Comeau,  
Sept-Îles, Qué.**

Fin du concours: le 9 septembre 1977

**ENSEIGNANTS**

L'ANNÉE SCOLAIRE 1977-78

**Polyvalente Manicoutai  
Sept-Îles  
secteur professionnel**

- formation humaine et chrétienne (professionnel long et court) 3 postes
- menuiserie (professionnel court) 1 poste
- machinerie lourde (professionnel long) 1 poste

**Polyvalente Jean du Nord  
Sept-Îles**

- Musique (secondaire I et II) 1 poste
- I.A.T. 1 poste

**École Tortellier Port Cartier**

- I.A.T. (matières académiques) 1 poste

**École St-Thomas d'Aquin  
Gagnon**

- Récupération (matières académiques) 1 poste
- I.A.T. (matières académiques) 1 poste

**Centre Éducatif Fermont**

- Musique 1 poste

**École Notre-Dame,  
Shefferville**

- I.A.T. (garçons et filles) 2 postes

**École Mgr Labrie,  
Hâvre St-Pierre**

- I.A.T. (matières académiques) 1 poste

**Exigences:** Détenir une qualification légale du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature ou de téléphoner à frais virés à:



**Solange Turgeon,  
Service du personnel,  
30, rue Comeau, Sept-Îles, Qué.  
Tél.: (418) 968-9901**

*Carrières et Professions*

**LE MAINBOURG**

Centre d'accueil de transition pour 120 enfants 0-5 ans  
de réadaptation pour 60 enfants 6-12 ans  
mésadaptés socio-affectifs.

recherche un

**CHEF D'UNITÉ  
DE RÉADAPTATION**

(enfants 6-12 ans)

**Qui aura pour tâches de:**

- assurer l'application des programmes de rééducation de l'unité de vie.
- d'organiser le déroulement de la vie quotidienne des enfants.
- de diriger une équipe d'éducateurs.

**Exigences:**

- un D.E.C. en techniques d'éducation spécialisée.
- cinq (5) ans d'expérience comme éducateur dans un centre d'accueil pour enfants.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 2 septembre 1977.

Comité de sélection C.U.R.  
Centre d'Accueil Le Mainbourg  
14,135, Prince Arthur  
Pointe-aux-Trembles, H1A 1A8  
642-1628

**VILLE DE SAINT-JEAN**  
poste ouvert

**DIRECTEUR  
GÉNÉRAL**

Située aux environs de Montréal, avec une population de plus de 36.000 habitants, la ville de Saint-Jean recherche une personne dynamique et compétente pour combler le poste de Directeur général.

**FONCTIONS**

Sous l'autorité immédiate du Conseil municipal, le titulaire choisi aura à planifier, organiser et diriger le travail des Directeurs des services municipaux. De plus, il aura pour fonction de conseiller les élus sur toute matière concernant les politiques générales de la Ville.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

Le candidat devra posséder une solide expérience administrative et, de préférence, être un diplômé universitaire. Il devra faire preuve de leadership, d'entregent et de diplomatie.

**TRAITEMENT**

Selon la politique salariale relative aux cadres de la Ville de Saint-Jean.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

Les candidats intéressés feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard, le 15 septembre 1977 à:

Monsieur le Maire Ronald Beaugard  
Concours 77-01  
Ville de Saint-Jean  
Case Postale 1025  
SAINT-JEAN Qué. J3B 7B2  
Ajouter la mention "Personnel" sur l'enveloppe

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16 et 18



**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**


**VICE-RECTORAT**  
À LA RECHERCHE  
**DIRECTEUR DU CENTRE DE SONDAGE**

**Fonctions:**  
Sous la responsabilité du vice-recteur à la recherche, il dirige le Centre et élabore les politiques qu'il juge appropriées pour son bon fonctionnement. Il convoque et préside le comité avisier du Centre. Il est responsable de la recherche effectuée au Centre, de même que de celle faite en collaboration avec d'autres unités de l'Université ou avec des organismes ou institutions extérieures à l'Université. Il définit et attribue les fonctions aux membres du Centre et prépare le rapport annuel des activités du Centre.

**Qualifications:**  
Diplôme universitaire, expérience pertinente de recherche ou d'administration de la recherche dans une institution d'enseignement ou dans une grande entreprise publique ou privée.

*Veillez faire parvenir, d'ici le 16 septembre 1977, votre curriculum vitae au:*

**Vice-recteur à la recherche**  
Université de Montréal  
C.P. 6128  
Montréal, Québec



**Université Sainte-Anne**

la seule université bilingue des provinces atlantiques

**POSTE VACANT**  
**PSYCHOLOGUE**

**Rang:**  
— Professeur adjoint ou agrégé.

**Titres ou qualités:**  
— Doctorat ou maîtrise;  
— Expérience souhaitable;  
— BILINGUE.

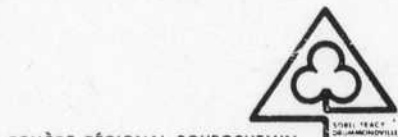
**Enseignement:**  
— Enseignement au niveau du premier cycle, orientation et consultation.

**Entrée en fonction:**  
— Immédiatement.

**Traitement:**  
— À fixer selon l'échelle, le rang et l'expérience.

*Faire parvenir curriculum vitae et références à:*

**Dr. Jean-Jacques Jolois**  
Vice-recteur à l'enseignement  
Université Sainte-Anne  
Pointe-de-l'Église  
Nouvelle-Écosse  
BOW 1M0  
Téléphone: (902) 769-2114, poste 112



**COLLÈGE RÉGIONAL BOURGEOIS**  
CENTRE ADMINISTRATIF

Réouverture de poste

**DIRECTEUR ADJOINT**  
DE CAMPUS À L'ÉDUCATION  
AUX ADULTES/CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE

**PRINCIPALES TÂCHES:**  
Sous l'autorité du directeur de campus, il ou elle est responsable de la gestion du service de l'éducation aux adultes du campus.

- Détermine les objectifs du service, les moyens pour les atteindre et en faire l'évaluation;
- Voit à l'application des articles du régime pédagogique concernant l'éducation aux adultes;
- En regard des besoins du milieu, identifie ceux auxquels son service doit et peut répondre;
- Prévoit et aménage les ressources nécessaires à la réalisation des programmes;
- Voit au recrutement, à l'animation des professeurs et à leur perfectionnement en andragogie;
- Participe à la régie interne du campus ainsi qu'à la planification et à la coordination du service avec les autres campus;
- Accomplit toute autre tâche de sa compétence exigée par son supérieur immédiat.

**LIEU DE TRAVAIL:** Saint-Hyacinthe.

**ENTRÉE EN FONCTION:** Immédiate.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:**

- Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize années d'étude, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline appropriée.
- Trois années d'expérience pertinente.  
**N.B.** Une expérience supérieure et directement pertinente à l'éducation aux adultes dans un collège peut compenser une scolarité inférieure au critère.
- Faire parvenir à l'adresse mentionnée plus bas, avant le 12 septembre 1977, à 17h00, sa demande, son curriculum vitae et les attestations officielles de scolarité et d'expérience.

**Monsieur Paul G. Lemire**  
Directeur général  
Collège Régional Bourgeois  
2200, Avenue Léon-Pratte,  
C.P. 9000,  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 7C7

**L'ÉCOLE DE LANGUES GÉRARD CARON LTÉE.**  
6, Beechwood, Ottawa, Ontario

demande des

**PROFESSEURS D'ANGLAIS**  
**LANGUE SECONDE**  
(langue maternelle anglais)

à temps partiel (8 hrs/sem., de 17 hrs à 19 hrs) aux endroits suivants:

**St-Jérôme: 1 professeur**  
**Granby: 1 professeur**  
**Trois-Rivières: 1 professeur**  
**Chicoutimi: 2 professeurs**

**PROFESSEURS DE FRANÇAIS**  
**LANGUE SECONDE**

à temps partiel (de 8 à 16 hrs/sem.) aux endroits suivants:

**Ste-Thérèse: 1 professeur**  
**Montréal: 4 professeurs**

Un stage de formation sera donné aux professeurs choisis. Appeler à frais virés à: 1-613-741-4547 avant le 1er septembre 1977 entre 8 h. 30 et 16 h. 30.



Ouverture d'un poste de

**CHEF DES SERVICES**  
**COMPTABLES**

**FONCTIONS**  
Relevant du Directeur des Finances et de l'administration et coordonnant une petite équipe, ses responsabilités englobent toutes les activités comptables de la compagnie. Le titulaire supervise les états financiers, les budgets, la préparation de la paie, les comptes recevables et payables, les comptes bancaires ainsi que les entrées aux grands livres généraux.

**EXIGENCES**  
— Formation: CA, CGA ou RIA.  
— Minimum de trois ou quatre années d'expérience pratique.  
— Volonté de motiver une équipe.  
— Excellente disponibilité.

**CONDITIONS**  
Salaire selon les qualifications et l'expérience.  
*Envoyer votre curriculum vitae avant mercredi le 7 septembre 1977 au:*

**Comité de Sélection**  
Tourbec  
347 est rue St-Paul  
Montréal H2Y 1H3



Canadian Broadcasting Corporation



Société Radio-Canada

(ZONE D'OTTAWA)

recherche les services d'un(e)

**SUPERVISEUR D'AFFAIRES**  
**PUBLIQUES (FRANÇAISES)**

**Fonctions:**  
Supervise la préparation et la production des émissions d'Affaires publiques de télévision, tant locales que réseau. Assure l'observance des politiques de la Société en matière d'affaires publiques. Assure la liaison avec les services d'Affaires publiques et la tête du réseau.

**Exigences:**  
Diplôme universitaire. Cinq ans d'expérience en affaires publiques; expérience en radiodiffusion un atout. Doit être disponible à voyager occasionnellement. Doit être bilingue.

**Traitement:**  
Programmes très avantageux de congés et d'avantages sociaux. Le salaire initial peut varier entre \$25,196 et \$28,665, selon l'expérience et la compétence.

**CE POSTE EST ACCESSIBLE AUX CANDIDATS QUALIFIÉS DES DEUX SEXES.**

*VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:*

**Superviseur, Administration**  
**des salaires et recrutement**  
Zone d'Ottawa  
Case postale 3220, Succursale "C"  
Ottawa, Ontario K1Y 1E4

**LA COMMISSION RÉGIONALE**  
**DES BIBLIOTHÈQUES**  
**DU HAUT-SAINT-JEAN**  
est à la recherche d'un(e)

**BIBLIOTHÉCAIRE I**

responsable de la Bibliothèque Publique d'Edmundston

**Responsabilités majeures:**  
— dirige le personnel de la Bibliothèque Publique d'Edmundston;  
— s'occupe de la publicité et de la promotion des services;  
— est responsable de toutes les activités de la bibliothèque à l'intérieur de la ville;  
— établit de bonnes relations avec le Conseil Municipal;  
— prépare les prévisions budgétaires et dresse le bilan financier de la Bibliothèque Publique.  
— toute autre responsabilité inhérente à ses fonctions.

**Qualifications:**  
— grade universitaire en bibliothéconomie  
— quelques années d'expérience est préférable  
— connaissance de l'anglais est nécessaire.

**Salaire annuel: \$13,608 - \$17,880**

Gamme complète d'avantages sociaux.

*Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae le ou avant le 3 septembre 1977 à:*

**Gilles Chiasson, directeur**  
Bibliothèque Régionale du Haut-Saint-Jean,  
50, rue Queen,  
Edmundston, N.-B. E3V 3N4

**LA COMMISSION SCOLAIRE**  
**DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU**  
poste ouvert:

**PRINCIPAL**

**Endroit:**  
— École Holy Family de Chibougamau; c'est une école de langue anglaise avec une clientèle d'environ 225 étudiants (de la maternelle au secondaire V).

**Entrée en fonction:**  
— Septembre 1977.


**Nature du travail:**  
— Le principal de l'école assume l'entière responsabilité de l'école sous l'autorité du directeur général.

**Critères:**  
a) une formation exigeant au moins 16 années de scolarité  
b) une expérience de 5 ans comme enseignant ou professionnel dont au moins 3 ans comme enseignant  
c) être bilingue.

**Traitements:**  
— Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées doivent téléphoner au service du personnel à: (819) 276-4121 et être prêtes à faire parvenir leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae avant le 8 septembre 1977 à l'adresse suivante:

**M. Rénauld Sylvain**  
Commission Scolaire Chapaïs-Chibougamau  
596, 4ème rue  
Chibougamau, P.Q.  
G8P 1S3



**Ville de St-Bruno de Montarville**  
**GREFFIER**

La ville de St-Bruno de Montarville est à la recherche d'un greffier.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, le greffier accordera une attention particulière aux suites à donner aux décisions du conseil. Il est responsable de la correspondance officielle de la ville. Ses attributions correspondent à celles décrites dans la loi des cités et villes.

Les candidats possèdent une expérience du greffe et ils détiennent un diplôme en droit ou des connaissances jugées comme étant équivalentes. Le greffier devra faire preuve à la fois d'un esprit d'analyse et d'un esprit de synthèse prononcés. Une habileté à rédiger en français est essentielle de même qu'une certaine connaissance de l'anglais. A son tact et sa diplomatie, s'ajoute la fermeté qui est inhérente à sa fonction.

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être adressée au directeur des ressources humaines avant 17hres le 9 septembre 1977 à l'adresse suivante:

**Ville de St-Bruno de Montarville**  
1585 rue Montarville  
St-Bruno de Montarville  
Québec,  
J3V 3T8

**LE SOLEIL DE L'ENFANCE INC.**  
Centre d'accueil de réadaptation (handicapés mentaux)  
160 clients recherche

**DIRECTEUR DES SERVICES**  
DE RÉADAPTATION

**Fonctions:**  
Sous l'autorité du directeur général:  
— assurer la qualité des soins et l'application des programmes de réadaptation élaborés par le directeur des services professionnels  
— participer à l'élaboration des politiques en matière de développement des ressources éducatives et résidentielles  
— diriger et animer le personnel sous sa responsabilité

**Exigences:**  
— détenir un diplôme universitaire du 1er cycle en sciences humaines avec expérience en enfance inadaptée

**Traitements:**  
— selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux

*Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 septembre 1977 à 17hres, à l'attention de:*

**LE SOLEIL DE L'ENFANCE INC.**  
a/s Directeur général  
485 - 10ème avenue est,  
Ville St-Georges  
Beauce, G5Y 5C8



**VILLE DE**  
**ST-EUSTACHE**

**TRÉSORIER MUNICIPAL**

La Ville de St-Eustache requiert les services d'un candidat dynamique pouvant combler le poste de Trésorier.

**FONCTIONS:**  
— Sous la direction générale des autorités, le candidat choisi devra combler les fonctions prévues à la Loi des Cités et Villes, et plus spécialement en ce qui concerne la gestion financière, la direction et le contrôle des opérations comptables, la gérance du personnel rattaché à ladite division financière, incluant taxation et perception, comptabilité budgétaire, comptes payables, etc...

**QUALIFICATIONS:**  
— Avoir complété, ou en cours de compléter, des études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans en science comptable ou équivalent.  
— La candidature d'une personne, ayant une expérience dans la gestion financière municipale, sera prise en sérieuse considération.


**TRAITEMENT:**  
— En fonction des qualifications et du potentiel du candidat et selon les politiques salariales en vigueur.

**INSCRIPTION:**  
— Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae au sous-signe avant le 30 août 1977.

**NOTE:** Ce poste est ouvert aux candidats masculins ou féminins.

**RONALD BIARD**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
VILLE DE ST-EUSTACHE  
235 RUE ST-EUSTACHE  
ST-EUSTACHE, QUÉ.  
J7R 2L8

**union régionale des**  
**c.p.d. du diocèse**  
**de chicoutimi**



**directeur général**

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

**l'institution:** Située à St-Jérôme-de-Métabetchouan, l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Chicoutimi est un organisme du Mouvement des Caisses populaires Desjardins auquel sont affiliées (69) caisses populaires réparties dans la région du Saguenay Lac St-Jean. L'actif consolidé des caisses affiliées dépasse \$220,000,000, et celles-ci comptent près de 322 employés. Quant à l'union régionale, le nombre d'employés se chiffre à 48. En tant que Fédération de Coopératives d'épargne et de crédit, l'union régionale doit assurer une présence sociale dans son milieu, des services financiers de qualité et un support adéquat auprès de ses caisses affiliées.

**le poste:** Le DIRECTEUR GÉNÉRAL a comme mandat de favoriser et développer la coordination entre les divers services afin de réaliser les priorités de développement de l'union régionale et des caisses populaires affiliées. Assisté par quatre (4) directeurs (administration et finance, technique, communication et développement, personnel), il voit à l'application des politiques déterminées par le Conseil d'administration et assure l'atteinte des objectifs généraux de fonctionnement de l'entreprise. Considérant la nature coopérative de l'entreprise, il doit maintenir un dialogue et une écoute constante avec les autres organismes du MCPD, les caisses affiliées et les entreprises à caractère socio-économique de la région.

**le candidat:** Le candidat recherché possède une habileté reconnue au plan administratif et a démontré sa capacité à jouer un rôle de coordonnateur; habile au plan des relations interpersonnelles, il assure un leadership marqué au sein de l'entreprise. Une connaissance adéquate du MCPD, du fonctionnement du marché financier et de l'environnement socio-économique de la région est un atout important. Ces habiletés et connaissances sont accompagnées d'une formation universitaire de premier cycle, de préférence en administration, et d'au moins neuf (9) années d'expérience pertinente, dont un certain nombre dans un poste de direction. UNE EXPÉRIENCE PLUS GRANDE POURRA COMPENSER POUR UNE SCOLARITÉ MOINDRE. Le poste est susceptible d'intéresser les personnes dont la rémunération se situe aux environs de \$30,000.00.

**les conditions:** Une gamme complète de conditions de travail et avantages sociaux reliée à un poste de cette importance sera offerte au candidat choisi. La rémunération est en relation avec les exigences du poste et les qualifications du candidat.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

*Faites parvenir votre curriculum vitae complet avant le 31 août 1977 à:*

**Monsieur Rosario Rainville, président**  
17, rue de l'Hôpital  
Métabetchouan  
Lac St-Jean, QUÉ.  
G0W 2A0

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16 et 17

## ESTIMATEUR (CONSTRUCTION)

demandé par entreprise générale établie depuis longtemps pour assumer poste d'assistant-chef estimateur avec bureau à Montréal Centre.

- Junior avec quelques années d'expérience et désireux d'assumer plus de responsabilités, ou senior préférant travailler dans un milieu ouvert, dynamique et humain.
- position stable, traitement négociable.

Envoyer votre curriculum vitae complet à :

**Dossier 2736  
LE DEVOIR  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9**



## LE CENTRE HOSPITALIER RIVIÈRE-DES-PRAIRES

Service de santé du personnel  
poste ouvert

## MÉDECIN OMNIPRATICIEN

à temps partiel

### Fonctions:

- procéder aux examens médicaux pré-emplois, annuels et en cours de la période d'invalidité

- rémunération selon la R.A.M.Q.

### Exigences:

- membre de F.M.O.Q. ou F.M.S.Q.
- expérience en service de santé souhaitable.
- temps partiel à discuter selon disponibilité.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 7 septembre 1977 au:

**Service du personnel  
7070 boul. Perras  
Montréal H1E 1A4**

## THE WORLD BANK

une organisation internationale, ayant son siège social à Washington, D.C., est à la recherche d'un:

## AGENT DE VOYAGE SENIOR

expérimenté  
pour sa division de voyage et de transport

Le candidat devra posséder un minimum de cinq années d'expérience dans l'industrie du voyage et être familier avec les systèmes d'ordinateurs de réservations aériennes, S.I. T.A., les procédures de communications et les tarifs IATA et ATAF. Le candidat idéal travaille probablement pour une compagnie multinationale ou nationale au niveau de l'administration et de la gérance, est complètement bilingue (anglais-français) et possède un diplôme en administration des Affaires ou l'équivalent.

Le salaire est basé sur les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux incluent 5 semaines de vacances annuelles, frais de voyage pour congés, fonds de pension, assurance-vie et médicale.

Faire parvenir curriculum vitae complet, en mentionnant la référence no: 78-6-30132, au:

**Service du personnel  
World Bank  
1818 H. St. N.W.  
Washington, D.C. 20433, U.S.A.**

## Centre Local de Services Communautaires des PRÉS-BLEUS

est à la recherche de

## DEUX COORDONNATEURS

- 1—social-communautaire
- 1—santé

### Sommaire des responsabilités:

- sous l'autorité du directeur général, animer, planifier, coordonner et contrôler efficacement les activités relatives aux services de leur module respectif.
- superviser le personnel de son module, coordonner et surveiller toutes les activités professionnelles s'y exerçant.

### Exigences:

- a) pour le coordonnateur social communautaire: — détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en service social ou discipline connexe
- expérience minimum de trois (3) ans dans le domaine de l'intervention clinique et/ou de gestion

### b) pour le coordonnateur santé

- être membre de l'O.I.I.P.Q.
- détenir un diplôme de 1er cycle en sciences de la santé
- expérience minimum de trois (3) ans en santé communautaire et/ou de gestion
- toute expérience exceptionnelle pourra compenser l'absence d'un diplôme universitaire

### Conditions de travail:

- selon la politique salariale pour les cadres du réseau des affaires sociales.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 septembre 1977 à l'adresse suivante:

**C.L.S.C. des Prés-Bleus  
a/s: Directeur général  
996, 1ère rue  
C.P. 220  
St-Félicien, P.Q.**

N.B. Indiquer sur l'enveloppe le poste recherché.

## LA GREAT WEST

Compagnie d'assurance-vie

recherche

## TROIS TRADUCTEURS

Pour son bureau de Montréal, Place Bonaventure

Les intéressés posséderont un diplôme en traduction et seront membres de la Société des traducteurs du Québec.

Les candidats sont priés de se faire connaître immédiatement auprès de:

**Monique Cormier à 861-0717  
qui leur fixera un rendez-vous**

## LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC. À MONTRÉAL-NORD

est à la recherche de:

## DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

### Fonctions:

- Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources matérielles et financières de l'établissement.

### Qualifications:

- Détenir un D.E.C. professionnel en techniques administratives ainsi qu'une année de spécialisation en administration; ou l'équivalent.

### Salaire:

- Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 23 septembre 1977 au:

**Directeur général  
PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC.  
4535 rue Charlevoix  
Montréal-Nord, P.Q.**



## UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

## BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF ADJOINT (SERVICE TECHNIQUES)

Le réseau des bibliothèques de l'Université d'Ottawa est à la recherche d'un bibliothécaire bilingue pour diriger la division des Services techniques.

### FONCTION PRINCIPALE:

Sous l'autorité du Bibliothécaire associé, le Bibliothécaire adjoint (Service techniques) planifie, coordonne et dirige le travail des Services techniques (acquisitions, catalogage, recherche bibliographique, périodiques).

### COMPÉTENCE:

- Grade universitaire en bibliothéconomie.
- Plusieurs années d'expérience, de préférence dans les services techniques d'un bibliothèque importante, dont certaines dans un poste de direction.
- Connaissance et expérience dans l'automatisation des bibliothèques.
- Bilingue (français et anglais).
- Capacités de diriger, de planifier et d'organiser le travail.

### TRAITEMENT:

\$21,395. — \$32,095.

Envoyez résumé à:

**Mlle Cynthia Waddell, Agent de dotation,  
110 rue Wilbrod, Ottawa, Ontario. K1N 6N5**



## COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE RIMOUSKI

## LE CEGEP DE RIMOUSKI REQUIERT LES SERVICES D'UN: SPÉCIALISTE EN MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

### Fonctions:

Dans le domaine de la documentation sous toutes ses formes, le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement voit à l'initiation des étudiants et des professeurs à l'usage de ces centres de documentation (bibliothèque, audiovisuelle...) ainsi qu'à les assister dans leurs recherches. À l'aide d'ouvrages de références tels que index, listes d'éditeurs, répertoires, encyclopédies, etc., il effectue des recherches et dresse des bibliographies et des répertoires de sources d'information afin de répondre à diverses demandes.

Dans le domaine de l'audio-visuel, le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement adapte les différents moyens audio-visuels aux méthodes pédagogiques approuvées; il voit à initier la clientèle sur le choix et les modes d'utilisation des appareils en fonction des besoins ainsi qu'à conseiller dans la production de matériel audio-visuel.

### Qualifications requises:

Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en bibliothéconomie ou en pédagogie audio-visuelle.

### Service:

Bibliothèque.

### Traitement:

— Échelle de salaire variant de \$12,765 à \$22,941 selon la scolarité et l'expérience.

— Avantages sociaux usuels.

Les candidatures avec le curriculum vitae doivent parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 2 septembre 1977.

**SERVICE DU PERSONNEL,  
Cégep de Rimouski,  
60 ouest, rue de l'Évêché,  
Rimouski, P.Q.**

AFFICHÉ LE 16 AOÛT 1977

## HÔPITAL MARIE-CLARAC

Centre hospitalier convalescents - 204 lits

recherche

## ORTHOPHONISTE

- remplacement temporaire
- temps partiel régulier

S'adresser au:

**Service du personnel  
3530 est, boul. Gouin  
Montréal-Nord, P.Q.  
321-8800 poste 315**

## PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

École privée recherche des professeurs spécialisés dans l'enseignement de la langue seconde.

### Fonctions:

- cours à Montréal et en banlieue dans des entreprises
- cours à temps partiel et plein, le soir et le jour

### Exigences:

- minimum B.A. relié aux langues
- français langue maternelle
- expérience dans l'enseignement aux adultes par l'audio-visuel

### Méthode utilisée:

Dialogue Canada (la connaissance d'autres méthodes sera considérée)

### Avantages:

- formation de départ et permanente assurée
- emplois stables
- possibilités d'avancement

Envoyer curriculum vitae complet à:

**Centre linguistique Bouchereau  
1442 avenue McGill College  
Montréal H3A 1Z6**

## val séjour inc.

recherche un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général devra planifier, coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but de répondre aux besoins des bénéficiaires et de leur assurer les services en égard à la vocation de l'établissement.

Ce centre d'accueil pavillonnaire d'une capacité de 104 lits pour mésoadaptés socio-affectifs de 12 à 18 ans est un milieu institutionnel pluraliste visant la réadaptation par des moyens privilégiés:

- un cadre et un style de vie normalisant
- une intervention clinique progressive et vérifiée
- une réinsertion sociale systématique et continue
- une non-discrimination des pathologies à l'admission.

### Qualifications:

- diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou de l'administration
- toute expérience pertinente dans un type d'établissement du réseau des affaires sociales sera considérée.

Traitement selon les normes du ministère.

Adresser curriculum vitae avant le 25 septembre 1977 à:

**Françoise Tillmann  
Présidente du Conseil d'administration  
VAL SÉJOUR INC.  
301 rue Jacques-Cartier  
Valleyfield J6T 5H3**

## PROFESSEURS POUR LE BENIN

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et l'Agence canadienne de développement international poursuivent avec le gouvernement du Bénin une action de coopération dans le domaine de la FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'EXÉCUTION. A cet effet le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs pour les postes suivants: GÉNIE CIVIL, FABRICATION MÉCANIQUE, ÉQUIPEMENT MOTORISÉ ET MATHÉMATIQUES (STATISTIQUES).

### LIEU D'ENSEIGNEMENT:

Collège polytechnique universitaire de Cotonou

### CONDITIONS DE CANDIDATURE:

- Citoyenneté canadienne;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Expérience professionnelle pertinente et/ou d'enseignement de niveau collégial.

### CONDITIONS DU CONTRAT:

- Le contrat d'une durée normale de deux ans, débute en janvier 1978;
- Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec;
- Les indemnités de vie à l'étranger sont versées selon des normes établies.

### POUR POSER SA CANDIDATURE:

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Peter DUNN  
Chargé de programme  
Direction des Programmes multilatéraux  
Direction Générale de la Coopération Internationale  
Ministère des Affaires Intergouvernementales  
1225, Place Georges V  
Québec.  
Tél.: (418) 643-3630**

DATE LIMITE: 9 septembre 1977

Les candidats éligibles seront convoqués pour une entrevue, vers la mi-septembre, par le comité de sélection.



**Gouvernement du Québec  
Ministère des Affaires  
intergouvernementales  
Direction générale de la  
coopération internationale**

## PROFESSEUR DEMANDÉ

- école privée
- temps plein
- secondaire I, II, III, IV
- anglais

Faire parvenir curriculum vitae et photo à:

**453 Ste-Hélène  
Longueuil, P.Q.  
J4K 3R3**

## Foyer Ste-Agathe

## CENTRE D'ACCUEIL POUR ADULTES OFFRE D'EMPLOI

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

### DESCRIPTION DE LA FONCTION

Personne qui, mandatée par le Conseil d'Administration, est responsable de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services.

### QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience. Posséder un diplôme d'Études Collégiales Professionnelles avec un champ de spécialisation approprié. Expérience souhaitable.

### TRAITEMENT

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 16 septembre 1977

**FOYER STE-AGATHE  
POSTE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
21 ouest rue Godon  
Ste-Agathe-des-Monts  
J8C 1E5**



## CLAIR-FOYER INC.

## RECHERCHE UN CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

### L'établissement:

Centre d'Accueil pour enfants déficients mentaux, couvrant le Nord-Ouest Québécois. L'étendue de ses ressources comprend le Centre d'Accueil (115 places), un Pavillon près de Val d'Or (21 places), un Pavillon près de Rouyn (21 places) et un Foyer de Groupe à Amos. La corporation emploie un total de 175 employés.

### POSTE:

Conseiller en Gestion du personnel

### Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur des Services Administratifs, fournir les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines dans le but de favoriser leur utilisation optimale.

### Exigences:

Diplôme universitaire de premier cycle en Relations Industrielles ou en Administration (option personnelle) ou

une expérience pertinente pourrait suppléer l'absence du diplôme requis.

### Rémunération:

\$13,280.00 - \$29,380.00 au 1er juillet 1977.

### Inscription:

Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae, avant le 6 septembre 1977 à:

**Clair Foyer Inc.,  
a/s Gilles Guertin,  
Directeur des Services Administratifs,  
841, 31ème rue Ouest,  
Amos, P.Q.  
J9T 2T4**



COLLÈGE RÉGIONAL BOURGEOIS

CENTRE ADMINISTRATIF

OUVERTURE DE POSTE

## DIRECTEUR ADJOINT

DE CAMPUS: ENSEIGNEMENT

(directeur pédagogique)

### FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur de campus, le directeur adjoint de campus/enseignement, a la responsabilité de la gestion, de l'organisation et de la coordination des services pédagogiques du campus.

- Il ou elle organise les services:
  - a) enseignement;
  - b) auxiliaires.
- Il ou elle voit à l'application et à l'élaboration des politiques et procédures concernant le fonctionnement des services pédagogiques;
- Il ou elle dirige et supervise les opérations courantes;
- Il ou elle coordonne l'ensemble des ressources nécessaires et implante les nouveaux cours aux programmes offerts aux étudiants;
- Il ou elle détermine et évalue les objectifs de fonctionnement de son service;
- Il ou elle s'assure de l'application du régime pédagogique;
- Il ou elle voit à l'élaboration et à l'application du processus d'évaluation des enseignements et des enseignants;
- Il ou elle participe au processus de planification au niveau de l'identification des besoins et de la prévision des ressources nécessaires;
- Il ou elle participe à la gestion régionale des services pédagogiques.

### QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.

— Cinq (5) années d'expérience pertinente dans le milieu de l'éducation.

### ENDROIT DE TRAVAIL:

Campus de Drummondville.

### SALAIRE:

Selon les normes de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

### DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Dans l'immédiat.

### DOCUMENT REQUIS POUR L'ÉTUDE DU DOSSIER:

- demande écrite
- curriculum vitae
- attestations officielles de la scolarité et de l'expérience.

### DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE:

Le lundi 12 septembre 1977, à 17h00.

Faire parvenir les documents à:

**Monsieur Paul G. Lemire  
Directeur général  
Collège régional Bourgeois  
2200 Avenue Léon Pratte  
C.P. 9000  
Saint-Hyacinthe, J2S 7C7**

# Gilles Houde



## Deux Québécois contre la Chine

Deux Québécois feront partie de la formation canadienne de volley-ball, qui sera opposée à celle de la République populaire de Chine présentement en tournée au pays. Lucie Balthazar est une athlète de la Rive Sud qui a participé aux Jeux olympiques de Montréal, comme membre de notre équipe de handball, mais qui, maintenant, est en train de gravir les plus hauts échelons de l'excellence en volley-ball. M. Moo Park, l'entraîneur national, voit en elle une valeur certaine pour le Canada aux Jeux de Moscou en 1980. La deuxième Québécoise, Lyne Tremblay est étudiante à Jonquière, mesure 6 pieds et déjà on l'appelle la Shirai du Québec en souvenir de cette athlète japonaise qui a mené son équipe à la médaille d'or aux derniers Jeux olympiques. Les matchs entre la République populaire de Chine et le Canada auront lieu à Montréal lundi au Riverview High School de Pierrefonds et le lendemain au centre Pierre-Charbonneau du parc olympique. Les parties se joueront en soirée à compter de 19 h 30. Pour toutes autres informations, on peut communiquer avec Jean-Pierre Tibi au 374-4700.

## Programmes du Centre aérobique

Les adultes qui désirent maintenir ou retrouver leur forme physique sont invités à s'inscrire à l'un des 134 programmes de conditionnement physique et de natation offerts par le Centre aérobique. Tous les jours et à des heures très variées, plus de 14 endroits différents vous attendent, soit à Montréal, Laval et la Rive Sud. L'inscription au programme comprend la référence à un examen médical. Des programmes spéciaux de conditionnement physique et de natation sont aussi organisés à l'intention des personnes de l'âge d'or et des enfants. Pour en savoir davantage, on peut communiquer avec le Centre aérobique de l'Hôpital Notre-Dame à 876-7291.

## Parcours de l'île Perrot

Le club cyclo-soleil organise une rencontre régionale inter-clubs prévue pour le 11 septembre. Cette rencontre a été préparée dans le but de promouvoir les relations entre clubs et permettre de mieux connaître les différents groupes cyclotouristes de la région de Montréal. Tous les clubs se rassembleront au canal Sainte-Anne en face de l'église de Sainte-Anne de Bellevue à 11 h. La Sûreté du Québec encadrera le groupe pour la traversée du pont. De plus, plusieurs sites historiques seront visités. C'est avec Hélène Caty ou Claude Lalonde que l'on communique pour en savoir plus long et pour préparer la "bouffe" collective. Le numéro de téléphone est: 272-7075 ou 747-3032.

## Jamboree 77 de spéléologie

Vous êtes invités à vous sensibiliser à l'exploration et à l'étude des cavernes, en venant participer au cinquième Jamboree québécois de spéléologie qui aura lieu, du 3 au 5 septembre au village de La Rédemption, comté de la Matapédia. Au programme, excursions souterraines guidées gratuitement, exposition de matériel et de photographies spéléologiques, projection audio-visuelles d'initiation, conférence et film sur la plus longue caverne au Canada, et un éventail d'activités sociales organisées par la population locale. On demande aux participants d'apporter le matériel de base suivant: un casque de sécurité, une lampe frontale ou de poche, de vieux vêtements chauds et un équipement de camping. On obtient les renseignements nécessaires au 374-3349.

## Un autre Jamboree de plein-air

La toujours très active Fédération de cyclo-tourisme organise les 3-4-5 septembre un Jamboree de plein-air dans la merveilleuse Vallée de la Jacques-Cartier. Pour \$15, seulement le public est invité à se joindre aux spécialistes et guides qui seront heureux de vous familiariser avec les techniques et surtout les plaisirs du plein-air. La Vallée de la Jacques-Cartier, est une merveille et digne de plus beaux paysages du monde. Beaucoup de Québécois dépensent une petite fortune pour voir le Grand Canyon alors que l'on a aussi majestueux à la portée de la main. Voir la Jacques-Cartier est une expérience extraordinaire que je vous recommande très fortement. Avec l'aide du haut commissariat, la Fédération de cyclo-tourisme organisera 180 stages de sensibilisation au plein air dans plus de 65 villes du Québec.

## Numéros de téléphones importants

Pour ceux qui s'intéressent aux Jeux olympiques d'hiver 1980 qui se dérouleront au Lake Placid, New York, voici trois numéros de téléphone à noter: Comité organisateur (518) 653-4211, Chambre de Commerce de Lake Placid, (518) 523-2445 et enfin le Bureau olympique de presse à Albany, (518) 783-1980.

# baseball

Ligue Nationale	Ligue Américaine
<b>Hier</b>	<b>Hier</b>
New York à Atlanta	Minnesota 6, Boston 4
Philadelphie à Cincinnati	Kansas City 3, Baltimore 2
Montréal à Houston	Oakland 8, Toronto 4
Pittsburgh à San Diego	Seattle 4, Cleveland 2
St-Louis à Los Angeles	New York 6, Texas 5
Chicago à San Francisco	Californie 7, Detroit 4
	Chicago 4, Milwaukee 2
<b>Aujourd'hui</b>	<b>Aujourd'hui</b>
Philadelphie, Lonborg (9-3) à Cincinnati, Soto (2-3), 14 h 15	Oakland, Medich (6-6) à Toronto, Clancy (2-4), 12 h
Chicago, Burris (11-12) à San Francisco, McGlothen (2-9), 16 h	Texas, Blyleven (11-11) à New York, Torrez (15-10), 14 h
New York, Zachry (7-12) à Atlanta, Niekro (12-16), 19 h 30	Minnesota, Goltz (16-7) à Boston, Lee (4-3), 14 h 15
Montréal, Bahnsen (7-5) à Houston, Richard (12-10), 20 h 30	Californie, Hartzell (6-8) à Detroit, Arroyo (7-13), 14 h 15
Pittsburgh, Rooker (10-8) à San Diego, Ochinko (6-8), 22 h	Seattle, Galasso (0-4) à Cleveland, Eckersley (12-10), 19 h 30
St-Louis, Denny (7-5) à Los Angeles, Hooton (9-7), 22 h	Kansas City, Colborn (13-12) à Baltimore, Flanagan (9-9), 19 h 30
	Milwaukee, Travers (4-7) à Chicago, Barrios (12-4), 20 h 30

LIGUE NATIONALE				
Section Est	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	78	47	.624	—
PITTSBURGH	73	55	.570	6½
ST. LOUIS	71	56	.559	8
CHICAGO	69	56	.552	9
MONTRÉAL	59	67	.468	19½
NEW YORK	51	75	.405	27½
Section Ouest				
LOS ANGELES	75	52	.591	—
CINCINNATI	67	61	.523	8½
HOUSTON	59	69	.461	16½
SAN FRANCISCO	59	70	.457	17
SAN DIEGO	56	73	.434	20
ATLANTA	45	81	.357	29½

LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	76	51	.598	—
BOSTON	72	53	.576	3
BALTIMORE	71	54	.568	4
DETROIT	59	67	.468	16½
CLEVELAND	58	69	.457	18
MILWAUKEE	56	77	.421	23
TORONTO	45	80	.360	30
Section Ouest				
KANSAS CITY	74	51	.592	—
CHICAGO	71	54	.568	3
MINNESOTA	73	56	.566	3
Texas	71	56	.559	4
CALIFORNIE	61	63	.492	12½
SEATTLE	52	79	.397	25
OAKLAND	48	77	.384	26

# les jeux du Québec

## Il ne "marche" que depuis neuf mois seulement

par Gilles St-Jean

SHERBROOKE — Une autre belle journée aux Jeux de Sherbrooke hier. Le soleil, aussi chaud que jeudi, a aidé les jeunes athlètes de toutes les disciplines, surtout ceux de l'athlétisme, qui ont abattu un travail considérable. Un record d'importance à même tombé: celui du cinq kilomètres-marche chez les cadets, où Guillaume Leblanc de la Côte-Nord a retranché deux minutes à la marque qu'il détenait. Il a bouclé les cinq kilomètres en 22:40,7 minutes, suivi de deux jeunes marcheurs qui ont également passé le cap de l'ancien record. D'autre part, au deux kilomètres-marche, chez les benjamins, Michel Portelance, de Montréal-Concordia, a fracassé le record du Québec, en 10 minutes exactement. Il a retranché 18 secondes à l'ancienne marque québécoise de cette catégorie qui regroupe les marcheurs de 13 et 14 ans.

"Je marche depuis neuf mois seulement, a déclaré Michel, parce que mon entraîneur m'a dit que je n'avais pas d'avenir en course."

Il pratique l'athlétisme depuis un an. "Je n'avais rien à faire, explique-t-il. J'ai rencontré un homme qui m'a dit que je pourrais faire du sport au Centre Claude-Robillard. J'y suis allé avec son fils, on s'est trouvé un entraîneur et puis j'ai commencé à aimer l'entraînement. Comme qui dirait, j'ai eu la piqûre."

Qu'est-ce qui lui fait aimer la marche "forcée"? "C'est une discipline qui demande un effort de tout le corps, de tous les muscles." Il

pourrait dire aussi que la marche demande du cœur!

Voilà ces jeunes garçons fournir un effort qui, évidemment, les fait se vider totalement, à quelque chose de sublime. On ne peut s'empêcher d'y voir la beauté que trouvaient les Grecs à leurs athlètes.

"Je n'aime pas voir quelqu'un devant moi", dit-il pour justifier sa soif de victoire, qu'il nomme simplement "désir de bien faire". "Je n'accepte pas de me faire battre dans ma catégorie", ajoute-t-il.

Quand on lui demande ce qu'il a l'intention de faire dans les sports, il dit vouloir revenir aux Jeux du Québec. "Je vais passer chez les cadets au mois de janvier. Ça va sûrement être plus difficile, mais je vais m'entraîner en conséquence."

Michel Portelance, à 13 ans et demi, pourrait dans l'avenir en surprendre plusieurs, s'il continue comme il est parti.

En tout cas, les spectateurs, et ils étaient nombreux à l'athlétisme, n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux participants. Les gradins de la piste, où aura lieu demain la cérémonie de clôture des sixièmes Jeux d'été, étaient pleins à craquer.

Avec le beau soleil qui régnait, l'absence de vent et l'enthousiasme du public, d'autres athlètes ont fracassé des marques québécoises: Nicole Pothier, du Centre du Québec, a établi un record chez les benjamins au 60m (7,8 secondes), pendant que Ed Fernandez, du Lac Saint-Louis, en a fait autant au 100m chez les benja-

mins (12 secondes précises).

La journée d'hier a d'autre part marqué le commencement du pentathlon où, après trois épreuves chez les filles, la junior Carole Lebus de Montréal-Concordia menait le bal, comme Alain Godard de Montréal également, chez les garçons de ce groupe d'âge.

On n'ose cependant pas risquer de pronostics. On attend, chez les gens de l'athlétisme, avant de départager les pentathlètes.

Par ailleurs, de nombreux et fervents amateurs ont chaleureusement applaudi les performances des plongeurs 10, 11 et 12 ans qui se disputaient des finales. Nathalie Therrien, du Québec, a dominé en 1m, chez les 11-12 ans, pendant qu'Olivier Blanchet de Lanaudière remportait la finale 1m chez les 10 ans et moins.

On prêtait à Nathalie Therrien un avenir extrêmement brillant. La jeune fille de Thetford Mines a surmonté la vive opposition animée par Olga Maltais, du Lac Saint-Jean et Marie-Claude Quintal, de Lanaudière.

Au soccer, on a assisté au début de l'après-midi à ce que certains espéraient la "finale d'avant la vraie finale": le match Montréal-Rive-Sud. Montréal l'a emporté 2-0, assez facilement du reste. Toutefois, les Montréalais ont beaucoup moins travaillé contre la Côte-Nord, qu'ils ont battue 15-0. La Rive-Sud avait disposé de cette équipe 7-0, jeudi matin.

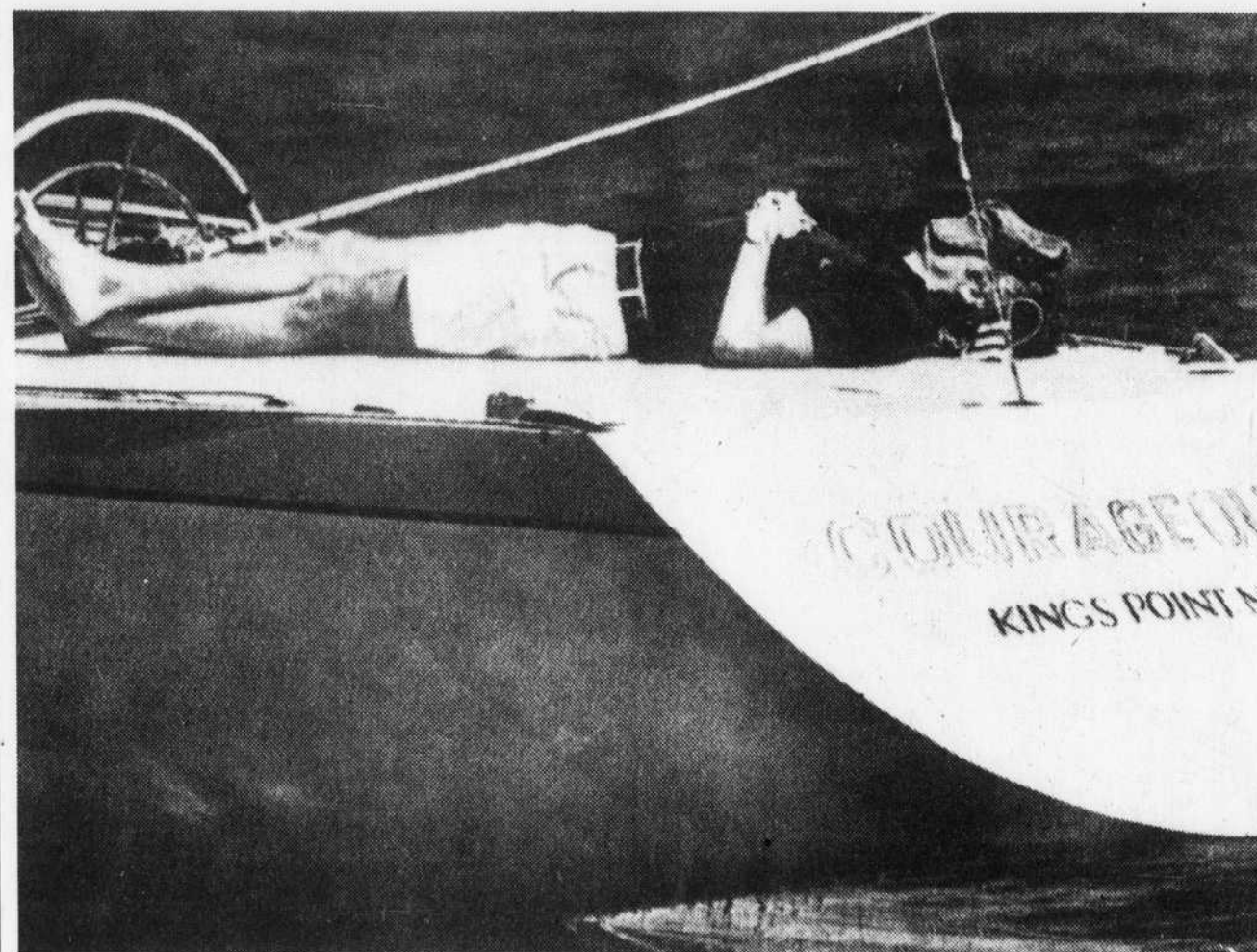
On s'attend de plus en plus à ce que la finale, dimanche matin à 10 heures, oppose Montréal aux Cantons de l'Est, grands favoris du tournoi des Jeux. Les Estriens l'ont emporté 14-0 contre

l'Est du Québec. Par ailleurs, Québec (l'une des bonnes équipes) a été éliminée de la course, à toutes fins pratiques, quand elle a perdu par défaut de se présenter contre les Laurentides. Il semble que l'entraîneur, qui en est à sa première expérience, s'est trompé sur l'heure de la rencontre. Québec aurait normalement dû l'emporter et la victoire l'aurait placée en bonne posture pour remporter le titre dans sa poule, où Bourassa domine actuellement.

On signale d'autre part que Daniel Maratier, des Cantons de l'Est domine la colonne des marqueurs, avec 11 buts, suivi de John Malone, de Montréal, avec sept. Le gardien du Montréal, Franco Secordi à la meilleure fiche, avec trois cartes jaunes en trois matchs, cependant que Cicatello Calodero, du Bourassa, n'a donné aucun but en deux matchs. Mentionnons que la finale est présentée au Parc olympique, lieu des matchs réguliers.

Au classement des régions, Québec domine toujours avec 187 points, suivi du Lac Saint-Jean (147,5), du Sud-Ouest (143), de l'Abitibi (127,5), des Laurentides (122) et de la Rive-Sud (121). Le Centre du Québec est septième, Laval huitième à égalité avec les Cantons de l'Est. Montréal-Concordia est 13e.

KTINE EN BREF — Les personnes intéressées à voir la clôture des Jeux doivent se présenter au terrain d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke avant 13 heures dimanche. On dispose de 3,000 places assises, de même que de 3,000 places de stationnement. Tout est gratuit...



Le propriétaire de Courageous, Ted Turner, a profité d'un léger retard précédant la course qui l'opposait hier à Independence pour faire un petit somme. Courageous a vaincu son rival par 48 secondes, et est désormais presque assuré de représenter les États-Unis dans la coupe America commençant le 13 septembre. (Téléphoto AO)

## Graham Smith obtient une seconde médaille d'or aux Universiades

SOFIA (CP-AFP-Reuters) — Graham Smith d'Edmonton a mérité sa seconde médaille d'or des Universiades, hier, en ajoutant le 200m brasse à sa victoire de la veille sur 100m. Marion Stuart de Dorval a également glané une médaille d'or en gagnant le 100m brasse féminin.

Smith, détenteur du record mondial du 200m quatre nages, a remporté l'épreuve en une minute, 23,45 secondes de-

vant le Soviétique Vladimir Dementyev, auteur d'un chrono de 2:24,10.

D'autres médailles sont par ailleurs venues s'ajouter au palmarès du Canada, hier. Ainsi l'équipe masculine du relais 4 x 100m quatre nages a mérité la médaille d'argent, tandis que Danielle Bella, de Montréal, au 200m quatre nages, et Bruce Rogers de Toronto, au 200m papillon, ont obtenu des médailles de bronze. Grâce surtout à la na-

tation, le Canada compte désormais quatre médailles d'or, quatre médailles d'argent et autant de bronze.

Marion Stuart, une étudiante de l'Université McGill âgée de 22 ans, a remporté le 100m brasse par plus d'une seconde devant l'Américaine Amy Tasnady. Mlle Stuart a franchi la distance en 1:15,60. Anne Merklinger, d'Ottawa, médaille d'argent jeudi au 200m brasse, a terminé sixième en 1:17,91.

Balla a mérité la médaille de bronze avec un temps de 2:27,22 au 200m quatre nages, remporté par l'Américaine Bonnie Glasgow en 2:20,66. Michele Oliver de Toronto a terminé quatrième en 2:28,52.

Rogers s'est classé troisième au 200m papillon en 2:05,24. L'Ouest-allemand Michael Kraus a mérité la médaille d'or en 2:02,81. Michael Ker de Vancouver a pour sa part terminé huitième.

## Vaincu aux championnats du monde

# Daniel Morelon fait ses adieux

SAN CRISTOBAL, Venezuela (Reuter) — Le Français Daniel Morelon a mis un terme à une carrière internationale de 15 ans en se faisant éliminer sans gloire vendredi en 16e de finale des épreuves de vitesse amateurs aux championnats du monde sur piste à San Cristobal.

Sept fois champion du monde, triple champion olympique, Morelon avait annoncé que ces championnats seraient ses derniers.

Le règne du champion d'exception qu'est Morelon avait déjà été terni par une défaite à Montréal, aux Jeux olympiques, où il avait été devancé pour la médaille d'or par Tkac (Tch.).

À San Cristobal, le Français n'aura pas dépassé les 16e de finale, éliminé par des coureurs dont il n'aurait fait qu'une bouchée, il y a encore deux ans. "Je ne pense pas avoir mal couru. Cela arrive", devait-il déclarer, philosophe, après son élimination. Âgé de 33 ans, Morelon va désormais se consacrer à l'entraînement de l'équipe de France.

Dans la deuxième manche, trahissant trop à lancer son sprint, il a été devancé par Daniel Ruschanski (Arg.) et Ivan Pucirek (Tch.). En repêchage, le fit d'abord une lourde chute après avoir heurté la roue arrière de l'Américain Gilbert

Datton. Lors du second départ, il s'empara du commandement, mais se faisait dépasser sur la ligne d'une demi-roue par Benedikt Focott (Pol).

Le Canadien Gord Singleton, de Niagara Falls a par ailleurs été éliminé, terminant second de la troisième ronde derrière l'Est-allemand Hans Jurgen Geschke.

Enfin la première médaille d'or de ces championnats du monde cyclisme a été décernée à l'Allemand de l'Est Lothar Thoms, qui a remporté l'épreuve du kilomètre contre la montre. Le Canadien Jocelyn Lovell a terminé huitième.

PRINCE ALBERT (PC) — Jim Rutledge, de Victoria, a célébré son 15ème anniversaire de naissance en signant une carte de 70, hier, pour porter à six coups sa priorité en tête du classement du championnat de golf junior du Canada. Rutledge totalise 213 coups, trois au-dessus de la normale, après 54 trous. Peter Hayes, de Winnipeg, meneur à

l'issue du premier tour, mercredi, occupe la deuxième place, ex aequo avec Dan Cameron de Calgary. Dan Xodatsky, de Fonthill, Ont., et

Ted Bishop, de Fort Erie, Ont., à 219. Jean-Louis Lamarre, de Candiac, auteur d'un 71, suit avec un total de 220.

## Ackermann réussit un saut de 2 mètres

BERLIN, (AFP) — Il aura fallu attendre soixante-cinq ans pour qu'une femme, en l'occurrence Rosemarie Ackermann, l'Allemande de l'Est championne olympique, réussisse ce qu'un homme — l'Américain George Horine — avait réalisé en 1912: passer 2 mètres au saut en hauteur.

Ce n'est pas pour surprendre car depuis longtemps Rosemarie Ackermann "flirtait" avec les deux mètres. Depuis l'année olympique de Munich en 1972, elle dominait outrageusement le saut en hauteur féminin, faisant faire un bond de 6 centimètres en l'espace de trois ans au record du monde.

C'est à son premier essai qu'Ackermann a franchi les 2 mètres avec aisance. Stimulée par cette réussite, elle tenta alors 2m02 mais échoua à chaque tentative, sûrement déconcentrée par son nouveau record du monde.

Ainsi, en onze ans de compétition, Rosemarie Ackermann a gagné 54 centimètres. Pour ses débuts en 1966, elle avait franchi 1m46 puis 1m65 (1967), 1m71 (1968), 1m76 (1969), 1m77 (1970), 1m81 (1971), 1m85 (1972), 1m88 (1973) et 1m91 en salle, 1m95 en 1974, 1m94 (1975), 1m96 (1976) et enfin hier 2m00 pour 1977.

2m00 aujourd'hui au meeting de l'Istaf, pourquoi pas plus haut lors de la coupe du monde d'athlétisme le week-end des 2, 3 et 4 septembre. Incontestablement, Rosemarie Ackermann en est capable. Âgée de 22 ans, Rosemarie, qui avait amélioré — d'un centimètre — son record du monde en franchissant les 1m87 aux championnats d'Europe à Helsinki, avait promis de franchir la barre fatidique des deux mètres. Elle est une adepte du ventral.

## La passe-avant de deux lignes

TORONTO (PC) — Le comité des règlements de la Ligue nationale de hockey a accepté hier un changement relatif à la passe-avant. Le nouveau règlement prévoit qu'une passe provenant de l'intérieur de la ligne bleue et dépassant la ligne rouge centrale sera jugée légale si la rondelle précède le joueur dans la zone adverse.

Selon l'ancien règlement, le joueur devait compléter cette passe avant d'avoir franchi la ligne rouge. Ce règlement avait été rejeté lors de la dernière réunion annuelle en juin, mais il a été ratifié hier par une majorité de 14 voix contre quatre.

Les représentants ont également indiqué que le règlement

qui stipule que tous les joueurs ne participant pas à une bagarre doivent se rendre à leur banc respectif sera mis en vigueur. Ce règlement existe déjà dans les ligues juniors majeures de hockey.

L'arbitre en chef Scotty Morrison a répliqué avec certaines réticences en disant qu'on portera une attention spéciale à ce nouveau règlement de la passe-avant pendant l'entraînement, ajoutant que ce règlement n'avait jamais posé de problème dans la Ligue de hockey de l'Ouest.

Quant aux bagarres, on procédera également à une période expérimentale lors des matches hors-concours d'avant-saison.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
**STATIONNEMENT**  
Canada Dactylographe Inc.  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic ET ASSOCIÉS**  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
**JEAN K. MALOUF INC.**  
entretien industriel - commercial résidentiel  
Plus de 25 ans d'expérience  
Bureau  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

**Modula**  
ameublement modulaire commercial  
**Conception d'ameublement modulaire, magasin, bureau, résidence.**  
Montréal 931-8931  
1160 St Mathieu  
Québec - 683-1971  
2376 Galvanie St. Foy

**TAXI 273-6331**  
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!  
**Association des Taxis Diamond Ltée**  
909 St-Grégoire  
Appelez 273-1725

### COMPTABLES AGRÉÉS

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Lucien Viau C.A.  
Alain Viau C.A.  
Jacques Viau C.A.  
Wagou-Bouras C.A.

**PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER**  
Comptables Agréés  
Jean Provost, C.A.  
Jacques Larose, C.A.  
Henri Lavoie, C.A.  
Raymond Poirier, C.A.  
6000 est. Métropolitain 254-7559

**samson. belair & associés**  
comptables agréés  
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles  
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8  
861-5741

**SUCO**  
au service direct du Tiers-Monde

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 21

APPARTEMENTS A LOUER

Pavillon des Ecores

Tout nouveau Occupation immédiate

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à proximité du Pont Papien et du métro avec une splendide vue panoramique de la rivière des Prairies.

- Edifice en béton et à l'épreuve du feu
• Chauffage électrique Novolec
• Thermostats individuels
• Insonorisés
• Pres centres d'achats
• Garage intérieur et stationnement extérieur
• Le foyer inclut: électricité, chauffage

1700 boul. Levesque, Québec
Heures de visite: Sur semaine 13h - 21h, Fin de semaine: 13h - 18h

SPATHODIA MANAGEMENT SERVICES LTD.

offre un grand choix d'immeubles bien gérés

2 1/2-3 1/2-4 1/2 OCCUPATION IMMÉDIATE OU ULTÉRIEURE

ARRÊT D'AUTOBUS À LA PORTE À DESTINATION DU CENTRE-VILLE
Face au Queen Mary Veterans' Hospital
A quelques pas de l'Hôpital Ste-Justine et du Jewish General Hospital
Près de l'Université de Montréal. A quelques pas de St. Mary's Hospital.

\*\* SERVICE DE CONCIERGE \*\* SOLARIUM \*\* BALCONS
\*\* SAUNA \*\* ASCENCEUR \*\* PISCINE
\*\* VASTES APPARTEMENTS MODERNES
24H sur 24 - SEMAINE ET WEEK-ENDS
TEL.: 731-6449

APPARTEMENTS A LOUER

Près Radio-Canada, 5 1/2, chauffé, cuisine, entièrement équipée, salle à manger d'été. Libre 1er septembre. Soir Tél 522-5477 \$270 3-9-77

CÔTE-DES-NEIGES ET QUEEN MARY, luxueux 4 1/2, piscine, sauna, garage. 1er octobre, \$410.00. 1 mois gratuit. Téléphonez 342-4027 29-8-77

NOUVEAUX-BORDEAUX, Bachelors 1 1/2, poêle et frigidaire inclus. Tél.: 334-6148 1-9-77

EDOUARD-MONTPÉTI, 2541, 4 1/2 pièces, boiserie, complètement redécorés. \$300.00. Aussi 3 1/2, \$245.00. Tél.: 691-6608 29-8-77

OUTREMONT, 3 1/2 chauffé, poêle, réfrigérateur, eau chaude, à dix minutes de l'Université de Montréal, \$170.00 par mois. Téléphonez à frais virés, 514-774-5505. 29-8-77

IDÉAL JEUNE COUPLE

Sous-location dans Côte-des-Neiges, 3 1/2, moderne, chauffé, libre mi-septembre. \$216 par mois. Laisserais meubles de style moderne, appareils, accessoires - prix à débattre - cause transfert. Tél: 738-8746 après 6 p.m. ou 252-7661 jour demander Monique. 30-8-77

APPARTEMENTS A LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS, 17e arrondissement. Appartement studio Tél: 731-4798 29-8-77

APPARTEMENT À PARTAGER

JEUNE FEMME (26 ans) cherche personne sérieuse (homme ou femme) pour partager un 4 1/2, secteur Côte-des-Neiges. Tél: après 7 p.m. 731-8359 29-8-77

APPARTEMENTS A VENDRE

il en reste peu!
Il ne reste que très peu des superbes copropriétés à vendre au Ridgcliff. Il y en a sûrement une qui vous plaira. Hétez-vous! De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgcliff
Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5575
29-8-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

GARDIENNE DEMANDÉE, pour 2 fillettes, 16 mois et 4 ans, secteur Sherbrooke et Victoria. Tél.: 933-0965 29-8-77

COUPLE CHERCHE PERSONNE sérieuse pour s'occuper garçon de 2 ans et entretien ménage, du mardi au vendredi. Doit avoir disponibilité pour temps supplémentaire. Références exigées. Tél: 382-5034 entre 4 hres et 6 hres p.m. 30-8-77

OUTREMONT, aide familiale expérimentée, pour garder fillettes 2 et 4 ans entretenue, logée, nourrie. Bonnes conditions de travail. Salaire suivant compétence et références. Tél: 621-7044 5-9-77

AMEUBLEMENTS A VENDRE

CHAMBRE À COUCHER ACAJOU, avec lit double, sofa 96 pouces de long, fauteuils, service de porcelaine à diner pour 12, couteillerie argent plaqué, etc... Jeudi, vendredi, de 5 à 9 heures, samedi, dimanche toute la journée. 4559 Cbte Ste-Catherine. 29-8-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES

BERCEUSE GELINAS époque Circa 1890. Coffre en pin à laque au bois d'origine. Tél.: 842-4078 2-9-77

ARMOIRE VICTORIENNE vitrée, acajou, sofa victorien, bon état. Tél.: 271-5532 ou 277-0502 30-8-77

2 APPLIQUES de 3 tiges entièrement en verre taillé, importation de Tchecoslovaquie. Tél: 284-0137 30-8-77

ARMOIRES QUEBÉCOISES en pin, style Louis XV avec vase à pied, grande bibliothèque vitrée en pin, coffre couleur d'origine bleue, buffet deux corps vitrés, petites tables, etc. Tél.: 659-2651 29-8-77

LIT DOUBLE UNIQUE, tête de lit 6 pieds de haut, style victorien, érable, encrage par 4 chevaux, 115 ans, le fini est intact, faut voir prix à discuter. 585 Bruges #101 Longueuil. Tél: 651-0895 après 5 heures Jour 285-1711 local 1371 29-8-77

ANTIQUITES

Louis-Paul POLETTI
ANTIQUAIRE
Chemin Adamsville, Bromont, Québec
Bromont 1-534-2337
(Sortie 68, autoroute des Cantons de l'Est) 29-8-77

ARTICLES A VENDRE

TAPIS INDIEN 100% laine, fait à la main, couleur rouge avec motifs, \$400.00 1 an d'usage dimension: 9' x 12'. Tél.: 672-6639 29-8-77

RAISON DE DÉPART, rideaux de qualité, riche tissu importé, 8 panneaux avec élégantes valences ayant coûté \$1,000.00 à laisser pour la somme de \$200.00 seulement. Tél.: 322-4603 avant 10 heures A.M. ou après 9 heures P.M. 29-8-77

AUTOS A VENDRE

CITROEN DS, 20, 1971, bon état. \$800. Tél: 332-0861 29-8-77

RENAULT 12 TL, 1977, 5 portes, 1,500 milles, neuve. Pour information: 259-1721 après 6 p.m. 29-8-77

BUICK CENTURY 74, \$2,900.00 Hornet 76, automatique 8,000 milles \$3,900.00 Téléphonez 334-8336 29-8-77

RENAULT 5, GTL, 1976, 14,000 milles, excellent état. Prix à débattre raison: transfert. Tél.: 738-8746 après 6 p.m. 1-9-77

RENAULT 12, 1974, manuelle, 50,000 milles, radio AM-FM, \$1,350. Tél: après 6 p.m. 739-1626 ou jour 282-1880, poste 264 31-8-77

NOVA 77, 2 portes, moteur V-8, transmission automatique, cerveau frein, cerveau direction, radio AM-FM. Démonteur, enjoliveurs, pneus blancs, moulure, aubaine, bas millage, particulier. Tél.: 336-6285 29-8-77

OCCASION INTERESSANTE: Coupé Colt, 1974, acheté neuf en mars 1975 et peinturé neuve en août 1976. Radio FM, sièges baquets, 4 vitesses, pneus radiaux neufs à l'arrière. Milage 66,000 milles. État impeccable, moteur excellent état. Prix: \$1,950. Tél: jeudi soir ou samedi toute la journée 279-0205. 29-8-77

BATEAUX A VENDRE

VOILIER Flying Junior, fibre de verre, tout équipé, "spinaker" inclus. Condition parfaite. Tél.: 737-0597 sur semaine après 6 p.m. 29-8-77

BUREAUX A LOUER

OUTREMONT: Edifice professionnel, tapis, climatisation, chauffage, maintenance. Tél.: 288-4619 2-9-77

SHERBROOKE OUEST: édifice professionnel, tapis, climatisation, chauffage, maintenance. \$129. et plus. Tél.: 288-4619 2-9-77

Vieux-Montréal, 2,500 p.c. ou plus. Place Jacques-Cartier, site exceptionnel, idéal pour professionnels, 861-0080. 7-9-77

LOCAL

Local de 7 pièces chauffées, sous-sol entièrement fini, rue St-Denis près Crémazie, idéal pour commerce. Tél.: 389-3038 29-8-77

COMMERCES A VENDRE

2 librairies à vendre: 254-0612 1-9-77

COURS

PROFESSEUR D'ANGLAIS EXPERIMENTÉ, à domicile si désiré. Accent sur conversation. Tél: 733-2484 1-9-77

GUITARE CLASSIQUE et musique, professeur ayant expérience d'enseignement conservatoire européen. Cours privés. Ahuntsic. Tél: 381-2470 29-8-77

COURS DE DESSIN ET TECHNIQUE DE LA PEINTURE

Étude d'après le maître pour débutants et avancés. Maximum de 4 personnes en atelier. Cours le jour ou le soir. Pour informations: (514) 521-4417 ou (514) 282-9218. 12-9-77

COURS PRIVÉS

COURS DE FRANÇAIS PRIVÉS, par professeur diplômé, situé centre-ville. Pour immigrants et cadres anglophones voulant se perfectionner en français. Pour élèves de niveaux élémentaire, secondaire et collégial. Téléphonez entre 10 heures A.M. et 9 heures P.M., samedi le 27 et dimanche le 28. Tél.: 527-5230 29-8-77

CHALET A LOUER

ST-DONAT: 4 1/2-6 1/2 pièces, bord du lac Archambeault. Mont-Fort: 5 pièces bord lac Notre-Dame, tout équipé, poêle, réfrigérateur, foyer, tapis mur à mur, réservations, encore pour août, septembre, et saison d'hiver. 342-0364 ou (514) 226-6132 29-8-77

CHALET A LOUER

LAC GUINDON: chalet suisse, 4 chambre à coucher, saison hiver. \$3,000. Tél.: 1-224-4020 30-8-77

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavorais, flanc de montagne, cheminée pierre, immeubles Thibault. Piscine chauffée, terrain de jeu. Location à la semaine (aussi saison ski). 727-9841 ou 1-819-326-5836 1-9-77

CHALET A VENDRE

UN MAGNIFIQUE CHALET SUISSE hivernisé, foyer, plage privée, piscine, tennis, \$30,000. \$246.07 mensuel. 430-0430 ou 1-819-326-5922 J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS DÉMÉNAGEMENTS, 1 1/2 à 4 1/2 pièces, plus chalets, etc. Estimation gratuite. Demander Jean-Paul 255-7397 24-9-77

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, service d'entreposage. Tél.: 725-2421 29-8-77

ÉDUCATION

Apprendre à se perfectionner en: Anglais-américain, La cuisine française, et les vins dans un cadre familial de "Grand Confort" à la campagne. Notre 8e année. Demander brochure: "YETABO" B.P. Pailly 89140 Pont-sur-Yonne France. 29-8-77

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS & GLENGARRY

requiert pour le mois de septembre 1977. PATHOLOGISTE POUR TROUBLES DE LA PAROLE devant fournir ses services aux écoles élémentaires publiques et aux écoles pour enfants mentalement handicapés. Le pathologiste devra être bilingue de préférence, mais non essentiel. CATEGORIES de salaires: pour candidat ayant un diplôme d'études de quatre ans - avec honneurs - \$13,165 à \$18,781 pour candidat ayant un diplôme de "Maître" \$13,705 à \$19,321 avec cinq augmentations possibles conduisant au salaire maximum. Il faut absolument posséder une voiture - La distance couverte d'une école à l'autre sera remboursable. Faire parvenir les demandes d'emploi à: Monsieur A.E. Kelley, Surintendant de l'éducation, Conseil d'éducation des comtés de Stormont, Dundas & Glengarry, CORNWALL, Ontario, K6H5S6

Le président, Rudolph Villeneuve, le 23 août 1977

Le directeur de l'éducation, T. R. Léger. 30-8-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

MENUISIER PARTICULIER, ferait réparations, appartements, cuisines, sous-sol. Téléphonez au 521-9180 ou 523-6273 31-8-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau, neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnaires bas. Prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 1-9-77

ÉQUITATION

GERARD FONTAINE, maître d'équitation de renom, est maintenant directeur du Manège St-Marc sur Richelieu. Faites de l'équitation cet automne. Inscrivez-vous pour une série de cours: \$110, pour 15 cours. Pour renseignements: Marcelle ou Guy Messier, 584-3384 28-9-77

FERMES A VENDRE

CANTONS DE L'EST, jolie ferme de 168 arpents, remarquable par la beauté de son site, son ancienne maison québécoise, et ses autres bâtiments. Téléphonez au propriétaire à 1-819-344-2088 1-9-77

FERME LAITIÈRE AU COMPLET, 45 bêtes, dont 30 laitières. 160 acres cultivées, 40 boises plantation d'épinettes (1,000). Machinerie neuve, bâtiments construits en 72. Maison en 75. Possibilité de revenus, recevant l'hébergement à la ferme. Cause de santé. Sortie 136 Trans-Canada. Tél.: 819-367-2799. 30-8-77

NEUVILLE, Côté Portneuf

Résidence de 6 1/2 pièces, grange, étable, remise. 35 arpents de terre cultivable, 18 en boisé. Prix \$60,000. Tél: 1-418-285-3815 (entre 6 et 8 p.m.) 29-8-77

FERMES A VENDRE

FERMETTE St-Jean Port Joli, pièces sur pièces, 1 arpent, vue sur le fleuve, habitable à l'année. 1 heure de Québec. Tél: 522-6801 29-8-77

FOURURES

PARURE DE VISON de 12 femelles, pastel, Majestic, presque neuve. Tél: 284-0137 30-8-77

GARDERIES

CERCHE GARDIENNE pour fillette de 2 ans, du lundi au vendredi. Tél: 388-8614. 29-8-77

LA GARDERIE COMMUNAUTAIRE DE N.D.G.

4020 HINGSTON
• Enfants 2 à 5 ans
• Personnel qualifié
• Type "coopérative"
Tél.: 842-5508 ou 484-3352 29-8-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

DAME SEULE CHERCHE logis 3 1/2 ou 4 1/2, chauffé, avec balcon à 2 pas du métro, dans quartier tranquille. Prêtablement avec cuisinière et réfrigérateur. Tél.: 694-3622 29-8-77

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT, haut duplex 6 1/2, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, poêle et réfrigérateur fournis. Entrée privée. Cour arrière pavée. \$325 avec garage \$350. Tél: 279-6547 29-8-77

LONGUEUIL: Grand 6 1/2, chauffé, 1er étage, dans triplex, foyer, taxes comprises Tél: 677-1742 29-8-77

PLATEAU MONT-ROYAL, 8 pièces chauffées, ensoleillées, 2e, cuisine ultra-moderne, entrée laveuse-sécheuse, idéal pour logement professionnel. Tél.: 735-0648 29-8-77

TRANQUILLE, 3 1/2 fermé, \$90 par mois, rue Chambly, près métro Joliette. Libre immédiatement. Tél.: 524-8595 ou 273-4945 28-8-77

PAPINEAU PRES BOUL. ST-JOSEPH, grand logement de 5 pièces chauffées, 3e étage, poêle, frigo, tapis mur à mur, ménage fait, libre \$210.00. Information 274-7875 3-9-77

DOMAINE DU BOUL. VANIER, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 neuf, stationnement extérieur autobus direct au métro, chauffage électrique avec thermostat, bouillottes, sortie nord, pont Pie IX, 661-9351, ou 661-5623. 1-9-77

CARRÉ ST-LOUIS, face au parc, rez-de-chaussée, 4 1/2 ouvert avec jolie cour extérieure. Libre 1er septembre \$275.00 tout compris. Téléphonez entre 5 et 7 heures 849-8948 29-8-77

6 PIÈCES: 2ième étage, sortie laveuse-sécheuse, 220, non chauffé, chauffage électrique, stationnement, bail de 2 ans \$190, par mois. 63 Est rue Beaubien. Visible le 30 août de 17 heures à 19 heures. 1-9-77

OUTREMONT, haut de duplex, à sous-louer de septembre 77 à septembre 78. 6 1/2 très ensoleillé, meublé, tapis mur à mur, foyer naturel, terrasse sur le toit, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, garage, \$650.00 références. Tél: 735-3180. 29-8-77

LONGUEUIL

3 1/2 et 4 1/2 dans triplex neuf en pierre-des-champs, libres immédiatement, près du métro, rue Marquette. Venez visiter: Robert Vézina: 651-5300 ou 670-9991.

MONTRÉAL TRUST courtier

MAISONS A LOUER

JAMAÏQUE, maison de 3 chambres à coucher, près de plusieurs plages, \$150.00 par semaine, avec une bonne. Tél.: 322-0285 29-8-77

AVENUE ROCKLAND, à Outremont, 4 chambres à coucher, foyer, jardin, sous-sol fini. Libre immédiatement. Tél.: 276-7469 29-8-77

DOLLARD-DES-ORMEAUX Libre 7 1/2, avec sous-sol fini, foyer tapis, meublé ou non, près écoles, et centre d'achats. \$400.00. Téléphonez après 6 heures 684-7403 29-8-77

PRES UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, pour groupe d'études ou famille, grande maison complètement meublée à louer pour l'année scolaire 77-78. Jardin paisible, 17 pièces et 3 salles de bains. Tél.: 514-731-9085 ou 514-429-7224 30-9-77

SUPERBE MAISON CANADIENNE BOUCHERVILLE

En pierre, authentique. Construction 1750, bord du fleuve, 25 minutes du centre-ville, près autobus et écoles, complètement rénover. Terrain 26,000 pi. ca. grands arbres, garage, atelier et remise, 9 pièces, séjour 400 pi. ca. avec foyer, salles de bains, chauffage central. Entièrement équipée, laveuse-sécheuse et lave-vaisselle, frigo, poêle. Disponible immédiatement. Pas d'agent. Pour visiter, téléphoner. Jour 761-6837 Soir 655-2291 1-9-77

MAISONS A LOUER

REPENTIGNY, cottage 7 pièces, foyer, garage près école et centre d'achats. Libre immédiatement. \$425. Tél.: 697-0126. 29-8-77

STE-FOY (Québec) luxueux cottage jumelé, style canadien, construction neuve, foyer intérieur terrain paysagé, libre immédiatement. S'adresser à 3627 rue Pelissier. Tél.: 1-418-658-3468 29-8-77

LONGUEUIL, 745 LOUIS-HÉBERT, domaine Bellefleur, bungalow, garage double, secteur boisé, patio recouvert, près Cegep, écoles, métro, \$575.00. Tél.: 679-5919. Occupation 1er octobre. 29-8-77

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

Située à 10 milles Pont Mercier, intérieur récemment rénové, 8 pièces. Bâtiments, équipement et 300 pommiers facultatifs. A \$350, par mois. Tél.: 454-9256. 29-8-77

MAISONS A VENDRE

DOLLARD-DES-ORMEAUX, Vente privée Wespark, près école, split level, 4 chambres à coucher, den, avec foyer, air climatisé central, garage pour deux voitures, \$52,000.00 Tél.: 684-9900 29-8-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISES DISPONIBLES concernant la vente d'encadrement artisanal. • Expérience non nécessaire. Écrire à: DOSSIER 449, Le Devoir C.P. 6033 Montréal H3C 3C9 29-8-77

OFFRES D'EMPLOIS

POSTE TEMPS PLEIN B. Commerce et M.A. Economie Tél: 687-4090 de 9 à 12 heures A.M. 30-8-77

OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABLE JUNIOR DEMANDÉ

Importante compagnie dans le domaine du film et de l'audio-visuel, recherche comptable junior pour tenue de livres et administration de plusieurs compagnies. • Minimum d'un an d'expérience dans la comptabilité est requis. • Possibilité d'avancement rapide. Pour information: Corporation Civitas Ltée Att: Francine Jolicœur 861-5471 29-8-77

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL POSTE: Secrétaire à l'animation

Fonctions: - Assistance technique aux sections - Traitement des nouvelles adhésions - Rédaction de communiqués et de procès-verbaux - Travail général de secrétariat. Qualifications: - Sténographie, dactylographie - Bonne connaissance de la langue française - Capacité de synthèse et de rédaction - Option politique indépendantiste. Rémunération: Selon les qualifications et l'expérience. Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 3 septembre 1977 au Responsable de l'Animation, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 29-8-77

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRES recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION (Poste temporaire de sept. '77 à janvier '78) Service: Direction Générale. Exigences: Diplôme de Secrétariat. Sténographie et dactylographie excellentes. Expérience en secrétariat administratif nécessaire. Traitement: \$191.45 à \$228.70, selon expérience, plus avantages sociaux en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales. Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au service du personnel: 7070, Boulevard Perras, Montréal, Qué. a/s Mme Cossaras 29-8-77

ARTS APPLIQUÉS ET TECHNOLOGIE UNE DIVISION DU COLLÈGE LE SAULT

Campus East Algoma 180 avenue Mississauga Elliot Lake, Ontario P5A 1E5 recherche un TECHNICIEN CLASSE II Le candidat choisi devra aider la direction du Campus "East Algoma" à diriger les programmes bilingues. Les responsabilités de ce candidat seront de faire la traduction de tous les textes concernant le matériel; préparer la promotion des cours de français; assister les conseillers dans la préparation des programmes à présenter aux étudiants de français; faire la acquisition de la papeterie pour un programme bilingue; assister la direction dans la préparation de conférences pour promouvoir le bilinguisme et agir comme secrétaire de comité d'avisur français. Ce

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**

**844-3361**

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**

**844-3361**

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 20

**OFFRES D'EMPLOIS**

**ASSISTANTE DENTAIRE** connaissant l'anglais. Tél. 866-6116, entre 2 et 5 h. p.m. 30-8-77

**ETUDE LEGALE** du centre-ville à besoin d'une jeune sténo-dactylo bilingue. Aucune expérience nécessaire. Appeler 845-2246 Me. Wainer. 31-8-77

**OFFRES D'EMPLOIS**

**SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

Informations scientifiques et techniques, accueil, sténo-dactylo.

Veuillez communiquer avec:  
**Roger Lauzon**  
875-8931 29-8-77

**DACTYLO BILINGUE**

Pas de dicta. Pas de sténo. Capable de dactylographier dans les deux langues 60 mots/minute. Agée de 25 à 30 ans.

Tél.: 731-6446 29-8-77

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**

demandée

- Bilingue
- Avec cinq ans d'expérience.
- Bénéfices marginaux intéressants.

Tél: 842-9914 29-8-77

**REPRÉSENTANTS**

Nous sommes à la recherche de représentants bien établis, pour couvrir les ventes d'articles ménagers et de verreries dans la Province de Québec.

Écrire à:

**C.P. 190**  
**Succ. Snowdon**  
**Montréal, Qué.**  
29-8-77

**VENDEURS DEMANDÉS**

Temps plein ou partiel

Personne semi-retirée et désireuse d'augmenter ses revenus, pour la vente d'ampoules électriques et fluorescents aux institutions, motels-hôtels, usines, écoles, hôpitaux, etc. Commissions élevées payées toutes les semaines ainsi que bon cadeau.

Pour renseignements complets sur cette excellente occasion, veuillez écrire à:

**DOSSIER 446,**  
**Le Devoir**  
**C.P. 6033,**  
**Montréal H3C 3C9**  
29-8-77

**PERSONNEL**

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

**ETRE DEUX...**

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: 282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

**RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE**  
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

**REMERCIEMENTS**

REMERCIEMENTS à Soeur St-Joseph-de-la-Croix pour faveurs obtenues P.C. 29-8-77

**SERVICES DIVERS**

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

**TABLEAUX-PEINTURES**

PEINTURE 41' x 19 1/2', sujet: Bateau à voile sur mer agitée par un coucher de soleil. Tél.: 284-0137 30-8-77

**TERRAINS À VENDRE**

MASCOUCHE, 2 terrains, 100' x 100', bord de la rivière St-Jean-Baptiste. \$5,000 pour les deux. Tél.: 253-8454 29-8-77

GLEN-SUTTON, terrain boisé de 50 acres. Situé sur le flanc sud du Mont-Sutton. Chemin Eastman, nombreux ruisseaux. Vue exceptionnelle, \$15,000. Tél.: 845-0958 ou 1-538-3576 30-8-77

**BAIE ST-PAUL VUE SUR FLEUVE**

Grand terrain, vue exceptionnelle sur fleuve, baie et montagnes.

1-418-694-1181 1-9-77

**TERRAS À VENDRE**

BORD FLEUVE, Près Berthier, 269 pieds façade, petite terre 114,400 pi. ca. Idéale domaine, retraite. \$11,200. Comptant: \$3,200. Tél.: 363-8291 ou 1-836-6757 29-8-77

**TRANSPORT**

À BAS PRIX acceptera petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél.: 525-6872 J.N.O.

**TRAVAIL DEMANDÉ**

PRENDRAIS livraison de pharmacie de 12:30 heure à 18:30 heures. Tél.: 525-6995 29-8-77

JEUNE FEMME possédant dans ses tiroirs un baccalauréat ès Arts en Histoire — Education cherche du travail pour gagner sa vie. Tél.: 769-9058 29-8-77

ÉTUDIANTE 22 ans, fiable expérimentée, offre ses services de gardienne entre 4 heures et 12 heures p.m. Tous les soirs de semaine. Demander Marie à 388-2993 29-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

À ST-LAMBERT: cottage, 9 pièces, type condominium, particulier. 514-658-7482 29-8-77

RIVE SUD. Cottage Victorien (1902) entièrement restauré, tout brique, 8 pièces spacieuses, garage, grand terrain avec arbres centenaires, quartier historique, idéal pour couple professionnel. 15 minutes du centre-ville. Tél.: 659-5971 ou 672-0235 30-8-77

ORFORD: Maison de campagne en bardeaux de cèdre, habitable à l'année, peut se diviser en 2 logements de 3 et 4 chambres, foyers, abri d'auto, lave-vaisselle, tapis, véranda, adjacentes au Parc Orford J.M.C., golf, proximité lac Memphrémagog, bête dans étable. Vente privée. \$75,000. Tél.: (613) 746-2643 29-8-77

**ANNONCES CLASSÉES**

régulières ou encadrées

\*  
Vous serez toujours satisfait du service et du résultat

**844-3361**

Compétence:  
**Mme Micheline Turgeon**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO**

- Agée de 25 à 35 ans de préférence
- Belle personnalité
- Doit être bilingue

Pour bureau situé à Côte-des-Neiges  
Tél.: 731-6449 29-8-77

**A temps partiel**

**Interviewer demandé**

(homme ou femme)  
pour importante compagnie de recherche.

- travail de porte à porte
- soir ou samedi
- bon salaire
- dépenses payées

Téléphonez entre 9h a.m. et 5h p.m. à:  
**842-1491**  
31-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE**

Split-level avec terrain de 50,000 pi. ca. belles divisions, salon 24' x 28', faut le voir pour le croire. Pour en savoir davantage, appelez-nous: M. Latouche: 656-9000 ou 659-0217 ou D. Mayer: 674-8455.

**MONTRÉAL TRUST**  
courtier  
29-8-77

**RIVE SUD**

Bungalow 63' x 32', face au Richelieu, à 20 minutes de Montréal, 10 pièces, 2 foyers, grand balcon, terrain boisé de 26,962 pi. ca., site privé, panorama enchanteur. Inf.: Yolande Fallon 658-0828.

Cottage, 9 pièces, sur un arpent de terrain, 30 pommiers, vue superbe sur la vallée du Richelieu. Inf.: Léo Dallaire 658-0828.

**LE PERMANENT**  
courtier  
29-8-77



**KAMOURASKA**

Cottage en pierres des champs de 130 ans, construit sur l'opéra de terre de 400 x 300 comprenant 2 autres petites propriétés. Aubaine. Huguette Guérette, 354-0360, 376-6715.

**Les Immeubles Denis Eng.**  
courtier  
453-3130 5-9-77

**AUSTIN, Qué.**

Excellente résidence retirée, située sur grand terrain, vue magnifique du lac et des environs. Salon, foyer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, chauffage à l'huile, garage double, joliment paysagé, très accessible. Contacter: Allan Channell: 819-843-4785.

**LAC MALAGA, Près Orford**

Cottage d'été situé sur 100' de façade, très beaux arbres. Vendu partiellement meublé. Très tranquille, pas de bateau-moteur sur le lac. Contacter: Allan Channell: 819-843-4785.

**MAGOON'S POINT Lac Memphrémagog**

Grand cottage partiellement hivernisé, situé sur 75' de façade sur le lac; offrant 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle à manger en pin noueux, foyer, vue magnifique sur lac et Owl Head, solidement construit. Accessible l'hiver. Prix: \$60,000. Contacter: Allan Channell: 819-843-4785.

**AUSTIN, Qué.**

Terrain libre sur chemin Austin, bien situé, propriété de 30 acres boisés surplombant le lac Memphrémagog. Prix: \$28,000. À termes. Contacter: Allan Channell 819-843-4785.

**CROWN TRUST**  
courtier  
29-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

PIERREFONDS, split, 4 chambres, 2 foyers, garage, sundeck, grand terrain, \$33,500.00. Tél.: 626-8887 29-8-77

25 MINUTES DE MONTRÉAL, en pierre des champs, rénové, 2 foyers, 3 chambres à coucher, grand terrain, bâtiment. Tél.: 282-7145 jour, 522-4119 soir. 29-8-77

OUTREMONT, RUE LAJOIE, face parc, cottage semi-détaché, 5 chambres à coucher, 2 garages, téléphonez à 521-9976 29-8-77

STE-ADELE, condominium au pied du sommet, 3 chambres, boudoir, 2 salles de bain, piscine, vue magnifique, pas d'agent. Tél.: 738-4764 et 1-229-6156 5-9-77

FABREVILLE, cottage moderne, 3 chambres, 1 1/2 salle de bain, près des autoroutes, \$29,500.00 (ou louer avec option d'achat). Tél.: 670-2211 ou 486-9586 29-8-77

DOLLARD-DES-ORMEAUX. Libre, 7 1/2 avec sous-sol fini, foyer, tapis, meublé ou non, tout équipé, laveuse-sécheuse, près écoles et centre d'achats. \$30,000. Téléphonez après 6 heures 684-7403 29-8-77

LONGUEUIL (Bellerive) magnifique bungalow style Ranch, 4 chambres, salle à dîner, foyer, garage double, patio recouvert, près écoles, transport, cep. \$62,000. 745 Louis-Hébert. Tél.: 679-5919 29-8-77

ST-LAMBERT. Cottage détaché de 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, salle à dîner et salle familiale séparées, foyer, beau terrain, prix \$50,000.00. Tél.: 661-3144 et 381-7039. 12-9-77

WESTMOUNT. Exceptionnellement bien située, toute équipée, résidence privée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini. Garage pour 2 autos. 2 balcons, grand sundeck, jardin paysagé avec terrain libre à côté, superficie totale environ 11,500 pi. ca. Le tout pour \$195,000.00. Appelez à 488-7256 ou 937-1494. Vente privée. 5-9-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**DUVERNAY**

Paroisse St-Maurice  
Bungalow détaché, pierre et brique, parfaitement situé, chauffage électrique, fenêtres aluminium, foyer, 4 chambres, très bien décoré, entrée pour 2 voitures. Terrain paysagé. Prix: \$54,500. Appeler: 667-6421

Vente privée 29-8-77

**WESTMOUNT**

AVENUE BRUCE, rue cul de sac, cottage, 3 chambres, beau salon, salle à manger séparée et cuisine fonctionnelle, complètement rénové, toiture neuve. Jardin et parking. Planchers refaits varathane. Construction solide, de bon goût et ensoleillée. A 2 pas d'un parc. MLS. Occupation immédiate. \$48,500.

**Isabelle Lafrenière**  
courtier  
482-1381  
"Notre intuition féminine vous aidera"  
2-9-77

**ILE PERROT**

MAGNIFIQUE PRESQU'ILE  
4.4 arpents de terrain professionnellement paysagé, plus de 1,000 pieds de front sur l'eau, moins de 30 minutes du centre-ville. Maison principale 7 pièces, garage de 3 portes avec logement au-dessus. Foyers naturels système de chauffage central. Prix \$225,000.

**Les Immeubles Denis Eng.**  
courtier  
453-3130 5-9-77

**A.E. LEPAGE**

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

**CANDIAC**

Parc Laurier, magnifique bungalow 11 pièces. Grand terrain paysagé. Piscine creusée. Belle décoration. Micheline Lafrenière 659-2961 ou 632-0788. EXCLUSIF.

**SECTEUR CIRCLE ROAD**

Dans les \$60,000.00, cottage semi-détaché, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, salle de jeux, grand jardin. Toutes offres raisonnables considérées. Jules Millian 935-8541, tél. 731-8048.

**OUTREMONT**  
Luxe duplex 9 1/2, 9 1/2, garage pour 4 autos, construction sur spécifications par propriétaire actuel avec matériaux de grande qualité. \$230,000. Doit être vu. Maureen Blutman 935-8541, tél: 482-7760. Jules Millian 731-8048.

**STELLA MONGEAU,**  
849-4553, 342-5747  
**SHERBROOKE TRUST**  
courtier 29-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**CÔTE-DES-NEIGES**

Près du Collège Notre-Dame, duplex brique semi-détaché, 2 x 6 pièces, boiserie en chêne. Sous-sol fini. Garage. Exclusif. Yvonne LeBlanc: 733-8713 ou 739-3265.

**TRUST GÉNÉRAL**  
courtier  
29-8-77

**ST-LAURENT**

Duplex de luxe, Ward et St-Aubin, 2 x 6 1/2, avec balcon. Revenu: \$10,200.

**ILE PERROT**  
Bord de l'eau. Terrain 37,000 pi. ca. Pointe du Domaine, prêt pour construction.

**ROSEMÈRE**  
Bungalow, style Californien, 9 pièces, 2 salles de bains, très spacieux. Terrain 20,000 pi. ca.

**Annette Lanoue**  
334-8336  
**LE PERMANENT**  
courtier  
29-8-77

**MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ SUR LE BORD DE L'EAU**

Domaine de 45 arpents bordant la rivière Ottawa.  
Sur approx. 3000 pieds, canal (50 x 500) et abri pour bateau. Plantation de plus de 4000 jeunes pins. Endroit tranquille. Maison restaurée avec soin, sise au milieu terrain paysagé. Salon avec foyer en pierre-des-champs, plafond avec poutres écharpées à la main. Grande salle à manger, 3 chambres à coucher, étude, grande cuisine, solarium, 1 1/2 salle de bain, grande véranda. Garage double détaché. En plus, cottage d'été offrant beaucoup de logement. Près de Trans-Canada, 35 minutes de Fairview.

**J.H. Sullivan & Ass. Inc.**  
**Gaston LeBlanc**  
(514) 458-7115 ou 458-7651.  
29-8-77

**OUTREMONT EN-HAUT**

Spacieuse maison luxueusement rénovée, idéale pour réceptions. Rez-de-chaussée: salon, salle à manger, cuisine ultra-moderne, boudoir, 5 chambres à coucher, 3 salles de bains complètes, 1 "powder-room", salle familiale, 9 cheminées naturelles, planchers et boiserie en chêne. Terrain 35,000 pi. ca. avec piscine.

Cottage détaché en brique de 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, très beau sous-sol, 2 garages, petit jardin.

Cottage semi-détaché en brique, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, petit bureau, garage, boiserie en chêne, face du parc.

**Stella Mongeau,**  
849-4553, 342-5747  
**SHERBROOKE TRUST**  
courtier 29-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**POINTE-CLAIRE**

Toute offre raisonnable acceptée. Paradis familial sur rue résidentielle, près école, parc, centre d'achats, 4 chambres, salle à manger séparée, 2 1/2 chambres de bains, garage 2 voitures, grande salle familiale avec foyer, haut sous-sol, 90% complété, filtreur à air électronique, 2 fourneaux, etc.

Vente directe, pas d'agent.  
Pour rendez-vous et détails,  
**697-2327**  
29-8-77

**PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE**

MONT-FORT: 5 pièces tout équipées, bord lac Notre-Dame, tapis, foyer, etc. Tél.: 342-0364 ou (514) 226-6132 29-8-77

ST-DONAT: Chalet, bungalow hiverné, 4 1/2 pièces et 6 1/2, terrain bord lac Archambeault. Tél.: 342-0364, ou (514) 226-6132 29-8-77

SUR LE BORD DE LA RIVIERE Yamaska, à 50 milles du Pont Jacques-Cartier, jolie maison rénovée et partiellement meublée, 12 arpents de terre. Magnifique solarium 4 chambres à coucher, \$28,000. Tél.: rés: 653-0206 ou 1-285-1365. 31-8-77

**PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE**

STE-JULIE: 128 logements, béton, (64 x 4 1/2, 56 x 3 1/2, 8 x 1 1/2) non meublés, chauffage électrique par locataire, tous loués, luxueux, piscine, foyer, potager. Revenus: \$400,000. Classe 31 pour fins d'amortissement. Jean-Guy Tardif: 651-1904 ou 464-1154. DesRosiers, Le Maître courtier. 29-8-77

**RUE ST-HUBERT**

Métro Mont-Royal  
Immeuble de 3 étages, 1er plancher modernisé, loué en bureaux, idéal pour professionnels. Très bons revenus. Peu de frais.  
**844-2738** 29-8-77

**5 LOGEMENTS**

1 x 8 1/2 pièces plus sous-sol, 4 x 4 1/2. Chauffage central, garage 4 places. Excellent état de construction et d'entretien. Terrain paysagé et patio. Près du site olympique, près du métro, des écoles et Cegeps. Le 8 1/2 est libre pour occupation immédiate. Ménage entièrement retail, tapis mur à mur, tous les 4 1/2 sont loués avec baux. Revêtement extérieur, brique et pierre. Revêtement intérieur, murs de plâtre, planchers bois franc. Balcon individuel pour tous les logements. Le prix \$125,000.  
Pour rendez-vous seulement, appelez du lundi au jeudi à:  
**326-4471**  
(pas d'agent) 29-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER**

**FLORIDE**

Fort Lauderdale, Pompano. Condominiums 4-5, vente ou location. 1,000 pieds de la mer.

**Annette Lanoue**  
334-8336  
**LE PERMANENT**  
courtier 29-8-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**



**BROMONT:** Piste de ski, centre équestre et autoroute à 1/4 de mille, 12 pièces, 2 grands salons, 2 foyers, un acre de terrain. \$63,500. Taxes \$1,300. Tél.: 1-534-2502.  
29-8-77

**A. E. LEPAGE**

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

**OUVERT AUX VISITEURS**

Dimanche 28 août, de 2 à 4 p.m.

**HAMPSTEAD**

8 Chemin Heath  
**PROPRIÉTAIRE TRANSFÉRÉ:** Joli cottage détaché de 2 et 1 chambre à coucher. Salle de jeux, foyer, bar, 2 1/2 salles de bains, garage, magnifique jardin. FAITES OFFRE à Dulcie Camell: 935-8541, rés: 933-5336

**SECTEUR MONT-ROYAL**

4855 Roslyn  
Ravissante maison de pierre. Den au rez-de-chaussée. Foyer sans salon, "powder-room", Salle à manger donnant sur patio. Chambre des maîtres avec salle de bain attenante, 3 autres chambres à coucher, grande salle de bain familiale, beaucoup de garde-robis. Garage. Prix: \$110,000. Appelez T. Braut: 935-8541, rés: 931-6914

**LONGUEUIL**

NOMINATION Toronto

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Monsieur François Adam, président de la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Léonard Robitaille au poste d'administrateur.



M. Léonard Robitaille est à l'emploi du M.C.P.D. depuis 1963 à titre de gérant de la Caisse populaire de Dupuy.

Il est également, depuis 1967, administrateur à l'Union Régionale de l'Ouest québécois. Monsieur Robitaille fut également secrétaire-trésorier, pendant plusieurs années, de la Commission Scolaire de Dupuy et de la Municipalité de Dupuy.

les devises

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Argentina, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier, en hausse de 1-100 et cotait 1,0744 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling, en progression de 1-20 valait 1,8716.

Les cours étaient à la baisse hier à la Bourse de Montréal, à l'issue d'une séance modérée durant laquelle 388,81 actions ont été transactionnées.

Cours de l'or

Cours de l'once d'or, jeudi, à la clôture des principaux marchés en dollars américains: Londres 145.25; Paris 148.80; Francfort 144.67; Zurich 145.125; Hong Kong 142.30.

NOMINATION

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Monsieur François Adam, président de la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Lucien Pilon au poste d'administrateur.



M. Lucien Pilon fut, pendant sa carrière, très actif dans des organisations sociales et paroissiales, comme les Chambres de commerce, les Commissions Scolaires, etc.

Il est au service du Mouvement Desjardins depuis 1946 alors qu'il était inspecteur pour général, en 1964, directeur général adjoint de l'Union de St-Hyacinthe et, en 1973, directeur général de cette même Union.

Au cours de sa carrière il fut administrateur de la S.A.C.P. pendant 10 ans et administrateur de la Fédération pendant 4 ans. Il fut membre de la Commission de l'Éducation et de la Commission de l'Inspection.

Chute de cours

Un revirement de dernière minute sur le marché new-yorkais n'a pas réussi à mettre un terme aux lourdes pertes de la Bourse de Toronto hier où l'indice composé a dégringolé de 7,33 et marquant 1,007,76 en fin de séance.

Les hydrocarbures ont perdu 14,26 à 1,666,61, les métaux 7,08 et 942,24, les services financiers 9,91 à 947,66, et les produits industriels 5,94 à 891,06. En outre, les pipelines se sont effondrés de 17 points.

Les reculs l'emportèrent royalement sur les avances par 259 à 116 et 219 titres avaient conservé leurs positions. Le volume des transactions s'est établi à 2,06 millions d'actions d'une valeur globale de \$18,26 millions et, sur le marché des options 264 contrats ont été négociés.

Les transactions sur les titres de Cameau reprendront, lundi, à la suite des nouvelles selon lesquelles cette société offrait \$5,50 pour chacune de ses actions ordinaires.

Parmi les autres valeurs industrielles, Crown Nest a reculé de 2-1 à 45, Texaco de 1 à 29-1/4, Westcoast Petroleum de 7-8 à 20-1/2, Falconbridge Nickel A de 7-8 à 24-1/2 et Gulf Oil de 5-8 à 27-1/8. Par contre, Banistar Continental a monté de 5-8 à 12-1/4. Dans le secteur minier, Kerr Addison a baissé de 3-4 à 14, Denison de 1-2 à 53-1/2 et Rio Algom de 1-2 à 35-3/4. Canada Tungsten a pris 3-8 à 10-3/8 et Camflo 1-4 à 13-1/8.

Enfin aux pétroles, Ranger a retrahi de 1 à 24, Cdn Superior de 3-4 à 15-1/4 et PanCanadian de 5-8 à 30. Amalgamated Bonanza, le titre pétrolier le plus traité au cours de la journée, a progressé de 1-8 à \$21-7/8 et Cosoka a grimpé de 1-8 à 7-1/8.

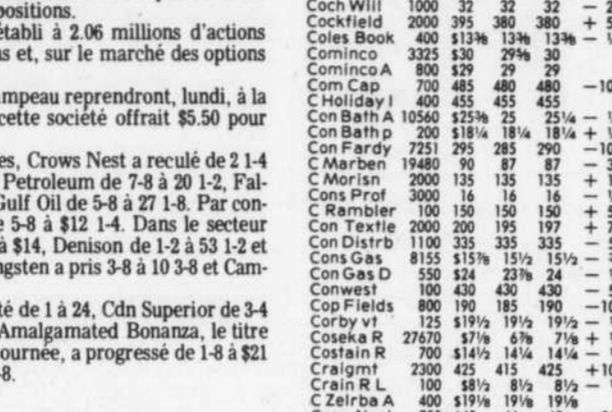
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies like Abitibi, Alcan, etc.

NOMINATION

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Monsieur François Adam, président de la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gilles Bouliane au poste d'administrateur.



M. Gilles Bouliane oeuvre dans le Mouvement Desjardins depuis 1958, ayant occupé diverses fonctions jusqu'à ce qu'il devienne directeur-gérant en 1975.

En janvier 1976 il obtint le poste de directeur-gérant de la Caisse populaire St-Joseph de Hull.

Monsieur Bouliane est de plus très actif dans diverses organisations sociales.

Table of stock prices for various companies like Cdn Tire, Cdn Oil, etc.

NOMINATION

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Monsieur François Adam, président de la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Roger Brodeur au poste d'administrateur.



M. Jean-Roger Brodeur, b.a., i.l.l., fut admis au Barreau de la Province en août 1971.

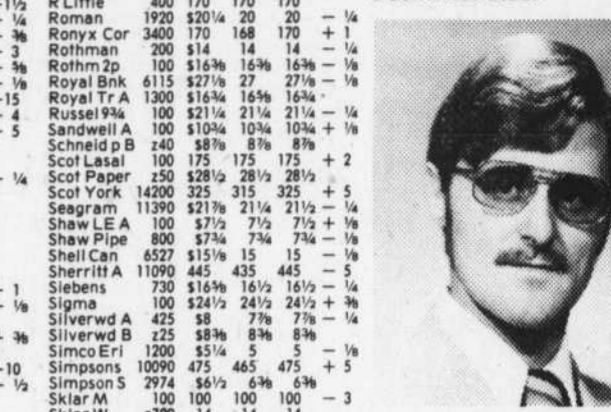
En plus de son poste d'avocat, M. Brodeur fut très actif dans les Jeunes Chambres de sa région. Il a également détenu plusieurs postes au sein du Mouvement Desjardins et il est actuellement administrateur et vice-président du Conseil d'administration de l'Union des Caisses populaires du Diocèse de Chicoutimi.

Table of stock prices for various companies like Pylor, Ponder, etc.

NOMINATION

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Monsieur François Adam, président de la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Roger Brodeur au poste d'administrateur.



M. Jean-Roger Brodeur, b.a., i.l.l., fut admis au Barreau de la Province en août 1971.

En plus de son poste d'avocat, M. Brodeur fut très actif dans les Jeunes Chambres de sa région. Il a également détenu plusieurs postes au sein du Mouvement Desjardins et il est actuellement administrateur et vice-président du Conseil d'administration de l'Union des Caisses populaires du Diocèse de Chicoutimi.

Table of stock prices for various companies like Welsford, Westbank, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier, en hausse de 1-100 et cotait 1,0744 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling, en progression de 1-20 valait 1,8716.

Les cours étaient à la baisse hier à la Bourse de Montréal, à l'issue d'une séance modérée durant laquelle 388,81 actions ont été transactionnées.

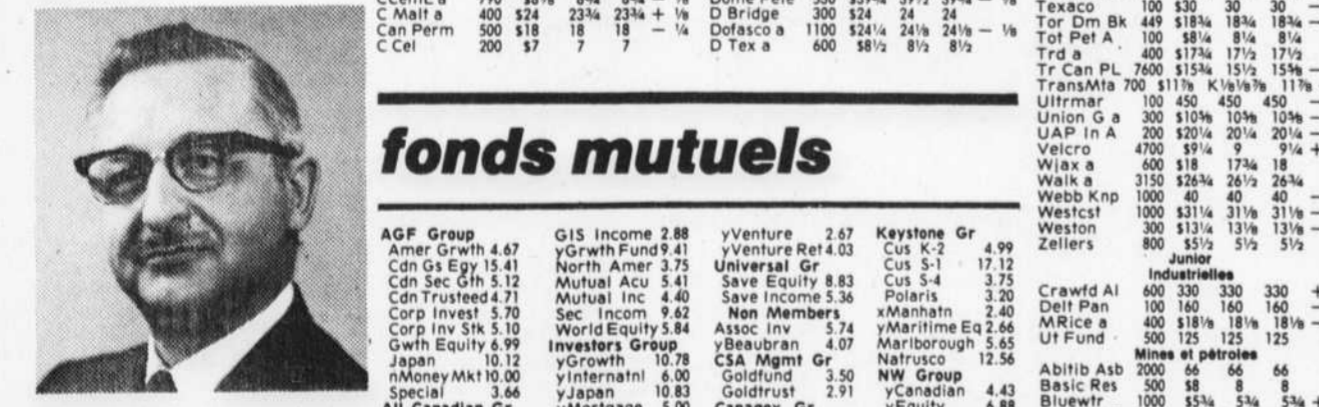
Cours de l'or

Cours de l'once d'or, jeudi, à la clôture des principaux marchés en dollars américains: Londres 145.25; Paris 148.80; Francfort 144.67; Zurich 145.125; Hong Kong 142.30.

NOMINATION

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Monsieur François Adam, président de la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Lucien Pilon au poste d'administrateur.



M. Lucien Pilon fut, pendant sa carrière, très actif dans des organisations sociales et paroissiales, comme les Chambres de commerce, les Commissions Scolaires, etc.

Il est au service du Mouvement Desjardins depuis 1946 alors qu'il était inspecteur pour général, en 1964, directeur général adjoint de l'Union de St-Hyacinthe et, en 1973, directeur général de cette même Union.

Au cours de sa carrière il fut administrateur de la S.A.C.P. pendant 10 ans et administrateur de la Fédération pendant 4 ans. Il fut membre de la Commission de l'Éducation et de la Commission de l'Inspection.

new york

La séance a été à irrégulière hier à Wall Street, où l'indice des industriels après avoir progressé jusqu'à 7 points au début de séance, termine finalement à 855,43, en hausse de 1,31, après une séance peu active. 18 millions d'actions ont été échangées.

Selon les analystes, les investisseurs restent sur la réserve et craignent une poursuite de la hausse des taux d'intérêt. Ils restent d'autre part pessimistes sur les perspectives économiques. Une vague d'achats techniques a cependant renversé modestement la tendance.

Les aéropostales, les pétroles, les caoutchouc sont irréguliers. Baisse des magasins et des chimiques. Les automobiles enregistrent quelques fractions à la hausse. General Electric gagne 1-3 à 53-3/8. Babcock and Wilcox est en hausse de 1-8 à 59-1/8. Les ordinateurs enregistrent quelques fractions à la hausse.

Parmi les titres canadiens inscrits à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 3-8 à 26-7/8, Alcan Aluminium de 1-8 à 25-1/8 et Dome Mines de 1-8 à 51-3/8. Par contre, Hiram Walker a cédé 3-8 à 24-5/8, Seagram 1-4 à 19-7/8 et Massey Ferguson 1-4 à 17-1/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies like ACI, ASA, etc.

faible activité

Les cours étaient à la baisse hier à la Bourse de Montréal, à l'issue d'une séance modérée durant laquelle 388,81 actions ont été transactionnées.

L'indice composé a flechi de 1,54 et marquant 175,89. Les industriels ont reculé de 1,43 à 169,66, les services publics de 0,92 à 161,33, les banquiers de 3,50 à 237,68 et les papeteries de 1,50 à 100,01.

On signale que Consumers Gas a été le titre industriel le plus traité, clôturant en recul de 1-4 à 15-1/2 dans un volume de 11,325 titres transactionnés. Dans le secteur minier, Talisman a été le titre le plus chaudi, en hausse d'un demi-cent à 10-1/2 cents de 10,000 actions ont changé de main.

Parmi les titres industriels, BP Canada a perdu 1-4 à \$13, Imperial Oil A 3-8 à 20, Inco A de 1-8 à 23, Trans-Canada Pipelines de 1-8 à 15-1/8 et Steel Co. of Canada A de 3-8 à 25-5/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies like Alfa Gas, Alcan, etc.

Marché incédés

La séance a été à irrégulière hier à Wall Street, où l'indice des industriels après avoir progressé jusqu'à 7 points au début de séance, termine finalement à 855,43, en hausse de 1,31, après une séance peu active. 18 millions d'actions ont été échangées.

Selon les analystes, les investisseurs restent sur la réserve et craignent une poursuite de la hausse des taux d'intérêt. Ils restent d'autre part pessimistes sur les perspectives économiques. Une vague d'achats techniques a cependant renversé modestement la tendance.

Les aéropostales, les pétroles, les caoutchouc sont irréguliers. Baisse des magasins et des chimiques. Les automobiles enregistrent quelques fractions à la hausse. General Electric gagne 1-3 à 53-3/8. Babcock and Wilcox est en hausse de 1-8 à 59-1/8. Les ordinateurs enregistrent quelques fractions à la hausse.

Parmi les titres canadiens inscrits à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 3-8 à 26-7/8, Alcan Aluminium de 1-8 à 25-1/8 et Dome Mines de 1-8 à 51-3/8. Par contre, Hiram Walker a cédé 3-8 à 24-5/8, Seagram 1-4 à 19-7/8 et Massey Ferguson 1-4 à 17-1/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies like ACI, ASA, etc.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices for various companies like AGF Group, G15 Income, etc.

hors cote

Table of unlisted stock prices for various companies like Chance Mng, London Life, etc.

dividendes

Table of dividend payments for various companies like Continental Group, WCI Canada, etc.

NOMINATION

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

Le président de La Société d'Assurance des Caisses Populaires est heureux d'annoncer la nomination de M. Gérard Tobin au poste de directeur du service de sécurité et prévention de La Société d'Assurance des Caisses Populaires. Monsieur Tobin prend également les responsabilités de directeur général du Service de Sécurité C.P.D. Inc.



Monsieur Tobin est né le 18 mai 1927, et est entré au service de la Cité de Silery à titre de conscriptible en 1945. De 1950 à 1960 il occupa diverses fonctions à la Sûreté du Québec et, à son départ, il détenait le poste de lieutenant-détective contrôleur des postes de la Rive-Sud de l'Est du Québec.

En 1961 il devint directeur du service de la police de la Cité de Silery jusqu'en 1968 où il fut nommé commissaire à la Commission de Police du Québec, poste qu'il occupa jusqu'en avril 1977. Monsieur Tobin est également membre de plusieurs associations et s'occupe très activement de diverses organisations à but social et charitable.

# Provigo

## Avec 80% de Loeb, les profits doubleront

par Marie-Agnès Thellier

Provigo détient maintenant 79,1% des actions ordinaires de M. Loeb et prolonge son offre d'achat jusqu'au 2 septembre à 16 h 30, au prix de \$5 l'action.

M. Antoine Turmel, président du conseil et chef de la direction de Provigo Inc. a annoncé hier que sa compagnie possédait maintenant 3,676,598 actions ordinaires de M. Loeb.

Pour le cabinet Lévesque Beaubien Inc., "cette acquisi-

tion devrait avoir un impact positif important sur les bénéfices de Provigo cette année et l'an prochain puisqu'elle survient au moment où M. Loeb commence à bénéficier de la cessation de deux opérations déficitaires".

Aussi l'étude de Lévesque Beaubien prévoit "des bénéfices de l'ordre de \$2,00-2,15 par action cette année et d'environ \$2,70 pour l'exercice 1978 alors que les résultats de M. Loeb seront consolidés pour l'ensemble de l'exercice".

Provigo contrôle actuelle-

ment environ 13,3% des ventes de produits alimentaires totales au Québec contre 11,1% en 1972. Depuis 1970, l'expansion de cette société de gestion fut rapide et impressionnante: les ventes ont augmenté de 130% et les bénéfices de 230%. Pourtant Provigo connaît depuis le début de l'année un net fléchissement qui s'expliquerait par le faible taux d'inflation sur les aliments, une courte grève, des délais dans la construction du centre de distribution de viande et la guerre des prix

dans l'industrie alimentaire. Les bénéfices ont diminué de 19% quand les ventes augmentaient de 7,1% pour l'exercice 1977.

La compagnie Provigo a récemment acquis neuf supermarchés Dionne dans la région de Montréal. Pour le cabinet Lévesque Beaubien "cette acquisition pourrait avoir un effet négatif sur les bénéfices de Provigo tant et aussi longtemps que le volume des ventes n'aura pas dépassé son niveau actuel". Pour ces

experts, "la conversion des magasins Dionne en supermarchés Provigo devrait accroître la clientèle de Provigo" qui opère aussi sous les noms Jato et Ava.

L'affaire se présente autrement pour M. Loeb dont Provigo prend actuellement le contrôle. Cette compagnie est le plus important grossiste sous franchise IGA au Canada. En Amérique du Nord, de nombreux marchands détaillants se sont groupés sous l'étiquette IGA qui signifie "Indépendant Grocers Alliance Company". La filiale canadienne d'IGA comprend trois groupes aux territoires bien définis: le groupe Oshawa en Ontario, Québec, Manitoba, Saskatchewan et dans les Maritimes; HT Louie Co en Colombie-Britannique; enfin M. Loeb en Alberta ainsi que dans l'est, le sud-ouest et le nord de l'Ontario, l'ouest du Québec et les cantons de l'Est.

# Price investit \$26 millions pour réorganiser l'usine de Kénogami

Des investissements totalisant environ \$26 millions seront requis pour modifier la vocation de l'usine de papier journal Kenogami de la Compagnie Price Limitée, et en assurer la survie en rétablissant sa position concurrentielle.

Au terme de ce projet, l'usine actuelle qui fabrique annuellement 240,000 tonnes de papier journal, de papier rotogravure et de papier à base de pâte mécanique, ainsi que 46,000 tonnes de papier kraft et 12,000 tonnes de cartonnages, sera graduellement reconstruite en une usine consacrée exclusivement à la fabrication de papiers à base de pâte mécanique.

Ce plan de développement triennal, qui est l'aboutissement d'études menées depuis deux ans, fut dévoilé hier par le directeur de l'usine, M. André Pinault. Sa réalisation est cependant subordonnée au rapport favorable d'une étude plus détaillée présentée en cours en ce qui a trait plus particulièrement à l'approvisionnement en fibres, aux exigences relatives à l'environnement et à la confirmation des coûts estimés.

"La compagnie a déjà pris pied dans le secteur des papiers spéciaux et entend profiter de cette implantation pour développer ce marché prometteur, a commenté M. André Pinault. Pour bien réussir dans ce domaine, il faut faire preuve de dynamisme, prendre des engagements à long terme et être en mesure d'affronter la concurrence sur les marchés internationaux. L'Association Abitibi-Price ren-

force notre position à cet égard", a-t-il ajouté.

En même temps que la production de l'usine sera reorganisée, les transformations et l'installation de nouveaux appareils devraient permettre de satisfaire aux exigences relatives à l'environnement. De plus, à la fin des travaux, on devrait pouvoir éliminer complètement le flottage du bois sur la Rivière-aux-sables, grâce au remplacement de l'usine de pâte mécanique d'en haut par des installations de pâte thermomécanico-chimique.

En première étape de ce programme de reconversion, on remplacera l'usine de pâte mécanique d'en haut devenue désuète par des installations de pâte thermomécanico-chimique, et on augmentera la capacité de blanchiment de pâte kraft fabriquée par l'usine voisine pour satisfaire entièrement aux besoins de la production.

Une fois ces travaux complétés, on commencera la conversion graduelle de l'usine pour y substituer des papiers à base de pâte mécanique. En même temps, on fermera gra-

duellement les installations de bisulfite, l'une des principales causes de pollution de l'usine de papier journal Kenogami, et on utilisera la capacité accrue de blanchiment de l'usine de pâte kraft pour approvisionner l'usine de papier journal Kenogami.

Enfin, en troisième étape, à mesure que le marché des papiers à base de pâte mécanique se développera, la production de papier journal effectuée par les machines 6 et 7 sera transférée à d'autres usines de la compagnie Price.

La réalisation de ce programme implique évidemment que les besoins en bois des usines Price au Saguenay-Lac-St-Jean seront assurés. Ces besoins s'élèvent à environ 900,000 cunifs par année, incluant les copeaux et les planures venant des scieries de la compagnie et de l'extérieur.

L'ensemble des transformations envisagées permettra de stabiliser et de consolider quelque 1,200 emplois lorsque l'usine produira à pleine capacité. Cela signifie une perte d'environ 188 emplois. En raison de l'étalement des travaux

de reconversion, cette réduction devrait se faire sans trop de heurts, en partie à la faveur du roulement normal du personnel.

La reconversion de l'usine de papier journal Kenogami s'appuie sur le développement de nouveaux marchés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle une nouvelle division a déjà été constituée au sein de la compagnie chargée des ventes pour le groupe Abitibi-Price, sous la direction de M. Bernd K. Koken, président de la division des papiers à base de pâte mécanique et produits kraft.

Même si la compagnie Price a investi près de \$63 millions au cours des dix dernières années pour entretenir et améliorer ses installations de l'usine de papier journal Kenogami, la position concurrentielle de cette usine s'est fortement dégradée ces derniers temps. Ces développements renforceront la situation concurrentielle de la compagnie dans le secteur des papiers à base de pâte mécanique, et conféreront à cette usine une plus grande viabilité.

De plus, M. Loeb a trois filiales dont les résultats financiers ne sont pas excellents, surtout aux États-Unis. La M. Loeb Corporation a du cesser ses activités à Chicago. Les activités de M. Loeb en Alberta et dans le domaine pharmaceutique lui ont permis d'afficher une hausse des ventes de 180% et une hausse des bénéfices de 380% depuis 1971. Mais, pour Lévesque Beaubien "en excluant ces deux filiales, les résultats de M. Loeb n'ont pas été aussi bons, tout particulièrement lors des deux derniers exercices". Au Québec et en Ontario, secteurs qui intéressent plus particulièrement Provigo, les résultats auraient été plutôt ternes.

Les conseillers financiers prévoient dans leur étude que "Provigo n'effectuera que peu de changements dans M. Loeb à court terme. On peut présumer que la première modification sera l'intégration des opérations du Québec de M. Loeb dans celle de Provigo. Cependant, cette opération pourra prendre un certain temps compte tenu des conflits qui pourraient survenir avec IGA Canada".

Le document estime que Provigo devra faire une émission d'actions probablement d'ici 1980. La société devra d'ici là trouver un minimum de \$21,6 millions pour acquérir Dionne et M. Loeb. Cette charge semble supportable pour une société qui n'a pas de remboursement de dette important à effectuer ces cinq prochaines années et qui recevra annuellement \$540,000 de dividendes de M. Loeb. Néanmoins, selon le cabinet Lévesque Beaubien, "les actionnaires de Provigo ne devraient pas s'attendre à ce que la société augmente son dividende annuel, qui est présentement de 0,46 par action". En 1977, l'action valait \$12 à son prix le plus haut de \$7,4 à son niveau le plus bas.

# La BCN offrira un million de nouvelles actions à 12 1/2

Le président et chef de la direction de la BCN, M. Germain Perreault, annonce qu'à sa séance d'hier le Conseil d'administration de la Banque a autorisé l'émission d'un million de nouvelles actions.

"Le produit de la vente de ces actions" a précisé Monsieur Perreault, "servira, en plus de favoriser l'expansion de la Banque, à améliorer le rapport entre l'avoir des actionnaires et le passif-dépôts de la Banque."

Ces actions seront offertes au prix de \$12,50 chacune aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux de la Banque le 7 septembre 1977, sur la base d'une nouvelle action par 8 actions détenues à cette date. Cette offre expirera le 14 octobre 1977, la Banque se réservant le droit de prolonger ce délai.

Cette nouvelle émission portera le capital de la BCN de \$16 millions à \$18 millions et son fonds de réserve passera de \$116 millions à \$126 millions.

Le solde des revenus du troisième trimestre de l'exercice 1977 se chiffrait, après provision pour impôts, à \$6,664,060, soit une hausse de \$917,411 ou 16 pour cent sur celui du troisième trimestre de 1976. Il convient de souligner à ce chapitre une augmentation de \$886,680 sur les chiffres du trimestre précédent, et ce en dépit d'une nouvelle baisse du taux de base le premier juin dernier.

L'actif de la BCN au 31 juillet 1977 affichait une hausse de 17,8 pour cent sur celui de la période correspondante de l'an dernier, pour atteindre un total de \$6,484,365,000. Parallèlement, la croissance des prêts fut de

19,1 pour cent et celle des dépôts de 18,3 pour cent.

Après provision pour impôts, le solde des revenus pour les trois trimestres écoulés s'établit à \$18,074,938, en regard de \$17,848,853 le 31 juillet 1976; il s'agit d'une hausse de \$226,085 ou 1,3 pour cent. "Cette hausse permet à la Banque d'afficher, pour la première fois depuis le début de l'exercice, un solde des revenus supérieur à celui de la période correspondante de l'an dernier. Les prévisions pour le quatrième trimestre nous permettent d'ailleurs de croire que nos résultats pour l'ensemble de l'exercice seront supérieurs à ceux de l'an dernier", a précisé M. Perreault.

Le total des revenus, qui se chiffre par \$429,654,000 pour les neuf mois écoulés, a augmenté de \$48,703,000 par rapport à la même période l'an dernier. Les revenus des valeurs sont passés de \$45,579,000 en 1976 à \$43,919,000 en 1977, tandis que les revenus des prêts s'établissent à \$366,101,000 contre \$312,180,000 il y a un an. Les autres revenus d'exploitation s'élevaient à \$19,634,000 à comparer à \$23,192,000 l'an dernier.

Le total des dépenses s'inscrit à \$397,280,000 à rapprocher de \$348,614,000 l'an passé. Ce total comprend l'intérêt versé sur les dépôts et débentures, qui se monte à \$269,918,000 comparativement à \$240,426,000 au 31 juillet 1976.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élève à \$6,7 millions au regard de \$6,1 millions.

# Le comité d'East Angus veut établir des liens avec Domtar

Le comité pour la survie de l'usine d'East Angus demande à la compagnie Domtar "d'établir des organismes de communication avec les représentants des travailleurs et de la population".

Pour le "comité ad-hoc", la compagnie devrait "faire connaître périodiquement la situation financière de l'usine d'East Angus, les projets de réinvestissements, les marges de profits, l'état des relations de travail". Le comité présidé par Maître Turcotte souligne que "l'opération ne peut être

durable que si elle trouve une base dans la confiance mutuelle et la certitude que le travail de tous doit profiter à tous".

D'autre part, le comité ad-hoc "demande aux hommes d'affaires et aux marchands, par l'entremise de la chambre de commerce d'East Angus, d'accepter loyalement le gel des prix ou des tarifs, en sachant le prouver de façon tangible. Le même appel est adressé aux établissements de crédits, banques et mouvement Desjardins d'East Angus. Une démarche analogue avait été demandée par l'assemblée des travailleurs à leur assemblée, lors de l'acceptation des propositions patronales.

Pour le comité ad-hoc, les travailleurs "ont fait preuve d'un sens des responsabilités envers eux-mêmes et la population en acceptant de nouvelles conditions de travail et le gel de leur salaire pour une année".

Assuré de la survie à court terme de l'usine, le comité regroupant des personnalités socio-économiques de la région oriente maintenant son action dans une perspective à long terme. Il fait un "pressant appel" aux gouvernements provincial et fédéral en vue de favoriser l'installation d'une papeterie viable à East Angus.

Selon ce groupe, "les possibilités de relance de l'économie régionale sont mieux assurées".

# obligations

## Hausse des prix

Les cours ont monté fortement et les transactions ont été nombreuses, cette semaine, au marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné 20 cents, alors que le moyen et le long termes ainsi que les obligations des provinces, progressaient de 1 à 4 points. Les obligations des sociétés ont pris un point de plus.

Parmi les nouvelles émissions d'obligations, signalons que Dome Pate a fait un emprunt de \$160 millions américains le 11 août, à 8 pour cent sur 20 ans.

L'argent au jour le jour était offert à 6 1/2 pour cent. Les bons du Trésor à trois mois se transigeaient à 7,17 pour cent en moyenne, contre 7,18 pour cent la semaine dernière, et les bons à six mois se transigeaient à 7,34 pour cent au lieu de 7,33.

**POUR BIEN DIGÉRER**  
BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ  
ALCALINE & PÉTILLANTE  
QUI FACILITE LE  
TRAJET DIGESTIF  
ET L'ÉLIMINATION

**fithines 33**

**NETTOYEUR**  
**P.M.**  
Service d'une heure  
ou comptoir

Service de chimiques  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

# ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS

**LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES**

Monsieur François Adam, président de La Société d'Assurance des Caisses Populaires, est heureux d'annoncer la nomination de trois nouveaux administrateurs: MM. Octavien Charpentier, Gérard Marotte et Camille Montpetit.

M. CHARPENTIER M. MAROTTE M. MONTPETIT

Monsieur Charpentier est diplômé de l'École Moyenne d'Agriculture de Ste-Martine; il fut très actif dans le monde de l'agriculture et fut membre de divers comités d'études pour l'Office du Crédit Agricole, l'Union Régionale de Joliette et La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins. Présentement il est administrateur à l'Union Régionale de Joliette et au Conseil Régional de Développement Lanaudière et il occupe le poste de directeur de la Caisse populaire St-Esprit depuis le 1<sup>er</sup> mars 1967.

Monsieur Marotte a toujours été très actif dans le Mouvement Coopératif. Il est au service du Mouvement Desjardins depuis 27 ans, dont 17 comme directeur de la Caisse populaire Ste-Claire de Montréal. Il est de plus commissaire de crédit à l'Union Régionale de Montréal, et président de la Fondation Girardin-Vaillancourt depuis 1974.

Monsieur Montpetit travailla à la Fédération de Québec des Caisses Populaires, au Service de l'Inspection, pendant plusieurs années. Il est actuellement président de la Coopérative des Consommateurs de Montréal. De plus, il est administrateur à l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, et membre du Comité Exécutif de cette Union.

# ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS



**LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA**

Monsieur François Adam, président de La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de six nouveaux administrateurs: monsieur Gilles Bouliane, monsieur Jean-Roger Brodeur, monsieur Paul-Yvon Lesage, monsieur Lucien Pilon, monsieur Léonard Robitaille, monsieur Marcel Marcotte.

M. Gilles Bouliane oeuvre dans le Mouvement Desjardins depuis 1958, ayant occupé diverses fonctions jusqu'à ce qu'il devienne directeur-gérant en 1975.

En janvier 1976 il obtint le poste de directeur-gérant de la Caisse populaire St-Joseph de Hull.

Monsieur Bouliane est de plus très actif dans diverses organisations sociales.

M. Jean-Roger Brodeur, b.a., i.l., fut admis au Barreau de la Province en août 1971.

En plus de son poste d'avocat, M. Brodeur fut très actif dans les Jeunes Chambres de sa région. Il a également été plusieurs fois au sein du Mouvement Desjardins et il est actuellement administrateur et vice-président du Conseil d'Administration de l'Union des Caisses Populaires du Diocèse de Chicoutimi.

M. Paul-Yvon LeSage, est employé dans le Mouvement Desjardins depuis 1955.

Après avoir occupé diverses fonctions dans les Caisses populaires, il est maintenant directeur de la Caisse populaire Ste-Thérèse depuis 1975.

Il occupe diverses autres fonctions dans le Mouvement et en particulier il est membre du Conseil de Surveillance de l'Union Régionale de Montréal.

M. Lucien Pilon fut, pendant sa carrière, très actif dans des organisations sociales et paroissiales, comme les Chambres de Commerce, les Commissions Scolaires, etc.

Il est au service du Mouvement Desjardins depuis 1946 alors qu'il était inspecteur pour deyenir, en 1964, directeur général adjoint de l'Union de St-Hyacinthe et, en 1973, directeur général de cette même Union.

Au cours de sa carrière il fut administrateur de la S.A.C.P. pendant 10 ans et administrateur de la Fédération pendant 4 ans.

Il fut membre de la Commission de l'Éducation et de la Commission de l'Inspection.

M. Léonard Robitaille est à l'emploi du M.C.P.D. depuis 1963 à titre de gérant de la Caisse populaire de Dupuy.

Il est également, depuis 1967, administrateur à l'Union Régionale de l'Ouest québécois.

Monsieur Robitaille fut également secrétaire-trésorier, pendant plusieurs années, de la Commission Scolaire de Dupuy et de la Municipalité de Dupuy.

M. Marcel Valiquette est, depuis plusieurs années déjà, directeur-gérant de la Caisse populaire de la Nativité de Hochelaga.

Il occupe en plus le poste de Conseiller de Surveillance à l'Union Régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

# ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS

**GOUVERNEMENT DU CANADA**

	Offre	Dem.
(b) 9	1978103	103 20
(c) 9	1978105	105 30
8	1979100	90 10 10
3	1979 93 05	83 90
(d) 7	1979100	85 100 95
7	1980 99 85	99 30
9	1980105	105
8	1981102	102
8	15 déc. 1981101	101
9	1982104	104
7	1982 98	99
4	1983 83	84
9	1984103	103
10	1985107	107
3	15 sept. 1986 50	51
9	15 mai 1987101	101
9	1987101	101
9	1987101	103
8	1987 97	97

(a) Échangeables pour des obligations de 7% du 1<sup>er</sup> janv. 1982  
(b) Échangeables pour des obligations de 9% du 1<sup>er</sup> fév. 1980  
(c) Échangeables pour des obligations de 8% du 1<sup>er</sup> oct. 1984  
(d) Échangeables pour des obligations de 8% du 1<sup>er</sup> oct. 1984  
(e) Échangeables pour des obligations de 9% du 1<sup>er</sup> oct. 1985

**PROVINCIALES**

	Offre	Dem.
(a)	BC Hydro 10	15 oct. 2000 108
	BC Hydro 8	12 janv. 1982 102
	Manitoba 9	5 déc. 1981 103
	Manitoba 10	5 déc. 1981 103
	N.B. Inc. 9	15 mai 1981 101
	N.B. Inc. 10	15 mai 1981 101
	Nfld Lab 10	9 mai 2002 99
	Nfld Lab 9	5 nov. 1989 99
	N.S. Power 9	22 fév. 2002 97
	Ont. Hyd. 9	5 oct. 2003 101
	Ont. Hyd. 9	6 nov. 2004 99
	Ont. Hyd. 10	30 oct. 1985 108
	Ont. Hyd. 10	18 mai 2001 105
	Pr. Qué. 9	22 mars 1982 102
	Pr. Qué. 9	10 nov. 2000 103
	Pr. Qué. 10	4 mai 2001 102
	Pr. Sask. 9	15 nov. 1985 102
	Pr. Sask. 9	2 déc. 1981 102
	Pr. Sask. 9	18 nov. 2002 97
	Pr. Sask. 9	3 nov. 2000 106
	Pr. Sask. 10	1 <sup>er</sup> janv. 2001 105
	Pr. Ont. 9	1 <sup>er</sup> janv. 1988 104

(f) Pr. Ont. 10

(g) Pr. Ont. 9

(h) Pr. Ont. 10

(i) Pr. Ont. 10

(j) Pr. Ont. 10

(k) Pr. Ont. 10

(l) Pr. Ont. 10

(m) Pr. Ont. 10

(n) Pr. Ont. 10

(o) Pr. Ont. 10

(p) Pr. Ont. 10

(q) Pr. Ont. 10

(r) Pr. Ont. 10

(s) Pr. Ont. 10

(t) Pr. Ont. 10

(u) Pr. Ont. 10

(v) Pr. Ont. 10

(w) Pr. Ont. 10

(x) Pr. Ont. 10

(y) Pr. Ont. 10

(z) Pr. Ont. 10

(f) Pr. Ont. 10

(g) Pr. Ont. 9

(h) Pr. Ont. 10

(i) Pr. Ont. 10

(j) Pr. Ont. 10

(k) Pr. Ont. 10

(l) Pr. Ont. 10

(m) Pr. Ont. 10

(n) Pr. Ont. 10

(o) Pr. Ont. 10

(p) Pr. Ont. 10

(q) Pr. Ont. 10

(r) Pr. Ont. 10

(s) Pr. Ont. 10

(t) Pr. Ont. 10

(u) Pr. Ont. 10

(v) Pr. Ont. 10

(w) Pr. Ont. 10

(x) Pr. Ont. 10

(y) Pr. Ont. 10

(z) Pr. Ont. 10

